

Ent 41  
fab 16  
no 8



Sigt.<sup>a</sup> Top.<sup>a</sup>

---

Est. 71

Tab. 1

Núm. 8

R<sup>o</sup> 402  
HISTOIRE

DU

BAS-EMPIRE,

EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND.

PAR MONSIEUR LE BEAU,

*Professeur Émérite en L'UNIVERSITÉ de Paris,  
Professeur d'Éloquence au COLLÈGE ROYAL, Secré-  
taire ordinaire de MONSIEUR LE DUC  
D'ORLÉANS, & Secrétaire perpétuel de L'ACADÉMIE  
ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-  
LETTRES.*

---

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue Saint  
Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège.

---

M. DCC. LVIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

no 102

LE ROI

LE ROI

LE ROI

LE ROI

LE ROI



LE ROI

LE ROI

LE ROI

EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Mardi 9 Mai 1758.

**M.** l'Abbé SALLIER & M. MELOT, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage manuscrit de M. LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de ladite Académie, intitulé: *Histoire du Bas-Empire Tome II.* en ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage, ils n'y ont rien trouvé qui ne fasse honneur à l'Auteur & à l'Académie. En conséquence de ce rapport & de leur approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. LE BEAU son Droit de Privilège pour l'Impression dudit Ouvrage. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris, au Louvre, ce Mardi 9 Mai 1758. Signé DU RESNEL, Directeur de l'Académie : DE LA CURNE DE STE PALAYE, Sous-Directeur.

---

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT  
pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions  
& Belles-Lettres.

**L**OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prevôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer qu'en conformité du Règlement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalieres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déjà donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académi-

rien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalières, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom: comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Règlement, elle les jugera dignes d'être imprimés; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi, pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous,

l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur : à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretsaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marli le quinziesme jour de Février, l'an de grace

mil sept cens trente-cinq , & de notre  
Regne le vingtieme. Signé LOUIS : Et  
plus bas ; Par le Roi, PHELYPEAUX.

*Registré sur le Registre IX. de la Chambre  
Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs  
de Paris , N<sup>o</sup>. 66. fol. 57 , conformément au Règlement de 1723. qui fait défense , Art. IV. à toutes personnes , de quelque qualité qu'elles soient , autres que les  
Libraires & Imprimeurs , de vendre , débiter & faire afficher aucuns Livres , pour  
les vendre en leurs noms , soit qu'ils s'en  
disent les Auteurs , ou autrement , à la charge  
de fournir les Exemplaires prescrits par  
l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris ,  
le 5 Mars 1735.*

Signé MARTIN, Syndic.

---

---

## FAUTES A CORRIGER.

- P**age 74. l. 12. ôtez par.  
P. 93. l. 5. évérité, *lis.* sévérité.  
P. 112. l. 3. ce qui étoit sans exemple, *lis.* ce qui étoit presque sans exemple.  
*Ibid.* l. 24. mérite, *lis.* méritent.  
P. 114. l. 6. montre, *lis.* montrent.  
P. 146. l. 26. triomphoit, *lis.* triompher.  
P. 164. à la marge, échet, *lis.* échec.  
P. 186. l. 18. en, *lis.* n'en.



SOMMAIRE



# SOMMAIRE

D U

## SIXIEME LIVRE.

I. **C**ARACTERE des fils de Constantin. II. Massacre des freres & des neveux de Constantin. III. Autres massacres. IV. Crédit de l'Eunuque Eusebe. V. Suites de la mort de Dalmace & d'Hannibalien. VI. Nouveau partage. VII. Rétablissement de Saint Athanase. VIII. Rappel de Saint Paul de Constantinople. IX. Constance retourne en Orient. X. Antiquités de Nisibe. XI. Sapor leve la

Tome II,

A

2 SOMMAIRE DU LIV. VI.

*Siège de Nisibe. XII. Préparatifs pour la guerre de Perse. XIII. Première expédition de Constance. XIV. Troubles de l'Arianisme. XV. Mort d'Eusebe de Césarée. XVI. Consulat d'Acyndine & de Proculus. XVII. Mort du jeune Constantin. XVIII. Loix des trois Princes. XIX. Nouvelles calomnies contre Saint Athanase. XX. Concile d'Antioche. XXI. Grégoire intrus sur le Siège d'Alexandrie. XXII. Violences à l'arrivée de Grégoire. XXIII. Précaution pour cacher ces excès à l'Empereur. XXIV. Les Catholiques maltraités par toute l'Egypte. XXV. Violences exercées ailleurs. XXVI. Athanase va à Rome. XXVII. Paul rétabli & chassé de nouveau. XXVIII. Athanase va trouver Constant. XXIX. Synode de Rome. XXX. Amide fortifiée. XXXI. Terrible tremblement de terre. XXXII.*

SOMMAIRE DU LIV. VI. 3

*Courses des Francs. XXXIII. Ils sont réprimés par Constant. XXXIV. Constant dans la Grande-Bretagne. XXXV. Tremblemens de terre. XXXVI. Conversion des Homérites. XXXVII. Inquiétudes des Ariens. XXXVIII. Marche de Constance vers la Perse. XXXIX. Port de Séleucie. XL. Sédition à Constantinople. XLI. Concile de Milan. XLII. Concile de Sardique. XLIII. Les Ariens se séparent. XLIV. Jugement du Concile. XLV. Faux Concile de Sardique. XLVI. Concile de Milan XLVII. Députés envoyés à Constance. XLVIII. Guerre des Perses. XLIX. Bataille de Singare. L. Nouveaux troubles des Donatistes apaisés en Afrique. LI. Violences des Ariens. LII. Lettres de Constance à Saint Athanase. LIII. Insigne fourberie d'Etienne, évêque d'Antioche. LIV. Constance rappelle de*

4 SOMMAIRE DU LIV. VI.  
*nouveau Saint Athanase. LV. Athanase à Antioche. LVI. Retour d'Athanasie à Alexandrie.*





# HISTOIRE

DU

## BAS-EMPIRE.



LIVRE SIXIEME.

---

CONSTANTIN II.

CONSTANCE, CONSTANT.



A mort de Constantin donnoit lieu à de grandes inquiétudes. Plus il s'étoit acquis de gloire, plus on craignoit que ses fils ne fussent pas en état de la soutenir. Les politiques observoient, que de tous les successeurs d'Auguste, Commode avoit été le seul

---

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 337.  
I.

Caractere des  
fils de Constantin.

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,

CONSTANT.

An. 337.

*Liban. Basil.*

*Them. Or. 1.*

qui fût né d'un pere déjà empereur : & cet exemple , unique jusqu'aux enfans de Constantin , étoit pour ceux-ci de mauvais augure. Ils remarquoient encore , que la nature avoit pour l'ordinaire fort mal servi l'Empire : plusieurs de ceux que l'adoption avoit placés sur le trône , s'en étoient montrés dignes : mais à l'exception de Tite & de Constantin lui-même , les Césars qui avoient succédé à leurs peres , en avoient toujours dégénéré. A ces réflexions générales se joignoient celles que faisoit naître le caractere particulier des nouveaux Empereurs. Ils n'avoient pas pleinement répondu à l'excellente éducation qu'ils avoient reçue. Constantin, l'aîné des trois , étoit celui qui ressembloit le plus à son pere ; il avoit de la bonté & de la valeur ; mais il étoit ambitieux , fougueux , imprudent. Constant le plus jeune laissoit déjà appercevoir un penchant pour les plaisirs , qui ne pouvoit devenir que plus dangereux dans la puissance souveraine ; & Constant étoit tout ensemble foi-

ble & présomptueux ; fait pour être l'esclave de ses flatteurs , pourvû qu'ils voulussent bien lui laisser croire qu'il étoit le maître ; se croyant grand Capitaine , parce qu'il étoit adroit à tirer de l'arc , à monter à cheval , & qu'il réussissoit dans tous les exercices militaires. La jeunesse de ces Princes, dont l'ainé n'avoit que vingt ans , & les contestations qui pouvoient naître du partage de l'Empire , augmentoient encore les allarmes.

Le testament de Constantin fut remis, suivant ses ordres, entre les mains de Constance. Il appelloit à la succession avec ses trois fils ses deux neveux, Delmace & Hannibaliën. Mais les armées, les peuples & le Sénat de Rome ne vouloient reconnoître pour maîtres que ses enfans : ils les proclamèrent seuls Augustes. C'étoit donner l'exclusion à ses neveux. Ce zele bisarre, qui prétendoit honorer la mémoire de Constantin, en s'opposant à ses dernières volontés, se porta jusqu'à la fureur. Les soldats prirent les armes, &

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 337.

II.

Massacre des freres & des neveux de Constantin.

Euf. vit. l. 4. c. 68, 69.

Ath. ad Solit. Jul. or. 1. & ad Ath.

Greg. Naz. Or. 3.

Aët. Basil. apud Boland. 21.

Marsii.

Aur. Vict.

Vict. Epit.

Eutr. l. 10.

Zoz. l. 2.

Hier. Chron.

Soc. l. 1. c.

## HISTOIRE

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,

CONSTANT.

AN. 337.

*ult. & l. 2. c.*

*2. & l. 3. c.*

*1. Theod. l. 2.*

*c. 3.*

*Soz. l. 2. c.*

*32.*

*Idace.*

*Pagi in Bar.*

commencerent les massacres par celui du jeune Delmace, le plus aimable de tous les Princes de cette famille. Son frere le suivit de près. Delmace leur pere, surnommé le Censeur, étoit déjà mort. Les meurtriers n'épargnerent pas les deux autres freres de Constantin, Jule Constance & Hannibalien. On égorgea encore cinq neveux du défunt Empereur, dont on ignore les noms : l'un étoit le fils aîné de Jule Constance. Ses deux autres fils, Gallus âgé de onze à douze ans, & Julien âgé de six alloient périr dans le sang de leur pere & de leur frere ; mais on ne crut pas qu'il fût besoin d'ôter la vie à Gallus, qui étant malade sembloit près de mourir : Julien fut sauvé par Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire, sous l'autel même. On ne fait par quel moyen échappa Népotien, fils d'Eutropie, sœur de Constantin. On n'a jamais reproché ces meurtres à Constantin ni à Constantin le jeune. Plusieurs historiens les attribuent à Constance : d'autres l'accusent seu-

lement de ne s'y être pas opposé. S. Grégoire de Nazianze paroît en rejeter toute l'horreur sur les soldats. Constance lui-même s'en est reconnu coupable, s'il en faut croire Julien, qui rapporte sur le témoignage des courtisans de ce Prince, qu'il s'en repentit, & qu'il pensoit que la stérilité de ses femmes & les pertes qu'il essuya dans la guerre contre les Perses, en étoient la punition. Les trois Princes délivrés de tous ceux dont ils pouvoient craindre la concurrence, prirent le titre d'Augustes le neuvième de septembre.

Les soldats se firent payer de ces forfaits par la liberté d'en commettre de nouveaux. Ils se crurent en droit de donner la loi à leurs maîtres, & de réformer leur conseil. Ils massacrèrent les principaux courtisans de Constantin, dont quelques-uns avoient abusé de sa faveur, & les laissèrent sans sépulture. On distingue entre les autres le Patrice Optat, ce personnage célèbre, dont j'ai parlé sur l'année 334. où il fut Consul, &

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 337.

III.  
Autres massacres.

*Euf. vit. l.*  
4. c. 30.

*Jul. or. 1.*  
*Greg. Naz. or. 3.*

*Zof. l. 2.*  
*Sylves. Epist. 6.*

*Eunap. in Œdes.*  
*Amm. l. 22. c. 11.*

CONSTAN-  
 TIN II.  
 CONSTAN-  
 CE,  
 CONS-  
 TANT.  
 An. 337.

Ablave préfet du Prétoire. Celui-ci s'étoit élevé de la plus basse naissance. On croit qu'il étoit Chrétien ; & les Auteurs Payens confirment cette opinion par leur acharnement à le décrier. Ils lui imputent la mort de Sopatre , que nous avons racontée. Il avoit à Constantinople une maison qui égaloit en magnificence celle de l'Empereur , & qui fut dans la suite le palais de Placidie , fille du grand Théodose. Son caractère aigriffoit encore l'envie. Il étoit fier de son mérite & de ses services. Après avoir franchi l'espace immense qui se trouvoit entre sa naissance & le rang qu'il occupoit, il ne croyoit rien au-dessus de lui , pas même la couronne impériale. Constantin qui ne voyoit que ses bonnes qualités , lui avoit recommandé son fils Constance. Ablave se regardoit comme le tuteur du jeune Prince , & presque comme son collègue. On s'étonnoit même qu'il voulût bien se contenter du second rang. La jalousie du Souverain & la haine des soldats qui demanderent son éloi-

gnement , renverferent en un moment cet édifice de grandeur. Dépouillé de fa dignité il fe retira en Bithynie , où il efperoit fe reposer fur les tréfors qu'il avoit accumulés. Mais peu de jours après , arriverent de Constantinople des officiers de l'armée , qui felon les ordres de Constance lui préfenterent à genoux des lettres , par lesquelles on lui donnoit le titre d'Augufte. Cet homme vain , déjà rempli de toute la fierté d'un Empereur , demanda avec hauteur où étoit la pourpre. Ils répondirent que ceux qui étoient chargés de la lui préfenter , attendoient fes ordres. Dès qu'il eût fait figne qu'on les fit entrer , les foldats qui étoient reftés à la porte , fe jetterent fur lui , & le mirent en piéces. Il laiffoit une fille en bas âge , nommée Olympias , déjà fiancée à Constant. Ce Prince ne l'abandonna pas après la mort de fon pere : il l'éleva pour en faire fon époufe ; & comme il mourut avant que d'avoir exécuté ce deffein , Constance la donna en mariage à Arface roi d'Arménie.

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE ,  
CONSTANT.  
An. 337.

CONSTAN-  
TIN II.

CONSTAN-  
CE,

CONS-  
TANT.

An. 337.

IV.

Crédit de  
l'Eunuque  
Eusebe.

Greg. Naz.  
Or. 21.

Till. Arian.  
art. 26.

Amm. l. 18.  
c. 4.

V.

Suites de la  
mort de Del-  
mace &  
d'Hanniba-  
lien.

On auroit peut-être pardonné à Constance la mort d'Ablave, s'il l'eût remplacé par le choix d'un bon Ministre. Mais celui qui succéda à la faveur de cet ambitieux, étoit un homme dont l'ambition fut le moindre vice. L'eunuque Eusebe, grand chambellan du Prince, & peut être l'auteur secret de tous ces massacres, s'éleva sur tant de ruines; il devint l'arbitre de la cour. On disoit par raillerie que Constance avoit beaucoup de crédit auprès de son chambellan. Celui-ci étoit vain, fourbe, avare, injuste, cruel, & Arien passionné. Il remplit tout le palais d'Ariens & d'Eunuques: & c'est du regne de Constance qu'on peut dater le commencement de l'énorme puissance de ces ministres de volupté, qui destinés par la jalousie des Orientaux à garder les femmes, & formés aux plus basses intrigues, s'emparèrent de l'esprit des Empereurs, & parvinrent à gouverner l'Empire.

La mort du jeune Delmace & de son frere Hannibalien troubloit l'or-

dre établi par Constantin dans sa succession. La Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, c'est-à-dire, la Grèce, qu'il avoit données à Delmace; l'Arménie mineure, le Pont & la Cappadoce, qui composoient le royaume d'Hannibalien, restoient à distribuer entre les trois Empereurs. L'année suivante, sous le consulat d'Urfus & de Polémius, ils se rendirent en Pannonie pour convenir d'un nouveau partage. M. de Tillemont suppose qu'il y eut deux entrevues entre ces Princes; l'une à Constantinople, où la Thrace fut donnée à Constantin, qui selon la chronique d'Alexandrie régna un an à Constantinople; l'autre en Pannonie, où ce partage fut changé. L'entrevue de Constantinople, fort embarrassante pour l'histoire, n'est fondée que sur le témoignage des nouveaux Grecs. Il me paroît plus convenable de rejeter ce témoignage, dont M. de Tillemont lui-même ne fait pas pour l'ordinaire plus de cas qu'il ne mérite, aussi bien que celui de la chronique d'Alexandrie qui n'est pas à beaucoup près

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 338.

*Till. art. 2.  
& not. 2. 3.  
Codini orig.  
C. P. p. 24.  
Imp. or.  
Band. t. 1. p.  
18 & 103.  
Chron. Alex.  
p. 287.  
Jul. Or. 1.  
Cod. Th. Lib.  
11. tit. 1.  
leg. 4.*

CONSTANTIN II.  
CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 338.

exemte d'erreurs, & de s'en tenir au récit de Julien. Il doit avoir été le mieux instruit des événemens de ces tems-là ; & il ne dit pas un mot ni de la convention faite à Constantinople, ni de l'autorité du jeune Constantin dans cette Ville. Si l'on veut s'arrêter aux titres & aux dates des loix, qui ne sont pas non plus les monumens les plus certains de l'Histoire, il faudra dire que Constantin le jeune avoit fait un voyage à Thesfalonique dès la fin de l'année précédente, apparemment pour y conférer d'avance avec son frere Constant. Il devoit en effet être le plus empessé à solliciter un nouvel arrangement, parce que les états devenus vacans par la mort de Delmace & d'Hannibalien confinoient avec ceux de ses freres, & n'étoient nullement à sa bienséance.

VI.  
Nouveau  
partage.

Zon. 7. 1.  
P. 11.  
Till. art. 2.  
& not. 2. 3.  
Cod. Th.  
Lib. 11. tit.  
1. leg. 4.

Les trois Princes s'étant donc assemblés vers le mois de Juillet en Pannonie, partagerent ainsi la nouvelle succession. Constance eut pour sa part tout ce qui avoit été donné à Hannibalien, enforte qu'il posséda

fans exception l'Asie entiere & l'Egypte. Des états de Delmace il eut la Thrace & Constantinople, supposé que cette Ville n'eût pas été dès auparavant détachée de la Thrace & donnée à Constance par Constantin même, comme il y a lieu de croire. Constant qui possédoit déjà l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, y joignit la Macédoine & la Grece. Il paroît que Constantin fut celui qui gagna le moins dans ce partage. Il avoit déjà les Gaules, la Grande-Bretagne, & l'Espagne, dont la Mauritanie Tingitane étoit alors considérée comme une dépendance: il ne remporta que des prétentions sur l'Italie, & des droits contestés sur l'Afrique, dont Constant lui cédoit une partie & lui disputoit l'autre. Ces différends entre les deux freres éclatterent bien-tôt par une rupture funeste à l'un des deux.

On convint dans cette conférence du rappel des évêques Catholiques, que Constantin abusé par les Hérétiques avoit exilés à la fin de sa vie. Constance étoit depuis long-tems

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,  
AN. 338.

Lib. 12. tit. 1. leg. 27.

29.  
Lib. 15. tit. 1. leg. 5.

VII.

Rétablissement de S. Athanase.

Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 2.

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,

CONSTANT.

An. 338.

*Theod. l. 2.*

*c. 12.*

*Soz. l. 3. c.*

*1. 2.*

*Cedr. t. 1. p.*

*297.*

*Pagi ad Bar.*

livré aux Ariens : après la mort de son pere il s'étoit ouvertement déclaré en leur faveur. Ce Prêtre suborneur , dont j'ai parlé , déjà maître absolu de l'esprit de l'Impératrice , s'étoit insinué bien avant dans la confiance du nouvel Empereur : il n'avoit pas manqué de lui faire valoir sa fidélité à lui remettre le testament de Constantin , dont le Prince avoit lieu d'être content. Les deux Eusebes , l'évêque de Nicomédie , & l'Eunuque , secondoient cet imposteur ; & la Cour , toujours esclave des favoris , n'osoit penser autrement. Cependant le jeune Constantin vint à bout de rendre aux Eglises les évêques que la calomnie en avoit chassés. Dès avant son départ de Trèves , il avoit adressé au peuple Catholique d'Alexandrie une lettre datée du 17 de Juin , dans laquelle il supposoit que son pere n'avoit relégué Athanase en Gaule , que pour le soustraire à la fureur de ses ennemis ; il déclaroit qu'il s'étoit efforcé d'adoucir l'exil de cet homme apostolique , en lui rendant les mêmes honneurs que le Prélat auroit pu

recevoir à Alexandrie ; il admiroit sa vertu , soutenue de la grace divine , & supérieure à toutes les adversités : *Puisque mon pere , ajoutoit - il , avoit formé le pieux dessein de vous rendre votre évêque , & qu'il ne lui a manqué que le tems de l'exécuter , j'ai cru qu'il étoit du devoir de son successeur de remplir ses intentions.* Comme Alexandrie étoit dans le partage de Constance , le jeune Constantin pour ne pas donner d'ombrage à son frere, ne prenoit dans cette lettre que le titre de César. Il mena avec lui Athanase en Pannonie. Constant animé du même zèle le seconda par ses instances. Ils parlerent avec fermeté, & forcerent leur frere à consentir, malgré les favoris , au retour des exilés. Athanase se présenta à Constance dans la ville de Viminac : il continua son voyage par Constantinople , où il s'arrêta quelques jours. En passant par la Cappadoce, il vit encore à Césarée Constance qui revenoit de Pannonie en Syrie. Ce Prince lui fit un accueil favorable ; & le saint Prélat après deux ans & demi d'ab-

CONSTANTIN II.  
 CONSTANCE,  
 CONSTANT.  
 An. 338.

CONSTANTIN II.  
CONSTAN-  
CE,  
CONSTANT.  
An. 338.

rence, fut reçu dans Alexandrie avec des acclamations de joie. Les autres évêques d'Egypte, que l'exil d'Athanase avoit allarmés & dispersés, se rallierent comme sous l'étendart de leur chef. Ce ne fut pas sans peine qu'Asclépas de Gaze & Marcel d'Ancyre, se remirent en possession de leurs sièges, dont les Ariens s'étoient emparés.

VIII.  
Rappel de  
S. Paul de  
C. P.

Soc. l. 2. c.

6.  
Soz. l. 3. c.

3. 4.

Vita Pauli  
apud Phot.

Hermant  
Vie d'Ath.

l. 4. c. 21.  
éclairciss.

Till. vie de  
S. Alex. & de

S. Paul de  
C. P.

Vita Ath. in  
edit. Benedic.

Alexandre, évêque de Constantinople, étoit mort peu de tems avant Constantin, après avoir vécu 98 ans, & gouverné 23 ans son Eglise. Dans les derniers momens de sa vie, consulté par son clergé sur le choix de son successeur. *Si vous faut, dit-il, un Prélat capable de vous édifier par son exemple, & de vous instruire par sa doctrine, choisissez Paul : mais si vous cherchez un homme habile dans la conduite des affaires, & propre à réussir dans le commerce des grands, ces talens sont ceux de Macédonius.* Ces dernières paroles du S. Evêque partagerent les esprits. Ceux qui favorisoient l'Arianisme nommerent Macédonius ; c'étoit un diacre déjà

avancé en âge , qui entretenoit avec les Ariens une secresse intelligence. Il avoit été brodeur dans sa jeunesse. Les autres en plus grand nombre élurent Paul : ils l'emportèrent , & Paul fut ordonné dans l'Eglise de la Paix. Mais la division s'alluma dans la ville. Eusebe de Nicomédie , qui regardoit ce siège d'un œil d'envie , & qui désiroit ardemment d'être l'évêque de la Cour , profita de la discorde. Il réussit à noircir Paul dans l'esprit de l'Empereur , comme il avoit noirci Athanasé : il le fit accuser par Macédonius. Celui-ci attaqua ses mœurs , quoiqu'elles fussent irréprochables : il représenta son élection comme une cabale, sous prétexte qu'il avoit été installé sans la participation des évêques de Nicomédie & d'Héraclée , à qui il appartenoit d'ordonner l'évêque de Constantinople : mais Eusebe & Théodore d'Héraclée , livrés à l'Arianisme , avoient refusé leur ministère. Constantin toujours trompé dans les derniers tems de sa vie , exila dans le Pont le nouveau prélat , sans consentir cependant à sa déposition.

---

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 338.

CONSTAN-  
TIN II.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 338.

IX.

Constance  
retourne en  
Orient.

*Jul. Or. 1.  
Pagi ad Bar.*

Athanase en passant par Constantinople fut témoin de son retour ; il le fortifia de ses conseils contre la persécution, qui ne tarda gueres à se rallumer.

Constance que la mort de son pere avoit rappelé de l'Orient, y retournoit en diligence. Les Perses avoient passé le Tigre. Avant la mort de Constantin, Sapor étoit entré dans la Mésopotamie ; mais sur la nouvelle de la marche de l'Empereur, il s'étoit retiré dans ses Etats. Il y demeura tranquille le reste de l'année. Dans l'été suivant, il se remit en campagne, pour profiter de l'éloignement de Constance, ou pour faire l'essai de la capacité du nouvel Empereur. Il étoit secondé d'un puissant parti dans l'Arménie. Les Arméniens alors divisés, sans doute par les intrigues de Sapor, s'étoient révoltés contre leur Roi ; & l'avoient forcé à se sauver sur les terres de l'Empire, avec ceux qui lui étoient restés fidèles. Les rebelles, maîtres du pais, s'étoient déclarés pour les Perses, & faisoient des courses sur la frontiere.

Sapor de son côté ravageoit la Mésopotamie, & vint mettre le siège devant Nisibe.

Cette ville étoit située dans la partie septentrionale, & la plus fertile de la Mésopotamie, à deux journées du Tigre, sur le fleuve Mygdone, au pied du mont Masius. C'étoit, selon saint Jérôme, celle qui est nommée *Achad* dans la Genèse, une des plus anciennes villes du monde, bâtie par Nimrod en même-tems que Babylone & Edesse. Nisibe en langage Phénicien, signifioit *colonnes* ou *monceau de pierres*. Les Macédoniens qui transportoient aux pais conquis les noms de leur propre pais, donnerent à cette contrée le nom de *Mygdonie*, & à Nisibe celui d'*Antioche*. Elle s'appelle encore aujourd'hui *Nesbin*, dans le Diarbek. Elle étoit très-forte, environnée d'un double mur de briques très-épais, & d'un double fossé large & profond. Lucullus en fit le siège & s'en rendit maître par surprise. Elle fut rendue aux Rois d'Arménie. Artabane roi des Parthes s'en étant emparé, en fit présent

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,

CONSTANT.

An. 338.

X.

Antiquités de Nisibe.

Strab. l. 16.

Plin. l. 6. c.

6. & l. 4. c.

17.

Dio. l. 35.

Plut. in Lucul.

Proc. bel.

Perf. l. 1. c.

11. & 17.

Hier. quæst.

in Genes. c.

10. v. 10.

Zon. t. 2. p.

14.

Jeseph. Ant.

tiq. l. 20. c.

23.

Xiphil. in

Severo.

Amm. l. 25.

c. 8.

Steph. in

Nisibis.

Till. Emp. t.

2. pag. 203.

230. 353.

Vaillant in

colon. t. 2. p.

140.

CONSTAN-  
TIN II.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 338.

à Izatès roi de l'Adiabene, par qui il avoit été rétabli dans son royaume. Elle fut reprise par Trajan, abandonnée par Hadrien, rendue aux Romains sous Marc Aurele. Septime Sévere l'honora du titre de colonie. C'étoit une digue, qui couvroit à la vérité la partie orientale de l'Empire contre les invasions des Perses; mais qui coutoit aux Romains beaucoup de sang & de dépenses.

XI.  
Sapor lève  
le siège de  
Nisibe.

*Chron. Alex.*  
p. 287.  
*Hier. Chron.*  
*Théoph. p. 28.*

Défendue par ses remparts, par une forte garnison, & par des habitans aguerris, elle résista aux attaques de Sapor. Mais dans les trois sièges qu'elle soutint contre ce Prince, elle attribua sur-tout sa délivrance aux prieres de Jacques son évêque, prélat fameux par sa sainteté & par ses miracles, & qui avoit soutenu à Nicée & à Constantinople la foi attaquée par les Ariens. Sapor se retira après un siège de 63 jours, & ramena en Perse son armée honteuse & fatiguée, que la famine & la peste acheverent de détruire.

XII.  
Préparatifs  
de guerre  
contre les  
Perses.

Cependant l'Empereur arrivé à Antioche se dispoit à marcher con-

tre les Perfes. Les circonftances ne lui promettoient pas de grands avantages. Il n'avoit que le tiers des forces de fon pere ; fes freres ne lui prêtoient aucun fecours : les vieilles troupes regrettoient Constantin ; elles méprifoient fon fils : leur courage contre l'ennemi s'étoit tourné en mutinerie contre leur chef ; elles prétendoient lui commander, parce qu'il ne favoit pas s'en faire obéir. Ce fut un des plus grands défauts de Conftance ; & la principale fource des mauvais succès qui ont déshonoré fon regne & affoibli l'Empire. En vain pour gagner le cœur & la confiance des foldats , le Prince faisoit avec eux les exercices militaires, dans lesquels il excelloit. La discipline sembloit avoir été ensevelie avec Constantin , & Conftance ne fut vaincu par les ennemis, qu'après s'être laissé vaincre par ses propres légions. Cette premiere campagne lui fut pourtant assez heureuse. Les Gots alliés l'aiderent d'un renfort considerable , & continuerent de lui rendre de bons services dans toute la fuite de

---

CONSTANTIN II.  
CONSTANTIN CE,  
CONSTANTIN.  
An 338.

*Jul. Or. 1.  
Liban. Basilic. & or. 10.  
Zon. t. 2. p. 13.  
Co. Th. Lib. 11. tit. 1, leg. 5. & ibi God.*

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 338.

cette guerre. Il forma un corps de cavalerie semblable à celle des Perses, & dont les hommes & les chevaux étoient couverts de fer; il mit à la tête le brave Hormisdas, qui en combattant pour les Romains, cherchoit à venger sa propre querelle. Comme les fonds nécessaires manquoient pour la guerre, il augmenta les impositions, mais de peu, & pour peu de tems; & afin de rendre cette surcharge moins onéreuse en général, il ne voulut pas que ceux qui par leurs privilèges étoient exemts des impositions extraordinaires, fussent dispensés de celle-ci.

XIII.  
Première  
expédition  
de Constance.

Jul. Or. 1.  
Liban. Basilic.

God. ad Cod.  
Th. lib. 12.  
tit. 1. leg. 25  
Idace.

Etant parti d'Antioche au mois d'octobre, il arriva le 28 à Emese, passa par Laodicée & par Héliopolis. En approchant de l'Euphrate, il engagea au service des Romains quelques Tribus des Sarrazins. Les Perses s'étoient déjà retirés. Constance avança sans coup férir jusque sur leurs frontieres. La seule crainte de ses armes pacifia l'Arménie. Les rebelles rentrèrent dans le devoir, renoncèrent à l'alliance des Perses, & reçurent

rent leur Roi qu'ils avoient chassé. On ne fait si ce n'est pas à cette première expédition, qu'il faut rapporter ce que Libanius raconte d'une ville de Perse. Elle fut prise d'emblée : Constance fit grace aux habitans ; mais il les obligea de quitter le païs, & les envoya en Thrace dans un lieu sauvage & inhabité, où ils s'établirent. L'auteur ne marque le nom ni de la ville prise, ni de celle qui fut fondée en Thrace. L'Empereur ramena son armée à Antioche vers la fin de Décembre, & prit le Consulat pour la seconde fois avec son frere Constant.

Sapor renfermé dans ses Etats, s'occupa pendant les deux années suivantes à réparer ses pertes. C'étoit un tems précieux, dont Constance auroit pu profiter pour prendre ses avantages. Il pouvoit se mettre en état d'entamer la Perse à son tour, ou du moins par des mesures bien prises, obliger Sapor à se tenir sur la défensive. Mais ce Prince imprudent ne portoit pas ses vûes dans l'avenir :

---

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 338.

---

An. 339.

XIV.

Troubles de l'Arianisme.

*Ath. ad Solit. & Apol.*<sup>2.</sup>  
*Soc. l. 2. c. 7.**Théod. l. 2.*<sup>c. 3.</sup>  
*Soc. l. 3. c.*<sup>3. 4.</sup>  
*Theoph. p. 28.**Vita Pauli apud Phot.*

CONSTANTIN II.  
 CONS-  
 TANT.  
 An. 339.

*Vita Ath. in  
 edit. Benedic.  
 Till. Arrian.  
 art. 27. 28.*

au lieu de pourvoir à la sûreté de ses Etats, il passa ces deux années à brouiller les affaires de l'Eglise, & à jeter les semences des troubles dont tout le reste de son regne fut agité. Il se transporte à Constantinople, & y fait tenir un Concile où Paul est déposé. L'ambition d'Eusebe fut enfin couronnée; il se vit installé sur le siège de la nouvelle capitale. Paul se réfugia à Trèves dans la cour de Constantin, qui servoit d'asyle aux prélats Catholiques. Athanase n'étoit pas en repos à Alexandrie. Les Ariens y avoient donné un évêque à leur faction: c'étoit Piste autrefois chassé par Alexandre, & frappé d'anathême dans le concile de Nicée. Il fut ordonné évêque d'Alexandrie par Second de Ptolémaïde; mais il n'en fit jamais les fonctions. Les ennemis d'Athanase mettoient tout en œuvre pour séduire le Pontife Romain, & les trois Empereurs. Mais leurs calomnies ne trouvoient de croyance, que dans l'esprit de Constance déjà préoccupé. Il écrivit au saint Prélat des lettres pleines de

reproches, & n'eut aucun égard à ses réponses.

Tandis que la faction Arienne dressoit toutes ses batteries pour perdre Athanase, il fut délivré d'un de ses plus dangereux ennemis, parce que c'étoit peut-être le moins déclaré & le plus habile. Eusebe de Césarée mourut. Il eut pour successeur son disciple Acace, surnommé le *Borgne*; celui-ci ne fut gueres moins savant, ni moins éloquent que son maître: mais il étoit plus entreprenant. Fier Arien sous Constance, humble Catholique sous Jovien, sa religion se plia toujours à ses intérêts.

Les Consuls de l'année 340 méritent d'être connus; c'étoient Acyndine & Proculus. Le premier déjà préfet d'Orient depuis deux ans, étoit un homme dur, mais assez équitable pour reconnoître ses fautes, & pour les réparer à ses propres dépens. Pendant qu'il étoit à Antioche, il condamna à la prison un habitant, qui devoit au fisc une livre d'or, & jura que s'il ne payoit dans un cer-

---

CONSTANTIN II.

CONSTAN-

CE,

CONS-

TANT.

An. 339.

XV.

Mort d'Eusebe de Césarée.

Soz. l. 3. c. 2.

Valef. de vit.

& script. Euseb.

Jeb.

---

An. 340.

XVI.

Consulat d'Acyndine & de Proculus.

Idace.

S. Aug. l. 1.

de Sermones Dei in monte.

Symon. l. 1.

ep. 1. & app.

p. 299.

God. ad Cod.

CONSTANTIN II.

CONSTANCE,

CONSTANT.

An. 340.

*Th. lib. 8.*

*vit. 5. leg. 4.*

*Grut. Thef.*

*Inscript.*

CCCLX. 4.

CCCLXI. 1.

2. 3.

CCCXII.

CCCXIII.

*Itines. In-*

*script. Cl. 6.*

CXXII.

tain terme, il le feroit mourir. Le terme approchoit & le débiteur étoit insolvable. Sa femme avoit de la beauté. Un riche citoyen lui proposa d'acquitter la dette, à condition qu'elle se prêteroit à sa passion. Mais elle aimoit son mari; elle ne voulut disposer du prix de sa délivrance qu'avec sa permission. Le misérable y consentit. Ce honteux trafic eut la fin qu'il méritoit. Le riche libertin ayant donné à cette infortunée un sac plein d'or, eut l'adresse de le reprendre & d'y substituer un sac rempli de terre. Retournée chez elle, dès qu'elle s'aperçut de la fraude, désespérée d'avoir commis un crime inutile, & résolue d'achever de perdre son honneur plutôt que son mari, à qui elle l'avoit déjà sacrifié, elle va porter sa plainte au Préfet. Acyndine jugea qu'il y avoit quatre coupables: deux n'étoient que trop punis par leur honte & par leur malheur; il se chargea de punir les deux autres: c'étoient le riche perfide, & lui-même, dont les menaces cruelles avoient fait naître cette intrigue cri-

minelle. Il prononça que la dette du fisc seroit acquittée aux dépens d'Acyndine, & que la femme seroit mise en possession de la terre où le fourbe avoit pris de quoi la tromper. Cet Acyndine passa honorablement sa vieillesse à Baules en Campanie, où il avoit une belle maison de campagne. L'autre Consul Proculus étoit célèbre par sa naissance, par ses magistratures & par son mérite personnel. Il étoit fils de Q. Aradius Valerius Proculus, qui avoit été gouverneur de la Byzacène. Il fut élevé aux plus grands emplois. Les Inscriptions qui font mention de lui, disent qu'il étoit né pour tous les honneurs. Symmaque le fait descendre des anciens Valerius Publicola, & lui donne la gloire de soutenir cette illustre origine, par la dignité de ses mœurs, par sa franchise, sa constance, sa douceur sans foiblesse, & par sa piété envers les Dieux : car il étoit Payen, & revêtu des sacerdoces les plus distingués.

Ce fut sous ce consulat que le jeune Constantin se perdit par son

B iij

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
An. 340.

XVII.

Mort du  
jeune Constantin.

CONSTANTIN II.

CONSTAN-  
CE,

CONS-  
TANT.

An. 340.

*Euf. vit. l. 4.  
c. 49.*

*Jul. or. 2.*

*Amm. l. 21.  
c. 6. 10.*

*Zon. t. 2. p.  
11.*

*Vit. Epit.*

*Soc. l. 2. c.  
22.*

*Soz. l. 3. c.*

*Philost. l. 3.  
c. 1.*

*God. Chron.  
Du Cange*

*C. P. l. 4. c.*

*5. & fam.*

*Byz. p. 47.*

*Cod. Th. l.  
11. tit. 12.  
leg. 1.*

imprudence. La querelle qui s'étoit élevée entre ce Prince, & Constantin son frere, au sujet du nouveau partage, s'aigrissoit de jour en jour. Un tribun, nommé Amphilocheus, de Paphlagonie, ne cessoit d'animer Constantin, & le détournoit de tout accommodement. Enfin, Constantin prit le parti de se faire justice par les armes, & passa les Alpes. Constantin étoit en Dace : il envoya ses généraux à la tête d'une armée, & se dispose à les suivre avec de plus grandes forces. Ses capitaines arrivés à la vûe de l'ennemi près d'Aquilée à la fin de Mars ou au commencement d'Avril, dressent une embuscade, & ayant engagé le combat feignent de prendre la fuite. Les soldats de Constantin s'abandonnent à la poursuite; & bien-tôt enfermés entre les troupes qui sortent de l'embuscade & les fuyards qui tournent visage, ils sont taillés en pièces. Constantin lui-même renversé de son cheval, meurt percé de coups. On lui coupe la tête; on jette son corps dans le fleuve d'Alsa, qui passe près

d'Aquilée. Il en fut apparemment retiré; puisqu'on montroit long-tems après son tombeau de porphyre à Constantinople, dans l'Eglise des saints Apôtres. Il avoit vécu près de 25 ans, & régné un peu plus de deux ans & demi depuis la mort de son pere. Ayant perdu sa femme, il venoit de contracter par députés un second mariage avec une Espagnole de noble origine, dont on ne dit ni le nom ni la famille. Constant profita seul de la dépouille de son frere: il devint maître de tout l'Occident. Constance moins ambitieux ou plus timide se contenta de ce qu'il avoit possédé jusqu'alors. Son Empire se terminoit au pas de Sucques. C'étoit un passage étroit entre le mont Hæmus & le mont Rhodope, qui séparoit la Thrace de l'Illyrie. Le vainqueur déclara nulles les exemptions dont Constantin avoit gratifié plusieurs personnes. La loi qu'il fit à ce sujet, porte le caractère d'une haine dénaturée, qui survivoit à son frere; il le qualifie son ennemi & celui de l'Etat.

---

CONSTANTIN II.  
 CONSTANCE,  
 CONSTANT.  
 AN. 340.

Pendant le regne de Constantin ;  
 les trois Princes avoient tantôt sé-  
 parément , tantôt de concert établi  
 plusieurs loix utiles. Nous allons en  
 rapporter les principales , en y joi-  
 gnant celles qui ont été données sur  
 les mêmes objets , jusqu'à la fin du  
 regne de Constance. Constantin le  
 grand avoit réprimé l'ambition de  
 ceux qui se procuroient par argent  
 ou par brigue des titres honorables.  
 Cet abus subsistoit ; & ces titres  
 avoient tellement multiplié les dis-  
 pensés & les exemptions , que les fon-  
 ctions municipales couroient risque  
 d'être abandonnées. Les Princes s'ef-  
 forcerent de remédier à ce désordre :  
 ils réglèrent la forme & l'ordre de la  
 nomination aux offices municipaux ;  
 ils n'en déclarerent exemts que ceux  
 qui ne possédoient pas vingt-cinq  
 arpens de terre , ceux qui seroient  
 entrés dans la cléricature avec le  
 consentement de l'ordre municipal ,  
 & un petit nombre d'autres person-  
 nes distinguées par leurs emplois : ils  
 enjoignirent aux décurions & aux  
 magistrats sous certaines peines , l'e-

CONSTANTIN II.  
 CONSTANCE,  
 CONSTANT.  
 An. 340.  
 XVIII.  
 Loix des  
 trois Princes.  
 Cod. Th. lib.  
 3. tit. 13.  
 leg. 1. 2. &  
 ibi God.  
 Lib. 6. tit. 4.  
 leg. 3. & seq.  
 usque ad 17.  
 & tit. 22.  
 leg. 2.  
 Lib. 9. tit. 1.  
 leg. 7. & tit.  
 34. leg. 5. 6.  
 Lib. 10. tit.  
 10. leg. 4. 5.  
 6. 7. 8.  
 Lib. 11. tit.  
 36. leg. 4.  
 Lib. 12. tit.  
 1. leg. 23. &  
 seq. usque ad  
 60.  
 Lib. 15. tit.  
 1. leg. 5.  
 Lib. 16. tit.  
 8. leg. 6. 7.  
 Cod. Just.  
 lib. 2. tit.  
 52. leg. 1.  
 Lib. 6. tit. 9.  
 leg. 9. & tit.  
 23. leg. 15.

xactitude la plus scrupuleuse à s'acquitter de leurs obligations personnelles ; ils prirent des mesures pour prévenir l'anéantissement du Sénat des villes , & pour remplir les places vacantes ; afin d'encourager ces utiles citoyens , ils renouvelèrent leurs privilèges. Les donations du Prince prédécesseur , souvent attaquées sous un nouveau regne , furent confirmées ; mais on soumit à l'examen les exemptions accordées par les Gouverneurs. Le massacre de la famille Impériale , & la confiscation des biens de ceux qu'on avoit massacrés , faisoient naître mille accusations contre les personnes , mille chicannes sur les biens : les Empereurs en arrêterent le cours par de sages loix ; ce ne fut que dans les dix dernières années de la vie de Constance , que ce Prince prêta l'oreille aux délateurs. Constantin avoit pros crit les libelles anonymes ; ses fils n'en témoignèrent pas moins d'horreur : ils défendirent aux Juges d'y avoir égard : *On doit , dit une loi de Constance , regarder comme innocent celui qui ayant des*

CONSTANTIN II.  
CONSTANTINE,  
CONSTANT.  
An. 340.

Et tit. 37.  
leg. 21.  
Tac. ann. l.  
12. c. 7.  
Suet. in  
Claud. c. 26.  
Idem. in Domit. c. 22.  
Xiphil. in Nerva.  
Soz. l. 1. c. 3.

*ennemis , n'a point d'accusateur :*

CONSTANTIN II.

CONSTANCE ,

CONSTANT.

An. 340.

Constance confirma les loix de son pere contre l'adultere ; il porta même encore plus loin la sévérité , en condamnant les coupables à être brûlés , ou coufus dans un sac , & jettés dans la mer , comme les parricides ; il ne leur laissa pas même la ressource de l'appel , quand ils étoient manifestement convaincus. Ces formules de droit , dont l'exactitude syllabique rendoit tous les actes épineux , furent abolies. Afin de ne pas laisser languir l'innocence dans les prisons , Constance ne donna aux Juges que l'espace d'un mois pour instruire les procès des prisonniers , sous peine d'être eux-mêmes punis. On voit dans ce Prince une grande attention à procurer au peuple de Constantinople les divertissemens du théâtre & du cirque , & à en regler la dépense qui devoit être faite par les Préteurs. Julien lui reproche une haine déclarée contre les Juifs : en effet il leur défendit sous peine de mort d'épouser des femmes Chrétiennes ; & il ordonna que les Chrétiens

qui se feroient Juifs , fussent punis par la confiscation de leurs biens. Mais une loi célèbre de Constance, datée de l'an 339 , est celle par laquelle il défend sous peine de mort les mariages d'un oncle avec la fille du frere ou de la sœur , & tout commerce criminel entre ces mêmes personnes. Ces alliances étoient prohibées par les anciennes loix Romaines. Mais lorsque l'Empereur Claude voulut épouser Agrippine , fille de son frere Germanicus , le Sénat pour sauver l'infamie de l'inceste à ce Prince stupide & voluptueux , avoit déclaré par un arrêt qu'il seroit permis d'épouser la fille d'un frere ; & par une distinction bisarre , qui indiquoit assez le motif du relâchement , on n'avoit pas étendu cette permission à la fille de la sœur. Il ne tint qu'à Domitien de prendre pour femme la fille de Tite son frere ; il aimoit mieux la laisser épouser à Sabinus , la corrompre ensuite , tuer son mari , vivre licentieusement avec elle , & lui procurer enfin la mort. Nerva rappela les anciennes loix ; mais bien-

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.

AN. 340.

CONSTANTIN II.  
CONSTANCE,  
CONSTANT.  
AN. 340.

tôt l'abus reprit le dessus, & se maintint jusqu'à l'établissement de la Religion Chrétienne. Sozomene dit en général que Constantin défendit les unions contraires à l'honnêteté publique, qui étoient auparavant tolérées : mais nous n'avons de lui aucune loi précise contre les mariages des oncles & des nièces. Constance y attacha la peine de mort ; qui fut modérée par l'Empereur Arcadius. Ces alliances ont été depuis ce tems là regardées comme incestueuses. Constance défendit aussi d'épouser la veuve d'un frere, ou la sœur d'une première femme, & déclara illégitimes les enfans sortis de ces mariages.

## XIX.

Nouvelles calomnies contre saint Athanase.  
*Ath. Apol. 2.*  
*Bar. an. 339.*  
*Pagi ad Bar.*  
*Hermani vie de S. Ath. l. 5. c. 5.*  
*Till. vie de de Jule. art. 2. 1.*

La mort du jeune Constantin privoit Athanase de son plus zélé protecteur. Les Ariens renouvelèrent leurs efforts pour enlever encore au saint Evêque l'appui de Constant. Ils ne réussirent ni auprès de lui ni auprès du Pape, qu'ils tâcherent aussi d'ébranler. Sylvestre étoit mort le dernier jour de l'année 335. Marc lui avoit succédé, & n'avoit vécu

que jusqu'au mois d'octobre suivant. Jule élu le 6 février 337, étoit alors assis sur la chaire de S. Pierre. C'étoit un Pontife qui favoit allier la douceur d'un pasteur avec la fermeté d'un chef de l'Eglise ; digne successeur de tant de saints & de tant de martyrs. Les Ariens lui députerent un prêtre & deux diacres : ils lui envoyèrent les actes du Concile de Tyr, comme un monument de leur triomphe : ils ajoutoient de nouvelles calomnies. L'évêque d'Alexandrie instruit de leurs démarches, rassembla pour sa défense toutes les forces que l'Eglise avoit dans l'Egypte, dans la Pentapole & dans la Libye. Près de cent évêques se rendirent à Alexandrie : tous d'un accord unanime, souscrivirent une lettre adressée au Pape & à tous les évêques Catholiques du monde. Athanase y étoit pleinement justifié contre toutes les accusations anciennes & nouvelles. Celles-ci rouloient sur trois chefs : il avoit, disoient ses ennemis, violé les canons de l'Eglise en rentrant dans son siège : dé-

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 340.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 340.

posé par un concile, il falloit un concile pour le rétablir : de plus le peuple d'Alexandrie ne l'avoit reçu qu'à regret ; il ne s'étoit remis en possession que par la force & par le carnage : enfin il détournoit à son profit les sommes que Constantin avoit consacrées à la subsistance des pauvres de l'Égypte & de l'Afrique : cette dernière accusation étoit appuyée d'une lettre de Constance. Tels étoient les nouveaux reproches des Ariens. Le concile d'Alexandrie détruisoit le premier chef, en faisant voir que le prétendu concile de Tyr n'avoit été qu'un conventicule d'hérétiques, présidé par un comte, inspiré par la cabale, guidé par la violence : il donnoit le démenti aux accusateurs sur les deux autres articles : les témoins du rétablissement d'Athanase déposoit de l'empressement & de la joye qui avoient éclaté à son retour ; & sa fidélité dans la distribution des aumônes étoit prouvée par l'attestation des évêques qu'il avoit employés à ce pieux ministère. Les députés du con-

cile chargés de cette lettre, eurent en présence du Pape avec les envoyés des Ariens une conférence, dont ils remportèrent tout l'avantage. Les uns & les autres offrirent de s'en remettre à la décision d'un nouveau Concile qui seroit tenu à Rome, & auquel le Pape présideroit. Jule accepta la proposition; il indiqua le Concile: mais il refusa de donner audience à Piste, que la cabale avoit nommé évêque d'Alexandrie. Les députés d'Eusebe n'espérant rien d'une affaire traitée dans les regles, & confus du peu de succès de leurs intrigues, partirent précipitamment de Rome. Le Pape envoya à Athanase une copie des actes de Tyr, afin qu'il se préparât à se justifier.

Il n'étoit pas question d'apologie. Constance vouloit qu'Athanase fût coupable; il rougissoit secrettement d'avoir été forcé par ses freres de lui rendre justice; il prétendoit s'en venger sur Athanase même; & la mort du jeune Constantin lui en laissoit plus de liberté. L'année suivante, sous le Consulat de Marcellinus & de Pro-

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 340.

---

An. 341.

XX.  
Concile  
d'Antioche.

*Ath. Apol.*  
2. & de Sy-  
nod.

*Soc. l. 2. c. 8.*

*Soc. l. 3. c.*

5.

*Theoph. p. 30.*  
*Pagi ad Bar.*

CONSTAN-  
CE.  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

*Schelstr. de  
Sacro Antio-  
ch. Concil.  
Vita Ath. in  
edit. Benedic.  
Till. Arian.  
art. 30. 31.  
32.  
Chron. temp.  
Ath. ex Ma-  
machio.*

binus, il assembla dans la ville d'Antioche un grand nombre de prélats, pour y célébrer la dédicace de la grande Eglise, appelée l'Eglise d'or. Ce superbe édifice commencé par le grand Constantin, étoit enfin achevé. Constance assista à cette brillante cérémonie avec plus de 90 évêques, tous de ses Etats. La dédicace fut suivie d'un concile, qui fait encore aujourd'hui un sujet de dispute. Les canons qu'il composa, ont été reçus de toute l'Eglise : les trois professions de foi qui y furent dressées ne renferment rien que d'orthodoxe, quoique la première contienne quelques propositions équivoques, & que le terme de *Consubstantiel* n'y soit pas exprimé, non plus que dans les deux autres. D'habiles critiques distinguent deux parties dans ce concile : il fut d'abord composé de tous les évêques qui étoient venus à Antioche, & dont la plûpart étoient Catholiques : les professions de foi, les canons & la lettre synodique sont leur ouvrage. Mais après le Concile quarante prélats Ariens, dévoués

aux volontés de l'Empereur, restèrent assemblés : c'étoit-là dans l'intention de Constance le vrai Concile ; la cérémonie & la convocation des autres prélats n'avoient servi que de prétexte. Ils voulurent signaler la dédicace de l'Eglise d'Antioche par la condamnation de leur plus redoutable adverfaire, comme ils avoient six ans auparavant signalé la dédicace de l'Eglise de Jérusalem par la réception d'Arius leur maître. La sentence de déposition prononcée à Tyr fut renouvelée. On avoit déjà nommé Piste pour remplir le siège d'Alexandrie ; mais il fut oublié comme incapable de soutenir un rôle si important. On jeta les yeux sur Eusebe d'Edesse, homme savant, instruit par Eusebe de Césarée, & Arien décidé. Il étoit trop habile pour accepter une place où il ne pouvoit se flatter de réussir. Dans un voyage qu'il avoit fait à Alexandrie, il avoit été témoin de l'amour du peuple pour Athanase. Il refusa. On le fit dans la suite évêque d'Emese ; il passa pour un saint parmi ceux de sa secte ;

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 341.

XXI.

Grégoire  
intrus sur le  
siège d'Ale-  
xandrie.

*Ath. ad orth.*

*Greg. Naz.*

*or. 21.*

*Soc. l. 2. c.*

7. 8.

*Theod. l. 2.*

c. 4.

*Soz. l. 3. c.*

5.

*Chronolog.*  
*temp. Ath. ex*  
*Mamachio.*

Constance le menoit avec lui dans ses expéditions, & se conduisoit par ses avis dans les choses qui regardoient l'Eglise.

Au refus d'Eusebe, on nomma Grégoire. Né en Cappadoce, il avoit fait ses études à Alexandrie. La reconnoissance, s'il en eût été capable, l'auroit attaché à la personne d'Athanase, qui l'avoit traité comme son fils. Mais ni les études d'Alexandrie; ni les bienfaits d'Athanase n'avoient adouci la rudesse de ses mœurs, & la grossiereté naturelle au pais de sa naissance. Personne n'étoit plus propre à seconder les desseins violens & sanguinaires de ceux qui l'avoient choisi. Il part, & Constance le fait accompagner de Philagre qu'il nomme préfet d'Egypte une seconde fois, & de l'eunuque Arface, avec une troupe de soldats. C'étoit ce même Philagre, dont j'ai parlé au sujet des informations faites dans la Maréote pendant le concile de Tyr: il étoit Cappadocien comme Grégoire; & sa cruauté armée des ordres du Prince s'em-

pressoit d'éclater en faveur d'un compatriote. Ils arriverent à la fin du carême de l'an 342. L'Eglise d'Egypte étoit alors dans un calme profond, & les fidèles se préparoient à la fête de Pâques par les jeûnes & par les prieres. Le préfet fait afficher un édit, qui déclare que Grégoire de Cappadoce est nommé successeur d'Athanase, & qui menace des plus rigoureux châtimens ceux qui oseront s'opposer à son installation. L'allarme se répand aussitôt : on s'étonne de l'irrégularité du procédé : on s'écrie que ni le peuple, ni le clergé, ni les évêques n'ont porté de plainte contre Athanase ; que Grégoire n'amene avec lui que des Ariens, qu'il est Arien lui-même & envoyé par l'Arien Eusebe. On s'adresse aux magistrats : toute la ville retentit de murmures, de protestations, de cris d'indignation.

Pendant ce tumulte, Grégoire entre comme dans une ville prise d'assaut. Les Payens, les Juifs, les gens sans religion & sans honneur, attirés par Philagre, se joignent aux

---

CONSTANTINOPLE,  
AN. 341.

XXII.  
Violences  
à l'arrivée de  
Grégoire.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

foldats. Cette troupe insolente, armée d'épées & de massues, force l'Eglise de Quirin, où les fidèles s'étoient réfugiés comme dans un asyle: on met le feu au baptistère; on le fouille par les plus horribles abominations. On dépouille les vierges, on leur fait mille outrages; quelques-uns les traînent par les cheveux, & les forcent de renoncer à Jesus-Christ, ou les mettent en pièces. Les moines sont foulés aux pieds, meurtris de coups, massacrés, assommés. Grégoire pour récompenser le zèle des Juifs & des Payens, leur abandonnoit le pillage des Eglises; & ces impies non contents d'en enlever les vases & les meubles, profanoient la Table sacrée par des oblations sacrilèges. Ce n'étoit que blasphèmes, que feux allumés pour brûler les Livres saints, qu'images affreuses de la mort. Les Ariens au lieu d'arrêter ces excès, traînoient eux-mêmes les prêtres, les vierges, les laïcs devant les tribunaux qu'ils avoient établis pour servir leur fureur; on condamnoit les uns à la prison, les

autres à l'esclavage ; d'autres étoient frappés de verges ; on retranchoit aux ministres de l'Eglise le pain des distributions , & on les laissoit mourir de faim. Le vendredi saint , Grégoire accompagné d'un duc Payen nommé Balace , entre dans une Eglise ; irrité de voir que les fidèles ne le regardoient qu'avec horreur , il anime contre eux l'humeur barbare de ce duc , qui fait saisir & fouetter publiquement trente - quatre personnes , tant vierges que femmes mariées & hommes libres. Philagre avoit ordre de Constance de faire trancher la tête à Athanase ; les Ariens se flattoient de le surprendre dans un lieu de retraite , où il avoit coutume de passer une partie de ce saint tems ; mais il s'étoit retiré ailleurs. La sainteté du jour de Pâques ne fut pas respectée ; & tandis que le reste de l'Eglise célébroit avec joie la rédemtion du genre humain , celle d'Alexandrie éprouvoit toutes les rigueurs de la plus dure captivité. Philagre ayant pillé les Eglises , les livroit à Grégoire qui en prenoit possession ; & les fidèles

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

étoient réduits à la nécessité de s'en interdire l'entrée ou de communiquer avec les Ariens. On ne baptisoit plus les Catholiques ; leurs malades expiroient sans consolation spirituelle : la privation des Sacremens de l'Eglise étoit pour eux plus affligeante que la mort même : mais ils aimoient mieux mourir sans ces secours salutaires, que de sentir sur leurs têtes les mains sacrilèges & meurtrieres des Ariens. Grégoire altéré du sang d'Athanase, se vengea de sa fuite sur la tante de ce S. Prélat, qu'il accabla de mauvais traitemens. Elle ne put y survivre ; il défendit qu'on l'enterrât ; & elle seroit restée sans sépulture, si des personnes animées d'un esprit de charité n'eussent dérobé son corps à ce persécuteur opiniâtre.

XXIII.  
Précautions  
pour cacher  
ces excès à  
l'Empereur.

Il est vrai que Constance n'avoit pas ordonné ces cruautés. Mais il ne devoit pas ignorer que les Souverains sont heureux quand le bien qu'ils commandent est à demi exécuté ; & que le mal qu'ils permettent est toujours porté fort au-delà de ce qu'ils ont permis. Grégoire & Phi-

lagre en vinrent eux-mêmes à craindre que l'Empereur ne condannât de si étranges excès. Pour lui en ôter la connoissance , Grégoire d'un côté attribuoit à Athanase tous les maux dont il étoit l'auteur ; c'étoit sur ce ton qu'il écrivoit à Constance ; & le Prince abusé par sa propre prévention ajoutoit foi à ces mensonges. D'un autre côté le préfet défendit sous les plus terribles menaces aux navigateurs qui partoient d'Alexandrie , de rien dire de ce qu'ils avoient vû ; il les contraignit même de se charger de lettres , où la vérité étoit entièrement défigurée ; & ceux qui refuserent de se prêter à l'imposture , furent tourmentés & retenus dans les fers. Il supposa un decret du peuple d'Alexandrie conçu dans les termes les plus odieux , & adressé à l'Empereur , par lequel il paroissoit qu'Athanase avoit mérité non pas l'exil , mais mille morts. Ce decret fut signé par des Payens , par des Juifs , & par les Ariens qui les mettoient en œuvre.

Après s'être rendu maître de la

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

XXIV.

Les Catholi-  
ques maltrai-  
tés par toute  
l'Egypte.  
*Ath. ad Solit.*  
*Ath. vit. An-*  
*ton.*

capitale, le nouveau conquérant songea à réduire toute la province. Grégoire se mit en marche avec Philagre & Balace, pour faire la visite des Eglises d'Egypte. Environné d'un cortége brillant, il ne témoignoit que du mépris aux Ecclésiastiques; mais il prodiguoit les égards aux officiers de l'Empereur & aux magistrats. Assis sur un tribunal entre le duc & le préfet, il faisoit traîner devant lui les évêques, les moines, les vierges: il les exhortoit en deux mots, ou plutôt il leur ordonnoit de communiquer avec lui: sur leur refus, affectant la contenance d'un juge, cet hypocrite impitoyable les faisoit, avec un sang froid plus cruel que la colere, déchirer de verges & meurtrir de coups. Les plus favorisés en étoient quittes pour la prison ou pour l'exil. L'évêque Potamon, célèbre confesseur, l'un des Peres de Nicée, & qui avoit perdu un œil dans la persécution de Maximin, fut frappé à coups de bâton sur le col jusqu'à être laissé pour mort; & il en mourut peu de jours après. Grégoire  
ayant

ayant reçu une lettre de saint Antoine, qui le menaçoit de la colere de Dieu, la donna avec mépris à Balace : celui-ci la jetta par terre, cracha dessus, maltraita les envoyés du saint, & les chargea de dire à leur maître, qu'il alloit incessamment lui rendre visite. Cinq jours après Balace ayant été mordu par un de ses chevaux, mourut en trois jours. Cette persécution continua, mais avec moins de violence, pendant les cinq années que Grégoire occupa le siège d'Alexandrie.

L'Egypte n'étoit pas le seul théâtre de ces sanglantes tragédies. Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaze, Luce d'Andrinople furent chassés de leurs sièges. Constance à la requête d'Eusebe condamna à mort Théodule & Olympe, l'un évêque de Trajanople, l'autre d'Enos, villes de Thrace. Comme ils avoient pris la fuite, il ordonna qu'ils fussent exécutés partout où on les pourroit trouver, & *l'on vit*, dit un auteur judicieux, *par une procédure si contraire à la liberté de l'Eglise & aux sentimens de l'hu-*

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

XXV.  
Violences  
exercées ail-  
leurs.  
*Ath. Apol. 2.*  
*Hermant vie*  
*d'Ath. L. 5.*  
c. 18.

*manité, que les hérétiques ne respi-  
roient que la mort & le sang de leurs  
freres. Ces deux évêques échappe-  
rent à cette proscription cruelle.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

AN. 341.

XXVI.

Athanasie va  
à Rom. •

*Ath. ad orth.  
& ad Solit.*

*Soc. l. 2. c.*

10.

*Theod. l. 2.*

*c. 4.*

*Judic. c. 19.*

*7. 29.*

Athanasie du fond de sa retraite portoit aux Ariens des coups mortels. Il écrivit à tous les évêques orthodoxes une lettre circulaire, pleine d'éloquence & de dignité. Elle commence par un trait sublime, qui seul peut faire sentir la beauté & la vigueur du génie de ce grand personnage. Il se compare à ce Lévitte, qui voyant le corps de sa femme, victime des plus horribles outrages, le coupa en douze parts & les envoya aux Tribus d'Israël. Sa lettre n'excita pas moins d'indigation contre ces nouveaux Benjamites, qui avoient souillé par tant de forfaits l'Eglise d'Alexandrie. Le pape Jule résolu de tenir le Concile, que les députés d'Eusebe avoient eux-mêmes proposé, manda Athanasie, qui se rendit aussi-tôt à Rome. Eutropie sœur du grand Constantin le reçut avec honneur; & pendant dix huit mois qu'il attendit ses accusateurs, il

répandit dans l'Occident les premières semences de la vie monastique, qui fleurissoit déjà dans les déserts d'Égypte & de Syrie. Jule ouvrit les bras aux évêques persécutés ; mais il rejetta l'Arien Carponas & les autres députés, que lui envoyoit Grégoire pour lui demander sa communion. Ces funestes divisions sembloient sur le point d'être terminées par le jugement du synode, auquel les deux partis avoient offert de se soumettre. Il ne manquoit plus que les évêques d'Orient qui devoient comparoître en qualité d'accusateurs. Le Pape les envoya inviter par les prêtres Elpidius & Philoxene. Mais ces Prélats faisant réflexion que ce Concile seroit un jugement purement ecclésiastique, qu'on n'y verroit ni comte ni gouverneur, ni soldats, & que les décisions n'y seroient pas dictées par l'ordre du Prince, refuserent de s'y rendre. Ils prirent pour prétexte de leur refus la crainte qu'ils avoient des Perses ; & ces prélats qui feignoient de n'oser aller à Rome au-delà de la

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

mer, où les Perses n'étoient nullement à craindre, couroient comme des furieux tout l'Orient, & alloient jusque sur la frontiere de Perse chercher leurs adversaires, & les chasser de leurs Eglises. Afin d'é luder le Concile, ils retinrent à Antioche les députés du Pape jusqu'après le terme de la convocation.

XXVII.  
Paul rétabli  
& chassé de  
nouveau.  
*Soc. l. 2. c.*  
*12. 13.*  
*Soz. l. 3. c. 6.*  
*Liban. Basil.*  
*Theoph. p. 35.*  
*36.*  
*Phot. vit.*  
*Pauli.*  
*Cedren. l. 1.*  
*p. 02.*  
*Chron. temp.*  
*Ath. ex Ma-*  
*machio.*

Dans cet intervalle mourut Eusebe. Il n'avoit joui que trois ans de la qualité d'évêque de Constantinople, qu'il avoit achetée par tant d'années de crimes. Le parti Arién faisoit une grande perte : mais il trouvoit encore des ressources dans l'opiniâtreté inflexible de Theognis de Nicée, de Maris de Chalcedoine, & de Théodore d'Héraclée. C'étoient des vieillards consommés dans les intrigues de l'hérésie, auxquels s'étoient joints depuis peu deux jeunes prélats, ignorans, mais bouillans & téméraires, Urface évêque de Singidon dans la haute Mé sie, & Valens évêque de Murse dans la basse Pannonie. Après la mort d'Eusebe la discorde se ralluma entre les partisans de Paul & ceux

de Macédonius. Les Catholiques prétendoient rétablir Paul injustement déposé. Les Ariens ayant à leur tête Théognis & Théodore, installèrent Macédonius : les esprits s'échauffèrent ; on en vint aux armes, & plusieurs citoyens périrent de part & d'autre. Constance étoit à Antioche. Averti de ce désordre, il ordonna à Hermogène, général de la Cavalerie qu'il envoyoit en Thrace, de passer à Constantinople, & de chasser Paul de la ville. Hermogène à la tête de ses cavaliers va arracher Paul de l'Eglise où il s'étoit retiré : le peuple se soulève, attaque les soldats ; le général se sauve dans une maison ; on y met le feu ; on égorge Hermogène ; on traîne son corps par les pieds dans les rues de la ville, & on le jette à la mer. A cette nouvelle, Constance enflammé de colère monte à cheval ; c'étoit la saison de l'hiver ; il accourt en diligence à Constantinople malgré les pluies & les neiges ; il ne respire que punition & que vengeance. Mais à son arrivée, touché de voir le Sénat & le peuple

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

fondans en larmes & prosternés à ses pieds, il fit grace de la vie à tous, & se contenta, pour châtier la ville, de lui retrancher la moitié des quatre-vingts mille mesures de bled, qu'on distribuoit tous les jours au peuple en conséquence de l'établissement de Constantin. Il chassa Paul, mais sans confirmer l'élection de Macédonius, dont il étoit mécontent, parce qu'il avoit eu part à la première sédition, & parce qu'il s'étoit fait ordonner évêque sans avoir pris l'agrément de l'Empereur. Il lui permit cependant de faire les fonctions épiscopales dans l'Eglise où il avoit été ordonné, & repartit ensuite pour Antioche.

XXVIII.

Athanase va  
trouver

Constant.

Soc. l. 2. c.  
18.

Theod. l. 2.  
c. 4.

Soz. l. 3. c. 9.

Theoph. p. 36.

Phot. vit.

Pauli.

Hermant vie

d' Ath. l. 5. c.

24.

Vit. Ath. in  
edit. Bened.

Paul exilé d'abord à Singare en Mésopotamie, eut la liberté de revenir à Thessalonique. Il alla bientôt chercher un asyle dans la cour de Constant. Les Ariens avoient inutilement tenté de gagner ce Prince. Il chérissoit Athanase & respectoit sa vertu héroïque & son grand savoir. Quoique peu réglé dans ses mœurs, il aimoit la vérité; il la cherchoit dans les Livres saints, & il s'étoit adressé

à l'évêque d'Alexandrie pour les avoir dans une forme commode ; parce que les Egyptiens s'entendoient mieux que les autres à copier & à relier les livres. Athanase lui écrivit ; il lui fit une peinture touchante de la guerre cruelle des Ariens contre l'Eglise ; il lui rappela le grand Concile de Nicée , & le zele de son pere qui avoit formé cette sainte assemblée. Cette lettre fit verser des larmes au jeune Prince , & ralluma dans son ame la même ardeur dont Constantin avoit été embrasé pour la Religion. Il écrivit à Constance ; il l'exhortoit à imiter la piété de leur pere : *Conservons-la* , lui disoit-il , *comme la plus précieuse portion de son héritage ; c'est sur ce fondement solide qu'il a établi son empire ; c'est par elle qu'il a terrassé les tyrans & domté tant de peuples barbares.* Il le prioit de lui envoyer quelques évêques du parti d'Eusebe , pour l'instruire des causes de la déposition de Paul & d'Athanase. Constance n'osa refuser à son frere ce qu'il demandoit. Il fit partir l'année suivante 343 , Narcisse

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

Chronol.  
temp. Ath. es  
Mamachio

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

de Néroniade, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée & Marc d'Aréthuse. Pour se faire mieux écouter du jeune Empereur, ils lui portèrent une nouvelle formule de foi, qui ne pouvoit être suspecte que par le soin qu'ils avoient eu d'y éviter le mot de consubstantiel. C'en fut assez à Constant pour la rejeter; éclairé par les conseils de Maximin évêque de Trèves, il les renvoya avec mépris, & continua de protéger la foi & les évêques qui en étoient les défenseurs & les martyrs.

XXIX.  
Synode de  
Rome.  
*Ath. Apol. 2.*  
*Soc. l. 2. c.*  
17.  
*Soc. l. 3. c.*  
7. 9.  
*Pagi ad Ba-*  
*ton.*  
*Herman. vie*  
*d' Ath. l. 5.*  
c. 19.  
*Vit. Ath. in*  
*edit. Benedic.*  
*Chron. temp.*  
*Ath. ex Ma-*  
*machie.*

Les Prélats Ariens, après avoir long-tems retenu Elpidius & Philoxene, les renvoyerent enfin chargés d'une lettre, qui ne s'accordoit gueres avec la premiere proposition qu'ils avoient faite de s'en rapporter au jugement d'un synode auquel le Pape présideroit. Ils se plaignoient que Jule prétendît juger de nouveau un évêque condamné par le concile de Tyr: c'étoit, selon eux, un attentat contre l'Eglise entiere, dont Jule s'érigeoit en souverain: ils lui déclaroient qu'ils n'auroient point de

communions avec lui, s'il n'adhéroit à leurs décrets. Lorsque cette lettre fut rendue au Pape, le synode de Rome composé de 50 évêques étoit déjà commencé. Jule avoit inutilement attendu les évêques accusateurs. Enfin le terme étant depuis long-tems expiré, il avoit fait l'ouverture du Synode. Athanase y fut absous aussi bien que Paul, Marcel, Asclépas & les autres prélats persécutés par la faction. Jule après avoir encore pendant plusieurs jours tenu secrète la lettre des Orientaux, dans l'espérance de recevoir quelques députés de leur part, la communiqua enfin au Concile. On le pria d'y répondre; & cette réponse pleine d'onction & de force, est un des plus beaux monumens de l'Histoire de l'Eglise. Les reproches des Ariens y sont tournés contre eux-mêmes; tous leurs prétextes sont réfutés: il leur fait honte des violences exercées à Alexandrie & ailleurs: il réduit en poudre les accusations suscitées contre Athanase, Marcel & les autres Orthodoxes; il y établit les regles solides des juge-

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

mens ecclésiastiques. Le Pape en confondant les adversaires, les traite avec une charité digne du premier pasteur de l'Eglise : il n'y avoit point encore de rupture ouverte entre l'Orient & l'Occident ; les partisans de l'Arianisme dissimuloient & rejettoient encore de bouche la doctrine d'Arius : Jule ne croyoit pas qu'il fût tems de les démasquer ; il évitoit de faire un schisme ; il aimoit mieux, s'il étoit possible, guérir la plaie de l'Eglise, que de la rendre incurable en la découvrant. La justification d'Athanasé ne produisit aucun effet sur le cœur endurci de Constance. Le saint prélat resta en Occident jusqu'après le concile de Sardique. J'ai rapporté sans interruption toute la suite de cette affaire. Le concile de Rome ne se tint qu'en l'année 343, selon la nouvelle chronologie d'un habile critique d'Italie. Je vais reprendre les autres événemens de l'année 341.

XXX.

Amide fortifiée.

*Amm.* l. 18.

c. 9.

*Theoph.* p. 29.

Pendant que Constance renfermé à Antioche avec des évêques, employoit toute sa puissance à faire triompher la cabale Arienne, les Per-

ses ravageoient la Mésopotamie. Ce fut pour couvrir ce pays, qu'il ajouta de nouvelles fortifications à la ville d'Amide. Ce n'étoit qu'une petite bourgade, lorsque Constance encore César l'environna de tours & de murailles, pour servir de place de sûreté aux habitans du voisinage. Il avoit dans le même tems bâti ou réparé Antoninopolis, environ à trente lieues d'Amide vers le midi. Cette année il établit dans Amide un arsenal pour les machines de guerre: il en fit une forteresse redoutable aux Perses, & voulut même qu'elle portât son nom. Mais l'ancien nom prévalut. Elle étoit située au pied du mont Taurus, entre le Tigre qui fait un coude en cet endroit, & le fleuve Nymphée qui coulant au nord de la ville alloit à peu de distance se jeter dans le Tigre. Elle avoit à l'occident la Gumathene, pays fertile & cultivé, où étoit un bourg nommé Abarné, fameux par des sources d'eaux chaudes & minérales. Dans le centre même d'Amide, au pied de la citadelle, sortoit à gros bouillons une fontaine,

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 341.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 341.

dont les eaux étoient ordinairement bonnes à boire, mais devenoient quelquefois infectées par des vapeurs brûlantes. L'Empereur commit à la garde de cette ville la cinquième légion appelée Parthique, avec un corps considérable d'habitans du pays. Elle devint dans la suite métropole de la Mésopotamie, proprement dite, comme Edesse l'étoit de l'autre partie nommée l'Osrhoëne.

XXXI.  
Terribles  
remblemens  
de terre.

Soc. l. 2. c.  
10.  
Soz. l. 3. c. 5.  
Idace.  
S. Ephrem  
Orat. de  
Terra motu.

On commença en ce tems-là à sentir en orient des tremblemens de terre, qui durèrent près de dix ans à plusieurs reprises. La terre trembla dans Antioche pendant une année entière : le péril fut grand sur-tout durant trois jours. Plusieurs autres villes furent ruinées. Saint Ephrem diacre d'Edesse, qui parle des faits dont il a pû être témoin oculaire, dit que les montagnes d'Arménie s'étant d'abord écartées l'une de l'autre, se heurterent ensuite avec un horrible fracas ; qu'il en sortit des tourbillons de flamme & de fumée, & qu'après cette effrayante agitation elles se replacèrent sur leur base.

L'occident n'étoit gueres plus tranquille. Les Francs s'étoient jettés dans la Gaule ; & le nom seul de cette nation ne répandoit pas moins d'allarmes , que les fléaux les plus terribles. Voici le portrait qu'en fait un Orateur du tems , à l'occasion de l'incursion dont je parle : » Ils font , » dit-il , redoutables par leur nombre , mais plus encore par leur valeur : ils bravent la mer & ses orages avec autant d'intrépidité , qu'ils marchent sur la terre : les frimats du nord leur font plus agréables que l'air le mieux tempéré : la paix est pour eux une calamité , une maladie ; leur bonheur, leur élément naturel c'est la guerre : vainqueurs , ils ne cessent de poursuivre ; vaincus , ils cessent bien-tôt de fuir , & reviennent à la charge : incommodes à leurs voisins, ils ne leur laissent pas le tems de quitter le casque : rester dans le repos , c'est pour eux la plus dure captivité. » Constant essaya ses forces contre cette nation guerriere ; il leur livra plusieurs combats , dont les succès furent balancés.

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 341.

XXXII.

Courtes des  
Francs.

*Liban. Basil.*

*Hier. Chron.*

*Soc. l. 2. c.*

*10.*

*Soc. l. 3. c. 50.*

CONSTAN-  
CE,

CONS-  
TANT,  
An. 342.

XXXIII.  
Ils sont ré-  
primés par  
Constant.

*Lib. Basilic.*  
*Hier. Chron.*  
*Soc. l. 2. c.*

23. *Idace.*

Il fut plus heureux l'année suivante, dans laquelle il fut consul pour la seconde fois, & Constance pour la troisième. Les Francs furent domtés, & obligés de repasser le Rhin, & de recevoir pour rois des princes attachés à l'Empereur, qui sçurent, tant qu'il vécut, contenir ces esprits inquiets. Une expression d'Idace donne cependant lieu de croire qu'on employa les négociations ou même l'argent plutôt que la force; & un panégyriste flateur, & par conséquent digne de foi dans ce qui lui échappe de peu favorable, convient que les Francs ne furent pas réduits par les armes.

An. 343.

XXXIV.  
Constant  
dans la gran-  
de-Bretagne.

*Lib. Basilic.*  
*et or. 12.*

*Firmic. de*  
*error. prof.*  
*rel. c. 29.*  
*Amm. l. 2. c.*

1.  
*Cod. Th. lib.*  
*11. tit. 16.*  
*leg. 5. et ibi*  
*God.*

La paix rétablie dans la Gaule laissa à Constant la liberté de passer dans la grande Bretagne, sous le consulat de Placidus & de Romulus. Les Calédoniens menaçoient la province. L'Empereur n'annonça son dessein que par un impôt extraordinaire, qu'il leva en ce tems-là pour armer une flotte. Voulant surprendre les ennemis, qui se croyoient en sûreté, du moins pendant l'hiver, il

s'embarqua à Boulogne à la fin de janvier , & prit les devans accompagné seulement de cent soldats. On ignore le détail de cette expédition. Si l'on s'en rapporte aux éloges donnés à Constance sur ses médailles , il terrassa les barbares. Mais ces monumens sont sujets à donner de l'éclat aux moindres succès , & le métal même fait flatter. On ne peut non plus rien conclure en faveur de Constance , de ce que dit une chronique , qu'il triompha des Perses cette année. Un orateur qui ne lui a pas épargné les éloges pendant sa vie , lui a reproché après sa mort d'avoir souvent triomphé sans avoir vû l'ennemi , & même après avoir été vaincu.

Il paroît cependant que l'année suivante , Leontius & Sallustius étant consuls , Constance remporta quelque avantage sur les Perses. On parle d'un combat où ceux-ci firent une grande perte. Mais ce qui rend cette année plus mémorable , c'est le désastre de Néocésarée , ville située dans le Pont sur le fleuve Lycus , & célèbre depuis un siècle par les miracles

---

CONSTAN-  
CE ,  
CONS-  
TANT.  
An. 343.

Theoph. p.  
30.  
*Du Cange de  
inf. ævi num.  
c. 58.  
Band. Num-  
mism. t. 2.  
p. 353.*

---

An. 344.  
XXXV.  
Tremble-  
mens de ter-  
re.

*Cod. Th. lib.  
7. tit. 9. leg.  
2. & ibi God.  
Hier. Chron.  
Theoph. p.  
30. 31. 32.  
Cedr. p. 298.  
299.  
Baron. an.  
343.  
Till. art. 9.*

de son évêque saint Grégoire, surnommé le Thaumaturge. Un tremblement de terre avoit un an auparavant ruiné une grande partie de la ville de Salamine dans l'Isle de Chypre. Ce fléau qui se communiquoit aux diverses contrées de l'orient, éclatta à Néocésarée. La terre s'ouvrit; toute la ville fut abymée, à la réserve de l'Eglise & de la maison épiscopale. Ce fut le privilège de cette église, où le Thaumaturge étoit enterré, de rester entière lorsque le reste de la ville tomboit en ruines; & l'histoire en fait la remarque en plusieurs occasions. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans, qui se trouverent alors dans l'Eglise avec l'évêque Théodule. Pour achever l'histoire de ces terribles secouffes si ordinaires en ce tems-là, l'année suivante 345 l'île de Rhodes fut presque entièrement bouleversée: en 346 Dyrrachium, aujourd'hui Durazzo, sur les côtes de l'Albanie, tomba toute entière. Rome fut ébranlée pendant trois jours & trois nuits, & douze villes de Campanie furent rui-

nées : enfin l'an 349 Beryte une des principales villes de la Phénicie , renommée par son école de Jurisprudence , fut en grande partie détruite. Théophane rapporte que la plupart des Payens se réfugièrent dans l'Eglise , promettant d'embrasser la religion Chrétienne : mais que le péril étant passé , ils se crurent quittes de leur promesse , en s'assemblant en un lieu qu'ils appelerent Oratoire , où ils contrefaisoient les cérémonies du Christianisme , sans renoncer à leurs anciennes superstitions.

Constance ne manquoit pas de zele pour répandre chez les nations étrangères les semences de la foi ; mais elles étoient mêlées d'ivraie ; on y portoit en même-tems l'Arianisme. Les Homérites habitoient l'Arabie heureuse , vers la jonction du golfe Arabique & de l'océan , près du royaume de Saba. Leur capitale se nommoit Taphar. Outre plusieurs autres villes il y avoit deux ports ; l'un sur la côte qu'on appelloit dès-lors la côte d'Aden , fréquenté par

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT,  
AN. 344.

XXXVI.

Conversion  
des Homéri-  
tes.

Strab. l. 16.

Plin. l. 6. c.

32.

Joseph. antiq.

l. 1. c. 15.

Ptol. l. 6. c.

7.

Philost. l. 3.

c. 4. 5. 6. &

ibi God.

Vales. ad

Amm. l. 22.

c. 7.

Le Quien Or.

Christ. t. 20

p. 662.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 344.

les négocians Romains ; l'autre plus à l'orient , ouvert aux vaisseaux des Perses. Cette nation étoit très - nombreuse ; elle prétendoit descendre d'Abraham par un fils de Cétura. L'évangile y avoit été porté d'abord , à ce qu'on croit , par l'apôtre saint Barthelemi , & dans le siècle suivant par Pantene , prêtre d'Alexandrie. Mais la foi s'y étant éteinte, on y adoroit alors le soleil , la lune & les dieux du pays. Il y avoit beaucoup de Juifs : tout le peuple étoit circoncis , comme les Ethiopiens & les Troglodytes , au-delà du golfe. Constance ménageoit cette nation , à cause de la guerre des Perses. Dans le dessein de la convertir au Christianisme , il y envoya une ambassade , dont le chef fut un Indien célèbre , nommé Théophile. Il étoit né dans l'île de Diu , qu'on croit être celle qui porte encore le même nom vers l'embouchure de l'Indus. Envoyé à Constantin en ôtage par ceux de son pays dès sa première jeunesse , il tomba entre les mains d'Eusebe de Nicomédie , qui lui inspira les principes de l'Aria-

nisme avec ceux de la religion Chrétienne, & lui conféra le diaconat. Afin de lui donner plus d'autorité dans sa mission, les Ariens le firent évêque. L'Empereur le chargea de riches présens pour les Princes du pays, & de grandes sommes d'argent, qu'il devoit employer à bâtir des églises. Il le fit accompagner de deux cents chevaux de Cappadoce, qu'il envoyoit au Roi de la contrée. Les chevaux de ce pays étoient les plus estimés de l'Empire : on les réservoir pour le service de l'Empereur. Théophile réussit malgré l'opposition des Juifs. Le roi des Homérites reçut le baptême ; il fit bâtir trois églises, non pas des deniers envoyés par l'Empereur, mais à ses propres dépens ; l'une à Taphar, les deux autres dans les deux villes de commerce. L'évêque après avoir jetté dans cette contrée les fondemens de la foi fit un voyage dans sa patrie & parcourut une partie de l'Inde, réformant les abus qui s'étoient glissés parmi les Chrétiens, mais y répandant le poison d'Arius.

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 344.

Revenu en Arabie, il passa de l'autre côté du golfe à Auxume, métropole de l'Ethiopie. La nouvelle doctrine ne trouva pas sans doute beaucoup de crédit chez un peuple gouverné par le pieux évêque Frumentius, établi dans ce pays sous le regne de Constantin. A son retour ce zélé Missionnaire de l'Arianisme fut comblé d'honneurs par Constance; il porta toute sa vie le titre d'évêque, sans être attaché à aucun siège. Son parti l'admiroit comme un conquérant évangélique: on prétendoit même qu'il faisoit des miracles.

An. 345.

XXXVII  
Inquiétudes  
des Ariens

*Ath. or. 1.*  
*contra. Ar.*  
*Soc. l. 2. c.*  
19.  
*Soc. l. 3. c.*  
20.

Ces succès étrangers ne satisfaisoient pas l'ambition des Ariens. Ils vouloient dominer dans l'Empire. Ce n'étoit de leur part qu'agitations & inquiétudes. Toujours enveloppés de nuages, hérissés d'équivoques, ils changeoient perpétuellement de langage. Feignant d'appuyer d'une main la foi de l'Eglise, en se déclarant contre Arius, ils travailloient de l'autre à la détruire en rejetant la consubstantialité. Pour éclipser le Concile de Nicée, ils assembloient sans

cesse des conciles ; ils multiplioient les professions de foi pour étouffer la véritable. Ils en dressèrent encore une à Antioche , où ils tinrent un nouveau Synode , sous le consulat d'Amantius & d'Albinus. Elle fut appelée la longue formule , parce qu'elle étoit beaucoup plus étendue que les autres , sans en être moins obscure ni moins ambiguë : elle étoit même contradictoire : la foi & l'hérésie , tout s'y trouvoit , excepté le terme de *Consubstantiel*. Plusieurs d'entre eux furent chargés de la porter aux évêques d'occident , pour obtenir leur souscription.

Constance n'assista pas à ce synode : il marchoit alors vers la Perse , d'où l'on craignoit sans cesse une irruption. La haine de Sapor contre les Romains croissoit de plus en plus. Tant que la religion Chrétienne avoit été persécutée dans l'empire , la Perse avoit ouvert les bras aux Chrétiens qui venoient y chercher un asyle. Mais depuis la conversion de Constantin , Sapor les regardoit comme autant d'espions & de traî-

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 345.

XXXVIII.  
Marche de  
Constance  
vers la Perse.  
*Cod. Th. lib.*  
*11. tit. 7. leg.*  
*5.*  
*Aug. de Civ.*  
*L. 18. c. 52.*  
*Chron. Alex.*  
*P. 289.*  
*Baron. ano.*  
344.

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 345.

tres: il les accusoit de favoriser les Romains, avec lesquels ils s'accordoient dans le culte. Sous ce prétexte il les livroit aux plus affreux supplices. Les tables ecclésiastiques donnoient les noms de seize mille martyrs, tant hommes que femmes. Le reste étoit innombrable. Ces cruels traitemens contribuoient à fortifier les soupçons de Sapor: un grand nombre de fidèles se réfugioient dans les villes Romaines; & par une sorte de reflux la persécution les ramenoit dans les mêmes contrées, d'où la persécution les avoit chassés. Constance s'avança jusqu'à Nisibe, où se rendoit sans doute une partie de ces pieux fugitifs. Mais on ne voit pas que les Perses ayent cette année passé le Tigre, & l'Empereur revint à Antioche sans avoir tiré l'épée. On avoit commencé le 17 d'Avril à construire à Constantinople des Thermes magnifiques, qui portèrent le nom de Constance. Il y fit transporter d'Antioche les statues de Persée & d'Andromede.

---

An. 346. Un ouvrage bien plus important s'exécutoit près d'Antioche. La côte

voisine de cette ville étoit d'un accès difficile. Des roches cachées sous les eaux & d'autres qui bordoient le rivage en défendoient l'approche. Tout le commerce se faisoit au port de Séleucie, située à quarante stades de l'embouchure de l'Oronte. Constance fit ouvrir ce port, & lui donna une face toute nouvelle pour le rendre plus spacieux & plus commode. Cette entreprise coûta beaucoup de travail & de dépense. Il fallut couper une montagne & creuser un bassin dans le roc. Séleucie fut augmentée de nouveaux édifices, & Antioche ornée de portiques & de fontaines. En reconnoissance, cette dernière ville voulut prendre le nom de Constance: mais son ancien nom, célèbre depuis plusieurs siècles, ne céda pas à ce goût de flatterie, qui eut plus de succès à l'égard d'une ville moins illustre: c'étoit Antarade, en Phénicie: Constance la fit rebâtir; elle porta dans la suite indifféremment son premier nom, & celui de son restaurateur.

Les deux Empereurs étoient con-

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 346.

XXXIX.  
Port de Sé-  
leucie.

Jul. or. 1.

Liban. or.

13.

Hier. Chron.

Theoph. p. 31.

Cedr. p. 299.

Till. art. 10.

XL:  
Sédition à  
C. P.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 346.

Lib. vit. p.

17, 18.

Hier. Chron.

Cod. Th. lib.

11. tit. 16.

leg. 6.

Theoph. p. 31.

Till. art. 10.

quatrième fois , & Constant pour la troisième. Il est remarquable qu'ils ne prirent point le consulat au commencement de l'année : l'histoire n'en donne point la raison. Le premier monument où ils soient nommés consuls , est une loi du 7 de mai. Constante étoit alors à Constantinople , & il paroît qu'il y séjourna le reste de cette année , & jusqu'au mois de mars de la suivante. Il s'y étoit apparemment rendu , afin d'arrêter les suites d'une sédition. Le peuple révolté , on ne sçait à quelle occasion , avoit blessé un magistrat considérable nommé Alexandre , qui fut obligé de se sauver à Héraclée. Les séditieux se saisirent de ceux qui leur étoient suspects ; & se flattant d'être toujours les maîtres , ils les mirent en prison en attendant qu'on instruisît leur procès. Bien-tôt ils se calmerent peut-être avec aussi peu de raison qu'ils s'étoient soulevés. Le magistrat offensé rentra dans la ville , & se mit en devoir de punir les mutins. Mais il survint dès la nuit suivante un ordre de l'Empereur , qui destituoit Alexandre ,

xandre , & qui mettoit en sa place  
 Liménus , que Libanius dépeint  
 comme un homme sans mérite , &  
 d'une vanité ridicule. Cependant  
 Sapor rentré en Mésopotamie , affié-  
 geoit Nisibe pour la seconde fois.  
 Toutes les forces de la Perse échoue-  
 rent encore devant cette ville ; quoi-  
 qu'elle ne fût défendue que par sa  
 garnison ; & Sapor fut obligé d'en le-  
 ver le siège au bout de soixante dix-  
 huit jours.

CONSTAN-  
 CE,  
 CONS-  
 TANT.  
 AN. 346.

Dans le même-tems que Constance  
 étoit venu à Constantinople , Con-  
 stant avoit passé en Italie. Il étoit à  
 Milan au mois de juin. Il y manda  
 Athanase & plusieurs évêques d'oc-  
 cident qui s'assemblerent en synode.  
 Les députés Orientaux leur ayant  
 présenté cette longue formule dont  
 j'ai parlé , leur demanderent d'y sous-  
 crire. Les évêques répondirent qu'ils  
 s'en tenoient à la profession de Nicée,  
 & qu'ils rejettoient toutes les autres ,  
 comme des productions d'une curio-  
 sité dangereuse : ils proposerent à leur  
 tour de condamner la doctrine d'A-  
 rius. Cette proposition irrita les dépu-

XLI:  
 Concile de  
 Milan.  
*Ath. Apol. 13*  
*Soc. l. 2. c. 1*  
*19. 20.*  
*Soc. l. 3. c. 4*  
*Phot. vita*  
*Ath.*  
*Pagi in Ba-*  
*ron.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 346.

tés ; ils partirent brusquement ; & les évêques prirent cette occasion pour conjurer l'Empereur de renouveler ses instances auprès de son frere , & d'obtenir de lui qu'il voulût bien concourir à terminer par un concile œcuménique les contestations qui déchiroient le sein de l'Eglise. Constant avoit plusieurs fois écrit à son frere des lettres pressantes en faveur d'Athanasé & des autres évêques bannis : mais Constance toujours obsédé par les Ariens étoit sourd à de si justes remontrances. Constant, à la sollicitation du synode, lui proposa un concile général, où se rassembleroient les prélats des deux partis. Constance y consentit. Les Empereurs choisirent la ville de Sardique, comme la plus commode pour les évêques d'orient & d'occident, parce qu'elle étoit sur la frontiere des deux Empires. Constant ayant fait un voyage dans ses états d'Illyrie & de Macédoine ; & s'étant avancé jusqu'à Thessalonique, retourna en Gaule & fit venir à Trèves Athanasé, qui partit peu après avec le célèbre Osius, pour se rendre à Sardique.

Le concile s'assembla au commencement de l'année suivante, sous le consulat de Rufin & d'Eusebe. Jamais depuis le concile de Nicée l'Eglise n'avoit vû un si grand nombre de prélats réunis. Cent évêques d'occident & soixante & treize d'orient, alloient combattre comme en bataille rangée, les uns pour la foi de Nicée, les autres pour la doctrine d'Arius, dont la plûpart cependant n'osoient se déclarer les partisans. Ce fut en cette rencontre qu'on vit naître entre l'Eglise d'orient & celle d'occident, ces premières étincelles de division qui ayant paru s'éteindre ensuite, mais n'étant qu'assoupies, ont sous d'autres prétextes éclaté plusieurs siècles après par un embrasement funeste, dont les suites durent encore de nos jours. Entre les occidentaux on compte cinq transfuges qui se joignirent aux Ariens : les deux plus renommés sont Ursace de Singidon, & Valens de Murse. Deux prélats se détachèrent aussi du parti des orientaux, & vinrent instruire leurs adversaires des

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 347.

XLII.

Concile de  
Sardique.

*Ath. Apol.*  
2. & *Epist.*

*ad Solit.* &  
*ad Antioch.*

*Conc. t. 1.*  
*Soc. l. 2. c.*

20. 22.

*Theod. l. 2.*

c. 7. 8.

*Soz. l. 3. c.*

10.

*Theoph. p.*

36.

*Phot. Vit.*

*Ath.*

*Baron. an.*

347.

*Hermant vie*  
*d'Ath. l. 6.*

c. 4. 5. 6. 7.

8.

*Vit. Ath in*  
*edit. Bened.*

*Till. Arian.*

art. 38. 39.

& *vie de Jule*

art. 9.

*Fleury Hist.*

*Ecclef. l. 12.*

CONSTAN-  
 CE,  
 CONS-  
 TANT.  
 AN. 347.

complots tramés contre eux. Il y en avoit d'autres encore qui étoient orthodoxes dans le cœur : mais la crainte de Constance & la violence de leurs collegues les tenoient comme enchaînés. Le pape Jule qui avoit été invité , s'excusa sur les maux que son absence pourroit causer à son troupeau ; il envoya deux légats prêtres & un diacre. Plusieurs prélats qui s'étoient vingt-deux ans auparavant signalés à Nicée , donnoient à cette illustre assemblée un nouvel éclat , & y apportoient le même courage. Osius âgé de plus de quatre vingts-dix ans étoit le plus célèbre ; il fut l'oracle de ce concile : c'étoit lui qui proposoit & qui demandoit les avis ; & son nom se lit en tête de toutes les signatures. Outre Athanase , Marcel & Asclépas , on y vit paroître Luce d'Andrinople , présentant au concile les fers dont il avoit été chargé par les Ariens ; & plusieurs autres évêques décharnés par la faim, & meurtris de coups, portoient les marques d'une persécution barbare. Du côté des Ariens c'é-

toient les plus hardis qui venoient avec confiance s'offrir au choc ; & pour assurer leur victoire, ils s'étoient fait accompagner du comte Mufonien & du chambellan Hésychius. Théognis étoit mort depuis peu ; mais fidele à son parti & livré au mensonge jusqu'au dernier soupir , il avoit en mourant supposé des lettres dans la vûe d'irriter l'Empereur contre Athanase. Valens étoit encore tout échauffé d'une sédition qu'il venoit d'exciter à Aquilée , dont il avoit voulu usurper le siège , & il y avoit vû fouler aux pieds un évêque nommé Viator , qui en étoit mort trois jours après. Théodore d'Héraclée , Etienne nouvel évêque d'Antioche , Urface de Singidon ne montroient pas moins d'ardeur. Cependant se sentant encore trop foibles contre la vérité & la justice , ils convinrent ensemble de ne pas entrer au concile , si les choses ne paroissent pas disposées à leur avantage.

En effet , lorsqu'à leur arrivée ils virent qu'on alloit procéder régulie-

Dij

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 347.

XLIII.  
Les Ariens  
se séparent.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 347.

rement, que les officiers ne seroient pas admis à l'assemblée, qu'Athanasé & les autres bannis y seroient reçus, qu'on étoit disposé à écouter leurs défenses, & qu'ils alloient eux-mêmes être convaincus de tant d'horribles violences, ils s'enfermerent dans le palais; & ayant tenu conseil entre eux ils prirent le parti de se retirer; ils envoyèrent signifier au concile leur refus d'y assister, sous prétexte que les accusés étant déjà frappés d'anathême, on ne pouvoit sans crime communiquer avec eux. Ils s'autorisoient encore d'une prétendue lettre de l'Empereur, qui les rappeloit, disoient-ils, pour célébrer une victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses. Des raisons si frivoles n'exciterent que l'indignation. Osius employa tous ses efforts pour vaincre ces esprits opiniâtres; il s'avança, de l'aveu du concile, jusqu'à leur proposer de comparoître devant lui seul; que s'ils réussissoient à convaincre Athanasé, celui-ci seroit déposé; si au contraire ils étoient confondus &

qu'ils persistassent cependant à le rejeter, il renonceroit à l'évêché d'Alexandrie & se retireroit en Espagne avec Osius. Athanase acceptoit ces conditions quelque injustes qu'elles fussent ; mais les Ariens refusoient tout. Enfin s'embarrassant peu d'être condamnés par le concile ; parce qu'ils étoient bien assurés que l'Empereur ne permettroit pas l'exécution de la sentence, ils se retirèrent sur les confins de la Thrace, à Philippopolis, ville qui appartenoit à Constance, & qui n'étoit séparée du territoire de Sardique, que par le pas de Sucques.

Le concile ayant perdu toute espérance de les ramener, forma sa décision. Il ne dressa point de nouvelle profession de foi, déclarant qu'il s'en tenoit à celle de Nicée. On remit à l'examen le jugement de Jule en faveur d'Athanase. On fit la révision de toutes les pièces du procès à charge & à décharge : on entendit les accusés. La sentence de Jule fut confirmée : Athanase & les autres furent de nouveau absous : on ordonna qu'ils

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 347.

XLIV.  
Jugement du  
Concile.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 347.

rentreroient en possession de leurs sièges; on cassa les ordinations de Grégoire; & loin de le reconnoître pour évêque, on déclara qu'il ne méritoit pas même le nom de Chrétien. On prononça la déposition des principaux chefs de la faction Arienne. Le concile écrivit quatre lettres synodales; l'une aux Empereurs pour les prier de rétablir dans leur premier état les Catholiques persécutés, & de réprimer les attentats des magistrats séculiers; il demandoit que la foi fût libre, & qu'on n'employât plus les chaînes, les bourreaux, & les tortures pour gêner les consciences. Une autre lettre étoit adressée à tous les évêques; on les informoit de ce qui s'étoit passé à Sardique, & on les prioit d'y souscrire: la lettre écrite à Jule contenoit en peu de mots le même récit, & reconnoissoit le pape pour chef de l'Eglise. Enfin dans celle qu'on écrivit à l'Eglise d'Alexandrie, on faisoit part aux fideles de la pleine justification d'Athanase; on les exhortoit à demeurer constamment attachés à sa communion, & on leur

prouvoit la nullité de l'ordination de Grégoire. On fit plusieurs canons de discipline, dont quelques-uns sont des titres respectables de la primauté du saint Siège. Ce concile étoit général dans sa convocation : mais la séparation des orientaux lui ôte la qualité de concile œcuménique.

Les évêques retirés à Philippopolis donnerent à leur assemblée le nom de concile de Sardique ; pour en imposer par cette supercherie. L'église d'Afrique n'étoit pas encore détrompée du tems de saint Augustin, qui ne connoissant pas le vrai concile de Sardique, ne regardoit l'assemblée qui portoit le nom de cette ville, que comme un conciliabule d'Ariens. Ils dresserent une profession de foi, captieuse selon leur coutume. Ils envoyerent leur lettre synodale aux évêques de leur parti. Tous ceux qui avoient été absous par les occidentaux, y sont condamnés ; toutes les anciennes calomnies contre Athanase y sont renouvelées ; ils excommunient Osius, les principaux évêques Catholiques & même

CONSTANTINOPLE,  
AN. 347.

XLV.  
Faux Concile de Sardique.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 347.

le pape Jule. Cette lettre fut aussi adressée aux Donatistes d'Afrique ; mais ceux-ci n'adhérerent point aux erreurs des Ariens , & restèrent attachés à la foi de la consubstantialité. Le concile de Sardique sépara pour quelque-tems l'orient de l'occident. Le pas de Sucques fut la borne des deux communions , comme celle des deux Empires. Il restoit cependant en orient des orthodoxes ; mais ceux-ci , quoique fermes dans la foi de Nicée , évitoient les disputes & communi-quoient même avec les Ariens, qui se divisèrent bientôt en plusieurs branches. Les uns prétendoient que le Fils de Dieu étoit d'une substance absolument différente de celle de son Pere ; c'étoient les purs Ariens ; on les appela Anoméens : les autres reconnoissoient que le Fils étoit en tout semblable au Pere ; mais ils ne vouloient point qu'on parlât de substance : d'autres admettoient dans le Fils une substance semblable , mais non pas la même ; ils ne rejettoient que la consubstantialité ; ils sont nommés semi-Ariens : le plus grand nombre voltigeoient

DU BAS-EMPIRE. LIV. VI. 83  
sans cesse d'un parti à l'autre, & ré-  
gloient leur profession de foi sur les  
circonstances.

C'étoit la coutume de notifier dans  
des synodes particuliers les décrets  
des conciles généraux. L'équivoque  
du prétendu concile de Sardique  
rendoit dans l'occasion présente cet  
usage plus indispensable. Constant ré-  
fidoit alors à Milan. Il s'y assembla un  
concile nombreux, composé des évê-  
ques d'Illyrie & d'Italie. Le pape  
Jule y envoya des légats. On y ac-  
cepta les décrets du vrai concile de  
Sardique. Ursace & Valens retour-  
nés à leurs églises, se voyant envi-  
ronnés de prélats orthodoxes, &  
craignant les suites de l'anathême,  
dont un prince Catholique ne les sau-  
veroit pas, vinrent se présenter aux  
évêques; & plus attachés à leur di-  
gnité qu'à leur sentiment, ils abju-  
rerent l'Arianisme par un acte signé  
de leur main. On leur pardonna, &  
on les admit à la communion. Deux  
évêques furent envoyés à Constance  
pour demander l'exécution du juge-  
ment rendu à Sardique, & le réta-

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 347.

XLVI.  
Concile de  
Milan.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 347.

blissement des prélats bannis. Con-  
stant les fit accompagner d'un officier  
de ses armées, nommé Salien, re-  
commandable par sa piété & par son  
amour pour la justice. Il le chargea  
d'une lettre par laquelle il faisoit  
les mêmes demandes; il menaçoit  
son frere d'employer, s'il en étoit  
besoin, la force des armes, pour sou-  
tenir une cause si juste.

XLVII.  
Députés  
envoyés à  
Constance.  
Cod. Th. Lib.  
11. tit. 30.  
leg. 8.  
Thémist. or.  
1.  
Idace.  
Till. art. 11.

An. 348.

Constance étoit à Antioche. Il  
avoit quitté Constantinople dès les  
premiers mois de cette année. En pas-  
sant par Ancyre il y entendit son pa-  
négyrique prononcé par le fameux  
Sophiste Thémistius; qui après avoir  
selon l'usage protesté de la vérité de  
ses éloges, débita beaucoup de men-  
songes à la louange de l'Empereur.  
Les députés du concile de Sardique  
s'étoient rendus à Antioche avant Pâ-  
ques; & ceux du concile de Milan  
dûrent y arriver avec Salien au com-  
mencement de l'année suivante. Quel-  
ques auteurs prétendent que Salia  
alors consul avec Philippe, est le mê-  
me que ce Salien. Mais la dignité  
consulaire ne paroît gueres s'accor-

der avec cette députation. Philippe l'autre consul étoit d'une famille très-obscure. Un génie souple & intriguant l'avoit élevé jusqu'à la charge de Préfet d'orient, qu'il posséda pendant plusieurs années. Il étoit vendu aux Ariens, & nous le verrons bientôt signaler son zele en leur faveur par des crimes dont il fut mal récompensé. Constance naturellement timide ne reçut pas sans inquiétude les lettres menaçantes de son frere. Mais les Perses lui donnoient alors de plus vives allarmes.

Après le siège de Nisibe, ils étoient convenus d'une trêve avec les Romains. Cependant Sapor, dont l'humeur guerriere n'étoit gênée par aucun scrupule, employoit ce tems à faire de nouveaux efforts. Il enrolle tout ce qu'il a de sujets propres à porter les armes; les plus jeunes, pour peu qu'ils paroissent vigoureux, n'en sont pas dispensés. Les villes restent presque désertes. Il n'épargne pas même les femmes, qu'il oblige de suivre l'armée, & de porter le bagage. Il épuisse de soldats

CONSTANT  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

XLVIII.  
Guerre de  
Perse.

Lib. Basilic.  
Amm. l. 18.  
c. 9.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

les nations voisines, qu'il engage par prières, par argent, par force. Tout l'orient s'ébranle & marche vers le Tigre. Constance de son côté rassemble les forces Romaines, se met à leur tête & s'avance pour arrêter ce torrent. Il campe à six lieues du fleuve, & porte des corps de troupes jusque sur les rives. Bien-tôt la poussière qui s'éleve au-delà annonce l'approche des Perses; on entend le bruit des armes & le hennissement des chevaux. Constance averti par ses coureurs va lui-même reconnoître l'ennemi; il ordonne aux postes avancés de se replier, & de laisser le passage libre: *Nempêchez pas même les Perses, leur dit-il, de prendre un terrain avantageux & de s'y retrancher: tout ce que je souhaite c'est de les attirer au combat; & tout ce que je crains c'est qu'ils ne prennent la fuite avant que d'en venir aux mains.* Les Perses profitent de cette confiance; ils jettent trois ponts; ils mettent plusieurs jours & plusieurs nuits à passer le fleuve sans aucune inquiétude; & se retranchent près de Singare. Dans cette

ville se trouvoit alors un officier de la garde nommé Elien ; il n'avoit avec lui qu'une troupe de nouvelles milices. Mais il fut leur inspirer tant de courage , qu'étant sortis pendant la nuit ils oferent sous sa conduite pénétrer jusque dans le camp des Perses ; ils les surprirent endormis sous leurs tentes, en égorgerent un grand nombre, & se retirèrent sans perte avant que d'être reconnus. Cette action rendit ces soldats célèbres ; on en composa deux cohortes sous les noms de *Superventores* & de *Præventores* , qui rappeloient leur hardiesse. Elien fut honoré du titre de Comte.

Les deux armées se rangerent en bataille : celle des Perses paroissoit innombrable. Elle étoit composée de soldats de toute espece ; archers à pied & à cheval, frondeurs, fantassins & cavaliers armés de toutes pièces. Les rives, la plaine, la pente des montagnes n'offroient aux yeux qu'une forêt de lances & de javelots. Les gens de trait couvroient les côteaux & bordoient le retranchement :

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

XLIX.  
Bataille de  
Singare.  
*Lib. Basilic.*  
*Jul. or. 1.*  
*Eur.*  
*Rufus.*  
*Hier. Chron.*  
*Amm. l. 25.*  
*c. 9.*  
*Oros. l. 7.*  
*c. 29.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

au-devant étoit rangée la cavalerie ; l'infanterie formoit l'avant-garde ; elle se mit en marche & fit halte hors de la portée du trait ; les deux armées restèrent long-tems en présence. On étoit déjà à l'heure de midi, dans les plus grandes chaleurs du mois d'août ; & les Romains, sous les armes dès le point du jour, n'étoient pas accoutumés comme les Perses au soleil brûlant de ces climats. Enfin Sapor s'étant fait élever sur un bouclier pour considérer l'armée ennemie, fut frappé du bel ordre de leur bataille ; elle lui parut invincible. C'étoit un reste de cette ancienne Tactique, qui jointe à la sévérité de la discipline avoit rendu les Romains maîtres du monde. Sapor favoit assez la guerre pour admirer leur ordonnance ; mais non pas pour la rompre de vive force, ni pour la rendre inutile par la disposition de ses troupes. Soit crainte, soit stratagème, il fait sonner la retraite, & fuyant lui-même à toute bride avec un gros de cavalerie, il repasse le Tigre & laisse la conduite de l'armée

à son fils Narsés , & au plus habile de ses généraux. Les Perses prennent la fuite vers leur camp , pour attirer l'ennemi à la portée des traits prêts à partir de dessus la muraille & les côteaux. Les Romains au désespoir de les voir échapper , demandent à grands cris le signal du combat. En vain Constance veut les arrêter ; ils n'estimoient ni sa capacité ni sa valeur ; & malgré ses ordres , ils courent de toutes leurs forces , & arrivent au camp sur le soir , lorsque les Perses y rentroient en désordre. Constance voyant les siens fatigués d'une course de quatre lieues , épuisés par la chaleur & par la soif , fait de nouveaux efforts pour les retenir. La nuit approchoit ; les archers sur les éminences d'alentour , les cavaliers au pied de la muraille faisoient bonne contenance. Rien n'arrête la fougue du soldat Romain ; il fond sur cette cavalerie , renverse hommes & chevaux , les assomme à coups de masses d'armes. En un moment le fossé est comblé , les palissades sont arrachées. Ils s'attachent ensuite à la

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348s

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

muraille; elle s'écroule jusqu'aux fondemens. Les uns pillent les tentes & massacrent tous ceux qui ne peuvent fuir; Narsés est fait prisonnier: les autres courent vers les hauteurs; mais à découvert de toutes parts, ils sont accablés d'une grêle de traits; l'obscurité fait égarer leurs coups; leurs épées déjà rompues dans le corps des ennemis refusent de les servir; après avoir perdu leurs meilleurs soldats ils se rejettent dans le camp; là se croyant victorieux, ils allument des feux; & accablés de fatigue, brûlans de soif, ils cherchent de l'eau & ne songent qu'à se désalterer. Les vaincus profitant du désordre & favorisés des ténèbres de la nuit fondent sur eux; ils les percent de traits à la lueur de leurs feux, & les chassent du camp. Dans cette affreuse confusion, quelques soldats furieux se jettent sur Narsés; il est fouetté, percé d'aiguillons, & coupé en pièces. Constance fuyant avec quelques cavaliers, arriva à une méchante bourgade nommée Hibite ou Thébite, à six lieues de Nisibe, où

mourant de faim il fut trop heureux de se rassasier d'un morceau de pain qu'il reçut d'une pauvre femme. Le lendemain les Perses ne sentant que leur perte, repassent le fleuve & rompent les ponts. Sapor saisi de douleur & de rage quitta les bords du Tigre, s'arrachant les cheveux, se frappant la tête & pleurant amèrement son fils. Dans l'excès de son désespoir il fit trancher la tête à plusieurs Seigneurs qui lui avoient conseillé la guerre. Telle fut la bataille de Singare, où les rives du Tigre furent tour à tour abreuvées du sang des Perses & des Romains, & où la mauvaise discipline fit perdre aux vainqueurs tout l'avantage que leur avoit procuré une bravoure téméraire.

En occident les Francs étoient tranquilles; & Constant profitoit du calme de ses états, pour travailler à rendre la paix à l'Eglise. Etant allé de Milan à Aquilée, il y manda Athanase, & l'engagea ensuite à passer à Trèves. Gratus évêque de Carthage en allant au concile de Sardique

---

CONSTANTIN  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

L.  
Nouveaux  
troubles des  
Donatistes  
apaisés en  
Afrique.

Optat. l. 3.  
Baronius.  
Till. Hist. des  
Donat. art.  
46. & suiv.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 348.

avoit représenté à l'Empereur les violences que les Circoncellions ne cessioient de commettre en Afrique. Le Prince y envoya deux personnages considérables, nommés Paul & Macaire. Ils étoient chargés de distribuer des aumônes, & de donner leurs soins à ramener les esprits. Donat faux évêque de Carthage les rebuta avec insolence, & défendit à ceux de sa communion de recevoir leurs aumônes. Un autre Donat évêque de Bagai en Numidie, assembla les Circoncellions ; les envoyés de l'Empereur pour se mettre à couvert de leurs insultes, furent obligés de se faire escorter par des soldats que leur donna le comte Sylvestre. Quelques-uns de ces soldats ayant été maltraités, leurs camarades malgré les commandans en tirent vengeance : ils tuerent plusieurs Donatistes, entre autres Donat de Bagai. On employa contre ces sectaires des rigueurs qui furent blâmées des évêques Catholiques. Cette conduite trop dure de Paul & de Macaire, donna occasion à la secte de les ren-

dre odieux comme persécuteurs, & d'honorer comme Martyrs ceux qui perdirent la vie. Mais les commissaires n'excederent pas les bornes d'une évérité légitime, en chassant de Carthage le faux évêque Donat, & en traitant de même plusieurs autres évêques obstinés. Une grande partie du peuple rentra dans la communion Catholique. Gratus cimentea cette heureuse union par un concile tenu à Carthage; & la tranquillité rétablie dans l'église d'Afrique subsista jusqu'à la mort de Constance.

Il étoit tems que les menaces de Constant arrêtaissent en orient la persécution qui avoit redoublé de violence après le concile de Sardique. Les Ariens de Philippopolis irrités contre les habitans d'Andrinople qui rejettoient leur communion, s'en étoient plaints à Constance; & par les ordres de ce prince le comte Philagre avoit fait trancher la tête à dix laïcs des plus considérables de la ville. L'évêque Luce, fut de nouveau chargé de chaînes, & envoyé en exil, où il mourut. Des diacres, des prêtres,

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT,  
An. 348.

II.  
Violences  
des Ariens.  
*Ath ad Solit.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

des évêques avoient été les uns prof-  
crits , les autres relégués dans les  
montagnes de l'Arménie ou dans les  
déserts de la Libye. On gardoit les  
portes des villes, pour en interdire  
l'entrée aux prélats rétablis par le  
vrai concile. On envoya de la part  
de l'Empereur aux magistrats d'Ale-  
xandrie un ordre de faire mourir  
Athanasé , s'il osoit se présenter pour  
rentrer en possession de son siège. On  
redoubloit les fouets, les chaînes, les  
tortures. Les Catholiques fuyoient  
au désert; quelques - uns feignoient  
d'apostasier. Ce fut au milieu de ce  
désordre, que les lettres de Constant  
vinrent suspendre les coups que son  
frere portoit à l'Eglise.

LII.

Lettre de  
Constance à  
S. Athanasé.

*Soc. l. 2. c.*

*23. Soz. l. 3. c.*

*19. Philost. l. 3.*

*W. 12.*

Constance ne se rendit pas d'abord.  
Son incertitude lui attira une secon-  
de lettre plus forte que la précéden-  
te. Il connoissoit le caractère vif &  
bouillant de son frere ; il ne doutoit  
pas que ses menaces réitérées ne sus-  
sent bientôt suivies de l'exécution.  
Dans cet embarras il assemble plu-  
sieurs évêques du parti, & leur de-  
mande conseil. Ils sont d'avis de cé-

der plutôt que de courir les risques d'une guerre civile. L'Empereur feint de s'adoucir. Il permet à Paul de retourner à Constantinople. Il invite par lettre Athanase à le venir trouver, lui promettant non-seulement une sûreté entière & le rétablissement dans son église, mais encore les effets les plus réels de sa bienveillance. Il lui témoigne beaucoup de compassion sur ses malheurs, & lui fait des reproches de ce qu'il n'a pas préféré de recourir à lui pour obtenir justice. Cette feinte douceur n'étoit capable que d'inspirer de nouveaux soupçons. Aussi Athanase ne se pressa pas d'y répondre. Dans ces circonstances on découvrit un horrible complot qui deshonora les Ariens, & qui fit pour quelques momens ouvrir les yeux à leur aveugle protecteur.

Les deux évêques envoyés avec Salien à Constance, étoient Vincent de Capoue & Euphratas de Cologne. Etienne évêque d'Antioche résolut de leur ôter tout crédit auprès de l'Empereur, & de les perdre d'honneur à la face de toute la terre.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

LIII.

Insigne souve-  
nerie d'E-  
tienne évê-  
que d'Antio-  
che.

Ath. ad Solit.  
Theod. l. 2.  
c. 9. 10.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 348.

Dans ce dessein il trama l'intrigue la plus noire & la plus honteuse. Il avoit à ses ordres un jeune homme de la ville, dont il se servoit pour maltraiter les Catholiques. C'étoit un scélérat sans pitié & sans pudeur. On lui avoit donné le surnom d'Onagre, mot qui signifie âne sauvage, à cause de sa pétulante férocité. L'Evêque lui fait part de son dessein, & n'a pas besoin de l'exciter à le remplir. Onagre va trouver une femme publique; il lui dit qu'il est arrivé deux étrangers qui veulent passer la nuit avec elle. Il convient avec quinze brigands semblables à lui, qu'ils se placeront en embuscade autour de la maison où logeoient les deux évêques. La nuit suivante Onagre conduit la courtisane: un domestique qu'il avoit corrompu par argent, tenoit la porte ouverte. Cette femme se glisse dans la chambre d'Euphratas: c'étoit un vieillard vénérable; il s'éveille au bruit; & ayant demandé qui c'étoit, comme il entend la voix d'une femme, il ne doute pas que ce

ne soit une illusion du diable, & se recommande à J. C. Aussi-tôt Onagre entre avec des flambeaux à la tête de sa troupe. La courtisane frappée de la vûe d'un homme si respectable, & qu'elle reconnoît pour un évêque, s'écrie qu'elle est trompée : on veut lui imposer silence ; elle crie plus fort : tous les valets accourent ; Vincent qui couchoit dans une chambre voisine vient au secours de son collègue : on ferme les portes ; on arrête sept de ces misérables : Onagre s'échappe avec les autres. Dès le point du jour les évêques instruisent Salien de cet attentat ; ils vont ensemble au palais ; les prélats requierent un jugement ecclésiastique : Salien soutient qu'un fait de cette nature est du ressort des tribunaux séculiers ; il demande une information juridique : il offre les domestiques des deux évêques pour être appliqués à la question ; & comme tout le soupçon tomboit sur Etienne dont Onagre étoit le ministre ordinaire, il exige qu'Etienne représente aussi les siens. Celui-ci le

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT,  
An. 348.

refuse, sous prétexte que ses domesti-  
ques étant clercs ne peuvent être  
mis à la question. L'Empereur est  
d'avis que l'information se fasse dans  
l'intérieur du palais. On interroge  
d'abord la courtisane, qui déclare la  
vérité : on s'adresse ensuite au plus  
jeune de ceux qui avoient été arrêté-  
tés : il découvre tout le complot :  
Onagre est amené, & proteste qu'il  
n'a rien fait que par les ordres d'E-  
tienne : cet indigne prélat est aussitôt  
déposé par les évêques qui se  
trouvent à Antioche.

LIV.  
Constance  
invite de  
nouveau  
Athanasie.

Soc. l. 2, c.  
23.  
Theod. l. 2,  
c. 10. 11.  
Soz. l. 3, c.  
79.

L'Empereur irrité d'une si affreu-  
se imposture, rappelle d'exil les prê-  
tres & les diacres d'Alexandrie ; il  
défend d'inquiéter ni les clercs ni les  
laïcs attachés à l'évêque Athanasie.  
La guerre des Perses qui commença  
alors à l'occuper tout entier, ne lui  
fit pas perdre de vûe le retour du  
prélat. Dans sa marche même, étant  
à Edesse, il lui écrivit une seconde  
lettre, dont il chargea un prêtre d'A-  
lexandrie : c'étoit apparemment un  
des exilés qui revenoit d'Arménie, &  
qui s'étoit présenté à l'Empereur,

Constance pressoit de nouveau le saint évêque ; il lui permettoit de prendre des voitures publiques pour se faire conduire à la cour. Mais il étoit de retour à Antioche avant qu'Athanase se fût déterminé à le venir trouver.

Grégoire étoit mort à Alexandrie, & l'Empereur n'avoit pas permis aux Ariens de lui nommer un successeur. Enfin l'année suivante, sous le consulat de Liménius & de Catulinus, Athanase pressé par une troisième lettre de Constance, & par celles de plusieurs comtes, dont la bonne-foi lui étoit moins suspecte, se rend à tant de sollicitations. Il va d'abord à Rome trouver le pape Jule, qui transporté d'une sainte joye écrit à l'église d'Alexandrie pour la féliciter du retour de son évêque. Delà il prend la route d'Antioche, où l'Empereur affecta de réparer ses injustices passées par l'accueil le plus honorable. La seule grace qui lui fut refusée, ce fut celle de confondre en face ses calomniateurs qui étoient à la cour. Mais le Prince lui promit avec serment de ne les plus écouter en son

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 348.

---

An. 349.  
LV.  
Athanase à  
Antioche.

*Idace.*  
*Ath. ad Solic.*  
*& Apol. 2.*  
*Soc. l. 2. c.*  
*23.*  
*Theod. l. 2.*  
*c. 12.*  
*Soz. l. 3. c.*  
*19. 20.*  
*Phot. vit.*  
*Ath.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 349.

absence. Constance écrit aux Alexandrins, pour les exhorter à la concorde; il leur recommande l'obéissance à leur évêque; il ordonne aux magistrats de punir les réfractaires; il déclare que l'union avec Athanase sera à ses yeux le caractère du bon parti: il enjoint par un ordre exprès aux commandans de la ville & de la province, d'annuler & d'effacer des registres publics tous les actes & toutes les procédures faites contre l'évêque & contre ceux de sa communion, & de rétablir le clergé d'Athanase dans tous ses privilèges. On ne peut concevoir comment Constance a pu sans rougir donner à la doctrine & aux mœurs du saint Prélat les éloges dont ces lettres sont remplies. Il entroit dans cette conduite plus de crainte de Constant, que de sincérité & de véritable repentir. Aussi voit-on ici ce Prince se démentir lui-même. Il étoit alors autant que jamais le jouet des Ariens, qui l'avoient tant de fois trompé. Ce fut à leurs instances qu'ayant un jour fait appeler Athanase: *Vous voyez, lui*

dit-il , tout ce que je fais pour vous ; faites à votre tour quelque chose pour moi ; je l'attends de votre reconnoissance : de toutes les Eglises d'Alexandrie , je vous en demande une pour ceux qui ne sont pas de votre communion. Prince , lui répond Athanase sans se déconcerter , vous avez le pouvoir d'exécuter ce que vous désirez ; mais accordez-moi aussi une grâce. Je vous l'accorde , lui dit aussi-tôt Constance. Il y a ici à Antioche , répliqua Athanase , beaucoup d'habitans séparés de la communion de l'Évêque ; il est de votre justice que tout soit égal : donnez - leur une église , comme vous en demandez une pour ceux d'Alexandrie. Depuis la déposition d'Étienne l'église d'Antioche étoit gouvernée par Léonce , qui n'étoit pas moins livré à l'Arianisme ; & les Catholiques , appelés Eustathiens étoient en grand nombre. Constance frappé de la présence d'esprit d'Athanase , ne put lui répondre sans avoir consulté ses oracles ordinaires. Ceux-ci jugerent que par cette concession mutuelle , leur parti perdrait

---

CONSTAN-  
CE ,  
CONS-  
TANT.  
AN. 349.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 349.

beaucoup plus à Antioche, qu'il ne gagneroit à Alexandrie, tant que leur doctrine y trouveroit un aussi puissant adverfaire : & l'Empereur se désista de sa demande.

LVI.  
Retour d'A-  
thanase à  
Alexandrie.  
*Ath. ad Solit.*  
*Soc. l. 2. c.*  
*24.*  
*Soc. l. 3. c.*  
*20. & seq.*  
*Phot. vit.*  
*Ath.*  
*Pagi ad Ba-*  
*ron.*

Dans le voyage d'Antioche à Alexandrie, Athanase fut partout reçu avec honneur. Les évêques, excepté quelques Ariens, s'empressoient à lui témoigner leur respect. La plûpart même de ceux qui l'avoient auparavant condamné ou abandonné, revenoient à sa communion. Les prélats de Palestine s'assemblerent à Jérusalem ; ils écrivirent une lettre aux églises d'Egypte, de Libye, d'Alexandrie, pour les assurer qu'ils partageoient leur joie. A son arrivée ce fut une fête par toute l'Egypte, mais une fête vraiment Chrétienne. C'étoit par l'imitation d'Athanase qu'on solemnisoit son retour. On verfoit des aumônes abondantes dans le sein des pauvres ; les ennemis se réconcilioient ; chaque maison sembloit une église ; Alexandrie toute entiere étoit devenue un temple consacré aux actions de graces, & à la

pratique des vertus. Tous les évêques Catholiques envoioient à Athanase & recevoient de lui des lettres de paix. Urface & Valens eux-mêmes lui écrivirent d'Aquilée, & lui demandoient sa communion. Ils venoient de confirmer à Rome, en présence de Jule & de plusieurs évêques, par une nouvelle protestation signée de leur main, l'anathême qu'ils avoient prononcé à Milan contre la doctrine d'Arius : ils avoient de plus par ce même acte déclaré fausses & calomnieuses toutes les accusations formées contre Athanase : c'étoit confesser leur propre crime. L'église respiroit après un orage de plus de sept années. Les évêques exilés étoient rétablis : les Ariens quittoient en tumulte les sièges usurpés : Macédonius obligé de céder à Paul, ne conserva dans Constantinople qu'une seule église. Cette paix qui étoit l'ouvrage de Constant, fut bientôt troublée. Elle ne survécut pas à ce Prince, dont la mort fut l'effet d'une révolution soudaine, & la cause des plus violentes agitations.

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 349.



# SOMMAIRE

D U

## SEPTIEME LIVRE.

**E**TAT de l'Empire. II. Caractere de Constant. III. Ministres de Constant. IV. Quel jugement on peut porter de ce Prince. V. Caractere de Magnence. VI. Il est proclamé Auguste. VII. Mort de Constant. VIII. Suites de la révolte de Magnence. IX. Vétranion prend le titre d'Auguste. X. Entreprise de Népotien. XI. Tyrannie de Magnence. XII. Guerre de Perse. XIII. Siège de Nisibe. XIV. Commencement du siège. XV. Sapor inonde la ville. XVI. Nouvelle attaque. XVII. Opiniâtreté de Sapor. XVIII. Levée du siège. XIX. Miracles qu'on raconte à l'occasion de ce siège. XX.

SOMMAIRE DU LIV. VII. 105

*Préparatifs de Constance. XXI. Députation de Magnence. XXII. Vétranion dépouillé. XXIII. Conduite de Constance à l'égard de Vétranion. XXIV. Constance jette les yeux sur Gallus pour le faire César. XXV. Education de Gallus & de Julien. XXVI. Gallus & Julien à Macelle. XXVII. Différent succès des instructions Chrétiennes données aux deux Princes. XXVIII. Gallus déclaré César. XXIX. Il purifie le bourg de Daphné. XXX. Décence César. XXXI. Magnence se met en marche. XXXII. Propositions de paix rejetées par Magnence. XXXIII. Il reçoit un échec au passage de la Save. XXXIV. Insolence de Titien. XXXV. Divers succès de Magnence. XXXVI. Bataille de Mursè. XXXVII. Perte de part & d'autre. XXXVIII. Ruse de Valens. XXXIX. Suites de la Bataille. XL. Magnence se retire en Italie. XLI. Il fuit dans les Gaules. XLII. Embarras de Magnence. XLIII. Il attende à la vie de Gallus. XLIV. Mort de Magnence.*

106 SOMMAIRE DU LIV. VII.  
ce. XLV. *Loix touchant la religion.*  
XLVI. *Loix concernant l'ordre ci-*  
*vil.* XLVII. *Loix militaires.*





# HISTOIRE

D U

## BAS-EMPIRE.



### LIVRE SEPTIEME.

#### CONSTANCE, CONSTANT.



'EMPIRE gouverné depuis douze ans par des Princes fort inférieurs en mérite à Constantin, perdoit peu à peu son éclat, sans avoir encore rien perdu de ses forces. Constance, réglé dans ses mœurs, mais sombre & bisarre, s'égaroit dans des discussions Théo-

E vj

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 349.

I.

Etat de  
l'Empire.  
*Soz. l. 3. c.*  
16.  
*Co. Th. Lib.*  
16. tit. 10,  
*leg. 2, 3. &*  
*ibi Gol.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An 342.

logiques , où l'hérésie pratiquoit mille détours. Obsédé par des évêques Ariens & toujours environné de conciles , il négligeoit la gloire de l'état , & n'opposoit qu'une foible résistance aux fréquentes incursions des Perses. Constant plus livré aux plaisirs , tranquille du côté de ses frontieres , dont il avoit écarté les Francs , s'en rapportoit sur les questions de doctrine à Maximin évêque de Trèves , dont il connoissoit la sainteté éminente & la science consommée. Guidé par les sages conseils de ce Prélat , il se déclaroit hautement le défenseur de l'orthodoxie ; il réprimoit l'audace des Payens & des hérétiques ; il relevoit l'éclat du culte divin par de riches offrandes ; il combloit les ecclésiastiques d'honneurs & de privilèges. Il reçut de bonne heure la grace du baptême. A l'exemple de son pere, il portoit de nouveaux coups à l'idolatrie ; il défendit les sacrifices ; il fit fermer les temples, sans permettre cependant qu'on les détruisît , ni dans Rome , dont ils faisoient un des principaux ornemens ; ni hors de Rome ,

parce qu'il ne vouloit pas priver le peuple des jeux & des divertissemens établis à l'occasion de ces temples.

Ce Prince placé entre les Catholiques qu'il protégeoit, les Hérétiques qu'il rejettoit, & les Payens dont il tâchoit d'anéantir le culte, a été regardé de son tems & montré à la postérité sous des aspects entierement opposés; & jamais Souverain n'a laissé une réputation plus équivoque. Les écrivains Catholiques les plus respectables, & même des Peres de l'Eglise, l'ont comblé de ces louanges générales, que l'enthousiasme de la reconnaissance produit souvent, mais n'accrédite pas toujours: ils ont été jusqu'à lui donner le titre de bienheureux. Si l'on en croit, au contraire, les auteurs Payens, c'étoit un Tyran cruel, d'une avarice insatiable, fier, imprudent, impétueux, exécrationnable par ses propres vices & par ceux de ses ministres; un ingrat, qui ne payoit que de mépris les services des gens de guerre. L'heureuse température de l'air, la fertilité des années, la tranquillité des barbares au-

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 349.

II.

Caractere de  
Constant.

Athan. Apol.

I.

Oprat. l. 3.

Zof. l. 2.

Aur. Viél.

Viél. Epic.

Zonar. t. 2.

P. 13.

Joan. Ant.  
in excerpt.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 349.

roient pendant tout le cours de son regne rendu ses sujets fortunés, s'il ne les eût affligés lui-même par des fléaux plus terribles que la peste, la famine & la guerre : c'étoient les magistrats pervers auxquels il vendoit à prix d'argent le gouvernement des provinces. On lui reproche même ce vice honteux qui fait rougir la nature. Il étoit sans cesse environné de jeunes efféminés, qu'il choisissoit entre les ôtages que lui envoyoit les barbares, ou qu'il faisoit acheter dans les païs étrangers ; & pour les récompenser de leur criminelle complaisance, il leur abandonnoit les biens & le sang de ses sujets. Passionné pour la chasse, souvent elle lui servoit de prétexte pour aller cacher au fond des forêts l'horreur de ses débauches. Sa santé en fut altérée ; il perdit l'usage des mains & des pieds ; & les douleurs de la goutte, dont il étoit tourmenté, le punissoient sans le corriger.

Ses ministres abusoient de sa confiance : rien n'échappoit à leurs desirs ; & il falloit leur céder tout ce

III.  
Ministres de  
Constance.  
Liban. Or. 7.

qu'ils désiroient , ou se résoudre à ressentir les effets d'une haine puissante & implacable. Dans cette cour corrompue on ne trouve qu'un seul homme digne d'estime : il se nommoit Euthérius. Il étoit né en Arménie dans une condition libre : enlevé dès son enfance par des coureurs ennemis , il avoit été fait eunuque , vendu à des marchands Romains , & conduit au palais de Constantin. Son heureux naturel se développa dès ses premières années ; il prit de lui-même le soin de se perfectionner par l'étude des lettres , autant que le permettoit sa fortune. Il avoit des mœurs , beaucoup d'empressement à faire du bien , une grande mémoire , un esprit adroit , subtil , pénétrant , plein de ressources sans s'écarter jamais des règles de la justice ; & l'histoire lui rend ce témoignage , que si Constant eût voulu écouter ses conseils , il n'eût point fait de fautes , ou n'en eût fait que d'excusables. On cite encore un homme de bien , qui eut quelque crédit auprès de Constant : c'étoit Prohérése Sophiste d'Athènes , célèbre

~~Constantin~~  
 CONSTAN-  
 CE ,  
 CONS-  
 TANT.  
 An. 349.

*Amm. l. 16.*

*6. 7. Eunap. in  
 Prohæres.*

*Ducange  
 Gloss. inf.  
 Græc. in  
 599 τρωε-  
 δάφης.*

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 349.

par son éloquence, & plus encore par son attachement à la religion Chrétienne ; ce qui étoit sans exemple dans les Sophistes de ce tems-là. Constant le fit venir dans les Gaules ; & quoiqu'il ne fût vêtu que d'un simple manteau de Philosophe , & qu'il marchât les pieds nuds , l'Empereur l'admettoit à sa table entre les principaux de sa cour. Il le renvoya comblé de bienfaits , qu'on ne dit pas qu'il ait refusés , & il l'honora du titre de *Stratopédarque* ; ce qui signifioit alors, tantôt un général d'armée , tantôt le commandant d'un camp ou d'une troupe, tantôt l'intendant des vivres : dignités peu assorties au caractère d'un Sophiste.

V.  
Quel juge-  
ment on peut  
porter de  
Constant.

Liban. Basil.  
Eutr. l. 10.

Sur des mémoires si contradictoires il est difficile de porter de Constant un jugement assuré. Il est certain que la protection qu'il a accordée à l'Église , & son zele pour le progrès & pour la pureté de la religion , mérite des éloges. Mais si l'on considère ses qualités personnelles , je croirois volontiers que son portrait a été chargé de part & d'autre ; & que le mélange de

bonnes & de mauvaises qualités dans son caractère, s'est également prêté aux louanges de ses panégyristes & aux satyres de ses ennemis. Les uns & les autres n'ont vû dans sa personne que ce qu'ils y vouloient trouver. Pour approcher le plus de la vérité, le meilleur moyen seroit sans doute de consulter les auteurs contemporains, & les plus voisins de son tems; de recueillir ses vices dans les Chrétiens qui lui sont si favorables, & ses vertus dans les Payens qui lui sont si contraires. Mais les premiers ne lui donnent point de vices, & les autres point de vertus, si l'on en excepte un Orateur mercenaire, qui faisant son éloge de son vivant doit être compté pour rien. Le seul Eutrope adoucit un peu les traits odieux dont les autres Payens le noircissent: selon cet auteur, il montra d'abord de l'activité & de la justice; mais le dérangement de sa santé le mit hors d'état de bien faire, & la corruption de ses courtisans l'entraîna à faire le mal. Cependant, ajoute Eutrope, il se signala par ses exploits militaires, &

---

CONSTANTIN;  
CE,  
CONSTANTIN.  
An. 349.

il se fit toujours craindre de ses trou-  
pes par une sévérité de discipline qui  
n'avoit cependant rien de cruel.

Au reste la chute rapide de ce  
Prince , & la facilité qu'on eut à le  
détruire , montre assez combien il  
étoit haï ou méprisé de ses sujets. Au  
premier signal de la révolte , il se vit  
abandonné sans ressource. Magnence  
projettoit depuis long-tems d'usurper  
la puissance souveraine; & la circonf-  
tance lui paroissoit favorable. Des  
deux Empereurs , les Perfes tenoient  
l'un dans des allarmes continuelles ,  
l'autre s'endormoit dans les bras de  
la volupté. Cet ambitieux n'avoit  
pour aspirer à l'Empire d'autre titre  
que son audace. Il étoit né au-delà  
du Rhin. Dès son enfance il fut em-  
mené captif & transporté en Gaule  
avec son pere , appelé Magnus. De-  
venu libre par le bienfait de Constan-  
tin, il s'étoit instruit dans les lettres  
Latines; il avoit de la lecture, & une  
forte d'éloquence qui ne manquoit  
pas de force & de vivacité. Il étoit  
grand & puissant de corps. D'abord  
soldat dans les gardes du Prince, il

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.

An. 349.

V.

Caractere de  
Magnence.

Jul. Or. l. 2.  
& in Cæs.

Lib. Or. 10.

Zof. l. 2.

Aur. Viç.

Viç. Epit.

Zon. t. 2.

p. 13.

Steph. de urb.

in Δεξιότησι

Cod. Th. Lib.

16. tit. 10.

leg. 5. & ibi

God.

Banduri in

Magnentio.

s'étoit ensuite élevé jusqu'au grade de commandant des Joviens & des Herculiens , avec le titre de comte : c'étoient deux légions formées par Dioclétien & par Maximien. Ces deux princes dont l'un avoit pris le titre de Jovien & l'autre d'Herculus , avoient donné leur nom à ces légions : elles faisoient partie de la garde des Empereurs. Comme il se piquoit d'une rigoureuse exactitude , ses soldats s'étant un jour soulevés contre lui , il alloit être massacré , si Constant ne lui eût sauvé la vie en le couvrant de sa pourpre. Il conserva cette régularité apparente après son usurpation , & dans le sein de l'injustice il affectoit un scrupule religieux pour l'observation des loix. L'éducation n'avoit réussi qu'à déguiser ses vices. Dur , intraitable , avare , capable des forfaits les plus noirs , hardi dans le succès par ostentation , timide dans l'adversité par caractère , il étoit infiniment adroit à cacher ses noirceurs & sa timidité sous des dehors de bonté & de courage. Un auteur Payen croit achever le portrait

---

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
AN. 349.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 349.

de sa tyrannie en disant qu'elle fit à juste titre regretter le regne de Constantin. On ne reconnoît qu'il étoit Chrétien qu'à ses médailles, qui portent le monogramme de Christ. D'ailleurs il favorisa le Paganisme, en permettant à Rome les sacrifices nocturnes, défendus dans Rome Payenne, & pros crits par les empereurs Chrétiens, lors même qu'ils toléroient ceux qu'on faisoit en plein jour. Julien qui devoit lui savoir gré de cette indulgence pour l'idolatrie, n'a pu s'empêcher de convenir, que même ce qu'il a fait de louable ne fut jamais fondé sur des principes de vertu, ni dirigé par le bon sens.

An. 350.

VI.

Il est proclamé Auguste.

*Vist. Epit.*

*Zof. l. 2.*

*Zon. t. 2. p.*

13.

*Chron. Alex.*

*Idace.*

Tandis que Constantin emporté par le plaisir de la chasse, passe son tems dans les forêts, Marcellin intendant des finances, & Chreste un des plus distingués entre les commandans des troupes, se liguent avec Magnence. Ils gagnent plusieurs officiers du palais & de l'armée, mécontents du peu de considération qu'ils avoient dans une cour voluptueuse. Marcellin étoit le chef de l'intrigue; il auroit

pu travailler pour lui-même ; mais dans ces entreprises hasardeuses le second rôle est toujours moins dangereux : il aima mieux être le maître de l'Empereur que de l'Empire. Il fixa le jour de l'exécution au dix-huitième de janvier, sous le consulat de Serge & de Nigrinien. C'étoit l'anniversaire de la naissance de son fils, & les peres de familles célébroient ce jour-là par un grand festin. La cour étoit alors à Autun. Il invita Magnence avec les premiers de la ville, & les principaux officiers de l'armée. Quelques-uns des conviés étoient du complot. La joie de la fête prolongea le repas fort avant dans la nuit. Magnence étant sorti de la salle sans qu'on y fit attention, y rentre un moment après, comme dans une scène de théâtre, escorté de gardes, avec tout l'appareil de la dignité impériale. Les conjurés le saluent du nom d'Empereur : les autres restent interdits ; il parle, & ses paroles appuyées de menaces que l'effet alloit suivre, déterminent les plus difficiles

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 350.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 350.

à persuader : l'acclamation devient générale. Accompagné de ce cortège, il marche au palais, s'empare des trésors, & les prodigue à sa troupe. Il pose des gardes aux portes de la ville, avec ordre de laisser entrer tous ceux qui se présenteroient, mais de ne laisser sortir personne. Dès le point du jour tous les habitans environnent le Palais; le peuple des campagnes accourt à la ville; un corps de cavalerie Illyrienne qui venoit pour recruter les armées de la Gaule, se joint à eux. Tous les officiers des troupes se réunissent; & la plupart sans savoir la cause de ce tumulte, entraînés par l'exemple des conjurés, reconnoissent à grands cris le nouvel Auguste.

VII.  
Mort de  
Constant.  
*Viñ. Epit.*  
*Eutr. l. 10.*  
*Amm. l. 15.*  
*e. 5.*  
*Zof. l. 2.*  
*Zon. t. 2. p.*  
*p. 13. 14.*  
*Hier. Chron.*

Malgré les précautions de Magnence, Constant qui s'occupoit de la chasse dans un pais fort éloigné d'Autun, fut instruit de la révolte. Il vouloit se sauver en Espagne; mais Gaïson envoyé par le tyran avec une troupe d'élite, l'atteignit à Elne au pied des Pyrénées. L'infortuné prince

abandonné de tous excepté d'un Franc nommé Laniogaise, fut massacré la treizième année de son regne, & la trentième de son âge. Quelques auteurs rapportent que se voyant sans secours, il quitta les ornemens de sa dignité, & qu'il se réfugia dans une chapelle, d'où on l'arracha pour l'égorger.

L'usurpateur, afin d'assurer sa puissance, prit le parti de se défaire des plus considérables de ceux qui avoient servi Constant. En même-tems qu'il envoya à la poursuite de ce Prince, il dépêcha des couriers pour les mander au nom de l'Empereur, & les fait assassiner sur la route. Il n'épargne pas même ceux de sa faction, dont il avoit quelque défiance. Il se rend maître de tout l'occident en-deçà des Alpes. Bien-tôt après, l'Italie, la Sicile, l'Afrique se déclarent en sa faveur. Il nomme Anicet préfet du prétoire, & Titien préfet de Rome,

L'Illyrie lui échappa. A la nouvelle de la mort de Constant, Vétranion général de l'infanterie dans la Pannonie, fut proclamé Auguste

CONSTANT,  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 350.

VIII.  
Suites de la  
révolte de  
Magnence,

*Jul. Or.* 1.  
*Eutr.* l. 10.  
*Zof.* l. 2.  
*Soc.* l. 2, c.

<sup>25.</sup>  
*Zon.* t. 2.  
p. 14.  
*Buch. Cycl.*  
p. 240.

IX.  
Vétranion  
prend le titre  
d'Auguste.

*Jul. Or.* 1.

CONSTAN-  
CE,  
CONS-  
TANT.  
An. 350.

*Aur. Vict.*  
*Vict. epit.*  
*Zof. l. 2.*  
*Hier. Chron.*  
*Soc. l. 2. c.*  
*25.*  
*Soz. l. 4. c. 1.*  
*Zon. t. 2.*  
*p. 15.*  
*Theoph. p. 37.*  
*Philost. l. 3.*  
*c. 22.*  
*Oros. l. 7.*  
*c. 29.*  
*Chwon. Alex.*  
*Joan. Ant. in*  
*excerpt.*

le premier de mars, à Sirmium ou à Murse, par les soldats qui le chérifesoient. C'étoit un vieillard expérimenté dans la guerre, qu'il pratiquoit depuis long-tems avec succès. Il s'étoit fait aimer des troupes par sa probité, par sa douceur, & par une simplicité grossiere qui le rapprochoit beaucoup des soldats. Né dans les pays incultes de la haute Mésie, il étoit resté dans une ignorance si barbare, qu'il lui fallut apprendre à lire quand il se vit Empereur; mais il fut dépouillé de l'empire avant que d'avoir eu le tems de connoître toutes les lettres. Selon plusieurs historiens ce fut Constantine elle-même, fille de Constantin & veuve d'Hannibalien, qui le revêtit de la pourpre impériale. Elle vouloit l'opposer au torrent de la révolte qui avoit déjà entraîné le reste de l'occident. Elle craignoit que son frere Constance, alors occupé contre les Perses, ne pût arriver assez à tems pour y résister; & elle se croyoit en droit de donner le titre d'Auguste, parce qu'elle l'avoit elle-même reçu de son pere Constantin. Vétranion fit écrire

fit écrire à Constance : il lui protestoit qu'il ne se regardoit que comme son lieutenant ; & qu'il n'avoit accepté le nom d'Empereur qu'afin de profiter contre Magnence de l'affection des soldats ; il lui demandoit de l'argent & des troupes , & l'exhortoit à venir lui-même repousser l'usurpateur. Ce vieux soldat connoissoit peu le caractère jaloux & infociable de la puissance souveraine ; il ignoroit que c'est un crime de s'asseoir à côté d'elle , fût-ce pour la servir. Constance plus politique feignit de lui faire gré de son zèle : il approuva son élection ; il lui envoya même le diadème & des sommes d'argent , & il ordonna aux légions de Pannonie de se réunir sous ses drapeaux.

Dans cette agitation de tout l'occident , il s'éleva un troisième parti. Népotien, qui avoit, comme nous l'avons dit , échappé au massacre de sa famille , refusa aussi de reconnoître Magnence pour son empereur. Neveu de Constantin , fils d'un consul , revêtu lui-même en 336 de la dignité consulaire, il ne se croyoit pas né

CONSTAN  
CE.  
An. 350.

X.

Entreprise  
de Népotien.  
*Aur. Vict.*  
*Vict. Epir.*  
*Eutr. l. 10.*  
*Zof. l. 2.*  
*Hier. Chron.*  
*Soc. l. 2. c.*  
25.  
*Soz. l. 4. c.*  
1.  
*Idace.*  
*Chron. Alex.*  
*Banduri in*  
*Nepotiano.*

CONSTAN-

CE.

An. 350.

pour reconnoître les ordres d'un soldat de fortune. Ayant rassemblé une multitude de bandits, de gladiateurs & de gens perdus de débauche, & abymés de dettes, il vient le troisiéme de juin se présenter aux portes de Rome avec le diadéme. Anicet préfet du prétoire sort à la tête d'une foule d'habitans mal armés, encore plus mal en ordre. Les troupes de Népotien n'étoient gueres mieux aguées. Cependant dès la premiere attaque ceux-ci mettent les habitans en fuite. Le préfet craignant pour la ville s'y retire avec une partie des fuyards, fait fermer les portes, & abandonne les autres à la merci des ennemis qui en font une horrible boucherie. Népotien avoit des intelligences dans Rome : on massacre le préfet ; on ouvre les portes au vainqueur, qui laisse ses soldats se rassasier de butin & de carnage. Les places, les rues, les maisons, les temples sont inondés de sang ; & le nouveau tyran fier d'une si belle victoire, prend le nom de Constantin. Il ne le porta que 28 jours. Ma-

gnence envoie contre lui une armée commandée par Marcellin, qu'il avoit fait grand-maître du Palais. Les habitans de Rome trahis encore par un Sénateur nommé Héraclide, sont vaincus dans un grand combat. Cette ville infortunée est une seconde fois le théâtre d'une révolution sanglante. Népotien est tué, & sa tête portée au bout d'une lance annonce une nouvelle proscription.

Magnence vient jouir de sa conquête : le massacre des citoyens les plus considérables lui tient lieu de triomphe. Il fait mourir Eutropie, dont tout le crime étoit d'être mere de Népotien. Les barbares, tels que les Germains & les Jazyges, qui composoient une partie de son armée, assouvissent la haine naturelle qu'ils portoient au nom Romain. Marcellin le maître de Magnence, plutôt que son ministre, s'attache sur-tout à éteindre tout ce qui tenoit par des alliances à la maison impériale. Au milieu de ces désastres, la crainte qui affecte les dehors de l'admiration

CONSTAN-  
CE.

AN. 350.

XI.

Tyrannie de  
Magnence.

*Ath. Apol.* 1.

*Jul. or.* 1. 2.

*Them. Or.* 3.

*Hier. Chron.*

*Eutr. l.* 10.

*Aur. Viét.*

*Soc. l.* 2. c.

32.

*Grut. Inf-*  
*cript.*

CCLXXXI.

10.

*Murat. Inscr.*

CCLXII. 1.

*Banduri*

*Magnenc.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

& de la reconnoissance , prodigue à l'oppresser les titres de libérateur de Rome & de l'empire, de réparateur de la liberté , de conservateur de la république , des armées & des provinces. On ne célèbre sur ses monumens & sur ses monnoies que le bonheur , la gloire , le rétablissement de l'Etat. Magnence enivré de ces fausses louanges , pour persuader au peuple , & peut-être à lui-même , qu'il les a méritées , fait arrêter plusieurs officiers de son armée , qui s'étoient distingués dans le massacre ; il les punit de lui avoir obéi, & les sacrifie à la vengeance publique. Mais en même tems il ne relâche rien de sa tyrannie. Il oblige par un édit tous les Romains sur peine de la vie à porter au trésor la moitié de la valeur de leurs biens ; & contre les loix anciennes & nouvelles il permet aux esclaves de dénoncer leurs maîtres. C'étoit les y exciter. Il contraint les particuliers d'acheter les terres du domaine. Son avarice n'étoit pas le seul motif de ces tyranniques ordonnances. Il faisoit d'immenses préparatifs , & rassemblait

des troupes de toutes parts , pour soutenir la guerre contre Constance : car il méprisoit la vieillesse imbécille de Vétranion. Les troupes Romaines répandues dans la Gaule & dans l'Espagne , les Francs , les Saxons & les autres barbares d'au-delà du Rhin , attirés par l'appas du pillage , se mettent en mouvement pour se rendre sous ses enseignes. Les garnisons quittent la frontière. Chaque ville de la Gaule devient un camp. On ne rencontre sur les chemins que fantassins , cavaliers , gens de trait. Les Alpes sont sans cesse hérissées de lances & de piques ; toutes ces bandes comme autant de torrens fondoient en Italie ; & la terreur étoit universelle.

Constance étoit encore à Antioche , où il prenoit des mesures pour reconquérir l'occident. Sur la nouvelle de la révolte il avoit quitté la Mésopotamie toujours infestée par les Perses. Après la bataille de Singare , Sapor ayant pendant l'hiver réparé ses pertes , avoit dès le printems repassé le Tigre. Constance de son côté passa l'Euphrate.

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

XII.  
Guerre de  
Perse.

*Liban. or. 10.*

*Zof. l. 2.*

*Zon. t. 2. p.*  
13.

CONSTAN-  
CE.

AN. 350.

On fait en général que l'Empereur reçut cette année-là plusieurs échecs; mais on en ignore le détail. Il y a quelque apparence que le mauvais succès de la bataille de Singare avoit découragé les troupes Romaines; & l'incapacité de leur chef n'étoit pas propre à leur rendre le cœur. Ce fut apparemment alors que les Perses prirent sur les Romains cette supériorité, qu'ils conserverent tant que Constance vécut. Ce Prince ne se montra plus sur les frontieres de la Perse, que pour y recevoir des affronts. Renfermé dans son camp & toujours prêt à prendre la fuite, il laissoit l'ennemi faire librement ses incursions. Les Romains à qui il apprenoit à trembler, s'accoutumerent à se tenir cachés sous leurs tentes, tandis qu'on enlevoit jusqu'aux portes de leur camp les habitans des villes & des campagnes qu'ils étoient venus défendre. Ces braves soldats, qui jusqu'alors avoient préféré l'honneur à la vie, commencerent à ne plus craindre que la mort. Une nuée de poussiere, qui annonçoit l'approche d'un escadron

ennemi, les mettoit en fuite. Ils ne pouvoient soutenir la vûe d'un Perse; le nom même de *Perse* étoit devenu un épouvantail, dont on se servoit soit par raillerie, soit pour leur faire interrompre le pillage.

Après cette campagne, malheureuse dans le détail, mais qui s'étoit passée sans action décisive, les Perses s'étant retirés, il paroît que Constance avoit pris des quartiers d'hiver entre l'Euphrate & le Tigre; & ce fut cet éloignement qui augmenta l'audace de Magnence. L'empereur étoit à Edesse, quand il apprit la mort de son frere & les désordres de l'occident. Il prit aussitôt le parti de retourner à Antioche, & d'abandonner la Mésopotamie. Il laissa des garnisons dans les places frontieres, & les pourvut de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siège. A peine eut-il repassé l'Euphrate, que Sapor instruit des troubles de l'Empire recommença ses ravages, prit plusieurs châteaux, & vint se présenter devant Nisibe. Dans l'histoire de ce siège mémorable, je m'écarterai souvent du

CONSTAN-  
CE.

AN. 350.

XIII.

Siège de  
Nisibe.

*Jul. or.* 1. 2.

*Zos.* 1. 3.

*Theod.* 1. 2.

c. 30.

*Zon.* 5. 2. 7.

14. 15.

*Philost.* 1. 3.

c. 22.

*Theoph.* p. 32.

33.

*Chron. Alex.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

XIV.  
Commence-  
ment du Siè-  
ge.

récit de M. de Tillemont : il me sem-  
ble qu'en cette occasion il n'a pas tou-  
jours rapproché avec succès les diver-  
ses circonstances répandues dans les  
auteurs originaux.

Sapor parut à la tête d'une armée  
innombrable, suivie d'une multitude  
d'éléphants armés en guerre, & d'un  
train redoutable de toutes les machi-  
nes, alors en usage pour battre les  
villes. Les rois de l'Inde, qu'il avoit  
soudoyés, l'accompagnoient avec  
toutes leurs forces. Il somma d'abord  
les habitans de se rendre, les mena-  
çant de détruire leur ville de fond en  
comble, s'ils osoient lui résister.  
Ceux-ci encouragés par Jacques leur  
évêque, qui leur répondoit du se-  
cours du ciel, se disposerent à une  
vigoureuse défense. Lucillien beau-  
pere de Jovien, depuis Empereur,  
commandoit dans la place. Il se  
signala par une constance à toute  
épreuve & par les ressources d'une  
habileté & d'une valeur dignes des  
plus grands éloges. Pendant 70 jours,  
le Roi fit jouer toutes ses machines ;  
une partie du fossé fut comblée ; on  
battit les murs à coups de bélier ; on

creusâ des fôuterreins ; on détourna le fleuve , afin de réduire les habitans par la soif. Leur courage rendit tous ces travaux inutiles ; les puits & les sources leur fournissoient de l'eau en abondance.

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

Après avoir épuisé tous les moyens que l'art de la guerre mettoit alors en usage , Sapor résolut d'employer les forces mêmes de la nature pour détruire la ville , ou du moins pour l'inonder & l'ensevelir sous les eaux. Ayant remonté vers la source du fleuve , jusqu'à un lieu où le lit se resserroit entre des côteaux , il arrêta son cours par une digue fort élevée , qui fermoit le vallon. Quand les eaux qui traversoient Nisibe se furent écoulées , le Roi fit construire au-dessous de la ville une seconde digue , qui traversoit d'un bord à l'autre le lit du fleuve resté à sec ; il ferma de terrasses toutes les gorges des vallons d'alentour , par où les eaux pouvoient trouver un écoulement , & fit ainsi du terrain de Nisibe un grand bassin. Ces ouvrages ayant été achevés en peu de tems par cette prodigieuse

XV.  
Sapor inonde  
la ville.

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

gieuse multitude de bras qui se remuoient à ses ordres, il fit ouvrir la digue supérieure qui arrêtoit le fleuve: aussi-tôt les eaux amassées s'élancent, & viennent en frémissant se briser avec un horrible fracas contre les murs qu'elles ébranlent sans les abbattre. Arrêtées par la digue inférieure & par les côteaux & les terrasses d'alentour, elles submergent tout le terrain de Nisibe. Les assiégans se servoient pour réduire la ville, du même moyen que des assiégés emploient quelquefois de nos jours pour se défendre. La plaine n'étoit plus qu'une mer, & la ville une île, dont on n'appercevoit que les tours & les créneaux. Le siège change de face & devient une attaque navale. Sapor couvre l'inondation de barques chargées de machines qui vont insulter les remparts. Les assiégés repoussent les barbares, lancent des feux, enlèvent sur leurs murs avec des crocs & des harpons les barques qui s'approchent de trop près; ils mettent en pièces ou coulent à fond les autres à coups de gros javelots & de pierres, dont

quelques-unes pesoient quatre cents livres. Cette attaque dura plusieurs jours , & l'inondation croissoit de plus en plus , lorsque la digue inférieure s'étant rompue , les eaux se réunissant pour suivre leur pente naturelle entraînent par leur violence & les barques qu'elles portoient , & plus de vingt-cinq toises de la muraille déjà ébranlée , & même une partie du mur opposé par où elles s'écouloient de la ville. L'impétuosité de ce torrent submergea un grand nombre de Perses.

La ville étoit ouverte , & Sapor ne doutoit pas qu'il ne fût au moment de s'en rendre maître. Il fait prendre à ses officiers & à ses soldats leurs plus belles armes & leurs plus magnifiques habits , selon la coutume des Perses. Les hommes & les chevaux brilloient d'or & de pourpre. Pour lui, semblable à Xerxès , il étoit assis sur un tertre qu'il avoit fait élever. L'armée se déploie en pompeux appareil ; à la tête paroissent les cavaliers cuirassés & les archers à cheval , suivis du reste de la cavalerie , dont

CONSTAN  
CE.  
An. 350.

XVI.  
Nouvelle  
attaque.

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

les nombreux escadrons couvroient toute la plaine. Entre leurs rangs s'élevoient de distance en distance des tours revêtues de fer , portées par des éléphants , & remplies de gens de trait. De toutes parts se répandoit une nuée de fantassins sans ordre , les Perses ne faisant presque aucun cas ni aucun usage de l'infanterie. En cet état ils environnent la ville , pleins de fierté & de confiance. Au premier signal tous se mettent en mouvement , & se pressant les uns les autres , chacun aspire à la gloire d'être le premier à forcer le passage , ou à sauter sur le rempart. Les assiégés de leur côté , postés sur la breche en bonne contenance , opposent comme un nouveau mur leurs rangs ferrés & redoublés. Ce qui subsistoit encore de muraille étoit bordé d'une foule d'habitans , armés de tout ce qui pouvoit servir à leur défense. La nécessité en faisoit autant de guerriers , & les soldats mêlés parmi eux régloient leurs mouvemens , & soutenoient leur courage. Dans cette périlleuse circonstance l'Evêque prosterné au pied

des autels intéreffoit le Ciel contre les Perfes, & procuroit à fa patrie un fecours plus puiffant que les remparts & les machines de guerre. On laiffe approcher les Perfes fans lancer un trait; & ceux-ci perfuadés qu'ils ne trouveront point de réfiftance, après avoir renverfé les terraffes qu'ils avoient auparavant élevées, pouffent leurs chevaux à travers une fange profonde, que le féjour du fleuve avoit formée fur un terrain gras & propre à retenir les eaux. Ils arrivent au bord du foffé, qui étoit large & rempli de limon & de vafe; ils y avoient déjà jetté une grande quantité de fascines, & les cavaliers commençoient à mettre pied à terre & à défilér, lorsque les foldats postés fur la breche fondent fur eux. En même-tems on fait pleuvoir du haut des murs les pierres & les dards: beaucoup de Perfes font renverfés; les autres veulent fuir; mais pressés à la fois par leurs gens qui les suivent en foule & par les ennemis, accablés du poids de leurs armes, ils se culbutent dans le

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 350.

fossé & restent ensevelis dans le limon. Les assiégés enlèvent les fascines & se retirent sur la breche. Sapor après le mauvais succès de cette attaque, fait avancer ses éléphants, plutôt à dessein de jeter l'effroi dans la ville, que dans l'espérance de faire franchir le fossé à des animaux pesans par eux-mêmes, & chargés d'un poids énorme. Ils marchent à des distances égales, & les intervalles étant remplis d'infanterie, on eût cru voir approcher une muraille garnie de ses tours. Les habitans sans s'effrayer de cette seconde attaque, s'en amusent d'abord comme d'un beau spectacle; bientôt ils font une décharge de toutes leurs machines, défient les barbares & les insultent à grands cris. Les Perses prompts à la colere & trop fiers pour souffrir les railleries, accouroient au bord du fossé, & se dispoient à le passer malgré le roi, qui faisoit sonner la retraite; lorsqu'une grêle de pierres & de traits les força d'obéir & de regagner leur camp. Plusieurs des éléphants tombèrent dans le fossé & y périrent: les

autres , blessés ou effarouchés retournent sur leurs propres foldats , & en écrasent des milliers.

Sapor comptoit toujours sur la supériorité de ses forces. Il suspendit l'attaque pendant un jour , pour laisser au terrain le tems de se dessécher & de se raffermir. Cependant il partagea ses archers en plusieurs corps ; avec ordre de se relever les uns les autres , & de tirer sans cesse sur la breche , afin de ne pas donner aux assiégés le tems de la réparer. Mais derriere les foldats qui la défendoient, un nombre innombrable de bras travailloient sans être apperçus , & après un jour & une nuit , Sapor fut surpris de voir dès le matin un nouveau mur déjà élevé de quatre coudées. Il ne perdit pas encore l'espérance : il renouvela plusieurs fois les mêmes efforts ; mais toujours avec aussi peu de succès. Dans une des dernières attaques , l'Evêque étant venu sur la muraille pour animer les combattans , Sapor le prit pour l'Empereur ; il crut voir le diadême & la pourpre impériale. Il entre aussi-tôt en gran-

CONSTAN-  
CE.

An. 350.

XVII.

Opiniâtreté  
de Sapor.

CONSTAN-  
CF.  
AN. 350.

de colere contre ceux qui lui avoient affirmé que Constance étoit à Antioche, & les menace de la mort. En même-tems il envoie signifier aux assiégés qu'ils aient à se rendre, si l'Empereur n'aime mieux sortir en campagne & décider du fort de la ville par une bataille. Les habitans ayant répondu que l'Empereur étoit absent, & qu'ils ne pouvoient capituler sans son ordre, le Roi plein de courroux les traite de fourbes & de menteurs, protestant qu'il a vû de ses propres yeux Constance sur la muraille. Les Mages cependant vinrent à bout de l'adoucir & même de l'intimider, en lui persuadant que celui qu'il avoit pris pour Constance étoit un Ange, qui défendoit la ville. Alors ce Prince impétueux & impie, lançant vers le ciel un regard furieux, banda son arc, & décocha en l'air une fleche, comme s'il eût voulu combattre Dieu même qui se déclaroit son ennemi.

XVIII.  
Levée du  
siège.

Enfin après avoir perdu vingt mille hommes, ayant appris que les Massages étoient entrés dans la Perse en son absence, il se détermina à lever

le siège, qui avoit duré près de quatre mois. Il brûla ses machines, détruisit tous ses travaux, & fit mourir plusieurs Satrapes, les uns pour avoir mal construit la digue que les eaux avoient forcée, les autres pour avoir mal-fait leur devoir dans les attaques, d'autres sous divers prétextes : car c'est, dit Julien, la coutume des Rois barbares de l'Asie, de rendre leurs officiers responsables des mauvais succès, & de les immoler à leur dépit & à leur honte. Pendant le retour, la peste se mit dans l'armée, & en détruisit encore une partie. Sapor fut ensuite long-tems occupé par des voisins belliqueux, & Constance par les guerres d'occident; en sorte que sans aucun traité, il n'y eut pendant plusieurs années entre les Romains & les Perses d'autre hostilité, que quelques pillages sur la frontière.

On ajoute plusieurs miracles au récit de ce fameux siège. Selon Theophanes le Ciel s'arma contre les Perses de tous ses feux & de tous ses orages : les nuées les couvrirent d'épaisse ténèbres, & les inonderent

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

XIX:  
Miracles  
qu'on racon-  
te à l'occa-  
sion de ce  
siège.  
*Theod. l. 2.  
c. 30.  
Theoph. p. 33.  
Chron. Alex.*

~~CONSTANTINOPLE~~  
 CONSTANTINOPLE,  
 An. 350.

d'un nouveau déluge : la foudre en écrasa plusieurs, & les éclats affreux du tonnerre en firent mourir d'autres de peur. Théodoret raconte que le saint diacre Ephrem ayant prié saint Jacques de se montrer sur les murailles ; & de lancer sa malédiction sur les barbares, l'Evêque monta dans une tour ; & que voyant leur multitude, il pria Dieu d'envoyer des moucheron pour défaire cette formidable armée, & confondre l'orgueil de ce nouveau Pharaon : qu'aussi-tôt une nuée de ces insectes s'étant répandue dans la plaine, ces ennemis presque invisibles pénétrèrent dans la trompe des éléphants, dans les oreilles & dans les naseaux des chevaux, les mirent en fureur, & leur firent prendre la fuite en jettant par terre leurs cavaliers, avec tant de désordre, que Sapor fut obligé d'abandonner son entreprise.

XX.  
 Préparatifs  
 de Constantinople.

Jul. Or. 1.  
 Soc. l. 2. c.  
 26.

Constance donna ses ordres pour réparer les fortifications de la ville, & pour récompenser la fidélité de ces braves citoyens. Il étoit alors tout occupé des préparatifs de la guerre

qu'il alloit faire à Magnence. Il employa près de dix mois à construire & à équiper une flotte, qui, selon Julien, surpassoit celle de Xerxès. Il rappela au drapeau tous les soldats qui avoient obtenu leur congé sans avoir fourni le tems de leur service, & sans cause de maladie. Quand il eut rassemblé ses troupes, étant prêt à se mettre en marche, il exhorta tous ceux qui composoient son armée à recevoir le baptême: « Le terme » de la vie, leur dit-il, toujours in- » certain, l'est sur-tout dans la guer- » re. La mort vole sans cesse autour » de nous & sur nos têtes; elle nous » menace sous la forme de toutes » sortes d'armes. Que chacun de vous » ne differe donc pas de se revêtir de » la robe précieuse du baptême, sans » laquelle il n'a point de droit au » triomphe céleste. Si quelqu'un re- » fuse de se faire baptiser, qu'il se » retire. Je ne veux point de soldats » qui ne soient enrollés sous les éten- » dards de J.C.» On peut remarquer, sans en être surpris, que Constance fit alors pratiquer à ses soldats, ce

---

CONSTAN-  
CE.

An. 350.

Theod. l. 3.  
c. 3.

Soz. l. 4. c.

Zon. t. 2. p.

15.

CONSTAN-  
CE.

An. 350.

XXI.

Députation  
de Magnence  
& de Vétra-  
nion.

*Ath. Apol.  
ad Const. &  
Epist. ad So-  
lit.*

*Jul. or. 2.  
P. Patric. p.*

*27.  
Zon. t. 2. p.  
15.*

qu'il se dispensa lui-même de prati-  
quer. Il ne demanda le baptême que  
lorsqu'il fut prêt de mourir.

L'Empereur, avant son départ  
d'Antioche, reçut les députés de Ma-  
gnence, chargés de lui proposer un ac-  
commodement : c'étoient Servais évê-  
que de Tongres, un autre évêque  
de Gaule nommé Maxime, & deux  
seigneurs, Clemence & Valens. Ils  
étoient venus par l'Afrique ; & à  
leur passage par Alexandrie ils furent  
bien reçus d'Athanase ; ce que les  
Ariens ne manquerent pas d'enveni-  
mer dans la suite, accusant le saint  
prélat d'intelligence avec le tyran.  
Cette ambassade ne produisit aucun  
effet ; & Constance se mit en marche  
pour passer en Europe. Alors soit  
que Vétranion se défiant de la com-  
plaisance de l'Empereur, eût cherché  
à s'appuyer du secours de Magnen-  
ce, soit que celui-ci, pour dérober à  
Constance les forces de l'Illyrie, eût  
prévenu Vétranion, les deux usur-  
pateurs se liguerent, & envoyerent  
de concert une nouvelle députation.  
L'empereur traversa le Bosphore à

Constantinople , qui trembloit déjà dans la crainte d'éprouver les mêmes désastres que Rome avoit deux fois effuyés. Il rassura la ville par sa présence , & continua sa marche vers l'Illyrie. Il étoit à Héraclée , lorsqu'il reçut l'ambassade des deux tyrans. Elle étoit composée de Rufin , préfet du prétoire , de Marcellin général des troupes de Magnence , du sénateur Nuneque & de Maxime. Ils apportoit à Constance des paroles de paix, à condition qu'il abandonneroit aux deux nouveaux Empereurs les païs dont ils étoient en possession, & qu'il se contenteroit du premier rang entre les trois Augustes. Ils lui représentèrent le danger auquel il alloit s'exposer , en combattant deux capitaines pleins d'expérience , unis ensemble & suivis de deux armées invincibles : qu'un seul seroit déjà un ennemi trop redoutable : que la guerre civile alloit armer contre lui les mêmes bras auxquels son pere avoit été redevable de tous ses triomphes : que pour eux ils souhaitoient qu'il ne voulût pas éprouver sur lui-même ce que

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

CONSTAN-  
CE. /  
An. 350.

*pouvoient contre l'Empereur des généraux qui avoient si vaillamment servi l'empire. Constance venoit de perdre sa première femme : Magnence offroit de cimenter la paix par une double alliance, en donnant sa fille à Constance, & en recevant de sa main sa sœur Constantine. Ces propositions mêlées de menaces embarrassoient l'Empereur, naturellement timide & irrésolu : il balançoit entre la crainte du péril & l'intérêt de sa gloire. Rempli de ces inquiétudes il s'endormit, & crut voir en songe Constantin son père, qui lui présentoit Constant, & lui disoit : « Mon fils, voilà » votre frere que Magnence a égor- » gé : vengez-le : & punissez le tyran. » Songez à l'honneur, sans vous » effrayer du péril. Quelle honte pour » vous, de vous laisser arracher une » partie de votre héritage » ! C'est le caractère des âmes foibles de résister à la raison, & de céder sans effort à tout le reste : un songe fit ce qu'elle n'avoit pu faire. Constance à son réveil commande qu'on arrête les députés comme des rebelles, & qu'on*

les charge de fers. Il ne renvoye que Rufin ; mais bien-tôt après il relâche aussi les autres ; & sans perdre de tems il arrive à Sardique.

Vétranion marchoit pour fermer le pas de Sucques. Prévenu par la diligence de l'Empereur , & ne se croyant pas en état de lui tenir tête , il prit le parti de conclure avec lui un traité. Il consentit même à réunir les deux armées , & à tenir un conseil de guerre en présence des officiers & des soldats , pour délibérer sur les mesures à prendre contre l'ennemi commun. Cependant Constance travaille sourdement à débaucher les soldats de Vétranion ; & il vient à bout d'en gagner une grande partie. On se rend dans la plaine de Naïsse le 25 décembre : on dresse un tribunal élevé , sur lequel s'asseyent les deux Empereurs , sans armes & sans gardes. Les deux armées formoient un cercle à l'entour ; chaque corps étoit rangé en bon ordre sous ses enseignes , & cette assemblée militaire faisoit un spectacle tout à la fois magnifique & terrible. Constance se leva

CONSTAN-  
CE.

AN. 350.

XXII.

Vétranion  
dépouillé.

Jul. or. 1. 2.

Amm. l. 21.

c. 3.

Aur. Vict.

Vict. Epir.

Eutr. l. 10.

Zof. l. 2.

Hier. Chron.

Themist. or.

3. 4.

Soc. l. 2. c.

28.

Soz. l. 4. c.

3.

Philost. l. 3.

c. 22.

Idace.

Chron. Alex.

Zon. t. 2. p.

15. 16.

Theoph. p. 372

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

& prit la parole le premier en considération de sa naissance. Son discours fut tout autre que celui qu'attendoit Vétranion. Il commença à la vérité par exhorter les soldats à venger sur Magnence la mort cruelle de leur Empereur, qu'ils avoient si glorieusement servi contre les barbares, & qui avoit tant de fois récompensé leur valeur. Mais bien-tôt tournant toute sa véhémence contre celui qui étoit assis à côté de lui, & qui se regardoit comme son collègue: » Souvenez-vous, soldats, s'écria-t-il, des bienfaits de mon pere; souvenez-vous des sermens que vous avez faits de ne souffrir le diadème que sur la tête des enfans de Constantin. Qui de vous osera comparer le fils & le petit-fils de vos Empereurs à des hommes nés pour obéir? Laisseriez-vous déchirer l'empire; & n'avez-vous pas appris par les troubles qui environnerent votre berceau, que l'Etat ne peut être tranquille, que quand il ne reconnoît qu'un seul maître? » A ces mots les deux armées comme de concert proclament  
 Constance

Constance seul auguste , seul empereur : elles s'écrient qu'il faut se défaire de tous ces souverains illégitimes , qui deshonnorent le diadème. On menace Vétranion. Les soldats étoient prêts à fondre sur lui : mais ce fantôme d'empereur se voyant trahi , se jette aux pieds de Constance , qui arrête la fougue des soldats : il descend du tribunal ; il se dépouille lui-même de la pourpre & du diadème , qu'il remet entre les mains de Constance. Les orateurs de ce tems-là parlent avec emphase du succès merveilleux de cette éloquence , qui produisant l'effet d'une grande victoire sans verser de sang , conquit au prince toute l'Illyrie , & fit passer sous ses drapeaux une nombreuse infanterie , vingt mille chevaux , & les troupes auxiliaires de plusieurs nations belliqueuses. Mais nous savons que l'argent de Constance partage au moins avec son éloquence la gloire de l'événement , & que Gumoaire capitaine des gardes de Vétranion , avoit d'avance ménagé cette révolution.

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 350.

CONSTAN-  
CE.

AN. 350.

XXII.

Conduite de  
Constance à  
l'égard de  
Vétranion.

Constance ayant embrassé Vétranion, qui trembloit d'effroi, encore plus que de vieillesse, le prit par la main pour le garantir des insultes de la soldatesque; & l'ayant conduit dans sa tente, il le fit manger avec lui. Comme il étoit en humeur de discourir, il l'entretint des embarras de la puissance souveraine, sur-tout dans un âge avancé, & de la douceur du repos d'une vie privée: *qu'il ne perdoit qu'un nom frivole, qui n'avoit de réel que les chagrins; & qu'il alloit jouir d'un bonheur solide, & sans mélange d'inquiétude.* Cette morale assez déplacée dans la bouche de Constance, auroit déplû à tout autre; elle se trouva au goût de ce vieillard simple, à qui il ne restoit que l'étonnement de s'être vû empereur pendant dix mois. Constance l'envoya à Pruse en Bithynie; il lui donna un train magnifique, & des revenus considérables. Vétranion en passant par Constantinople y parut avec splendeur. Captif heureux, il sembloit triompher de sa défaite. Il vécut à Pruse pendant six années; & Constance eut à se féliciter du succès

de ses leçons. Le vieillard s'accoutuma si bien de cette tranquille opulence, qu'il fit écrire souvent à l'Empereur pour le remercier de l'avoir affranchi de cette sorte d'esclavage, qu'on appelle souveraineté: *Vous avez tort, lui mandoit-il, de ne pas prendre votre part de ce bonheur, que vous savez procurer aux autres.* On rapporte qu'il assistoit fréquemment aux assemblées des fideles, qu'il répandoit d'abondantes aumônes, & qu'il conserva jusqu'à la mort un profond respect pour les personnes consacrées au culte des autels.

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 350.

L'Empereur devenu maître de l'Illyrie & de la Pannonie, s'arrêta à Sirmium capitale de cette dernière Province. Il y étoit dès le commencement de l'année suivante, 351 de J. C. pour laquelle il ne créa point de consuls. Il s'agissoit de reconquérir la moitié de l'empire, plutôt que de lui donner des magistrats. Mais Magnence, empressé de mettre en usage tous les droits de l'autorité souveraine, se nomma lui-même consul avec Gaïson, le meurtrier de Constant. La rigueur

---

An. 351.

XXIV.

Constante  
jette les yeux  
sur Gallus  
pour le faire  
César.

*Buch. Cycl.*  
p. 240, 251,  
253.

*Idace.*

*Aur. Vict.*  
Soc. l. 2. c.

29.  
*Philost. l. 30*  
c. 25.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

de la faison qui rendoit les passages impraticables , fermoit à Constance l'entrée de l'Italie. D'un autre côté l'Orient restoit exposé aux incursions des Perfes. Dans la crainte qu'ils ne profitassent de son éloignement , il crut ne pouvoir mieux faire que de donner le titre de César à Gallus , son cousin germain , alors âgé de 24 ans , & de lui confier la défense des provinces orientales. C'étoit un Prince de peu d'esprit , & tout à fait incapable de soutenir le fardeau dont on accabloit sa foiblesse. Je l'ai laissé avec son frere Julien au milieu du massacre qui fit périr sa famille , après la mort de Constantin. Je vais reprendre en peu de mots l'histoire de ces deux princes.

XXV.

Educâtion de  
Gallus & de  
Julien.

Jul. ad Ath.  
& Misop.  
Greg. Naz.  
or. 3.

Liban. or. 4.  
5. 10 11.

Amm. l. 22.  
c. 9.

Soz. l. 3. c.  
1.

Les meurtriers avoient épargné Gallus , parce qu'il sembloit être sur le point de mourir de maladie : Marc évêque d'Aréthuse avoit sauvé Julien. La fureur des soldats étant assouvie , Constance qui n'avoit point d'enfans , prit le parti de laisser vivre ces deux jeunes princes , l'unique ressource de la famille impériale. Il

leur rendit une partie de leurs biens , & les fépara l'un de l'autre , envoyant Gallus à Ephese en Ionie , où il possédoit de grandes terres ; & mettant Julien entre les mains d'Eusebe de Nicomédie , son parent du côté de Basiline. On donna des maîtres à Gallus , qui ne fit pas de grands progrès. Mais Julien se montra dès l'enfance docile , pénétrant & avide de connoissances. Les leçons d'Eusebe , évêque fourbe & hypocrite , qui avoit autrefois sacrifié aux idoles , n'étoient gueres propres à établir les solides fondemens de la foi dans un esprit léger , présomptueux , hardi : & peut-être jetterent-elles dans le cœur de Julien les premieres semences de l'apostasie. A l'âge de sept ans , son éducation fut confiée à un eunuque , Scythe de nation , nommé Mardonius , homme de lettres & philosophe. Il avoit été employé par l'ayeul maternel de Julien , à expliquer à Basiline les poësies d'Homere & d'Hésiode. Il y a quelque apparence que ce gouverneur étoit un Payen déguisé : du moins peut-on le soupçon-

---

CONSTANTIN  
CE.

AN. 351.

Baron. an.

337.

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

ner par les louanges que Julien lui donne dans sa satyre contre le peuple d'Antioche. Mais c'étoit un homme austere dans ses mœurs. Il inspira de bonne heure à son élève l'éloignement des spectacles & des plaisirs, le goût du travail & des occupations sérieuses, la gravité & la modestie dans le maintien, & cet orgueil philosophique qui joue le rôle de la sagesse. Sous la conduite de ce guide vigilant, Julien fréquentoit les écoles publiques, autant pour s'essayer aux vertus civiles, que pour y prendre des leçons. Là confondu avec ceux de son âge, soumis sans dispense aux mêmes exercices, assujetti aux mêmes heures, il apprenoit à connoître les hommes; à ne pas trop s'estimer lui-même, faute de comparaison; à obéir à la regle, au tems, aux circonstances; à se montrer patient, affable, humain, bienfaisant; il ne se distinguoit que par la vivacité d'esprit, la fidélité de la mémoire, & l'application au travail. Ce fut apparemment en ce tems-là qu'il fut instruit dans la grammaire & dans la lec-

ture des poëtes & des historiens, par le grammairien Nicoclès de Lacédémone, renommé pour son savoir & son amour de la justice. Mardonius, de son côté, s'attachoit à remplir son cœur des plus belles maximes de Pythagore, de Platon, & d'Aristote.

Gallus approchoit de vingt ans, & Julien en avoit quatorze, lorsque Constance, défiant & jaloux, les fit tous deux conduire à Macelle, au pied du mont Argée, près de Césarée en Cappadoce. C'étoit un château du domaine impérial, orné de bains, de jardins & de fontaines d'eau vive. C'eût été pour ces princes un séjour délicieux, s'il n'eût pas été forcé, & si l'on ne leur eût pas retranché tous les agrémens de la société. On les entretenoit avec magnificence; ils étoient servis par un grand nombre de domestiques; mais on les gardoit à vûe comme des prisonniers: l'entrée étoit interdite à leurs amis, & à tous les jeunes gens de condition libre. Ils n'avoient de compagnons dans leurs exercices que leurs esclaves. L'étude

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

XXVI.

Gallus &  
Julien à Ma-  
celle.

*Jul. ad Ath.*  
*Greg. Naz.*  
*or. 3.*

*Soc. l. 3. c.*

*Theod. l. 3.*

*c. 2.*

*Soc. l. 5. c. 20*

*Theoph. p. 29.*

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

auroit pu charmer leur ennui , & ils ne manquoient pas de maîtres en toute sorte de sciences : Julien s'en occupoit avec plaisir ; mais Gallus ne s'y prêtoit que par contrainte : sans goût comme sans génie , il avoit un fond de dureté & de rudesse , qui s'accrut encore par cette éducation triste & solitaire.

XXVII.  
Différent  
succès des  
instructions  
Chrétiennes  
données aux  
aux princes.

Il eut cependant le bonheur de profiter mieux que son frere des instructions Chrétiennes qu'il reçut dans ce séjour. L'Empereur avoit pris soin de leur choisir des maîtres Chrétiens , qui non contents de leur expliquer les livres saints & les dogmes de la foi , s'attachoient encore à les exercer aux pratiques de la Religion. On leur inspiroit le goût de l'office divin , le respect pour les personnes consacrées à Dieu ou distinguées par leur vertu ; on les conduisoit souvent aux sépultures des martyrs , qu'ils honoroient de leurs offrandes. On les fit même entrer dans le clergé : ils furent ordonnés lecteurs , & ils en firent ensuite la fonction dans l'église de Nicomédie. Julien souple & dissimulé ,

se plioit à ces pieux exercices. Mais son caractère superbe, peut-être les premières insinuations de Mardonius, & plus encore la haine qu'il portoit à Constance, qui lui procuroit cette éducation Chrétienne, entretenoient dans son cœur un secret penchant à l'idolatrie. Il s'échappoit même, quand il le pouvoit faire sans courir le risque d'être démasqué; & dans les déclamations dont on l'occupoit avec son frere, & qui rouloient quelquefois sur le parallele des deux Religions, il ne manquoit jamais de laisser à Gal-lus la défense du Christianisme, & se réservoit de défendre la cause des dieux, sous prétexte qu'étant la plus mauvaise, elle étoit aussi la plus difficile à soutenir. Il la plaidoit de si bonne foi, qu'il avoit besoin de toute son hypocrisie pour étouffer les soupçons & les inquiétudes de ses maîtres. Mais s'il étoit assez habile pour les tromper, il n'en imposoit pas à celui qui pénètre les replis des consciences; & Dieu fit connoître dès-lors qu'il voyoit le fond de son cœur. Les deux freres entreprirent de bâtir

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

une Eglise sur le tombeau de saint Mamas, célèbre martyr de Cappadoce. Ils partagerent entre eux le soin de cet édifice, s'efforçant à l'envi de se surpasser en magnificence. Les travaux de Gallus ne rencontroient aucun obstacle ; mais ceux de Julien étoient arrêtés & détruits par une main invisible. Tantôt ce qui étoit élevé s'écrouloit tout à coup ; tantôt la terre se soulevant repoussoit les fondemens qu'on y vouloit asséoir. On fut obligé d'abandonner l'ouvrage, & le saint martyr sembla rejeter avec horreur les hommages d'un ennemi caché, qui devoit un jour déclarer la guerre aux successeurs de sa foi & de son courage. S. Grégoire de Nazianze offre de produire un grand nombre de témoins oculaires de ce prodige ; & la mémoire en étoit encore récente du tems de Sozomene.

XXVIII.  
Gallus déclaré César.

Idace.

Buch. Cycl.  
P. 241, 251-  
53.

Après six ans de retraite dans le château de Macelle, Gallus fut rappelé à la cour & revêtu le 15 de mars 351 de la dignité de César. Si l'on en veut croire l'Arien Philostor-

ge, ce fut Théophile, l'Apôtre des Ariens, qui procura à Gallus les bonnes grâces de Constance; il fit même jurer à ces deux princes une amitié sincère. Le nouveau César prit le nom de Constantius. L'Empereur lui donna en même-tems en mariage sa sœur Constantine, veuve d'Hannibaliens; & l'envoya en orient avec le général Lucillien, pour résister aux Perses. Ce jeune prince avoit les grâces de l'extérieur; une taille bien proportionnée, les cheveux blonds & frisés, un air majestueux. Comme il passoit par Nicomédie, il y rencontra son frère Julien, qui venoit d'obtenir la permission d'aller à Constantinople, pour y achever ses études.

Etant arrivé à Antioche, où il devoit fixer sa résidence, il commença par donner des preuves de son attachement au Christianisme. A cinq milles de cette ville étoit le bourg célèbre de Daphné, séjour de plaisir & de délices. Il étoit environné d'un bois de lauriers, & d'autres arbres agréables, dont Pompée avoit autre-

G vj

CONSTAN-  
CE.

An. 351.

Amm. l. 14.  
c. 11.

Aur. Vict.

Vict. Epit.

Zos. l. 2.

Liban. or.

12.

Soz. l. 5. c.

2.

Philost. l. 3.

c. 25. &amp; l. 4.

c. 1.

Zon. p. 16.

Chron. Alex.

Till. not. 19.

XXIX.

Il purifie le  
bourg de Da-  
phné.Chrysoft. de  
Babyla.

Amm. l. 32.

c. 13.

Theod. l. 3. c.

9.

Soz. l. 5. c.

18.

Vuleat.  
Gallic. in

Avidio. c. 5.

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

fois augmenté l'étendue, jusqu'à dix mille pas de circuit. La terre étoit émaillée des fleurs les plus odoriférantes, selon la diversité des saisons. L'épaisseur des feuillages, mille ruisseaux d'une eau aussi pure que le crystal, & les vents frais & chargés du parfum des fleurs, y conservoient le printems au milieu des plus grandes chaleurs de l'été. Ce n'étoit plus sur les bords du Penée que Daphné avoit été changée en laurier; l'imagination des habitans d'Antioche avoit transféré sur leur territoire la scène des amours d'Apollon & de la Nymphe; & cette fable voluptueuse d'accord avec les charmes de ce lieu, inspiroit une dangereuse mollesse. L'air de ce séjour enchanté portoit dans les veines le feu séducteur des passions les plus capables de surprendre la vertu même. Aussi nulle personne vertueuse n'osoit se permettre l'entrée de ce bois; c'étoit le rendez-vous d'une jeunesse lascive, qui se faisoit un jeu de donner & de recevoir les impressions de la volupté. C'eût été se faire regarder comme un

homme étrange & sauvage, que d'y paroître sans la compagnie d'une femme. Cette vie licentieuse étoit passée en proverbe. Sous Marc-Aurele il fut défendu aux soldats d'y mettre le pied, sur peine d'être honteusement chassés du service. Mais la contagion de la débauche, plus forte que toute l'austérité de la discipline Romaine, ayant corrompu les soldats d'une légion qui gardoit ce poste, l'Empereur Alexandre Sévere fit mourir plusieurs de leurs officiers pour n'avoir pas prévenu ce désordre. La superstition y consacroit le dérèglement : elle avoit honoré ce lieu du droit d'asyle. Dans un temple magnifique bâti par Seleucus Nicator, ou selon Ammien Marcellin, par Antiochus Epiphane, on adoroit une fameuse statue d'Apollon. C'étoit un des plus célèbres oracles. Là couloit aussi une fontaine, qui portoit le nom de Castalie, parce qu'on attribuoit à ses eaux, comme à celles de la fontaine de Delphes, la vertu de communiquer la connoissance de l'avenir. Gallus, pour détruire en ce

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

lieu le regne de l'idolatrie & de la dissolution, y fit transporter les reliques de saint Babylas, évêque d'Antioche, martyrisé sous l'empire de Dece. Selon saint Jean Chrysostome, Théodoret, & Sozomene, la présence de ce saint corps imposa tout à coup silence à Apollon, & mit en fuite le libertinage. La séduction de Poracle, les offrandes du peuple payen, les parties de débauche cessèrent en même-tems; & Daphné, après avoir été pendant plusieurs siècles le théâtre de la licence la plus effrénée, devint un lieu de recueillement & de prières.

XXX.

Décence  
César.  
*Liban. or. 12.*  
*Amm. l. 16.*  
*e. 12.*  
*Zof. l. 2.*  
*Aur. Vict.*  
*Vict. Epit.*  
*Eutr. l. 10.*  
*Zon. t. 2. p.*

Tandis que Constance élevoit Galus au rang de César, & qu'il le chargeoit de la défense de l'orient, Magnence qui étoit à Milan donnoit le même titre à son frere Décence, & l'envoyoit dans la Gaule infestée par les courses des barbares. Si l'on en croit Libanius & Zosime, qui ne sont pas moins suspects dans le mal qu'ils disent de Constance, que dans les louanges excessives qu'ils prodiguent à Julien, c'étoit l'Empereur lui-

même qui les avoit attirés. Sacrifiant cette belle province à sa colere contre Magnence , il les avoit engagés par de grandes sommes d'argent à passer le Rhin , & leur avoit abandonné par des lettres expressees la propriété des conquêtes qu'ils y pourroient faire. Ce qu'il y a de certain, c'est que diverses bandes de Francs , de Saxons , d'Allemands se répandirent dans la Gaule , & qu'ils y firent de grands ravages. Il ne paroît pas qu'ils ayent trouvé beaucoup d'opposition de la part de Décence , dont la bravoure n'est connue que par le titre de *très-vaillant* qu'on lit sur ses monnoies. Mais l'histoire , qui ne s'accorde pas toujours avec ces monumens de flatterie , nous apprend seulement que le César fut défait en bataille rangée par Chnodomaire roi des Allemands ; que le vainqueur pillâ & ruina plusieurs villes considérables , & qu'il courut la Gaule sans trouver de résistance , jusqu'à ce qu'il eût rencontré dans Julien un ennemi plus formidable.

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

CONSTAN-  
CE.

AN. 351.

XXXI.

Magnence  
se met en  
marche.

*Jul. or. 1. 2.*

*Soc. l. 2. c.*

<sup>29.</sup>

*Zof. l. 2.*

Dans le même-tems que ces barbares occupoient Décence , d'autres bandes des mêmes nations, attirées par la folde & par l'esperoir du butin grossissoient l'armée de Magnence. Celui-ci traînoit à sa suite les principales forces de l'occident , & se croyoit en état d'envahir tout l'empire , & de porter la terreur jusque chez les Perses. Plein d'ardeur & de confiance il en avoit autant inspiré à ses troupes , en leur promettant le pillage de tous les pais dont il alloit faire la conquête. Il traverse les Alpes Juliennes , tandis que l'Empereur , au lieu de se mettre à la tête de son armée , s'arrêtoit à Sirmium , & s'occupoit d'un concile. Les généraux de Constance marcherent au-devant de l'ennemi , & l'attendirent d'abord au pied des Alpes. Ensuite se voyant supérieurs en cavalerie , ils feignirent de prendre l'épouvante & reculerent en arriere , pour l'attirer dans les plaines de la Pannonie. Magnence trompé par cette feinte se mit à les poursuivre , & s'exposa mal à propos dans un pais découvert. Mais dans cette

marche il usa à son tour d'un stratagème, dont il tira quelque avantage. Il fit dire aux généraux ennemis, que s'ils vouloient l'attendre dans les plaines de Siscia, ce seroit un beau champ de bataille pour terminer leur querelle. Constance averti de cette bravade, accepta le défi avec joie: le lieu ne pouvoit être plus propre à sa cavalerie. Il ordonna de marcher vers Siscia. Pour y arriver, il falloit traverser le vallon d'Adranes; au-dessus duquel Magnence avoit posté une embuscade. Les troupes de Constance, qui marchaient sans ordre comme sans défiance, s'y étant engagées, se virent bien-tôt accablées de gros quartiers de rochers, qu'on rouloit sur eux, & qui en écrasèrent une partie; les autres furent obligés de retourner sur leurs pas, & de regagner la plaine.

Magnence enflé de ce succès, hâta sa marche, résolu d'aller chercher Constance à Sirmium, & de lui présenter la bataille. Comme il se dispo-  
soit à passer la Save, il vit arriver dans son camp Philippe, officier

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

XXXII.  
Propositions  
de paix rejet-  
tées par Ma-  
gnence.

Zof. l. 2.  
Zon. t. 2. p.  
16.

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

de Constance , chargé en apparence de faire des propositions de paix , mais qui ne venoit en effet que pour reconnoître les forces de l'ennemi , & pénétrer ses desseins. Philippe approchant du camp , avoit rencontré Marcellin , qui le conduisit à Magnence. Celui-ci afin de ne donner aucun soupçon à ses troupes , fait aussitôt assembler l'armée , & ordonne à Philippe d'exposer publiquement sa commission. Le député représente hardiment aux soldats qu'étant Romains , ils ne doivent pas faire la guerre à des Romains ; qu'ils ne peuvent sans une ingratitude criminelle combattre un fils de Constantin , qui les a tant de fois enrichis des dépouilles des barbares. Ensuite adressant la parole à Magnence : « Souvenez-vous , lui dit-il , » de Constantin ; rappelez-vous les » biens & les honneurs dont il vous » a comblé , vous & votre pere ; il » vous a donné un asyle dans votre » enfance ; il vous a élevé aux premiers emplois de la milice ; son » fils ajoute encore à ses bienfaits ; » il vous cède la possession de tous

« les païs au-delà des Alpes ; il ne  
 « vous redemande que l'Italie ». Ces  
 paroles confirmées par les lettres de  
 l'Empereur, dont Philippe fit la lec-  
 ture, furent applaudies de toute l'ar-  
 mée : l'usurpateur eut beaucoup de  
 peine à se faire écouter : il se con-  
 tenta de dire qu'il ne désiroit lui-mê-  
 me que la paix ; qu'il s'agissoit d'en  
 régler les conditions ; qu'il alloit s'en  
 occuper, & que le lendemain il leur  
 en rendroit compte. L'assemblée s'é-  
 tant séparée, Marcellin emmene Phi-  
 lippe dans sa tente, comme pour lui  
 faire un accueil honorable. Magnen-  
 ce invite à souper tous les officiers de  
 l'armée ; il les regagne autant par la  
 bonne chère que par les raisons ; & dès  
 le point du jour ayant de nouveau as-  
 semblé les soldats, il leur représente ce  
 qu'ils avoient eu à souffrir des débau-  
 ches de Constant ; la généreuse réso-  
 lution qu'ils avoient prise & exécutée,  
 d'affranchir l'état en étouffant ce  
 monstre ; il ajouta que c'étoit de leurs  
 mains qu'il tenoit le diadème, &  
 qu'il ne l'avoit accepté qu'avec ré-  
 pugnance.

---

CONSTAN-  
 CE.  
 AN. 351.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XXXIII.

Il reçoit un  
échet au pas-  
sage de la  
Save.

Zof, l. 2.

Ce discours appuyé du suffrage des officiers ralluma dans tous les cœurs l'ardeur de la guerre. Magnence retient Philippe prisonnier. On prend les armes ; on marche vers la Save. Constance s'étoit rendu près de Siscia située sur le fleuve : c'étoit à la vûe de cette ville , que Magnence entreprit de le passer. A la nouvelle de son approche , un détachement de l'armée impériale borde la rive opposée ; on accable de traits ceux qui traversant à la nâge s'efforçoient de franchir les bords ; on repousse avec vivacité les autres qui passoient sur un pont de batteaux fait à la hâte. La plûpart resserrés entre leurs camarades & les ennemis , sont culbutés du pont dans le fleuve. On poursuit les fuyards l'épée dans les reins. Magnence désespéré de la déroute de ses troupes , a recours à un stratagême : ayant planté sa pique en terre , il fait signe de la main qu'il veut parler de paix ; on s'arrête pour l'écouter ; il déclare qu'il ne prétend passer la Save que du consentement

de l'Empereur; que c'est pour se conformer à la demande de Philippe, qu'il s'éloigne de l'Italie; qu'il ne s'avance en Pannonie que dans le dessein d'y traiter d'un accord. Une ruse si grossière n'en pouvoit imposer à Constance. Cependant comme il étoit toujours persuadé que nul champ de bataille ne lui étoit plus favorable que les vastes campagnes entre la Save & la Drave; il fit cesser la poursuite, & laissa à Magnence la liberté du passage. Pour lui, il alla se poster à son avantage près de Cibales, lieu déjà fameux par la victoire que son pere y avoit, trente-sept ans auparavant, remportée sur Licinius. Il établit son camp dans la plaine, entre la ville & la Save, s'étendant jusqu'au bord du fleuve, sur lequel il fit jetter un pont de bateaux, qu'il étoit aisé de détacher & de rassembler. Le reste fut environné d'un fossé profond & d'une forte palissade. Ce camp sembloit être une grande ville; au milieu s'élevoit la tente de l'Empereur, qui égaloit un palais en magnificence.

---

CONSTAN-  
CE.

An. 351.

CONSTAN-  
CE.

An. 351.

XXXIV.

Insolence de  
Titien.

Zof. l. 2.

Hier. Chron.

Till. Conf-  
tantin, art.

76. & Conf-  
tance, art. 5.

Constance y donnoit un repas aux officiers de son armée, lorsque Titien se présenta de la part de Magnence. C'étoit un sénateur Romain, distingué par son éloquence & par ses dignités. Il avoit été gouverneur de Sicile & d'Asie, consul l'année de la mort de Constantin, préfet de Rome & du prétoire des Gaules sous Constant. S'étant attaché à Magnence, il en avoit reçu de nouveau la préfecture de Rome, & il l'avoit conservée jusqu'au premier de mars de cette année. Il apportoit des propositions outrageantes, qu'il accompagna d'un discours encore plus insolent. Après une injurieuse invective contre Constantin & ses enfans, dont le mauvais gouvernement causoit, disoit-il, tous les malheurs de l'Etat, il signifia à Constance qu'il eût à céder l'empire à son rival, & qu'il devoit se tenir heureux qu'on voulût bien lui laisser la vie. L'Empereur ne montra jamais autant de fermeté d'ame que dans cette occasion; il répondit tranquillement que la justice divine vengeroit la mort de

Constant, & qu'elle combattroit pour lui. Il ne voulut pas même retenir Titien par droit de repréfailles.

Il fut bien-tôt récompensé de cette modération. Plusieurs sénateurs de Rome ayant traversé le pais avec beaucoup de risque, vinrent se rendre auprès de lui; & Silvain, fils de Bonit capitaine Franc, qui avoit servi Constantin dans la guerre contre Licinius, abandonna tout à coup Magnence, & passa dans le camp ennemi, à la tête d'un corps considérable de cavalerie qu'il commandoit. Pour prévenir les suites de cet exemple, Magnence mit ses troupes en mouvement. Il prend d'emblée & pille Siscia. Il ravage toute la rive droite de la Save, qu'il avoit repassée; & chargé de butin, il la passe encore au-delà du camp de Constance, & s'avance jusqu'à Sirmium, dans l'espérance de s'en emparer sans coup férir. Le peuple réuni avec la garnison l'ayant repoussé, il marche vers Murse sur la Drave avec toute son armée. Il en trouva les portes fermées, & les murs bordés d'habitans, qui

---

CONSTAN-  
CE.

An. 351.

XXXV.

Divers suc-  
cès de Ma-  
gnence.

Jul. or. 1. 2.

Amm. l. 15.

6. 5.

Aur. Vict.

Zof. l. 2.

Zon. t. 2. p.

16.

CONSTAN-  
CE.

AN. 354.

en défendoient les approches à coups de traits & de pierres. Comme il manquoit des machines nécessaires pour une attaque, il essaya de s'ouvrir une entrée en mettant le feu aux portes. Mais outre qu'elles étoient revêtues de fer, les habitans éteignirent le feu en jettant quantité d'eau du haut des murailles. En même tems Constance approchoit. A la premiere nouvelle du danger où étoit cette place importante, il s'étoit mis en marche avec toutes ses troupes; & ayant laissé Cibales sur la gauche & côtoyé la Drave, il s'avançoit en diligence. Magnence lui dresse une embuscade. A quelque distance de la ville étoit un amphithéâtre entouré d'un bois épais qui en déroboit la vûe. Le tyran y fait cacher quatre bataillons Gaulois, avec ordre de fondre par derriere sur l'ennemi, dès que la bataille sera engagée aux portes de la ville. Les habitans ayant du haut des murs apperçu cette manœuvre, en donnent avis à Constance qui charge aussitôt deux capitaines expérimentés, Scudilon & Manade,

nade, de le débarrasser de ces Gaulois. Ces deux officiers à la tête de leurs plus braves soldats & de leurs archers, forcent l'entrée de l'amphithéâtre, ferment les portes, s'emparent des degrés qui régnoient autour dans toute la hauteur, & font des décharges meurtrieres. Les malheureux Gaulois, semblables aux bêtes féroces qui avoient quelquefois servi de spectacle dans ce même amphithéâtre, tombent percés de coups les uns sur les autres au milieu de l'arène. Quelques-uns s'étant réunis, & se couvrant la tête de leurs boucliers, s'efforcent de rompre les portes : mais accablés de javelots, ou frappés de coups mortels ils restent sur la place, & pas un ne revint de cette embuscade.

Enfin après tant de marches & de mouvemens divers, on en vint le vingt-huitième de septembre à la bataille, qui devoit décider du sort de Magnence. Elle fut livrée près de Murse sur la Drave, où est aujourd'hui le pont d'Essek. Si l'on en croit Zonare, l'armée de Constance étoit de quatre-vingts mille combattans, &

CONSTAN-  
CE.  
AR. 351.

XXXVI.  
Bataille de  
Murse.

Jul. or. 1. 2.  
Viel. Epit.  
Eutr. l. 10.  
Hier. Chron.  
Zof. l. 2.  
Idace.  
Chron. Alex.  
Zon. t. 2.

P. 16e

CONSTAN-  
CE.

An. 351.

Magnence n'en avoit que trente-six mille ; ce qui ne s'accorde gueres avec ce que les autres auteurs disent des forces redoutables du tyran. Les deux chefs haranguerent leurs troupes, & les animerent par les motifs les plus puissans de l'intérêt, de l'honneur, du désespoir. Constance avoit le fleuve à droite : ses troupes étoient rangées sur deux lignes, la cavalerie sur les aîles, l'infanterie au centre. La première ligne étoit formée par les cavaliers armés de toutes pièces à la maniere des Perses, & par l'infanterie chargée d'armes pesantes. A la seconde étoient placés la cavalerie légère, & tous ceux qui se servoient d'armes de jet, & qui ne portoient ni boucliers ni cuirasses. L'histoire ne nous apprend pas la disposition de l'autre armée. On resta en présence la plus grande partie du jour, sans en venir aux mains. Zonare raconte que pendant cette inaction Magnence séduit par une magicienne, immola une jeune fille ; & qu'en ayant mêlé le sang avec du vin, tandis que la prêtresse prononçoit une

formule exécrationnelle, & qu'elle invoquoit les démons, il en fit boire à ses soldats. Sur le déclin du jour les armées s'ébranlèrent, & le choc fut terrible. Constance pour ne pas exposer sa personne, s'étoit retiré dans une église voisine avec l'Arien Valens, évêque de Mursè : à peine entendit-il le bruit des armes, que frissonnant d'horreur, il essaya de séparer les combattans, en faisant proposer une amnistie pour ceux qui se détacheroient du parti du tyran, avec ordre à ses généraux de faire quartier à tous ceux qui mettroient bas les armes. Cette proclamation fut inutile : on n'entendoit plus que les conseils de la fureur. Dès le commencement de l'action, l'aîle gauche de Constance avoit enfoncé l'aîle droite des ennemis, & les cavaliers se livroient déjà à la poursuite. Ce premier succès ne décida point la victoire. La nuit survient, & loin de séparer les deux partis, elle semble favoriser leur rage. Les vaincus se rallient ; on se bat par pelotons : acharnés les uns sur les autres, ceux-ci ne veulent pas céder

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

l'avantage ; ceux-là ne veulent pas le perdre. Les cris des blessés & des mourans , le hennissement des chevaux , le son des instrumens de guerre , le bruit des lances & des épées qui se brisent sur les casques & sur les boucliers , toutes ces horreurs enveloppées dans celles de la nuit , rendent le combat affreux. Ils se saisissent corps à corps ; ils jettent leurs boucliers , & s'abandonnent l'épée à la main , contents de mourir pourvu qu'ils tuent. Les cavaliers couverts de blessures , ayant rompu leurs armes , sautent à terre & combattent avec le tronçon de leurs lances. Les officiers des deux armées ne se lassent point d'animer l'opiniâtreté des combattans , & de payer eux-mêmes de leur personne : on entend sans cesse répéter de toutes parts : *Vous êtes Romains ; souvenez-vous de la gloire & de la valeur Romaine.* Enfin la cavalerie de Constance fait un dernier effort : les archers enveloppent l'armée de Magnence & l'accablent de traits ; les cavaliers armés de toutes pièces s'élancent & percent plusieurs fois les bataillons ennemis. Les uns

périssent foulés aux pieds des chevaux ; les autres se débandent & prennent la fuite : on les pousse jusqu'à leur camp , dont on s'empare aussitôt. Magnence sur le point d'être pris , change d'habit & de cheval avec un simple soldat , & laissant sur le champ de bataille les marques de la dignité impériale , pour faire croire qu'il y avoit péri , il se sauve à toute bride. Ses soldats poursuivis sans relâche se jettent sur la gauche & gagnent les bords de la Drave. Là se fit le plus grand carnage : en un moment les rives furent couvertes d'un monceau d'hommes & de chevaux. Ceux qui accablés de fatigue & de blessures osèrent se jeter à la nâge , furent emportés par la rapidité du fleuve.

Selon Zonare la victoire coûta plus aux vainqueurs , que la défaite aux vaincus. Constance perdit trente mille hommes ; il en périt vingt-quatre mille de l'armée de Magnence. Tous les auteurs conviennent que cette déplorable journée fit une playe mortelle à l'Empire , & que les plai-

XXXVII.  
 Perte de  
 part & d'au-  
 tre.

CONSTAN-  
CE.  
An. 351,

nes de Murse furent le tombeau de cette ancienne milice , capable de triompher de tous les barbares. L'histoire donne aux Gaulois de Magnence le principal honneur d'une si opiniâtre résistance : presque tous périrent les armes à la main. Les premiers officiers des deux armées perdirent la vie , après s'être signalés par des prodiges de valeur. On nomme du côté de Constance , Arcadius commandant d'un corps qu'on appelloit les Abulques , & Ménélaus chef des cavaliers de l'Arménie, qui tiroit trois flèches à la fois , dont il perçoit en même tems trois ennemis. Il en tua un grand nombre , & on lui attribue la principale part à la victoire. Comme il avoit atteint d'un coup mortel le général de l'armée de Magnence , nommé Romule , celui-ci tout blessé qu'il étoit employa ce qui lui restoit de vie à l'arracher à celui qui lui donnoit la mort. La plus grande perte que fit Magnence , fut celle de Marcellin : on l'appelloit le précepteur du tyran ; Magnence lui devoit l'empire & tous ses succès. Ce

traître n'espéroit point de grace ; il étoit l'auteur de la mort de Constance , & tous les crimes de Magnence étoient les siens. Aussi brave , aussi intrépide que cruel & scélérat , il ne cessa , tant que dura la bataille , de se trouver au plus fort de la mêlée , & de porter partout aux siens le courage , aux ennemis la terreur & la mort. Dans la déroute il disparut , & l'on ne put retrouver son corps , soit qu'il eût péri en voulant traverser le fleuve , soit qu'il s'y fût précipité par désespoir.

L'évêque Valens sçut à l'occasion de cette bataille profiter de la simplicité de Constance. Renfermé avec l'empereur dans l'église dont j'ai parlé , il avoit pris des mesures pour être le premier instruit de l'événement. Son dessein étoit de se donner le mérite d'annoncer au Prince le gain de la bataille , ou d'avoir le tems de se mettre en sûreté , si elle étoit perdue. Tandis que l'empereur & le petit nombre de courtisans qui l'accompagnoient , transis de crainte & d'inquiétude , attendoient l'issue

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

XXXVIII.  
Ruse de Valens.

Sulp. Sev.  
l. 2.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 351.

du combat, il vient tout à coup leur dire que l'ennemi prend la fuite. Constance demande à voir l'auteur de cette heureuse nouvelle; l'hypocrite lui répond qu'elle lui a été apportée par un Ange. Le prince crédule conçut dès-lors une haute opinion de la sainteté d'un prélat qui étoit en commerce avec le Ciel; & il répétoit souvent dans la suite qu'il étoit redevable de la victoire aux mérites de Valens, bien plus qu'au courage de ses troupes.

XXXIX.  
Suites de la  
bataille.  
Jul. or. 1. 2.  
Zon. t. 2. p.  
27.

Le lendemain matin Constance monta sur une éminence, d'où il découvroit tout le champ de bataille. Plus de cinquante mille morts jonchoient la terre & combloient le lit du fleuve. L'Empereur moins sensible à la joie d'un succès si important, qu'affligé d'un si horrible spectacle, ne put retenir ses larmes. Il ordonna d'ensevelir sans distinction amis & ennemis, & de n'épargner aucun secours à ceux qui respiroient encore; il recommanda en particulier aux médecins le soin des soldats de Magnence. Il déclara qu'il par-

donnoit à tous les partisans du tyran, excepté à ceux qui avoient eu part à la mort de son frere. En conséquence un grand nombre de bannis retournerent dans leur patrie, & rentrerent en possession de leurs biens. Dans le même tems, la flotte de Constance qui avoit couru les côtes d'Italie, ramena beaucoup de sénateurs Romains, & d'autres personnes, qui étoient venus s'y réfugier comme dans un asyle.

Magnence fuyant à toute bride regagna les Alpes; & comme les premiers froids de l'hiver qui commence de bonne heure en ces contrées, & la perte que les vainqueurs avoient esfuyée, empêchoient Constance de le poursuivre, il eut le tems de fermer les passages des montagnes, en y élevant des forts qu'il pouvût de garnisons. Retiré ensuite dans Aquilée, dès qu'il se crut en sûreté, il oublia sa défaite, & au lieu de s'occuper à la réparer, il se livra aux divertissemens & à la débauche. Ce fut alors que Dorus, officier subalterne, chargé du soin des statues de Rome, accusa

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

XL:  
Magnence se retire en Italie.  
*Jul. or. 1. 2. Amm. l. 16. c. 6.*  
*Idaco. Euch. Cycl. p. 240, 251, 261.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 351.

devant lui Clodius Adelphius , pré-  
fet de la même ville , de porter trop  
haut ses vûes ambitieuses. L'histoire  
ne nous dit pas quelle fut l'issue de  
cette accusation toujours meurtrière  
sous un tyran , surtout quand il est  
malheureux. On voit seulement qu'A-  
delphius eut Valérius Proculus pour  
successeur , le dix-huitième de décem-  
bre. Magnence nomma consuls pour  
l'année suivante son frere Décence  
avec Paul qui étoit apparemment  
un des principaux de sa faction.  
Constance prit le consulat pour la  
cinquième fois , & se donna Gallus  
pour collègue.

Dès que la saison permit d'ouvrir  
la campagne , l'empereur marcha  
vers les Alpes ; & il en força le  
passage , ayant surpris pendant la nuit  
un château défendu par une forte  
garnison. Un comte nommé Actus ,  
qui s'étoit fait prendre exprès par  
les ennemis , lui en ouvrit les por-  
tes. Le même jour avant midi , Ma-  
gnence qui ne s'occupoit que de spec-  
tacles , apprit cette nouvelle dans  
Aquilée au milieu d'une course de

An. 352.

XLI.

Il suit dans  
les Gaules.

Jul. or. 1. 2.

Amm. l. 31.

6. 11.

Zof. l. 2.

Viët. Epit.

Grut. Thef.

CCLXXX. 6.

Cod. Th. lib.

15. tit. 14.

leg. 5.

chevaux. Il fuit aussitôt avec ce qu'il put rassembler de troupes à la hâte ; & n'osant retourner à Rome , où ses cruautés l'avoient rendu odieux , & sa défaite méprisante , il prit la route de la Gaule. Quelques escadrons de cavalerie , envoyés à sa poursuite , l'ayant joint près de Pavie , l'attaquèrent avec plus de chaleur que de prudence , & furent défaits. Tandis qu'il s'éloignoit , Rome & l'Italie se déclara pour Constance. On abbat les statues du tyran ; on en élève au légitime empereur avec les titres de vainqueur , de restaurateur de Rome & de l'empire , de destructeur de la tyrannie. Constance fait partir une armée navale , qui se joint à la flotte d'Alexandrie pour reconquérir Carthage & l'Afrique. Il en envoie une autre en Sicile , & se rend maître du passage des Pyrénées. Toutes ces contrées rentrent avec joie sous son obéissance. Pendant le séjour qu'il fit à Milan , il cassa toutes les sentences injustes rendues par le tyran & par ses officiers ; il remit en possession ceux qui avoient

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 352.

CONSTAN-  
CE.  
An. 352.

été dépouillés de leurs biens , & ne  
laissa subsister que les contrats ci-  
vils passés volontairement & selon  
les regles.

XLII.  
Embarras de  
Magnence.

*Jul. or. 1.*  
*Amm. l. 15.*  
*6. 6.*  
*Zof. l. 2.*  
*Zon. t. 2.*  
*p. 17.*

Magnence ne trouvoit pas même  
de sûreté dans les Gaules. D'un côté  
les barbares voisins du Rhin , cou-  
roient tout le país ; de l'autre les  
Gaulois soulevés par quelques-uns de  
leurs chefs, qui étoient restés atta-  
chés à l'empereur, avoient conjuré sa  
perte. Les habitans de Trèves ayant  
fermé leurs portes à Décence, avoient  
choisi Pœmene pour les commander  
& les défendre. Dans cette extrémi-  
té Magnence se feroit volontiers sau-  
vé en Mauritanie ; mais outre qu'il  
manquoit de vaisseaux , & que les  
passages des Pyrénées étoient gardés,  
il apprit que les Maures s'étoient  
soumis à Constance. Il essaya d'ob-  
tenir grace de l'empereur , & lui  
députa un sénateur. Constance regar-  
da cet envoyé comme un espion , &  
lui refusa audience. Quelques évê-  
ques qui vinrent ensuite , ne deman-  
doient pour le vaincu que la vie &  
quelque emploi dans les troupes.

Pour toute réponse l'empereur mit en marche son armée, qui fut bientôt grossie d'un grand nombre de défer-teurs. Toutes les places se ren-doient ; & dès cette année il ne resta plus rien à Magnence au-delà des Alpes.

Alors n'espérant plus de pardon , il se résolut à défendre sa vie par toutes sortes de moyens. Il passa l'hiver dans les Alpes Cottiennes , qui sont aujourd'hui le haut Dauphiné , ras-semblant tout ce qu'il pouvoit de troupes : & afin de faire diversion en suscitant à Constance de nouveaux embarras du côté de l'Orient , il étendit ses noirs projets jusque sur Gallus, auquel il entreprit d'ôter la vie. Celui qu'il avoit à ce dessein en-voyé à Antioche , s'établit dans la cabane d'une vieille femme hors de la ville sur les bords de l'Oronte. Il avoit déjà corrompu plusieurs sol-dats , lorsqu'un soir soupant avec eux, il eut l'imprudence de s'entre-tenir de sa commission en présence de l'hôtesse , qui feignoit de ne rien en-tendre. Dès qu'il fut endormi , elle

CONSTAN-  
CE.  
An. 352

XLIII.  
Il attente à  
la vie de  
Gallus.

Jul. cr. 7.  
Zon. t. 2.  
p. 17, 18.

CONSTAN-  
CE.  
An. 352.

court à la ville & va donner avis à Gallus. On arrête l'affassin; on le met à la torture; il avoue le crime; il est puni de mort avec ses complices. Magnence désespéré, devient plus farouche que jamais; pour tirer de l'argent des malheureux qui lui restoient assujettis, il n'épargne aucune cruauté. Entre autres supplices, il faisoit attacher les hommes par les pieds à un char, & prenoit plaisir à les voir traîner, & mettre en pièces entre les rochers.

An. 353.

XLIV.  
Mort de  
Magnence.

Jul. or. 1. 2.

Zof. l. 2.

Vit. Epit.

Eutr. l. 10.

Hier. Chron.

Chron. Alex.

Philost. l. 3.

c. 26.

Theoph. p. 37.

Zon. t. 2.

p. 18.

Idace.

Cellar. Geog.

t. 1. p. 198.

Bandur. num.

in Magn. &

Decent.

A la fin de l'hiver, Constance qui s'étoit continué avec Gallus dans le consulat, envoya ses généraux pour terminer la guerre. Magnence fut entièrement défait près d'un lieu nommé alors Mont-Séleuque, entre le Luc & Gap dans le Dauphiné, & s'enfuit à Lyon. Les soldats qui l'accompagnerent dans sa fuite, le voyant sans ressource & ne jugeant pas à propos de périr avec lui, résolurent de le livrer à l'empereur. Ils environnent sa maison, & criant, *Vive Constance Auguste*, ils le gardent non

plus comme leur maître, mais comme leur prisonnier. Magnence effrayé de l'idée des supplices qu'il doit attendre, entre en fureur; il égorge tout ce qu'il a de parens & d'amis auprès de lui, tue sa propre mere, porte à son frere Didier qu'il avoit fait César, plusieurs coups dont aucun ne fut mortel; & appuyant la garde de son épée contre la muraille, il se perce le sein & expire sur ces corps sanglans. C'étoit le onzième du mois d'août. Il étoit âgé d'environ cinquante ans; il avoit porté le titre d'Auguste trois ans & près de sept mois. On lui coupa la tête, qu'on porta en spectacle dans toutes les provinces. Sept jours après, son frere Décence, qui accouroit à son secours, & qui étoit arrivé à Sens, ayant appris sa mort tragique & se voyant lui-même enveloppé de troupes ennemies, s'étrangla de ses propres mains. On peut conjecturer par ses médailles & par celles de Magnence, qu'il avoit été associé à l'empire, apparemment dans le même tems que Didier avoit

---

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

Till. art. 27.

& not. 24

Cod. Th. l. 9.

tit. 38. leg. 2.

ff. l. 4. tit.

20. leg. 3.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

reçu le titre de César. Celui-ci dès qu'il fut guéri de ses blessures, se remit à la discrétion de l'empereur. Constance vint à Lyon après la mort de Magnence. Il y étoit le sixième de septembre. C'est la date d'une loi donnée à Lyon, par laquelle il accorde une amnistie générale pour les crimes commis sous la domination du tyran, à la réserve de cinq crimes atroces qui excluoient tout pardon. La loi ne les spécifie pas; mais on peut conjecturer par une autre loi, que c'étoient le crime de leze-majesté au premier chef, la violence publique, le parricide, l'empoisonnement, & l'assassinat. Malgré ces amnisties, & quoi qu'en dise Julien, qui fut le panégyriste de Constance tant qu'il eut sujet de le craindre, le vainqueur fit peu de grâce au parti vaincu; & s'il épargna Didier, comme Zonare donne lieu de le croire, beaucoup d'innocens furent d'ailleurs enveloppés dans sa vengeance. Avant que d'en raconter les tristes effets, je crois de

voir m'arrêter pour tracer une idée des loix qui furent publiées depuis la mort de Constantin le jeune. Le fil des événemens m'a obligé de différer jusqu'ici cet article, qui n'est pas étranger à l'histoire. Afin d'éviter des interruptions trop fréquentes, j'y joindrai les loix qui furent données les deux années suivantes, jusqu'à la mort de Gallus.

Depuis que la religion Chrétienne étoit assise sur le trône, d'un côté les empereurs travailloient à éteindre l'idolatrie en usant des ménagemens d'une sage politique; de l'autre le zele des peuples souvent peu circonspect, s'efforçoit d'en détruire les monumens. L'avarice qui fait se cacher jusque sous le voile de la religion, s'attaquoit sur-tout aux sépultures: ces monumens étoient fort ornés & répandus en grand nombre dans la Campagne de Rome. Les particuliers en enlevoient les marbres & les colonnes; ils en détachent les pierres, pour les faire servir à leurs bâtimens. Constant réprima cet abus par deux loix, qui imposent aux contreve-

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

XLV:

Loix touchant la Religion.

*Cod. Th. lib*  
8. tit. 4. leg

7.

*L. 9. tit. 17.*

*leg. 1, 2, 3, 4.*

*L. 16. tit. 10.*

*leg. 4, 5, 6.*

*& tit. 2. leg.*

8. *&c. usque*  
*ad 17.*

*Theod. l. 5.*

*c. 20.*

*Soz. l. 3. c.*

16.

*Symm. l. 10.*

*epist. 54.*

*Suet. in Aug.*

*c. 100.*

*Dio. l. 51.*

*Liban. Epist.*

15, 451, 572.

*Till. art. 27.*

46, 50.

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

*Sulp. Sev. l.*

1.  
*Hieron. epist.*

2.

*Valent. 111.*

*novel. 12.*

*Prud. in*

*Symm. l. 1.*

*v. 621.*

nans une amende considérable. Il voulut même qu'on recherchât tous ceux qui avoient commis ces excès depuis le consulat de Delmace & de Xénophile, c'est-à-dire, depuis seize ans. C'étoit le tems où l'exemple de Constantin, qui ruinoit quantité de temples, avoit enhardi les Chrétiens à ces destructions. Constant ordonna la confiscation des édifices construits aux dépens de ces monumens : il n'excusa pas les magistrats qui en auroient enlevé des débris pour les employer aux ouvrages publics. Il défendit même de démolir les tombeaux, sous prétexte de les réparer, lorsqu'ils commençoient à dépérir, à moins qu'on en eût obtenu la permission du préfet de Rome & des pontifes payens, qu'il maintint dans la possession de ce droit. Comme l'abus continua malgré la défense, quelques années après, Constance maître de Rome renouvela ces loix par deux autres plus séveres, qui rappeloient la rigueur des anciennes punitions. Nous avons déjà observé que Constant avoit défendu les sacrifices :

Constance proscrivit aussi le culte public des idoles ; il ordonna de fermer les temples dans les villes & dans les campagnes ; il menaça de mort & de confiscation de biens ceux qui auroient sacrifié ; il étendit cette menace sur les gouverneurs des provinces , qui négligeroient de punir les réfractaires. Magnence qui n'étoit Chrétien que de nom , avoit permis les sacrifices nocturnes ; ils furent de nouveau prohibés. Dans la salle où le sénat Romain s'assembloit , s'élevoit un fameux autel de la Victoire. Il avoit été placé par Auguste. La statue de la déesse , autrefois enlevée aux Tarentins , étoit décorée des ornemens les plus précieux qu'Auguste eût rapportés de la conquête de l'Égypte. Les sénateurs prêtoient serment sur cet autel ; on y offroit des sacrifices. Constant le fit transporter hors du sénat, & Symmaque aveuglé de superstition , dans une requête adressée à Valentinien second , & au grand Théodose , semble attribuer à cet attentat prétendu , la fin malheureuse de ce prince. Magnence rétablit l'au-

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

tel, & n'en fut pas plus heureux. Enfin Constance le fit encore enlever avant que d'entrer dans Rome, où il vint en 357. Ce monument essuya plusieurs autres révolutions: l'idolatrie s'y tint opiniâtrément attachée; elle le défendit avec chaleur jusqu'à son dernier soupir. En même tems qu'on déclaroit une guerre ouverte au paganisme, on n'obligeoit personne d'embrasser la religion Chrétienne; les supplices ne furent point employés pour forcer la croyance, & les idolâtres ne pouvoient, avec raison, se plaindre d'être persécutés: les princes se contentèrent de faire usage du droit que la souveraineté leur donne, sur l'exercice public de la religion dans leurs états. D'ailleurs les temples, quoique fermés, subsisterent pour la plupart; on conserva aux pontifes payens leurs titres & leurs privilèges; les Empereurs même suspendirent leurs coups; ils ne firent pas exécuter leurs loix à la rigueur, & fermerent les yeux pour ne pas multiplier les châtimens. Les payens illustres par des qualités éminentes n'étoient point

exclus des grandes charges ; ils partageoient même la faveur des Empereurs ; & tandis que Céréalis oncle maternel de Gallus & de la femme de Constance , Chrétien zélé , brilloit dans la préfecture de Rome & dans le consulat , Anatolius payen déclaré , mais homme d'un rare mérite , faisoit successivement un grand rolle dans les deux cours. Constance confirma , il étendit même les immunités que son pere avoit accordées aux ecclésiastiques : il les exempta , eux & leurs esclaves , des impositions extraordinaires , & du logement des gens de guerre & des officiers du prince ; mais ils restèrent chargés des contributions ordinaires. Il eut soin de mettre un frein à la cupidité , qui pour s'affranchir des fonctions municipales , se jettoit dans la cléricature. L'église n'étoit pas encore assez opulente pour fournir à la subsistance de tous ses ministres : elle leur permettoit quelque travail ou quelque commerce ; elle présumoit , & les loix des Empereurs le supposent , que tout ce qu'ils acquéroient

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

au-delà du nécessaire , étoit employé en aumônes : elle réprova dans la suite cet usage , qui fut prohibé par une constitution de Valentinien III. Les ecclésiastiques qui gagnoient ainsi leur vie , furent exemts de l'impôt auquel les artisans & les marchands étoient assujettis. Les enfans des clercs furent aussi dispensés des fonctions municipales , lorsqu'ils étoient nés depuis l'engagement de leurs peres dans la cléricature. On admettoit alors à la prêtrise & même à l'épiscopat des gens mariés, pourvû que leurs femmes n'eussent pas été convaincues d'adultere ; mais il ne leur étoit pas permis de se marier , dès qu'ils avoient reçu la prêtrise : on ne le permettoit même aux diacres , que lorsque dans leur ordination ils avoient protesté qu'ils n'entendoient pas renoncer au mariage. Le consentement de l'évêque qui les ordonnoit après cette protestation , tenoit lieu de dispense & leur laissoit la liberté de prendre femme ; ce qui restoit toujours permis aux ministres inférieurs , sans qu'ils fussent obligés de quitter leurs

fonctions. Ces exemptions accordées à l'église s'étendoient jusque fur les clercs des moindres villages. *La religion*, dit Constance dans une de ses loix, *fait notre joie & notre gloire ; & nous savons que le ministère des Autels est encore plus utile à la conservation de notre Etat , que les services & les travaux corporels* : belle maxime , que ce prince n'a que trop souvent démentie en persécutant les plus saints évêques, & donnant sa confiance à des prélats remplis de malice & livrés à l'erreur. Nous avons une loi fameuse de Constance , par laquelle il soustrait les évêques à la juridiction séculière , & ordonne qu'ils ne soient jugés que par d'autres évêques. Mais cette loi , comme le remarque Godefroi , si elle étoit générale & perpétuelle , auroit été abrogée par d'autres constitutions de Valentinien premier , de Gratien , d'Honorius , de Théodose le jeune , & par la décision même du concile de Constantinople. Toutes ces autorités décident que les causes qui concernent la religion ressortissent au tribunal

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

écclésiastique ; mais que les causes civiles & criminelles des évêques sont du ressort des juges séculiers. De plus il paroît presque évident par la date & par les termes de cette loi, que ce n'étoit qu'une ordonnance passagere, surprise à Constance par les évêques Ariens, pour opprimer les prélats Catholiques dans le concile de Milan, ou pour rendre inutiles leurs justes réclamations contre ce concile, & leur fermer l'accès des tribunaux séculiers, auxquels ils avoient recours.

## XLVI.

Loix concernant l'ordre Civil.

Cod. Th. lib. 2. tit. 1. leg. 2.

L. 8 tit. 5 leg. 5. tit. 10.

leg. 2. tit. 13.

leg. 1, 2, 4.

L. 9. tit. 21.

leg. 5, 6. tit.

24. leg. 2.

tit. 25. leg.

1. tit. 40.

leg. 4.

L. 10. tit. 1.

leg. 6, 7.

L. 11. tit. 7.

leg. 6. tit.

Constance réprima les concussions des officiers publics, & l'avarice des avocats : il chargea les magistrats de veiller sur ces abus. Les receveurs & les agens du prince se prévalaient de l'autorité que leur donnoit leur ministère, pour se dispenser de payer leur part des contributions, & ces immunités usurpées tournoient à la charge des provinces. L'empereur ordonna qu'ils seroient forcés au paiement. Ces mêmes officiers, coupables de toutes sortes d'injustices & de violences, évitoient sou-  
vent

vent la punition , prétendant avoir leurs causes commises devant leurs propres supérieurs ; Constance leur ferma cette source d'impunité , en les assujettissant aux juges ordinaires. Les proconsuls & les vicaires des préfets , sous prétexte des besoins publics , s'attribuoient le droit d'imposer aux provinces des taxes au-delà du tarif arrêté par le prince : Constance crut qu'en ôtant aux subalternes tout l'arbitraire , il n'en restoit nécessairement encore que trop entre les mains du souverain : il réprima cette usurpation , & ne laissa le pouvoir dont il s'agit qu'aux préfets du prétoire , & même avec réserve. Si les besoins étoient imprévus , & ne souffroient aucun délai , le préfet pouvoit imposer de nouvelles taxes , à condition de les faire confirmer par le prince avant que d'en exiger le paiement ; mais si les besoins étoient de nature à être prévus , il devoit en instruire le prince avant la répartition annuelle , & lui laisser le soin d'augmenter l'imposition selon l'exigence des cas. Am-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

16. leg. 6, 7.  
8.L. 12. tit. 20.  
leg. 1.L. 13. tit. 4.  
leg. 3.L. 15. tit. 10.  
leg. 7. tit. 30.leg. 1.  
Cod. Just. l.6. tit. 22.  
leg. 5.L. 12. tit. 10.  
leg. 4.Amm. l. 21.  
c. 16.Hilar. in  
fragm.

Suet. Tib. c. 75.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

mien Marcellin reproché à Constance d'avoir ruiné les postes de l'Empire par les fréquens voyages des évêques qu'il obligeoit sans cesse de se transporter d'une ville à l'autre pour tenir des conciles, leur fournissant les chevaux & les voitures publiques, qui ne devoient être employées qu'au service de l'Etat. Saint Hilaire fait la même plainte. Ce prince s'aperçut lui-même de cet inconvénient; il voulut y remédier par plusieurs loix, dans lesquelles il restraint l'usage de la course publique, & descend dans un grand détail jusqu'à régler le poids dont il seroit permis de charger les diverses voitures. Mais son humeur inquiète en matière de religion ne cessa point de fatiguer les évêques, & les postes se ruinerent de plus en plus. Constantin avoit préféré l'avantage des particuliers aux droits du trésor, dont les prétentions, dit Pline le jeune, ne sont jamais condamnées que sous les bons princes. Constance ne parut pas si désintéressé: il favorisa les poursuites en matière fiscale. Attentif à maintenir les privilèges des

sénateurs, il les exempta des contributions qu'on levoit dans les provinces pour la construction des ouvrages publics : il voulut que leurs fermiers fussent exemts des services extraordinaires & des fonctions, qu'on appelloit *Sordides*, auxquelles le peuple étoit assujetti. Il accorda aux habitans de Constantinople les mêmes exemptions qu'aux officiers du palais. Occupé ainsi que son pere de tout ce qui pouvoit contribuer à l'embellissement & à la commodité de la nouvelle capitale, & de plusieurs autres lieux de l'Empire, il confirma les privilèges que Constantin avoit accordés aux mécaniciens, aux géomètres, aux architectes, à ceux qui travailloient à la conduite des eaux ; & il encouragea ces arts par ses bienfaits. Les villes avoient des revenus destinés à fournir aux dépenses nécessaires ; les décurions ou sénateurs municipaux en avoient l'administration ; ils en rendoient compte au gouverneur de la province : ces revenus étoient quelquefois prodigués

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

en pensions qui les épuisoient : Constance voulut être instruit des motifs de ces libéralités , & défendit de donner des pensions sans son agrément : il croyoit tout le corps de l'empire intéressé à en maintenir les membres dans un état de force & d'opulence , par une prudente œconomie. Il ne négligea pas ce qui regardoit les mœurs & la discipline : il confirma le droit déjà accordé aux peres de révoquer les donations faites à leurs enfans , lorsque ceux-ci se rendoient coupables d'ingratitude , & il donna le même droit aux meres, qui étoient citoyennes Romaines , pourvû qu'elles vécussent avec décence , & qu'elles n'eussent pas contracté un second mariage. Les payens pour insulter au Christianisme, vendoient leurs esclaves Chrétiennes aux courtiers de débauche ; elles étoient souvent rachetées par d'autres payens qui les faisoient passer de la prostitution au concubinage , & ces malheureuses victimes ressoient ainsi toute leur vie la proye du libertinage & du crime : Constance ne permit qu'aux Chrétiens de les racheter ; la

plûpart des Chrétiens de ce tems-là méritoient encore que leur maison fût regardée comme un asyle d'honnêteté & de pudeur. La sévérité des peines établies pour bannir les crimes, produit quelquefois un effet contraire ; elle leur procure l'impunité : plus le supplice est rigoureux , plus les juges évitent de trouver des coupables : la loi de Constantin contre le rapt étoit effrayante : Constant en modéra la rigueur : il ordonna que les criminels auroient la tête tranchée , & laissa subsister la peine du feu déjà imposée aux esclaves complices. Par une loi de Constance l'enlèvement des veuves qui avoient renoncé à un second mariage , fut puni comme celui des filles qui avoient consacré à Dieu leur virginité ; le consentement même qui suivoit le rapt n'exemptoit pas du supplice. Le même empereur augmenta cependant en quelques occasions la sévérité des loix pénales établies par son pere : il condamna au feu les faux monnoyeurs. Un Senatusconsulte fait sous l'empire de Tibere , prescrivoit un inter-

---

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

valle de dix jours entre le prononcé d'une sentence de mort & l'exécution : Constance ordonna que ceux qui étoient manifestement convaincus d'homicide & d'autres crimes atroces, fussent punis sans délai, afin qu'ils n'eussent pas le tems de solliciter leur grace auprès du prince, & d'échapper peut-être par leurs intrigues aux rigueurs de la justice. Il donna aux eunuques le droit de tester ; ne croyant pas sans doute qu'ils fussent incapables de disposer de leurs biens, puisqu'il s'en laissoit gouverner lui-même.

XLVII.  
Loix Militaires.

Cod. Th. l. 2.

tit. 1. leg. 1.

L. 5. tit. 4.

leg. 1.

L. 7. tit. 1.

leg. 2, 4. tit.

9. leg. 1, 2.

tit. 13. leg. 1.

tit. 20. 6, 7.

tit. 22. leg. 6.

ff. l. 29. tit.

3. leg. 6. ff.

7. § l. 38.

tit. 13. leg. 2.

Après la défaite & la mort de Constantin le jeune, les soldats de son frere répandus en Italie & répartis dans les bourgs & les villages, vivoient à discrétion chez les habitans. Ils s'étoient arrogé des droits imaginaires ; & non contents des fournitures établies par les réglemens, ils exigeoient par force de leurs hôtes tout ce que l'avidité militaire s'avoit de desirer. Constant arrêta ces extorsions. Constance fut obli-

gé de réprimer la même licence dans ses expéditions contre les Perses, en imposant des peines sévères aux officiers & aux soldats. Mais les Empereurs permirent les libéralités volontaires : l'abus continua : le soldat ne manquoit pas de moyens pour faire vouloir à des gens sans défense, ce qu'il vouloit lui-même. Il fallut dans la suite qu'Honorius & Théodose second, afin d'affranchir de toute contrainte les habitans des provinces, leur ôtassent la liberté de s'appauvrir; ils défendirent de donner, sur les mêmes peines qu'ils défendoient d'exiger. La forme des levées de soldats étoit fort différente de ce qu'elle avoit été du tems de la république : les particuliers étoient obligés d'en fournir un certain nombre à proportion de leurs facultés : on envoyoit des officiers dans les provinces pour faire ces levées, & pour examiner l'extraction, l'âge, la taille de ceux qu'on présentoit pour la milice. L'âge militaire étoit alors dix-neuf ans; la taille varioit à la volon-

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

té des Princes, & selon les différens païs; la plus basse étoit de cinq pieds, la plus haute de six. On exigeoit pour l'ordinaire au-dessus de cinq pieds, tantôt six, tantôt sept, tantôt dix pouces. Mais il faut observer que le pied Romain étoit à peu près d'un douzième plus petit que le nôtre. Pour ce qui regarde l'extraction, il falloit qu'ils fussent de condition libre, & qu'ils ne fussent pas attachés à l'ordre municipal. La qualité de décurion exemptoit & excluoit du service; d'où il arrivoit que ceux qui vouloient éviter les travaux de la guerre, se faisoient inscrire par faveur sur le rolle des décurions, & que d'autres, pour éviter les fonctions onéreuses de décurion, s'enrolloient pour la guerre. Les décurions favorisoient le premier abus; le second étoit appuyé par les commandans des troupes. Constance tâcha de remédier à tous les deux, en prescrivant un examen plus scrupuleux & plus authentique. Hadrien avoit ordonné que les biens d'un soldat mort sans testament & sans héritiers légitimes, tournassent au

profit de sa légion , pourvû qu'il n'eût pas été exécuté pour crime ; car en ce cas ils étoient dévolus au fisc. Constance renouvela cette loi, & l'appliqua en particulier aux corps de cavalerie ; distinction qui semble avoir échappé à Hadrien , quoique dès le tems de ce prince la cavalerie ne fît plus partie des légions. Constant condamna à une grosse amende les officiers qui donneroient des congés avant le terme de la vétérance , si ce n'étoit pour cause d'infirmité. Constance prit de sages mesures pour retenir au service les fils des vétérans. La guerre contre Magnence étant terminée , on congédia un grand nombre de vétérans ; plusieurs d'entre eux se livrèrent au brigandage ; il s'y joignit des déserteurs. Pour remédier à ce désordre , Constance confirma d'abord les privilèges de la vétérance , en faveur de ceux qui feroient preuve d'avoir servi le tems prescrit ; & par une seconde loi il leur enjoignit de s'adonner au labourage ou à quelque commerce légitime , sur peine d'être poursuivis comme perturbateurs du

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

repos public. Les soldats refusoient de reconnoître les juridictions civiles; l'empereur leur retrancha cette prétention, source de mille abus. Cependant en matiere criminelle, il leur laissa le droit de n'être jugés que par les tribunaux militaires.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

*Fin du septième livre.*





# SOMMAIRE

D U

## HUITIEME LIVRE.

- C**ONSTANCE épouse Eusébie.  
II. Il poursuit les partisans de Magnence. III. Paul le délateur. IV. Séditions à Rome. V. Révolte des Juifs. VI. IncurSIONS des Isavares. VII. Entrée des Perses sur l'Osrhoëne. VIII. Courses des Sarrasins. IX. Mauvaise conduite de Gallus. X. Méchanceté de Constantine. XI. Espions de Gallus. XII. Talasse tâche en vain de le contenir. XIII. Portrait avantageux que quelques auteurs font de Gallus. XIV. Histoire d'Aëtius. XV. Guerre contre les Allemans. XVI. Les Allemans demandent la paix. XVII. Harangue de Constance à ses soldats. XVIII.

## 204 SOMMAIRE DU LIV. VIII.

Cruautés de Gallus. XIX. Mort de  
 Théophile. XX. Massacre de Domitien  
 & de Montius. XXI. Poursuite des pré-  
 tendus conjurés. XXII. Ursicin obligé  
 de présider à leur jugement. XXIII.  
 Ils sont condamnés à mort. XXIV.  
 Perte de Gallus résolue. XXV. Mort  
 de Constantine. XXVI. Gallus se dé-  
 termine à partir. XXVII. Il est arrêté  
 à Pettau. XXVIII. Mort de Gal-  
 lus. XXIX. Joie de la cour. XXX. Dé-  
 lateurs. XXXI. Péril d'Ursicin. XXXII.  
 Et de Julien. XXXIII. Poursuite des  
 partisans de Gallus. XXXIV. Puni-  
 tion des habitans d'Antioche. XXXV.  
 Festin malheureux d'Africain. XXXVI.  
 Guerre contre les Allemans. XXXVII.  
 Complot contre Sylvain. XXXVIII.  
 Découverte de l'imposture. XXXIX.  
 Jugement des coupables. XL. Révolte de  
 Sylvain. XLI. Ursicin est envoyé con-  
 tre Sylvain. XLII. Déguisement d'Ur-  
 sicin. XLIII. Mort de Sylvain. XLIV.  
 Joie de Constance. XLV. Puntion des  
 amis de Sylvain. XLVI. Intrépidité de  
 Léonce préfet de Rome. XLVII. Con-  
 stance jette les yeux sur Julien pour  
 le faire César. XLVIII. Etudes de Ju-

SOMMAIRE DU LIV. VIII. 205  
lien. XLIX. Il se livre à la magie & à  
l'idolatrie. L. Etat de Julien après la  
mort de Gallus. LI. Julien à Athènes.  
LII. Il est rappelé à Milan. LIII.  
Il paroît à la Cour. LIV. Il est nommé  
César. LV. Captivité de Julien dans  
le palais. LVI. Il part pour la Gaule.  
LVII. Nouvelles Cabales des Ariens.  
LVIII. Exil & mort de Paul de C. P.  
LIX. Concile d'Arles. LX. Fourberie  
des Ariens. LXI. Concile de Milan.  
LXII. Exil des Evêques Catholiques.  
LXIII. Liberté des Evêques contre  
Constance. LXIV. Exil de Libere.





# HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE HUITIEME.

## CONSTANCE.

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

I.

Constance  
épouse Eufé-  
bie.

*Jul. ad Ath.*  
*& or. 3.*

*Amm. l. 16.*

*c. 10. l. 17.*

*c. 7. l. 21. c.*

*6.*

*Ath. ad Solit.*



ENDANT que Magnen-  
ce retiré dans les Alpes,  
étoit livré aux noirs accès  
d'une farouche mélanco-  
lie , Constance qui de-

puis quelques années avoit perdu sa  
premiere femme , ajoutoit à la joie  
de sa victoire celle d'un second ma-  
riage. Il épousa Eufébie qu'il envoya  
chercher à Theſſalonique , où elle

étoit née. Toute la magnificence impériale éclatta dans ce voyage. Eusébie étoit fille d'un consulaire, dont on ignore le nom : on fait seulement qu'il fut le premier de sa famille honoré du consulat. La mere d'Eusébie devenue veuve à la fleur de son âge, s'étoit étudiée à lui donner une éducation brillante : cette jeune fille avoit reçu de la nature toutes les graces de la beauté ; elle y joignit les avantages que procure le savoir, quand il cherche à nourrir l'esprit, plutôt qu'à se répandre. Elle étoit insinuante, adroite, persuasive, qualités dangereuses dans la femme d'un souverain, lorsqu'elles ne se rencontrent pas avec les vertus que Julien attribue à Eusébie. Ce prince qui lui fut redevable de sa fortune, & peut être de la vie, a composé son panégyrique. Il y relève la pureté de ses mœurs, sa tendresse pour son mari, sa droiture, son humeur bienfaisante & généreuse. Il lui fait même un mérite de ce qui pourroit également fonder un reproche ; il dit qu'elle employoit tout le crédit qu'elle avoit

---

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

Zof. l. 3.

Vict. Epi<sup>o</sup>

Suid. in

Αεόγτιος

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

fur son mari à obtenir la grace des coupables ; & que dès qu'elle se vit à la source des faveurs , elle les versa abondamment fur ses parens & fur les amis de fa famille. Mais la noire jalousie qui la porta dans la fuite aux plus affreux excès contre Hélène , femme de Julien lui-même , dément une grande partie de ces éloges. Un auteur plus impartial l'accuse d'avoir pris trop d'empire fur son mari , & d'avoir fait tort à la réputation de Constance par les intrigues des femmes qui la fervoient , & qui entrèrent auffi bien qu'elle trop avant dans les affaires du gouvernement. Elle conserva cet ascendant tant qu'elle vécut ; & Constance , pour lui faire honneur , forma un nouveau département , qu'il nomma *Pietas* : ce mot exprime en Latin ce que signifie en Grec le nom d'Eusebie. Ce diocèse comprenoit la Bithynie ; il n'en est plus parlé depuis la mort de Constance. Eusebe & Hypace tous deux freres d'Eusebie , furent consuls en 359. On ne peut s'empêcher de croire qu'elle s'entendoit parfaitement avec son mari pour

favoriser l'Arianisme ; & saint Athanase dit que les Ariens trouvoient un puissant appui dans les femmes de la Cour. Cette princesse étoit fiere, & sa fierté fut un jour rudement heurtée par celle de Léonce, Ariens, évêque de Tripoli en Lydie. Les Ariens étoient rassemblés en concile, & les évêques s'empressoient de rendre à l'Impératrice une espece d'adoration qu'elle recevoit avec hauteur. Léonce se dispensa seul de ces hommages & n'alla point au palais. La princesse piquée d'un mépris si marqué, lui en fait faire des reproches ; elle offre de lui bâtir une grande église, & de le combler de présens s'il vient lui rendre visite : *Dites à l'Impératrice*, répondit Léonce, *qu'en exécutant ce qu'il lui plaît de promettre, elle ne feroit rien pour moi ; tous ces bienfaits tourneroient à l'avantage de son ame. Si elle veut une visite de ma part, qu'elle la reçoive avec les égards qu'elle doit aux Evêques. Quand j'entrerai, qu'elle se lève aussitôt de son siège ; qu'elle vienne au-devant de moi, & qu'elle*

---

CONSTAN-  
CE.  
An 353.

CONSTAN-  
CE.

AN. 353.

*s'incline profondément pour recevoir ma bénédiction. Je m'assèyerais ensuite ; & elle se tiendra debout dans une contenance modeste , jusqu'à ce que je lui fasse signe de s'asseoir. A ces conditions j'irai la voir ; autrement , elle n'est ni assez puissante ni assez riche , pour m'engager à trahir la majesté du caractère épiscopal. Un cérémonial si nouveau & prescrit avec tant d'arrogance , révolta l'Impératrice : elle se répand en menaces ; & pour les effectuer elle court à son mari ; elle se plaint amèrement de l'insolence du prélat , elle exige une prompte vengeance. Constance craignoit encore plus les évêques qu'il ne craignoit sa femme : loin de la satisfaire , il fit de grands éloges de Léonce , qui en méritoit aussi peu que la princesse. L'empereur se ressentit lui-même dans la fuite de cette dureté , qu'il appeloit une liberté apostolique. Un jour qu'il étoit assis entre plusieurs évêques , & qu'il proposoit quelques réglemens ecclésiastiques , dont il ne se méloit que trop ; tandis que les autres prélats applaudissoient à l'envi à toutes*

ses paroles , Léonce gardoit un profond silence. Constance , avide de louanges , lui en demanda la cause. *Je m'étonne* , dit brusquement Léonce , *que chargé des affaires de la guerre & du gouvernement civil , vous vous ingériez de régler la conduite des prélats sur des objets qui sont uniquement de leur compétence.* Il n'en fallut pas davantage pour intimider Constance ; il n'osa plus faire de leçons aux évêques Ariens , & se contenta de persécuter les prélats Catholiques.

L'Empereur ne resta que peu de jours à Lyon. Il alla passer l'hiver dans la ville d'Arles , où il s'arrêta jusqu'au printems de l'année suivante. Il y donna le dix d'octobre des jeux magnifiques sur le théâtre & dans le cirque. C'étoit la fin de la trentième année depuis qu'il avoit été créé César. Il se voyoit enfin paisible possesseur de tout l'empire. La prospérité porta dans cette ame foible tout ce qu'elle a de poison. Il devint superbe , vindicatif , sanguinaire. Il oublia qu'il avoit pardonné à ses ennemis. La première victime

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

II.  
Il poursuiv  
les Partisans  
de Magnen-  
ce.  
Amm. l. 14.  
c. 5.  
Zof. l. 2.  
Themist. or.  
6.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

qu'il sacrifia à son ressentiment, fut le comte Géronce; ce comte fut condamné à un exil perpétuel, après avoir essuyé les plus cruelles tortures. Le seul caprice retenoit quelquefois la vengeance de Constance: il fit grace à Titien le plus coupable de tous; & cette clémence bizarre a fondé les éloges de ses adulateurs; mais il fit périr des innocens; & c'est ce que l'histoire ne lui pardonnera jamais. Bien-tôt les délateurs se mirent en mouvement. C'étoit être convaincu, que d'être accusé. Livré aux soupçons, Constance ne voyoit qu'attentats contre sa personne. On chargeoit de fers, on traînoit dans les prisons des personnages distingués par les dignités civiles & militaires, ou par leur noblesse; & sur des accusations sans preuves, ou même sur des bruits incertains sans accusateur, on confisquoit leurs biens, on les reléguoit dans des îles désertes, on les condamnoit à mort. Ces défiances étoient nourries par les flatteurs de cour, qui se faisoient un mérite d'exagérer les moindres fautes, & d'en-

venimer les actions les plus indifférentes. Ils reprochoient sans cesse à l'Empereur son excessive indulgence, ils feignoient de trembler pour sa vie; & leurs larmes perfides & meurtrieres en amollissant le cœur du prince en leur faveur, le rendoient dur & inflexible pour tous les autres. C'étoit la coutume de présenter à l'empereur les sentences de condamnation, & les princes les plus inexorables les avoient quelquefois révoquées: jamais Constance n'usa de cette modération à l'égard des partisans de Magnence vrais ou supposés; Eusébie n'osa jamais demander grâce pour aucun d'eux; & cette implacable sévérité, que l'âge adoucit ordinairement, croissoit en lui de jour en jour.

Le plus méchant, & par-là le plus accrédité de tous les délateurs étoit Paul, secrétaire du prince. On le surnommoit *la Chaîne*, à cause de sa pernicieuse adresse à lier ensemble les accusations, & à les faire naître l'une de l'autre. Il étoit eunuque, né en Espagne, fort habile à découvrir

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

III.  
Paul 1<sup>er</sup>  
délateur.

*Amm. l. 14<sup>e</sup>  
c. 5.  
Liban. or. 12<sup>e</sup>  
9.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

& même à supposer des criminels. Il parcouroit les provinces, semant l'effroi & lançant de toutes parts les traits de la calomnie. Souvent les accusés ne survivoient pas à l'information; ils expiroient dans la question même sous les coups de lanieres armées de balles de plomb. Par cette apparence de zele il s'étoit attiré la confiance du prince & les malédictions de tout l'empire. Envoyé dans la Grande-Bretagne pour y rechercher quelques officiers, qui avoient trempé dans la conspiration de Magnence, il ne se borna pas à l'exécution de ses ordres. C'étoit une bête féroce qui se lançoit sur toutes les familles, sans distinction de l'innocent & du coupable. On ne voyoit que fers & que supplices; tout retentissoit de gémissemens. Martin qui gouvernoit cette Province, comme vicaire du préfet des Gaules, en fut attendri. Après avoir inutilement supplié plusieurs fois cet impitoyable commissaire, d'épargner au moins ceux qui étoient irréprochables, il le menaça d'aller por-

ter ses plaintes à l'empereur. Pour se délivrer d'un témoin si importun, Paul l'attaqua lui-même; il entreprit de le faire charger de chaînes & conduire à la Cour avec plusieurs autres officiers. Martin voyant sa perte assurée, s'il ne prévenoit ce scélérat, se jette sur lui l'épée à la main; mais ayant manqué son coup, il tourne son épée contre lui-même & se la plonge dans le sein. La province le pleura; mais Paul couvert de sang & triomphant du succès de ses crimes retourne à la cour, traînant après lui les malheureuses victimes de ses calomnies: elles n'y trouverent que des tortures, & un maître sourd aux cris de l'innocence. Plusieurs furent proscrits, d'autres exilés, quelques-uns mis à mort.

Des maux si funestes n'excitoient que des murmures secrets; mais la disette du vin souleva la populace de Rome. Memmius Vitrasius Orfitus étoit préfet de cette ville, après avoir été proconsul d'Afrique. C'étoit un homme d'esprit & de naissance, instruit dans les affaires, mais très-

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

IV.  
Séditions à  
Rome.  
*Amm. l. 14.  
c. 6.  
Lib. Or. 12.  
Symm. l. 9.  
epist. 121.  
Grut. Inf.  
XXXVIII 6.  
CCLXXXIV.  
8.  
CDXXXVIII.  
10.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

peu dans les lettres ; & cette ignorance qui porte la grossiereté jusque dans la plus haute fortune , fut sans doute le principe de l'arrogance qu'on lui reproche. Il étoit payen ; il fit bâtir ou plutôt réparer un temple d'Apollon. Sa fille fut mariée au fameux Symmaque , le zélé défenseur du Paganisme. On le voit deux fois revêtu de la préfecture de Rome. Il entra dans cette charge pour la première fois cette année , le sixième de décembre. Le vin ayant manqué , le peuple de Rome alors aussi frivole & aussi dissolu que ses ancêtres avoient été sobres & sérieux , excita plusieurs émeutes fort vives & fort tumultueuses. Nous apprenons cependant par les inscriptions , que ce même peuple , sans doute après une meilleure vendange , fit ériger de concert avec le sénat une statue au même Orfitus. Pendant ce tems-là les barbares continuoient de piller les Gaules ; & les soldats qui avoient servi sous Magnence , s'étant débandés après sa défaite , infestoient les chemins.

Les

Les Juifs y commirent aussi quelques désordres. Ils poignarderent sur les bords de la Durance un officier, qui après avoir gouverné l'Égypte venoit en Gaule par ordre de l'empereur. C'étoit peut-être une étincelle de l'incendie qui s'étoit peu auparavant allumé dans la Palestine. Les Juifs de Diocésarée ayant pris les armes, massacrèrent la garnison pendant la nuit; se donnerent pour roi un nommé Patrice, firent des courses dans les contrées voisines, & égorgerent un grand nombre de Samaritains & d'autres habitans du pais. Gallus qui étoit à Antioche envoya des troupes pour réduire ces furieux. Ils furent passés au fil de l'épée; on n'épargna pas même l'âge le plus tendre. On détruisit par les flammes Diocésarée, Tibériade, Diospolis & quelques villes moins considérables.

Plusieurs autres provinces de l'Asie éprouvoient de grands ravages de la part des Isfaures, des Perses & des Sarrasins. Les Isfaures, peuple de brigands, défendus par les rochers

CONSTAN-  
CE,  
An 353.

V.

Révolte des  
Juifs.

*Spon misc.*

P. 202.

*Hier. Chron.*

*Aur. Vict.*

*Soc. l. 2. c.*

33.

*Soz. l. 4. c.*

6.

*Theoph. p. 33.*

VI.

Courses des  
Maures.

*Amm. l. 14.*

*c. 2.*

CONSTAN-  
CE,  
AN. 353.

du Mont Taurus contre la puissance Romaine dont ils étoient environnés, vaincus autrefois mais sans être domtés par P. Servilius qui prit le titre d'Isaurique, avoient enfin cédé à la valeur de l'empereur Probus : il les avoit chassés de leurs retraites. Rappelés ensuite par la liberté, qui s'étoit conservé ces affreux asyles dans le centre de l'empire, ils sortoient de tems en tems de leurs forts comme des bêtes féroces, venoient à l'improviste piller les plaines voisines, & se retiroient chargés de butin, avant qu'on eût le tems de les poursuivre. Leur audace s'étoit accrue par l'impunité. Ils étoient encore animés par un sentiment de vengeance : quelques-uns de leurs camarades, pris dans une course, avoient été inhumainement livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre d'Icone. S'étant donc réunis, ils descendent comme une nuée, & se répandent vers les contrées maritimes. Là cachés tout le jour dans des chemins creux & dans des vallons, ils s'approchoient pendant la nuit des bords

de la mer, épiant les vaisseaux qui venoient mouiller au rivage. Dès qu'ils croyoient les navigateurs endormis, se glissant le long des cables, & se rendant maîtres des chaloupes, ils fautoient dans les vaisseaux, égorgeoient tous ceux qui s'y trouvoient, & emportoient les marchandises. Lorsque le bruit de ces brigandages se fut répandu, les marchands rangeoient les côtes de Cypre, pour éviter ces embuscades funestes. Les Isavares privés de leur proie, se jettent sur la Lycaonie, & se rendant maîtres des passages, ils pillent le païs & détrouffent les voyageurs. Envain les soldats Romains cantonnés dans les villes & dans les forts d'alentour, se rassemblent pour leur donner la chasse: les barbares accoutumés à courir dans les lieux les plus escarpés, comme dans des plzines, échappoient à la poursuite; & si les Romains s'obstinoient à gravir sur leurs rochers, on les accabloit de traits & de pierres; ceux qui parvenoient au sommet, ne pouvoient s'y former, ni même assurer

---

CONSTAN-  
CE,  
An. 353.

---

CONSTAN-  
CE,

AN. 353.

leurs pas; & les ennemis voltigeant autour d'eux les choisissoient à leur gré, & en faisoient un grand carnage. On prit le parti de ne les plus poursuivre sur les hauteurs, mais de les surprendre dans le plat país. Cette conduite réussit; on leur dressoit partout des embuscades, où ils laissoient toujours grand nombre des leurs. Rebutés de tant de pertes, ils quittent la Lycaonie, & par des sentiers détournés ils prennent la route de la Pamphylie, dont le terrain étoit plus montueux & plus favorable à leur façon de faire la guerre. Cette province fertile & peuplée, n'avoit depuis long-tems éprouvé aucun ravage. Cependant comme on y craignoit toujours les incursions de ces barbares, elle étoit garnie de troupes Romaines. Les Isaurés traversant les montagnes à la hâte, pour prévenir le bruit de leur marche, arrivent pendant la nuit au bord du Mélas, fleuve resserré dans un lit étroit, & par cette raison très-profond & très-rapide. Ils s'attendoient à le passer sans obstacle, & à

piller impunément les campagnes. Au point du jour, pendant qu'ils rassembloient des barques de pêcheurs & qu'ils préparoient des radeaux, ils sont étonnés de voir accourir en diligence les troupes qui étoient en quartier d'hiver à Side, ville considérable dans le voisinage. Elles se postent sur la rive opposée; & à couvert d'une haye de boucliers elles percent de traits & tuent à coup de lances ceux qui se hafardoient à passer le fleuve. Les barbares après plusieurs tentatives inutiles, tournent du côté de Larande. Ils attaquent les bourgs des environs; la contrée étoit riche; mais la rencontre d'un corps de cavalerie les oblige à quitter la plaine. Pour augmenter leurs forces, ils font venir de leur pais ce qu'ils y avoient laissé de jeunesse. Comme ils manquoient de vivres, ils essayèrent de se rendre maîtres du château de Palée, garni d'une forte muraille, près de la mer. C'étoit le magasin des troupes de ces contrées. Ils l'attaquent pendant trois jours &

CONSTANTIN  
 CE.  
 An. 353.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 353.

trois nuits sans succès. Enfin animés par la faim & par le désespoir ils forment une entreprise, qui sembloit au dessus de leurs forces; c'étoit de s'emparer de Séleucie capitale de l'Isaurie. Le comte Castrice y commandoit trois légions; on donnoit alors ce nom à des corps de mille ou douze cents hommes. A l'approche des barbares les troupes sortent de la ville, passent le pont du Calycadnus qui en baignoit les murs, & se rangent en bataille. Elles avoient ordre de tenir ferme, mais de ne point attaquer: le comte ne vouloit rien risquer contre des désespérés, supérieurs en nombre. A la vûe de ces troupes les brigands font halte; ils s'avancent ensuite à petits pas, d'un air menaçant. Les Romains frappant leurs boucliers avec leurs épées, alloient engager le combat, lorsque leurs chefs fideles aux ordres du comte, firent sonner la retraite. On rentre dans la ville, on ferme les portes, on garnit de soldats les murs & les remparts; on y amasse quantité

de pierres & de traits, pour en accabler ceux qui oseroient approcher. Les Isfaures sans se hasarder tiennent la ville bloquée, & enlevant les convois qui venoient par le fleuve, ils s'entretiennent dans l'abondance, tandis que les assiégés après avoir consommé presque tous leurs vivres, commençoient à craindre les horreurs de la famine. Gallus averti du péril où se trouvoit la ville, envoya ordre à Nébride comte d'Orient de la secourir. Ce comte ayant rassemblé tout ce qu'il put de troupes, y marcha en diligence; les Isfaures n'osèrent l'attendre, & s'étant débandés, ils regagnèrent leurs montagnes.

Sapor étoit engagé dans une guerre difficile contre des nations barbares, qui ne cherchant que le pillage, l'attaquoient lui-même, quand elles ne le servoient pas contre les Romains. Nohodares un de ses généraux, chargé d'inquiéter la Mésopotamie, cherchoit l'occasion d'y faire quelque entreprise. Mais comme cette province, exposée aux in-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

VII.  
Entreprife  
des Perles  
sur l'Osroë-  
ne.  
*Amm. l. 14.  
c. 3.*

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

sultes des Perses , étoit en état de défense , il tourna sur la gauche & vint camper sur la frontière de l'Ofrhoëne. Il méditoit un dessein dont le succès lui auroit ouvert tout le pais. Batné étoit une ville de l'Ofrhoëne bâtie par les Macédoniens à peu de distance de l'Euphrate. Il s'y tenoit tous les ans vers le commencement de septembre une foire célèbre , où l'on venoit de toutes parts , même des Indes & du pais des Perses , vendre & acheter des marchandises. Le général ayant mesuré sa marche pour surprendre la ville dans ce tems-là , s'avançoit par des plaines désertes le long du fleuve Aboras ; lorsque quelques soldats échappés de son armée , pour éviter une punition qu'ils méritoient , vinrent donner l'allarme aux postes des Romains qui étoient le plus à portée de secourir la ville , & firent échouer l'entreprise.

## VIII.

Courses des  
Sarrasins.

*Amm. l. 14.*

*c. 4.*

*Prol. Geog.*

*l. 6. c. 7.*

*Cellar. l. 3.*

*g. 14. p. 586.*

Du côté de l'Arabie les Sarrasins , que les Romains n'auroient voulu avoir ni pour amis à cause de leur perfidie , ni pour ennemis à cause de leur valeur , fondoient comme des

oiseaux de proie sur toutes les contrées voisines. Leur promptitude à se montrer & à disparoître rendoit également la précaution impossible & la poursuite inutile. Cette nation, depuis si fameuse, & dont les Romains n'avoient appris le nom que du tems de Marc Aurele, avoit d'abord habité un canton de l'Arabie heureuse. Ensuite devenue très-puissante, elle donna son nom à tous les Arabes qu'on appeloit Nomades ou Scénites, parce qu'ils étoient errans, & qu'ils n'avoient pour demeures que des tentes. Ils s'étendoient alors le long du golfe, tant du côté de l'Egypte que du côté de l'Arabie, jusqu'à l'Euphrate près de l'ancienne Babylone; & les diverses hordes d'Arabes, répandus depuis long-tems dans la Mésopotamie, s'étoient liguées avec eux. Les Sarrasins ne favoient ni conduire la charue ni cultiver les arbres. Tous guerriers, courant sans cesse, nuds jusqu'à la ceinture, sans loix comme sans demeure fixe, ils ne vivoient que de leur chasse, d'herbages, & du lait de leurs troupeaux.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

La plupart ignoroient jusqu'à l'usage du pain & du vin. Ils montoient des chevaux fort vîtes ou des dromadaires. Les deux sexes étoient fort adonnés à l'amour : leur mariage n'étoit qu'un engagement passager pour le nombre d'années dont les deux époux convenoient. La femme apportoit pour dot une lance & une tente : après le terme expiré elle étoit la maîtresse de s'engager ailleurs. Toujours en course avec son mari, ses enfans devenoient errans dès qu'ils étoient nés.

IX.  
Mauvaise  
conduite de  
Gallus.  
*Amm. l. 14.*  
*c. 17.*  
*Liban. vit.*  
*Aur. Vict.*  
*Eutr. l. 10.*  
*Zon. t. 2.*  
p. 18.

Les allarmes que donnoient ces barbares passioient avec eux, & ne s'étendoient qu'à quelques contrées. Mais un mal perpétuel, attaché, pour ainsi dire, aux entrailles, & qui se faisoit sentir à tous les membres, c'étoit le prince même qui gouvernoit cette partie de l'empire. Gallus ayant rapidement passé d'un état d'oppression à la dignité de César, devint tyran dès qu'il ne fut plus captif. Ebloui de la splendeur de sa naissance, à laquelle sa double alliance avec l'Empereur ajoutoit un nouvel éclat,

héritier présomptif de tout l'empire , il agissoit déjà en maître absolu. Dépourvû de lumieres , & d'autant plus attaché à son sens , il aimoit la flatterie ; son goût pour les éloges alloit jusqu'à obliger quelquefois les Sophistes à prononcer devant lui son propre panégyrique. Libanius fut redevable de la vie à ce mauvais usage qu'il faisoit de son éloquence. Accusé fausement de plusieurs crimes , il trouva le prince qu'il avoit loué équitable pour cette fois ; son accusateur qui s'étoit cru assez fort devant le César , étant renvoyé aux tribunaux ordinaires , n'osa s'y présenter. Le penchant de Gallus à la cruauté se fit d'abord connoître dans les spectacles de l'amphithéâtre : plus ils étoient sanglans , plus on voyoit éclatter sa joie. Une si funeste inclination attira bientôt autour de lui un essain de délateurs. Ces artisans de calomnie imputoient à ceux qu'ils vouloient perdre , tantôt des complots criminels , tantôt des opérations magiques , qui supposent autant d'imbécillité dans

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

le prince qui les craint, que dans le scélérat qui les tente.

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

X.  
Méchanteté  
de Constanti-  
ne.

*Ann. l. 14.  
c. 1.*

*Liban. epist.  
ad Chromat.  
Et ad Glemar.*

Constantine fille & sœur d'empereurs, veuve d'un roi, décorée du nom d'Auguste, avoit apporté à Gallus avec l'orgueil de tant de titres une ame cruelle, & des conseils pernicious. C'étoit une furie altérée de sang humain. Aussi avare qu'impitoyable, elle vendoit la conscience de son mari & la vie des plus innocens. Clémace d'Alexandrie, homme vertueux, qui avoit été gouverneur de Palestine, fut sollicité par sa belle mere embrasée d'un amour incestueux, & la rebuta. Cette femme criminelle s'introduit secrètement chez Constantine; elle lui fait présent d'un collier de grand prix, & elle obtient un ordre adressé à Honorat comte d'Orient, de faire condamner Clémace à la mort, sans lui permettre de se défendre. Les mauvais juges ne sont pas rares sous les mauvais princes; l'ordre ne fut que trop fidèlement exécuté.

XI.  
Espions de  
Gallus.

Ce premier crime fut comme le signal des plus énormes injustices. Le

foupçon le plus léger attiroit fans examen les plus cruelles disgraces. Plusieurs familles riches & illustres furent désolées. On en vint jusqu'à ne plus observer les formes de justice, que les tyrans mêmes ont coutume de respecter. Il n'étoit plus besoin d'accusation ni de jugement: un ordre du prince, sans autre procédure, tenoit lieu d'une condamnation juridique. Gallus & Constantine, comme s'ils eussent cherché à multiplier les coupables, envoioient sous main des inconnus dans tous les quartiers d'Antioche, pour recueillir & leur rapporter les discours des habitans. Ces ames vénales & perfides s'insinuoient dans tous les cercles, pénétoient sous l'habit de mendians dans les maisons les plus considérables, concertoient ensemble leurs mensonges; & se rendant au palais par des entrées secrètes, ils envenimoient ce qu'ils favoient, supposoient ce qu'ils ne favoient pas, & n'omettoient que les louanges qu'ils entendoient quelquefois donner au prince par des gens plus circonspects

---

CONSTANTINE.

An. 353.

*Amm. l. 14. c. 1.*

*Liban. in Antiochico-Denys Halic. l. 4.*

*Tac. ann. l. 4.*

*Xiphit. in*

*Tiberio.*

*Treb. Poll. in*

*Gallieno.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

que sinceres. Cette sourde inquisition jettoit la défiance dans les familles; elle inquiétoit le commerce le plus intime; & ces rapports infideles produisoient souvent des scènes sanglantes. Gallus non content de mettre en œuvre, comme Tarquin le Superbe & Tibere, ces indignes ressorts de la politique, faisoit lui-même ainsi que Gallien le honteux métier d'espion. Travesti & accompagné de quelques confidens armés d'épées sous leur robbe, il couroit le soir les cabarets & les rues de la ville; & se mêlant parmi la populace il demandoit à chacun ce qu'il pensoit du prince. Mais comme Antioche étoit pendant la nuit éclairée par des lanternes publiques, ayant été plusieurs fois reconnu, il s'abstint enfin de cette curiosité indécente & périlleuse.

XII.  
Thalasse tâ-  
che en vain  
de le conte-  
nir.  
*Amm. l. 14.*  
c. 1.

Thalasse préfet du prétoire d'Orient, chargé d'éclairer la conduite de Gallus, au lieu d'user des ménagemens propres à retenir un jeune prince, l'irritoit au contraire par l'aigreur de ses reproches. Ce surveil-

lant indiscret & impérier se faisoit un devoir de ne jamais rien adoucir ; & par un effet de son humeur dure & hautaine, d'un côté il chargeoit les rapports qu'il envoyoit à Constance ; de l'autre il bravoit Gallus en affectant de lui laisser connoître sa correspondance avec l'empereur.

Tel est le portrait que les histoires les plus détaillées nous ont laissé du gouvernement de Gallus. Julien l'excuse ; il attribue la dureté de son caractère aux mauvais traitemens qu'il avoit essuyés pendant sa première jeunesse. Zosime est trop zélé partisan de Julien pour le démentir : il prétend que la disgrâce de Gallus ne fut qu'un effet de la malice des courtisans & des eunuques. Les écrivains ecclésiastiques s'accordent presque tous sur les louanges de ce prince ; ils lui font honneur de plusieurs succès qu'il eut contre les Perses, dont ils ne donnent cependant aucun détail ; ils lui supposent une ame vraiment royale ; ils relevent sa piété. Mais quelque respectable que soit le

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

XIII.  
Portrait  
avantageux  
que quelques  
auteurs font  
de Gallus.

*Jul. ad Ath.*  
*Zof. l. 2.*  
*Hier. Chron.*  
*Greg. Naz.*  
*or. 3.*  
*Theod. l. 3.*  
*c. 36.*  
*Soz. l. 3. c.*  
<sup>14.</sup>  
*Philost. l. 3.*  
*c. 28.*  
*Theoph. p. 34.*

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

témoignage de quelques - uns de ces auteurs, des éloges vagues & destitués de preuves, ne me semblent pas devoir l'emporter sur l'autorité d'Ammien Marcellin, historien fidele, désintéressé, témoin lui-même de tout ce qu'il raconte, & qui peint le caractère de Gallus par des faits circonstanciés. La translation des reliques de saint Babylas, la destruction de l'idolatrie à Daphné, le contraste qu'on étoit bien aise de faire valoir entre Gallus & Julien, lorsque celui-ci eut renoncé à la religion Chrétienne, un extérieur de piété & quelques pratiques religieuses, qui ne sont vraiment louables que quand elles sont le fruit & non pas l'écorce de la vertu, n'ont pas manqué de prévenir les auteurs Chrétiens en faveur de ce prince. C'est pour les mêmes raisons qu'ils prodiguent quelquefois les plus grands éloges à Constance. Il est vrai que Gallus malgré tant de vices resta toujours attaché au Christianisme. Nous avons la lettre qu'il écrivit à Julien pour le détourner de l'apof-

tasie : elle respire le zele & l'amour de la religion ; mais elle porte l'empreinte de l'Arianisme.

Les maîtres Chrétiens placés autrefois auprès de lui par la main de Constance , étoient sans doute des Ariens qui avoient versé dans son cœur le poison de l'hérésie. Il fut confirmé dans l'erreur par les insinuations d'Aëtius. Cet impie après avoir long-tems rampé dans la poussière où il étoit né , s'éleva jusqu'à devenir l'oracle du prince , & le chef d'un parti. Il étoit d'Antioche , fils d'un soldat qui fut condamné à mort , & dont les biens furent confisqués. Réduit dès l'enfance à une extrême misère , il fut d'abord ouvrier en cuivre , ensuite orfèvre. Une fraude reconnue l'obligea de quitter cette profession. Son impudence trouva une ressource dans le métier de charlatan. Après y avoir amassé quelque argent , il se crut du talent pour les sciences , & s'attacha à Paulin évêque d'Antioche. Eulalius successeur de Paulin l'ayant chassé de la ville ,

CONSTAN-  
CE.

An. 353.

XIV.  
Histoire  
d'Aëtius.

*Epiph. Hær.*

76.  
*Greg. Nyss.  
ib. 1. contra  
Eunom.*

*Soc. l. 2. c.  
34.*

*Soz. l. 3. c.  
14. & l. 4. c.  
11.*

*Philost. l. 3.  
c. 15. & 27.*

*Suid. in  
A'ÉTIOΣ.*

*Nicet. Thef.  
orth. fid. l. 5.  
c. 30.*

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

il se retira à Anazarbe en Cilicie, où l'indigence le contraignit de se mettre au service d'un grammairien, qui lui apprit ce qu'il savoit. Il se fit encore de mauvaises affaires en cette ville ; mais il trouva un asyle dans la maison de l'évêque Athanase, Arien déclaré, qui l'initia dans les matieres de Théologie. Il prit les leçons de plusieurs autres Ariens, & revint à Antioche, où l'évêque Léonce après l'avoir fait diacre, fut presque aussi-tôt forcé de l'interdire. Retourné en Cilicie il entra en dispute contre un Gnostique, qui remporta publiquement sur lui un tel avantage, que ce Sophiste orgueilleux en pensa mourir de honte & de douleur. Aëtius crut avoir besoin d'un renfort de dialectique ; il alla l'étudier dans l'école d'Alexandrie ; & dès qu'il fut instruit des catégories d'Aristote, il se crut invulnérable. Il étoit subtil, opiniâtre, effronté, & la force de sa voix suppléoit à son ignorance. Il prit dans cette ville contre un Manichéen la revanche de l'affront qu'il avoit reçu du Gnostique : son adversaire con-

fondu mourut de chagrin. Fier de cette victoire & tout hérissé de sophismes, il courut quelque-tems de ville en ville, disputant toute la journée, & travaillant pendant la nuit à son métier d'orfèvre pour subsister. Plus hardi que les autres Ariens, il enchérit sur Arius lui-même, qui avoit, disoit-il, trahi la foi par une lâche condescendance. Il soutenoit que le Fils étoit créé, & d'une substance absolument différente de celle du Pere. Il donna naissance à la plus détestable de toutes les branches de l'Arianisme; qu'on appela tantôt les *Aëtiens*, tantôt les *Anoméens*. Son secrétaire Eunomius, imbu de sa doctrine, lui succéda & donna aussi son nom à cette secte. Les blasphêmes d'Aëtius le firent surnommer l'*Athée*. Les autres Ariens l'avoient en horreur; & d'abord quelques-uns d'entre eux le rendirent si odieux à Gallus, que ce prince donna ordre qu'on le cherchât & qu'on lui rompît les jambes. Léonce vint à bout de faire révoquer cette sentence; & peu de tems après, Aëtius fut si adroitement s'insinuer dans la

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 353.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 353.

confiance du César, qu'il devint son Théologien, & le missionnaire qu'il employoit auprès de Julien, pour le retenir sur le penchant qui l'entraînoit à l'idolatrie.

AN. 354.  
XV.  
Guerre contre les Alle-  
mans.

*Amm. l. 14.  
c. 10.  
Cellar. l. 2.  
c. 3. Sect. 1.*

Constance qui se pardonnoit à lui-même tous les maux dont il affligoit l'occident, n'étoit pas d'humeur à rien pardonner à Gallus. Il plaignoit le sort de l'Orient. Mais les fréquentes incursions des barbares le retenoient en Gaule, & l'occupoient tout entier. Il partit d'Arles au printemps, étant consul pour la septième fois, avec Gallus pour la troisième, & vint à Valence dans le dessein de marcher contre les deux freres, Gundomade & Vadomaire, rois des Allemans, qui désoloient la frontiere. Il fut long-tems arrêté dans cette ville par la nécessité d'y attendre les convois qu'il faisoit venir d'Aquitaine, & dont le transport étoit retardé par l'abondance des pluyes & le débordement des rivieres. L'armée étoit déjà assemblée à Châlons-sur-Saone; & le soldat impatient de partir & manquant de vivres, s'étoit

mutiné. Constance pour calmer les esprits, voulut d'abord envoyer Rufin préfet du prétoire. C'étoit l'exposer à une mort presque certaine. Les préfets du prétoire étant chargés du soin des vivres, Rufin avoit tout à craindre d'une soldatesque affamée. On crut même que Constance ne lui donnoit cette commission périlleuse, qu'à dessein de le faire périr, parce que ce préfet étoit oncle de Gallus, & assez puissant pour soutenir ce prince, dont on commençoit à se défier. Mais les amis de Rufin le servirent si bien en cette occasion, que l'empereur changea d'avis. Il envoya en sa place Eusebe, son grand chambellan, qui étant dépositaire des trésors, ainsi que des secrets du prince, vint à bout à force d'argent distribué à propos, d'appaîser la sédition. Les convois se rendirent enfin à Châlons, & l'armée se mit en campagne. Après une marche pénible, les chemins étant encore couverts de neige, on arriva aux bords du Rhin, près d'une ville considérable appelée *Rauracum*, qui

---

CONSTAN-  
CE.

An. 354.

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Augst*, à six milles au-dessus de Bâle. On entreprit de jeter sur le fleuve un pont de bateaux : mais les Allemans qui bordoient en grand nombre la rive opposée, faisant pleuvoir une grêle de traits, rendoient ce travail impossible ; & Constance ne savoit quel parti prendre. Enfin un payfan vint pendant la nuit enseigner un gué.

XVI.  
Les Alle-  
mans deman-  
dent la paix.  
*Amm. ibid.*

On étoit sur le point d'y passer, pendant qu'on amusoit ailleurs les ennemis, & tout le pais d'au-delà alloit être à la discrétion des Romains, lorsqu'on vit arriver des députés qui venoient faire satisfaction & demander la paix. On soupçonna quelques-uns des principaux officiers de l'armée Romaine, qui étoient Allemans, d'avoir donné des avis secrets à leurs compatriotes, dont ils voyoient la ruine assurée. On avoit depuis long-tems laissé introduire la mauvaise coutume, de mêler des barbares avec les soldats Romains : ce fut une des causes du dépérissement des légions. Quelques-uns de ces

étrangers parvenoient aux premiers grades dans les armées ; & dans celle de Constance , Latin comte des domestiques , Agilon grand écuyer , Scudilon commandant d'une des compagnies de la garde , tous trois Allemans , avoient une haute réputation de bravoure , & passoient pour les plus fermes soutiens de la puissance Romaine. Les propositions des barbares paroissoient avantageuses ; le conseil les approuvoit unanimement ; mais il étoit question de les faire goûter aux soldats , dont la mutinerie récente donnoit lieu d'appréhender la mauvaise humeur. L'empereur esclave de ses troupes dont il ne savoit pas être le maître , les assembla ; & se tenant debout sur son tribunal , environné des premiers officiers , il parla en ces termes :

« Braves & fideles camarades , ne  
 » vous étonnez pas , si après d'im-  
 » menses préparatifs , après de lon-  
 » gues & pénibles marches , arrivé  
 » dans les lieux même où m'attend la  
 » victoire dont m'affure votre cou-  
 » rage , je paroiss disposé à la refuser

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 354.

XVII. •  
 Harangue de  
 Constance à  
 ses soldats.

CONSTAN-  
CE.  
AD. 354.

» pour écouter des propositions de  
 » paix. Le soldat, vous le savez, n'a  
 » que son honneur & sa vie à con-  
 » server & à défendre : mais l'empereur  
 » obligé de s'oublier lui-même  
 » pour ne s'occuper que du salut des  
 » autres, doit, la balance toujours à  
 » la main, peser toutes les circonf-  
 » tances; il doit saisir toutes les oc-  
 » casions favorables au bien général.  
 » Ne vous attendez pas à un long dis-  
 » cours : la vérité n'a besoin que d'être  
 » énoncée. Les rois & les peuples  
 » Allemans, redoutant votre va-  
 » leur, dont la renommée toujours  
 » croissante s'est répandue jusqu'aux  
 » extrémités du monde, demandent  
 » le pardon & la paix par la bouche  
 » de leurs ambassadeurs, que vous  
 » voyez ici la tête baissée. C'est de  
 » vous qu'ils recevront leur répon-  
 » se. Mais chargé comme je suis de  
 » veiller à vos intérêts, je me crois  
 » en droit de vous donner conseil;  
 » & je pense que, si vous y con-  
 » sentez, on doit leur accorder leur  
 » demande. Nous nous épargnerons  
 » des hasards, nous nous ferons de

» nos ennemis des troupes auxiliai-  
 » res ; c'est une obligation à laquelle  
 » ils offrent de se soumettre : ainsi sans  
 » verser une goutte de sang , nous  
 » défarmerons cette férocité , souvent  
 » funeste à nos frontieres. Songez  
 » que vaincre un ennemi , ce n'est  
 » pas seulement le terrasser dans les  
 » batailles ; la victoire est bien plus  
 » assurée , lorsqu'enchaîné par sa vo-  
 » lonté même , il a senti qu'on ne  
 » manquoit ni de force pour l'abat-  
 » tre , ni de clémence pour lui par-  
 » donner. Je vous le dis encore ;  
 » foyez les arbitres de la paix. J'at-  
 » tends de vous la décision ; je vous  
 » conseille seulement d'acheter au  
 » prix de la modération tous les avan-  
 » tages que vous procureroit une  
 » victoire , peut-être sanglante. Ne  
 » craignez pas que votre retenue soit  
 » soupçonnée de foiblesse ; elle ne  
 » pourra que faire honneur à votre  
 » prudence & à votre humanité ».  
 Toute l'armée applaudit à ce lâche  
 discours , qui la rendoit arbitre de la  
 paix & de la guerre , & supérieure à  
 l'Empereur même ; elle approuva le

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

projet de paix. Une raison qui avoit sans doute échappé à Constance, & qu'il n'auroit eu garde de faire valoir, contribua encore plus que tout le reste à déterminer les esprits : on étoit persuadé, & l'expérience du passé ne l'avoit que trop appris, que la fortune toujours fidele à Constance dans les guerres civiles, l'abandonnoit dans les expéditions étrangères. Le traité fut juré suivant les formes qui étoient en usage dans les deux nations ; & l'empereur retourna à Milan.

XVIII.  
Cruautés de  
Gallus.  
*Amm. l. 14.  
c. 10.  
Liban. Vit.*

Il avoit reçu à Valence les premières nouvelles de la mauvaise conduite de Gallus. Outre les lettres de Thalasse, Herculan officier des gardes, fils de cet Hermogene qui avoit été mis en pièces à Constantinople dans une émeute populaire, & gendre du Lacédémonien Nicoclès l'un des maîtres de Julien, homme rempli de probité & d'honneur, lui en avoit fait de vive voix un rapport fidele. Le prince ne gardoit plus aucune mesure : tout l'Orient se ressentoit de ses violences ; il n'épargnoit ni les officiers les plus

distingués , ni les principaux des vil-  
les , ni le peuple. Dans un transport  
de colere il condamna à mort par  
un seul arrêt plusieurs des pre-  
miers sénateurs d'Antioche ; parce  
que dans une disette publique , com-  
me il vouloit mal-à propos baisser  
tout à coup le prix des vivres , ils  
lui avoient fait à ce sujet des remon-  
trances qui bleffoient sa fierté ; & il  
les eût tous envoyés au supplice ,  
sans la courageuse résistance d'Hono-  
rat comte d'Orient. Le complot que  
l'émissaire de Magnence avoit tramé  
contre Gallus , ayant été révélé par  
une pauvre femme , ainsi que je l'ai  
raconté , Constantine ne s'étoit pas  
bornée à la récompenser , comme il  
étoit raisonnable ; mais pour réveiller  
de plus en plus l'émulation des déla-  
teurs , elle avoit affecté de la combler  
des plus grands honneurs , en la faisant  
promener dans un char , avec une pom-  
pe semblable à celle d'un triomphe.

Les excès de Gallus n'étoient pas  
seulement l'effet d'une simplicité gros-  
siere , comme Julien le voudroit faire  
entendre ; on y découvre les traits

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XIX.  
Mort de  
Théophile.  
*Amm. l. 14.  
c. 7.*

CONSTAN-  
CE.

An. 354.

Liban. vit. &

67. 12.

Jul. misop.

d'une malice réfléchie. Un jour qu'il partoit pour Hiéraple , le peuple d'Antioche se jettant à ses pieds , le supplioit de ne pas quitter la ville , sans avoir pris des mesures pour prévenir la famine , dont on sentoit déjà les approches. Gallus se contenta de leur dire en montrant Théophile , gouverneur de Syrie , qui se trouvoit auprès de lui : *Je vous laisse celui-ci ; il ne tiendra qu'à lui qu'aucun de vous ne manque de pain.* Ces paroles furent pour Théophile un arrêt de mort. C'étoit un homme de bien , dont Gallus vouloit sans doute se défaire. Quelques jours après la disette s'étant fait sentir dans la ville , il s'éleva une querelle dans les jeux du cirque , ce qui étoit fort ordinaire. Quatre ou cinq misérables de la lie du peuple en prennent occasion de se jeter sur Théophile : il est assommé de coups , foulé aux pieds , traîné par les rues. La populace furieuse court en même tems à la maison d'Eubule , l'un des premiers magistrats : ses grandes richesses étoient un crime impardonnable aux yeux d'une mul-

DU BAS-EMPIRE. LIV. VIII. 245  
 titude affamée. Il se sauve avec son  
 fils à travers une grêle de pierres,  
 & va se cacher dans les montagnes  
 voisines : on réduit en cendres sa  
 maison qui égaloit en magnificence  
 les palais des princes. L'indulgence  
 de Gallus en faveur d'un homme jus-  
 tement odieux, augmenta encore le  
 mécontentement. Sérénien duc de la  
 Phénicie, avoit par lâcheté abandon-  
 né une partie de la province aux ra-  
 vages des Sarrasins. Il fut juridique-  
 ment accusé de crime de leze-ma-  
 jesté. On le convainquit même d'a-  
 voir consulté un oracle pour savoir  
 s'il pourroit se rendre maître de l'em-  
 pire. Il fut absous malgré l'indigna-  
 tion publique.

L'Empereur instruit de ces désor-  
 dres, avoit déjà invité Gallus à se  
 rendre auprès de lui. Mais comme le  
 César ne paroïssoit pas disposé à quit-  
 ter l'Orient, Constance prit le parti  
 de lui enlever adroitement les trou-  
 pes, qui pouvoient dans l'occasion  
 appuyer sa désobéissance. Il lui écri-  
 vit qu'il craignoit pour lui les com-

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 354.

XX

Massacres de  
 Domitien &  
 de Montius.

*Amm. l. 14.*

*c. 7.*

*Soc. l. 2. c.*

*34.*

*Soz. l. 4. c.*

*6.*

*Philost. l. 3.*

*c. 28.*

plots d'une soldatesque oisive, & il lui conseilla de ne conserver que les soldats de sa garde. Thalasse venoit de mourir : pour lui succéder dans la fonction de préfet, l'empereur envoya Domitien. Celui-ci, fils d'un artisan, étoit parvenu à la charge d'intendant des finances. Il étoit déjà avancé en âge; estimable par son défintéressement & par sa fidélité; mais dur & incapable d'aucun ménagement. Constance le chargea d'engager avec douceur Gallus à venir à la cour. Il ne pouvoit plus mal choisir pour une commission si délicate. Le préfet arrivé à Antioche, au lieu de rendre visite au César, comme il étoit de son devoir, affecte de passer devant le palais avec un nombreux & bruyant cortège, & va droit au prétoire. Il s'y tient enfermé sous prétexte d'indisposition, & passe les jours & les nuits à composer contre Gallus des mémoires remplis de détails même inutiles, qu'il envoie à la cour. Enfin pressé par les fréquentes invitations de Gallus, il vient au palais; mais

CONSTAN-  
CE.

An. 354.

*Acta Artemi.*

*Theoph. p. 34.  
Zon. t. 2. p.*

*18.  
Till. n. 29.*

dès qu'il apperçoit le prince : *César*, lui dit-il sans autre compliment, *partez comme on vous l'ordonne ; & sachez que si vous différez , je vous ferai incessamment retrancher les vivres , à vous & à votre maison.* Après un début si peu ménagé , il sort brusquement & ne revient plus , quoiqu'il soit plusieurs fois mandé. Gallus irrité de cette audace, ordonne à quelques-uns de ses gardes de s'assurer de la personne du préfet. *Montius Magnus*, trésorier de la province , qui cherchoit à calmer les esprits , s'adresse aux principaux officiers de Gallus ; il leur représente d'abord les tristes conséquences qui peuvent naître de cette animosité : mais prenant ensuite un ton de réprimande , *si vous entreprenez d'ôter la vie à un préfet du prétoire*, leur dit-il, *commencez donc par abattre les statues de l'Empereur.* Gallus est informé de ce discours ; & afin de pousser à bout *Montius*, il le fait venir ; il lui déclare qu'il va faire le procès à *Domitien*, & qu'il le choisit lui-même pour l'assister dans cette

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

procédure. Alors le trésorier s'échappe au point de lui dire, qu'un César n'est pas le maître d'établir un simple receveur dans une ville, loin d'avoir l'autorité de faire mourir un des premiers officiers de l'Empire. Le prince piqué au vif de cette répartie, aigri encore par l'impérieuse Constantine, qui lui représentoit qu'il étoit perdu sans ressource s'il ne perdoit ces téméraires, fait appeler tout ce qu'il avoit de gens de guerre à Antioche; & les voyant devant lui tout allarmés: *A moi, soldats, s'écria-t-il avec une rage indécente, sauvez-moi, sauvez-vous vous mêmes; l'orgueilleux Montius nous accuse de révolte contre l'Empereur, parce que je veux ranger à son devoir un préfet insolent qui ose me méconnoître.* A ces mots, les soldats courent à la maison de Montius. C'étoit un vieillard infirme; ils le garottent & le traînent par les pieds jusqu'à la demeure du préfet. Ils précipitent Domitien au bas des degrés, l'attachent avec Montius, & les traînent tous deux ensemble par les rues & par

les places de la ville. Ces forcenés étoient animés par un receveur d'Antioche, nommé Luscus, qui courant devant eux les excitoit à grands cris. Enfin ils jettent dans l'Oronte les deux corps, tellement meurtris & brisés, qu'on ne pouvoit plus les distinguer l'un de l'autre. L'évêque les fit retirer du fleuve, & leur donna la sépulture.

Montius en rendant les derniers soupirs, avoit plusieurs fois nommé Epigone & Eusebe, comme les appelant à son secours. On cherchoit qui pouvoient être ces deux hommes. Il s'en trouva deux à Antioche, qui pour leur malheur portoient ces noms. C'étoient un philosophe de Lycie & un orateur d'Emese. Ceux que Montius avoit nommés étoient deux gardes de l'arsenal, qui lui avoient promis des armes en cas qu'il en eût besoin pour soutenir l'officier de l'empereur. Comme ils étoient peu connus, on ne songea pas à eux; & sur la seule conformité des noms, on mit aux fers le philosophe Epigone &

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XXI.  
Poursuite  
des préten-  
dus conju-  
rés.

*Amm. l. 14.  
c. 7.*

CONSTAN-  
CE.

An. 354.

l'orateur Eusebe. Apollinaire gendre de Domitien, qui avoit été peu auparavant grand maître du palais de Gallus, étoit en Mésopotamie : son beau-pere rempli de soupçons, l'y avoit envoyé pour rechercher si l'on n'avoit pas semé parmi les soldats de cette province des libelles séditieux. Dès qu'Apollinaire eut appris ce qui s'étoit passé en Syrie, il s'enfuit par l'Arménie mineure, & prit la route de Constantinople. Mais ayant été arrêté en chemin, il fut ramené pieds & mains liés à Antioche. Son pere gouverneur de Phénicie eut bien-tôt le même sort, comme complice d'une intrigue secrete.

XXII.  
Ursicin  
obligé de  
présider à  
leur juge-  
ment.

*Amm.* l. 14.  
6. 9.

Gallus étoit averti qu'on préparoit à Tyr un manteau impérial, sans qu'on sçût par qui il avoit été commandé. Voulant donner à ses jugemens une couleur de justice, il choisit pour y présider Ursicin général de la cavalerie en Orient, connu par sa droiture. On le fit venir de Nisibe, où il commandoit. Ce ne fut qu'à regret que ce guerrier généreux accepta une commission qui lui étoit tout à

fait étrangere. Intrépide dans les batailles, les procédures lui faisoient peur. Les délateurs le menaçoient déjà ; il craignoit d'être traîné devant ce tribunal comme coupable, s'il refusoit d'y présider. Mais quand il vit que tout étoit concerté entre les accusateurs & les juges qu'on lui donnoit pour assesseurs, & que c'étoit autant de bêtes féroces qui sortoient de la même taniere, il prit le parti d'instruire secrètement Constance de ce mystere d'iniquité, & de lui demander du secours contre l'injustice. Cette précaution ne produisit aucun effet : il étoit déjà, sans le sçavoir, suspect à la cour. Les flatteurs, ennemis par état des gens de son caractère, avoient donné contre lui à Constance des impressions sinistres, dont ce prince étoit fort susceptible, & dont il ne revenoit jamais.

Le jour marqué pour le jugement étant arrivé, Ursicin qui ne prêtoit que son nom, prit séance : les autres avoient leur leçon dictée : les greffiers alloient & venoient sans cesse, pour instruire le prince des interro-

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XXIII.  
Ils sont con-  
damnés à  
mort.  
*Amm. l. 14.  
c. 9.*  
*Diog. Laert.  
in Zenon.  
Elcat.*

gations & des réponses. Les juges affectoient à l'envi une rigueur outrée, pour servir la colere du prince & la noirceur de Constantine, qui écoutoit tout derriere un voile, qu'elle entr'ouvroit de tems en tems. On ne laissoit pas aux accusés la liberté de se défendre. On amena d'abord Epigone & Eusebe, malheureuses victimes d'une équivoque. Le premier fit connoître qu'il n'avoit que l'habit de philosophe : après des supplications qui deshonorioient l'innocence, cédant aux douleurs de la question, il s'avoua complice d'un crime imaginaire, & se rendit par sa foiblesse digne de la mort qu'il n'avoit pas auparavant méritée. Mais l'orateur Eusebe, prenant sur lui le rolle de son camarade, & renouvelant l'exemple héroïque de l'ancien philosophe Zénon d'Elée, tint ferme contre les tourmens les plus cruels : il persista à démentir ses accusateurs, à justifier tous ceux qu'on lui nommoit comme ses complices, & à reprocher aux juges leur honteux brigandage. Comme la connoissance des

DU BAS-EMPIRE. LIV. VIII. 253  
loix & des formes du barreau , le  
mettoit en état de relever les nulli-  
tés de ce jugement , le César en étant  
averti ordonna , pour lui fermer la  
bouche , de redoubler les rigueurs de  
la torture. On épuisa sur lui toute la  
rage des bourreaux : ce n'étoit plus  
qu'un cadavre informe , & il implo-  
roit encore la justice céleste ; il fou-  
droyoit ses juges par un ris menaçant ;  
& sans être ni forcé à un faux aveu ,  
ni convaincu , il fut enfin condamné  
avec le méprisable compagnon de son  
fort. Il souffrit la mort sans effroi ,  
ne plaignant dans ses dernières paroles  
que le malheur de ceux qui alloient  
lui survivre sous un gouvernement si  
injuste. On informa ensuite sur cet  
habit de pourpre , auquel on travail-  
loit à Tyr. On appliqua les ouvriers  
à la torture : on mit en cause un dia-  
cre nommé Maras : on lui produisit  
des lettres de sa main , adressées au  
chef de la manufacture , par lesquel-  
les il le pressoit de hâter un cer-  
tain ouvrage , mais sans en désigner  
l'espece ni la qualité : malgré les  
plus affreux tourmens , on ne put

---

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

tirer aucun aveu de la bouche du diacre. On exila les deux Apollinaires pere & fils à une maison de campagne nommée *les Crateres*, qu'ils avoient à huit lieues d'Antioche. Mais dès qu'ils y furent arrivés, on les fit mourir par ordre du prince, après leur avoir rompu les jambes. Tant de supplices ne rassurerent pas Gallus. Il continua cette inquisition sanguinaire; & plusieurs autres innocens furent sacrifiés à ses tyranniques soupçons.

XXIV.  
Perte de  
Gallus réso-  
lue.

*Amm. l. 14.*

*c. 11.*

*Jul. ad Ath.*

*Liban. or. 12.*

*Zof. l. 2.*

*Eutr. l. 10.*

*Soc. l. 2. c.*

*34.*

*Soz. l. 4. c.*

*6.*

*Philost. l. 3.*

*c. 28.*

*Acta Arte-*

*mii.*

Ces cruautés irritoient Constance. Persuadé que ce prince travailloit à se rendre indépendant, il crut n'avoir pas de tems à perdre pour le prévenir. Quelques auteurs accusent en effet Gallus d'avoir dès - lors formé ce dessein; d'autres avec plus de vraisemblance le justifient de cette imputation; ils prétendent que c'étoit une calomnie inventée par les eunuques, concertée avec Dynamis & Pience, hommes de néant, mais intriguans & ambitieux, & soutenue par Lampade préfet du prétoire, qui cherchoit à quelque prix que ce fût à se ren-

dre maître de l'esprit de l'empereur. Julien dit que Constance abandonna son beau-frere à l'eunuque Eusebe son chambellan, & au maître de ses cuisines. Je suis porté à croire, suivant le récit d'Ammien Marcellin, que ce jeune prince plus imprudent & plus féroce que politique & ambitieux, n'avoit pas encore conçu ce dessein quand il en fut accusé; & que ce fut cette accusation même qui lui en fit naître une idée passagere, lorsqu'il se vit dans la nécessité d'exposer sa vie ou de se soustraire à l'obéissance. Quoi qu'il en soit, Constance fut si frappé de ce prétendu attentat, qu'il se croyoit à peine en sûreté au milieu de sa cour: il tenoit de fréquens conseils, mais toujours la nuit, dans le plus grand secret, avec ses confidens les plus intimes. Il s'agissoit de décider si l'on feroit périr Gallus dans l'Orient même, ou si on l'attireroit en Italie, pour s'en défaire sans obstacle. On s'en tint au dernier parti, parce qu'il demandoit moins d'éclat & de forces, & que s'il ne réussissoit pas, il laissoit encore

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

la ressource de l'autre. Il fut donc arrêté que l'empereur, par des lettres pleines de douceur & d'amitié, presseroit Gallus de venir à Milan pour traiter avec lui d'une affaire importante, qui demandoit sa présence. Mais les adversaires d'Ursicin, entre autres Arbétion, qui de simple soldat étoit devenu général de la cavalerie en Occident, homme jaloux & ardent à nuire, & l'eunuque Eusebe encore plus méchant, représentèrent : *Que faire venir Gallus sans rappeler Ursicin, c'étoit laisser en Orient un ennemi beaucoup plus dangereux & plus capable d'y causer une révolution : que cet audacieux seroit appuyé de deux fils adorés des troupes pour leur bonne mine & leur adresse dans les exercices militaires : que Gallus, quelque farouche qu'il fût par caractère, ne se seroit jamais porté à de si coupables excès, s'il n'y eût été poussé par des traîtres, qui abusoient de sa jeunesse, à dessein d'attirer sur lui l'exécration publique, & de faciliter à Ursicin & à ses enfans l'exécution de leurs projets.* Ces discours

envenimés trouvoient crédit dans l'esprit de l'empereur. Il mande Ursicin en termes très-honorables, sous prétexte de vouloir concerter avec lui les mesures à prendre contre les Perses qui menaçoient de la guerre : & pour lui ôter tout soupçon, il envoie en Orient le comte Prosper, chargé de le remplacer jusqu'à son retour, avec le titre de son lieutenant. Ce général, qui n'avoit jamais formé d'autre projet que celui d'être fidele à son maître, obéit sans délai & part pour Milan.

Gallus pressé par les lettres de l'empereur, étoit dans une grande inquiétude. Constance, pour diminuer sa défiance, avoit en même tems prié Constantine avec beaucoup d'empressement & d'apparence de tendresse, d'accompagner Gallus, & de venir embrasser un frere qui souhaitoit ardemment de la voir. Elle connoissoit trop bien ce frere, & savoit trop ce qu'elle méritoit, pour se laisser tromper par ces caresses. Cependant ne voyant pas de meilleur parti à prendre, & espérant encore quelque

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

XXV.  
Mort de  
Constantine.  
*Ammi. l. 14.  
c. 11. & l.  
21. c. 1.  
Jul. ad Ath.  
Philost. l. 4.  
c. 1.  
Acta Arte-  
mii.  
Zon. t. 2. p.  
19.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

grace pour elle & pour son mari , elle prit les devans. Comme elle marchoit à grandes journées, la fatigue du voyage jointe aux allarmes dont elle étoit agitée, la fit tomber malade. Elle mourut à l'entrée de la Bithynie , laissant à Gallus une fille dont l'histoire ne dit plus rien. Son corps fut porté en Italie , & enterré près de Rome sur le chemin de Nomente , dans l'église de sainte Agnès , que son pere avoit fait bâtir à sa priere.

XXVI.  
Gallus se  
détermine à  
partir.

*Amin.* l. 14.  
c. 11.

Gallus qu'elle avoit rendu plus coupable , & dont elle étoit cependant la principale ressource , se trouva par sa mort dans un plus grand embarras. Il faisoit réflexion que Constance étoit implacable ; qu'il s'étoit accoutumé de bonne heure à ne pas ménager le sang de ses proches ; & que ses feintes caresses n'étoient sans doute qu'un appas pour l'attirer dans le piège. Ce fut dans cette extrémité qu'il lui vint en pensée de s'affranchir de toutes ses craintes en prenant la qualité d'empereur. Mais il ne comptoit pas assez sur ses principaux officiers , pour leur déclara-

rer ce dessein : il favoit qu'il en étoit haï comme cruel , méprisé comme foible & leger ; & qu'au contraire ils redoutoient le bonheur attaché à Constance dans les discordes civiles. Au milieu de ces violentes agitations , il recevoit tous les jours des lettres de l'empereur : c'étoient tantôt des prieres , tantôt des avis : on lui représentoit l'état de la Gaule ravagée par les barbares ; que tout l'empire ne faisoit qu'un corps ; qu'en qualité de César il devoit son secours à tous les membres : on lui rappeloit l'exemple récent des Césars soumis à Dioclétien, qui toujours en action, toujours prêts à obéir, couroient sans cesse d'une extrémité de l'empire à l'autre. Enfin arriva Scudilon, qui sous l'apparence d'une franchise grossiere cachoit un esprit très-délié. Ce soldat courtisan , habile à composer son visage , mêlant la flatterie aux raisons , protestant d'un air de sincérité que Constance ne désiroit rien tant que de l'embrasser , de calmer ses craintes , de lui faire part des lauriers qu'il

---

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 354.

XXVII.  
Il est arrêté  
à Petau.  
*Amm. l. 14.  
c. 11.  
Philost. l. 4.  
c. 1.  
Till. not. 31.*

alloit cueillir en Gaule , comme il avoit déjà partagé avec lui sa majesté & sa puissance , acheva de rasfurer Gallus.

Aveuglé par ces discours trompeurs , le César part d'Antioche. Quand il fut arrivé à Constantinople , il avoit si bien perdu de vûe le péril où il alloit se précipiter , qu'il s'amusa à faire courir les chars dans le cirque , & à couronner de sa main le cocher victorieux. Quoique Constance fût bien aise d'avoir réüssi à endormir Gallus ; cependant cette grande sécurité le blessa , comme une marque de mépris ou d'une confiance fondée peut être sur des intrigues secrètes. Pour en prévenir les effets , il fait retirer tout ce qu'il y avoit de troupes dans les villes par où devoit passer Gallus. Personne , excepté ce jeune prince , n'ignoroit que sa perte étoit assurée ; & Taurus qui alloit en Arménie pour y faire la fonction de Questeur , passa par Constantinople sans lui rendre visite. L'empereur lui envoya plusieurs officiers , en apparence pour remplir les charges de sa

maison , mais en effet pour éclairer ses actions & s'assurer de sa personne : c'étoient Léonce avec le titre de trésorier , Lucillien avec celui de comte des Domestiques , & Bainobaude en qualité de capitaine des gardes. Galus étant arrivé à Andrinople , s'y reposa pendant douze jours. Il y apprit que les légions Thébéenes , cantonnées dans les villes voisines , lui avoient envoyé des exprès pour lui offrir leur service , s'il vouloit rester en Thrace. Mais il ne put jamais se dérober à ses surveillans , pour voir & entretenir leurs députés. Des ordres pressans & multipliés de la part de Constance , l'obligèrent à se mettre en chemin , sans autre équipage que dix chariots publics. Il lui fallut laisser à Andrinople toute sa maison , excepté les domestiques les plus nécessaires. Alors abbatu de tristesse & de fatigue , pressé sans respect par les muletiers mêmes , il commença à se reprocher sa téméraire crédulité , qui le réduisoit à la merci des plus vils esclaves de Constance. Les plus funestes pensées troubloient

CONSTAN-

CE.

An. 354.

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

jour & nuit son repos : il voyoit pendant son sommeil les images sanglantes de Domitien , de Montius & de tant d'autres , qui l'accabloient de reproches. Soupirant sans cesse, & se regardant comme une victime qu'on traînoit à la mort, il arriva à Pettau dans le Norique. Ce fut-là que tout déguisement cessa. Barbation qui avoit lui-même servi Gallus, & Apodême agent de l'empereur parurent à la tête d'une troupe de soldats, que Constance avoit choisis comme les plus dévoués à ses ordres, & les moins capables de se laisser ni gagner par argent, ni attendrir par les larmes. Le palais étoit à l'extrémité de la ville ; les soldats se faisirent des dehors. Sur le soir Barbation étant entré dépouille le prince de la pourpre ; il le couvre d'une tunique & d'une casaque ordinaire, lui jurant plusieurs fois comme de la part de l'empereur, qu'il n'avoit rien à craindre pour sa vie. Selon Philostorge ; ardent panégyriste des Ariens, l'Indien Théophile entre les mains duquel les deux princes s'étoient juré une amitié inviolable, & qui accompa-

gnoit Gallus, s'opposa avec courage à ce traitement injurieux. Si le fait est véritable, la résistance fut inutile : Théophile n'y gagna que la disgrâce & l'exil.

Gallus restoit assis, tout tremblant. *Levez-vous*, lui dit brusquement Barbaton : en même tems il le fait monter dans un chariot & le conduit à Flanone sur les frontières de l'Istrie. Cette ville étoit proche de Pola, où Crispe César avoit été mis à mort. On y gardoit étroitement Gallus ; & ce prince infortuné, en proie à des allarmes continues, n'attendoit à chaque instant que le bourreau. L'eunuque Eusebe, le secrétaire Pentade, & Mellobaude capitaine des gardes, arrivent de la part de l'empereur. Ils étoient chargés de l'interroger en détail sur la condamnation de tous ceux qu'il avoit fait périr à Antioche. Gallus pâle & interdit ne put ouvrir la bouche que pour s'excuser sur les mauvais conseils de sa femme. Constance encore plus indigné de cette réponse qui flétrissoit sa sœur, renvoye

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XXVIII.  
Mort de  
Gallus.  
*Amm. l. 14.  
c. 11.  
Liban. or.  
12.  
Hier. Chron.  
Idace.  
Soc. l. 2. c.  
34.  
Soz. l. 4. c. 6.  
Philost. l. 4.  
c. 1.  
Acta Arte-  
mii.  
Zon. t. 2. p.  
19.  
Till. not. 33.  
34.*

CONSTAN-  
CE.

AN. 354.

aussitôt Pentade avec Apodème, & leur ordonne de trancher la tête à Gallus. L'ingrat Sérénien, comme pour punir le prince de l'avoir injustement absous quelque-tems auparavant, se charge avec eux de cette funeste commission. A peine étoient-ils partis, que Constance par un retour de compassion en faveur de son beau-frere, envoya après eux un officier pour leur ordonner de suspendre l'exécution. Mais celui-ci corrompu par Eusebe & par les autres ennemis de Gallus, fit enforte de n'arriver qu'après le supplice. Ainsi périt ce jeune prince, à qui sa haute naissance ne procura qu'une vie misérable & une fin tragique. Elle l'avoit d'abord exposé aux soupçons meurtriers de Constance; elle le tint pendant plusieurs années dans une triste captivité; plus heureux cependant, s'il n'en fût jamais sorti pour épouser une princesse cruelle & sanguinaire, & pour être revêtu d'un pouvoir qui ne servit qu'à le rendre criminel: la fin de sa disgrâce fut l'origine de sa perte. Il mourut à l'âge de vingt-neuf

neuf ans , après avoir porté pendant près de quatre années la qualité de César. Ceux qui avoient prêté leur ministère pour le tromper , ne se félicitèrent pas long-tems du succès de leurs mensonges & de leurs parjures. Scudilon mourut peu de tems après d'une maladie violente , & Barbation périt dans la fuite par le même supplice où il avoit conduit ce malheureux prince.

Dans le tems même qu'on dépouilloit le César des ornemens de sa dignité , l'ardent Apodème s'étoit saisi des brodequins de pourpre. Aussitôt prenant la poste , & courant à toute bride jusqu'à crever plusieurs chevaux , il étoit venu à Milan les jeter aux pieds de l'empereur , avec plus d'empressement & de joie , que s'il eût apporté les dépouilles d'un roi de Perse. Peu de tems après , la nouvelle de la mort du prince fut reçue à la cour comme celle d'une victoire complete. L'adulation s'épuisoit sur le bonheur , sur la toute-puissance de l'Empereur. Enivré de ces éloges , il se crut au-dessus de tous les acci-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 354.

XXIX.  
Joie de la  
Cour.

*Amm. l. 15.*

*c. 1.  
Ath. in Synod.*

*Valens & Ur̄  
fac. in Synod.  
Arim.*

CONSTAN-  
CE,  
AN. 354.

dens humains : envain se flattoit-il d'imiter la modestie de Marc Aurele, on ne voyoit en lui que la ridicule vanité de Domitien. Dans les écrits de sa propre main il s'intituloit le *maître du monde* ; il prenoit le nom d'*éternel*, qui ne fut jamais pour les hommes qu'un titre d'extravagance ; les évêques Ariens qui refusoient cette qualité au Fils de Dieu, n'avoient pas honte de la donner à Constance dans leurs lettres & dans des actes authentiques.

XXX.  
Délateurs.  
*Amm. l. 15.*  
p. 30

Les délateurs accoururent en foule de toutes les parties de l'empire, Ils n'épargnoient personne ; mais ils s'acharnoient par préférence sur la vertu jointe à la richesse. Paul la Chaine conservoit son rang, comme le plus habile & le plus méchant de tous, Il avoit pour second un nommé Mercure, Perse d'origine, qui d'officier de la bouche de l'empereur étoit devenu receveur du domaine, On l'appeloit par raillerie *le comte des songes*, parce que c'étoit sur les songes qu'il fondoit la plûpart de ses accusations : tel étoit le département qu'il avoit choisi. Cet homme ram-

pant & flatteur, s'insinuant dans les cercles & dans les repas, recueilloit avec attention les circonstances des songes que des amis se racontotent les uns aux autres; c'étoit alors une folie fort à la mode; & les empoisonnant avec méchanceté, il alloit en faire sa cour à l'empereur. Il n'en falloit pas davantage pour susciter un procès criminel. La fin malheureuse de quelques-uns de ces songeurs réussit bien-tôt à guérir les autres de cette superstition puérile; on cessa de rêver, ou du moins de raconter ses rêves, dès qu'on s'aperçut qu'ils tiroient à de si terribles conséquences; on n'avoit pas même volontiers qu'on eût dormi.

L'envie qui ne pardonne jamais au mérite, ne perdoit pas de vûe Ursicin. On insinuoit à Constance que le nom de l'empereur étoit oublié dans tout l'Orient; qu'on n'y parloit que d'Ursicin, comme du seul général redoutable aux Perses. Le prince prenoit ombrage de ces discours. Ursicin rassuré par sa vertu, se contentoit de gémir en secret du pé-

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XXXI.  
Péil d'Ursicin.  
*Amm. l. 15.*  
c. 20

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

ril que couroit l'innocence, & de la perfidie des amis de cour, qui l'abandonnerent dès le premier assaut. Le traître Arbétion son collegue, homme d'une malice raffinée, avoit trouvé pour le perdre un moyen plus sûr que la calomnie; c'étoit de le louer à outrance; il ne le nommoit jamais que le grand capitaine. Ces éloges perfides produisirent leur effet: c'étoit d'aigrir de plus en plus l'empereur. Il fut décidé dans un conseil secret, qu'Urficin seroit la nuit suivante enlevé de sa maison à petit bruit, pour ne point allarmer les gens de guerre dont il possédoit le cœur; & que sans forme de procès on lui ôteroit la vie. Tout étoit préparé; les assassins commandés n'attendoient que le moment de l'exécution, lorsqu'il leur vint un ordre contraire. Constance adouci par la réflexion, contre sa coutume, avoit jugé à propos de différer.

XXXII.  
Et de Julien.  
*Amm. Ibid.*  
*Jul. ad Ath.*  
*Lib. or. 12.*

Julien n'avoit eu aucune part à la conduite de Gallus: mais ceux qui avoient contribué à la mort de son frere, n'osoient le laisser vivre. On

lui fit un crime d'être sorti du château de Macelle, & d'avoir entretenu Gallus à Nicomédie. Ce fut en vain qu'il prouva que l'empereur lui avoit permis l'un & l'autre : on l'arrêta ; on lui donna des gardes qui le traitèrent avec dureté. Ce jeune prince qui n'avoit de ressource qu'en lui-même, observé sans cesse par des regards malins, ne donna sur lui aucune prise. Il garda un profond silence ; & n'eut ni la lâcheté de charger la mémoire de son frere pour flatter l'empereur, ni l'imprudence d'aigrir l'empereur en justifiant son frere.

Dans la recherche qui fut faite de tous ceux qui s'étoient prêtés aux injustices du César, l'argent décida en grande partie du sort des accusés. Plusieurs innocens furent punis, faute d'avoir de quoi payer la justice qui leur étoit dûe. Mais Gorgonius chambellan de Gallus, convaincu par ses propres aveux d'avoir secondé & quelquefois conseillé les violences par l'entremise de sa fille qui avoit grand crédit sur l'esprit de Constan-

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

XXXIII.  
Poursuites  
des partisans  
de Gallus.  
*Amm. Ibid.*  
*Viél. Epit.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

tine, trouva un secours toujours assuré dans la protection des eunuques qu'il sçut mettre dans ses intérêts. Pendant que ces jugemens se rendoient à Milan, une autre commission établie à Aquilée ne procédoit pas avec plus d'équité. On avoit amené de l'Orient en cette ville une troupe d'officiers de guerre & de courtisans de Gallus, chargés de chaînes, meurtris de leurs fers, accablés de fatigues & de mauvais traitemens, respirans à peine & ne désirant qu'une prompte mort. On accusoit ceux-ci d'avoir contribué au massacre de Domitien & de Montius. Arborius & l'eunuque Eusebe, tous deux également fourbes, injustes & cruels, furent chargés de les entendre. Ces commissaires, sans autre raison que leur intérêt ou leur caprice, exilerent les uns, dégradèrent les autres, en condamnerent plusieurs au dernier supplice; & revinrent avec confiance rendre compte de leurs jugemens, qui furent approuvés, comme ils avoient été rendus, sans examen.

D'un autre côté, Mufonien envoyé en Orient avec la qualité de préfet du prétoire, puniffoit à Antioche le massacre de Domitien & de Montius. Libanius dit que Constance lui avoit expreffément recommandé d'ufer de la plus grande douceur, & que le préfet fut fidele à fuivre cet ordre. On peut douter du premier de ces deux faits, parce qu'on est certain de la fauffeté de l'autre. Mufonien étoit un politique, qui dans les commencemens de fa fortune avoit montré beaucoup de douceur & d'humanité : il s'étoit fait aimer dans le gouvernement de l'Achaïe. Mais au fond c'étoit une ame vénale & injuste ; il se démafqua dans l'occasion présente où l'iniquité pouvoit l'enrichir. Les vrais auteurs du massacre laisserent entre ses mains leur patrimoine, & furent renvoyés absous. Il condamna en leur place de pauvres citoyens, dont plusieurs loin d'avoir eu part à la fédition, n'étoient pas même alors dans la ville. Prosper qui commandoit les troupes comme lieutenant d'Urficin, lâche

Miv

~~CONSTANTIN~~  
CONSTAN<sup>te</sup>  
CE.

An. 354.

XXXIV.  
Punition des  
Habicans  
d'Antioche.

*Amm. l. 14.  
c. 7. & l. 15.  
c. 13.*

*Lib. vit. &  
or. 14.*

*Philos. l. 4.  
c. 81*

CONSTAN-  
CE.  
An. 354.

guerrier, mais hardi ravisseur, partageoit ces dépouilles avec le préfet. Tandis que ces deux officiers s'entendoient pour piller l'Orient, il étoit encore désolé par les incursions que les Perfes faisoient impunément tantôt en Arménie, tantôt en Mésopotamie. La poursuite des partisans de Gallus fut de longue durée : la faveur de ce prince continua de servir de prétexte contre ceux qu'on vouloit perdre : & quelques années après ce fut une des causes qui firent exiler Eudoxe, alors évêque d'Antioche, & l'impie Aëtius, qui à l'égard de Gallus n'étoit peut-être coupable que de l'avoir confirmé dans l'hérésie.

An. 355.

XXXV.  
Festin mal-  
heureux d'A-  
fricain.  
*Amm.* l. 15.  
c. 3.  
*Jul. ad Ath.*  
*Idace.*

Les songes étoient devenus des crimes : des paroles échappées dans l'ivresse, qui ne portent gueres plus de réalité que des songes, furent punies comme des attentats réfléchis. Africain, gouverneur de la seconde Pannonie, donnoit un grand repas à Sirmium. Plusieurs convives échauffés par le vin, se croyant en liberté, se mirent à censurer le gouverne-

ment : les uns fouhaitoient une révolution ; les autres dont l'imagination étoit plus allumée , prétendoient en avoir des pronostics indubitables. Un agent du prince , nommé Gaudence , stupide & étourdi , se fit un grand scrupule d'avoir entendu des propos de cette importance , sans aller à révélation. Il va les déclarer à Rufin chef des officiers de la préfecture ; celui-ci étoit une sangsue de cour , détesté depuis long-tems pour sa malice. Rufin vole aussi-tôt à Milan : il fait trembler le prince. Constance sans délibérer donne l'ordre d'aller enlever Africain & tous ses dangereux convives. Il récompense le délateur en lui prolongeant de deux années l'exercice de sa charge , dont il favoit faire un si bon usage. On dépêche deux officiers des gardes , dont l'un étoit un Franc nommé Teutomer , pour se saisir des conjurés qui avoient oublié leur crime. On les amene chargés de chaînes. En passant par Aquilée , pendant qu'on se préparoit pour le reste du voyage , le tribun Marin , un des prisonniers , homme vif & im-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

pétueux , qui se reprochoit d'avoir  
bû & parlé plus que les autres , se  
plonge dans le corps un coûteau qu'il  
trouve sous sa main , & se tue. Les  
autres sont conduits à Milan , appli-  
qués à la question , & convaincus  
d'avoir tenu à table des propos cri-  
minels, dont ils ne se souvenoient plus.  
On les enferme dans des cachots avec  
fort peu d'espérance qu'on voulût  
bien leur accorder la vie. L'histoire ne  
dit pas ce qu'ils devinrent ; elle ajoute  
seulement que les deux officiers fu-  
rent condamnés à l'exil , pour n'a-  
voir pas empêché Marin de se donner  
la mort ; mais qu'ils obtinrent leur  
grace à la priere d'Arbétion , qui  
étoit alors consul avec Lollien.

XXXVI.  
Guerre con-  
tre les Alle-  
mans.

*Amm. l. 15.*  
*c. 4.*  
*Till. not. 36.*

Ces frivoles allarmes furent quelque  
tems suspendues par de plus réelles  
que donnerent les Allemans. Ils insultoient  
la frontiere par des courses fré-  
quentes. L'empereur entra en Rhétie  
vers le mois de juin , & fit marcher  
en avant la meilleure partie de son  
armée , sous le commandement d'Ar-  
bétion , avec ordre de pénétrer jus-  
qu'au lac de Brigantium , que nous

nommons aujourd'hui le lac de Constance, & de livrer bataille aux barbares. Arbétion envoya à la découverte; mais comme il continuoit sa marche sans attendre le retour de ses coureurs, il se trouva sur le soir tout à coup enveloppé, & n'en fut averti que par une grêle de traits qui tomboient de toutes parts. Le général perd la tête; toute l'armée se débande & ne songe qu'à fuir. La plûpart s'étant sauvés à la faveur de la nuit par des sentiers étroits, se rallierent au point du jour. On perdit en cette rencontre dix tribuns, & un grand nombre de soldats. Les Allemans fiers de cet avantage venoient tous les matins à la faveur d'un brouillard épais, insulter les Romains jusqu'aux portes de leur camp. Un détachement des troupes qui composoient la garde du prince, indigné de cette insolence, sortit pour les repousser. On le reçut avec tant de vigueur, qu'il fut obligé d'appeler du secours. La plûpart des officiers encore effrayés de leur défaite, & Arbétion

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

lui-même, n'étoient pas en humeur de s'exposer à un nouvel affront. Mais trois tribuns, Arinthée, Séniauque & Bappon, ne voulant pas laisser tant de braves gens à la merci de l'ennemi, volent à leur secours suivis de leurs soldats que leur exemple animoit : après avoir déchargé leurs traits, ils fondent tête baissée sur les Allemans ; sans garder aucun ordre de bataille, & dispersés par pelotons, ils enfoncent tout ce qu'ils attaquent ; ils taillent en pièces tout ce qui leur résiste. Alors ceux qui n'avoient osé prendre part à ce combat, s'empresrent de partager la victoire ; ils sortent en foule du camp ; ils terrassent ce qui reste d'ennemis. Cette action termina la guerre. Confiance revint à Milan tout glorieux d'un succès, qui n'étoit dû ni à sa bonne conduite, ni à celle de son général.

XXXVII.  
Complot  
contre Syl-  
vain.  
*Amm. l. 15.*  
c. 5.  
*Jul. ad Ath.*

La paix qui suivit fut plus funeste à l'empereur que ne l'avoit été la guerre. Les fourbes, dont il étoit le jouet, pensèrent renverser sa puissance.

ce : ils le mirent dans la nécessité de perdre , pour conserver son diadème , celui de ses sujets qui étoit le plus capable de le soutenir. La Gaule abandonnée aux pillages , aux massacres , aux incendies , étoit depuis long - tems la proie des barbares. Sylvain , général de l'infanterie , qui depuis la bataille de Murse avoit en toute occasion signalé sa fidélité & sa valeur , y fut envoyé comme très-propre à rétablir dans cette belle province la paix & la sûreté. Les Francs , desquels il tiroit son origine , redoutoient sa bravoure. Arbétion à qui son mérite faisoit ombre , avoit travaillé lui-même à lui procurer ce commandement , dans le dessein de le détruire plus aisément en son absence. Aussi dès que Sylvain fut parti , pendant que ce général parcouroit la Gaule chassant devant lui les barbares , le traître mit en jeu les mêmes ressorts dont on s'étoit servi pour hâter la perte de Gallus. Mais ce politique aussi rusé que méchant , se contenta d'avoir donné le premier mouvement

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 355.

à la machine ; il se déroba ensuite habilement , laissant à d'autres la conduite de toute l'intrigue , qui ne fut jamais parfaitement éclaircie. On jugea par conjecture qu'il avoit fait agir en sa place Lampade , préfet du prétoire d'Italie , & que celui-ci avoit suborné Dyname. Ce qu'il y a de certain , c'est que ce Dyname , qui n'avoit pas d'emploi plus relevé que celui de tenir le registre des écuries du prince , feignit de s'attacher à Sylvain , & le suivit en Gaule. A peine y fut-il arrivé , qu'il supposa une affaire qui le rappeloit à la Cour. Il obtint du général des lettres de recommandation adressées à ses amis , & à son retour il les déposa entre les mains de la cabale. Elle étoit , à ce qu'on a cru dans la suite , composée du préfet Lampade , d'Eusebe qui avoit été intendant du domaine , décrié pour sa fardide avarice , & d'Edeuse qui avoit eu la charge de secrétaire d'Etat. Voici l'usage qu'on trouva bon de faire de ces lettres ; on effaça tout hors la signature , &

on les remplit de propos qui supposoient une conspiration déjà formée: Sylvain en termes couverts prioit les amis qu'il avoit à la cour, & plusieurs autres encore, de lui prêter la main dans la haute entreprise qu'il avoit projetée; qu'il seroit bien-tôt en état de les payer de leurs services. Ces lettres tracées par l'imposture furent remises au préfet: celui-ci d'un air empressé se fait introduire de grand matin dans l'appartement du prince. Constance toujours avide de ces sortes de recherches, prend aussi-tôt l'allarme: on tient conseil, on fait la lecture des lettres; on donne des gardes aux tribuns qui y étoient nommés; on envoie chercher dans les provinces les prétendus conjurés, qui ne se trouvoient pas à la cour.

Malaric officier Franc, & commandant de la garde étrangère, faisoit grand bruit avec ses collègues sur l'iniquité de ce procédé. Il crioit hautement que c'étoit une chose indigne d'abandonner à la calomnie des gens d'honneur, qui se sacrifioient pour le

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XXXVIII.  
Découverte  
de l'impostu-  
re.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

salut de l'Empire. Il propofoit de  
laisfer en ôtage entre les mains de  
l'empereur fa femme & fes enfans, &  
d'aller, fous la caution de Mello-  
baude, chercher Sylvain, qui n'a-  
voit affurément jamais fongé à ce que  
des fourbes lui imputoient; ou fi l'on  
aimoit mieux confier cette commis-  
fion à Mellobaude, il s'offroit à ref-  
ter dans les fers pour lui fervir de  
caution: *Si l'on envoie tout autre que  
l'un de nous deux, -ajoutoit-il, je ne  
réponds pas du parti que pourra pren-  
dre Sylvain, naturellement impa-  
tient, & auffi peu accoutumé aux ma-  
nèges de cour, qu'il eft intrépide dans  
les dangers de la guerre.* Ces avis  
étoient fages, mais ils furent inutiles.  
Arbétion fit envoyer Apodème, le  
fléau de tous les gens de bien. Cet  
homme pervers, loin d'ufer des mén-  
agemens qu'on lui avoit recomman-  
dés d'employer, ne rend point de  
vifite au général; il ne lui donne au-  
cune connoiffance de l'ordre qui le  
rappeloit à la cour. De concert avec  
le receveur du domaine, il affecte

de traiter les clients & les esclaves de Sylvain, comme ceux d'un homme proscrit, & prêt à monter sur l'échaffaut. Pendant qu'il travailloit en Gaule à pousser à bout Sylvain, la cabale de la cour ne restoit pas oisive. Dyname, pour appuyer son imposture par de nouvelles preuves, avoit contrefait des lettres de Sylvain & de Malaric, au commandant de l'arsenal de Crémone : ils le sommoient de se mettre en état de fournir au premier jour tout ce qu'il avoit promis. Cette seconde supercherie décéla la première. Le commandant ne comprenant rien à cette dépêche, la renvoye à Malaric, le priant de s'expliquer plus nettement. Malaric qui depuis le départ d'Apodème attendoit dans une douleur profonde la perte de Sylvain & la sienne, réveillé par cette lettre, la communique aux Francs, qui remplissoient alors beaucoup d'emplois à la cour : il élève sa voix ; il triomphe de la découverte.

L'empereur en étant instruit, ordonne une nouvelle information par-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XXXIX:  
Jugement  
des coupables.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

*Amm. ibid.*  
*Till. art. 35.*

devant les juges de son conseil, & tous les officiers de guerre. Les juges, pour ne pas commettre leur infaillibilité, daignoient à peine jeter la vûe sur la prétendue lettre de Sylvain qu'ils avoient déjà eue sous les yeux. Mais Florence fils de Nigrien, & lieutenant du grand maître des offices, la considérant avec plus d'attention, découvrit des traces de la première écriture, & dévoila toute la fourberie. L'empereur ayant enfin entr'ouvert les yeux, commence par déposer le préfet du prétoire; il ordonne qu'il soit appliqué à la question: mais les amis du préfet obtiennent la révocation de cet ordre. Eusebe & Edebe souffrirent la torture; le premier s'avoua complice; l'autre persista dans la négative & fut déclaré innocent. L'affaire n'eut pas d'autre suite. Le préfet fut seul puni par la perte de sa charge. Lollien déjà consul fut mis en sa place. Dynamé qui méritoit mille morts, fut récompensé comme un sujet de grande ressource pour les coups d'état; on lui donna le gouvernement de la Toscane.

Sylvain étoit à Cologne, où il apprenoit tous les jours quelque nouvel outrage que ses gens recevoient d'Apodême. Il ne douta plus qu'on ne l'eût ruiné dans l'esprit de l'empereur, & qu'il ne fût bientôt condamné selon l'usage de Constance, sans être entendu. Craignant moins les barbares qu'une cour corrompue, il songea à se jeter entre leurs bras. Mais le tribun Lanioaise, cet homme fidele, qui seul avoit accompagné Constant jusqu'au dernier soupir, lui représenta que les Francs ne manqueroient pas de le faire périr comme un compatriote infidèle, ou de le vendre à ses ennemis. Sylvain au désespoir crut que l'unique moyen qui lui restoit d'éviter la peine du crime dont on l'accusoit faussement, étoit de le commettre. Il gagne secrètement à force de promesses les premiers officiers, & ayant assemblé les troupes, il arrache la pourpre d'un drapeau, s'en enveloppe & se fait proclamer empereur.

Cette nouvelle arrive quelques jours après à Milan, à l'entrée de la

CONSTAN-  
CE.

An 355.

XL.

Révolte de  
Sylvain.

*Amm. Ibid.*

*Jul. ad Ath.*

*Et or. t. 2.*

*Hier. Chron.*

*Aur Viét.*

*Viét. Epit.*

*Eutr. l. 10.*

*Zon. t. 2. p.*

19.

XLI.

Ursicin en-  
voyé contre  
Sylvain.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

*Amm. ibid.*

nuit. Constance frappé comme d'un coup de foudre, assemble sur le champ le conseil : la crainte avoit glacé les cœurs ; on se regardoit sans ouvrir aucun avis. Le silence fut enfin rompu par un murmure général : tous se disoient à l'oreille qu'Ursicin étoit seul en état de rétablir les affaires ; qu'on avoit eu grand tort de l'outrager par des soupçons injurieux. L'empereur frappé de ces réflexions & les faisant lui-même, mande Ursicin par l'introducteur de la cour ; c'étoit l'inviter de la maniere la plus distinguée : il le reçoit avec honneur & amitié : celui qui n'étoit quelques jours auparavant qu'un féditieux & un rebelle, est maintenant la ressource & l'appui de l'Empire. Les ennemis d'Ursicin qui l'étoient également de Sylvain, applaudissoient eux-mêmes à ce choix ; & pour cette fois leur joye étoit sincere : car en mettant aux prises ces deux capitaines, ils ne pouvoient manquer de trouver dans la perte de l'un de quoi se consoler du succès de l'autre. Ursicin vouloit se justifier avant que

de partir : l'empereur lui représenta avec douceur que dans un péril si pressant il n'étoit pas question d'éclairciffemens ni d'apologies , mais de réconciliation & de concorde pour concourir unanimement au salut de l'Etat. On dressa le plan qu'Ursicin devoit suivre ; & pour faire croire à Sylvain que la cour n'étoit pas instruite de sa rébellion , Constance lui manda en termes très-affectueux qu'il étoit satisfait de ses services ; qu'il lui conservoit tous ses titres , & qu'il lui adressoit son successeur pour l'installer dans le commandement. On fit aussi-tôt partir Ursicin avec dix tribuns & officiers des gardes , qu'il avoit demandés pour le seconder dans sa commission. L'historien Ammien Marcellin étoit de ce nombre. Le général sortit de Milan avec un grand cortége , qui l'accompagna fort loin hors de la ville ; & quoiqu'il sentît bien que ses ennemis regardoient cette pompe comme celle d'une victime qu'on envoie au sacrifice , il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la rapidité des révolutions hu-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XLII.  
Déguise-  
ment d'Urfi-  
cin.

maines, en comparant l'état brillant dans lequel il paroissoit alors, avec le péril qu'il avoit couru quelques jours auparavant.

Il faisoit une extrême diligence : cependant il fut prévenu par la renommée. Arrivé à Cologne il trouva Sylvain trop bien affermi, pour pouvoir être abbattu par la force. Les mécontents accouroient en foule de toutes les provinces, & s'empressoient d'offrir leurs services. Sylvain avoit déjà une nombreuse armée. Urficin, soit qu'on lui eût dicté cette leçon, soit qu'il crût que la fourberie cesse de l'être quand elle s'employe contre un rebelle, fit alors un personnage bien opposé à cette noble franchise qu'on lui attribue. Pour endormir Sylvain & l'amener insensiblement à sa perte, il feignit d'entrer dans toutes ses vûes, & d'épouser toutes ses passions. Ce rolle étoit difficile à soutenir : il avoit affaire à un homme clairvoyant : il lui fallut & beaucoup de souplesse pour plier sous la fierté d'un maître d'autant plus jaloux de sa puissance, qu'elle étoit moins légitime,

& beaucoup de circonspection pour compasser toutes ses démarches : au moindre soupçon de déguisement, il étoit perdu lui & les siens. Il réussit dans ce manége trop bien pour l'honneur de sa vertu. En peu de tems il gagna entierement la confiance de Sylvain ; il étoit de tous ses repas, de tous ses conseils. Sylvain l'associoit à ses mécontentemens ; les disgraces d'Ursicin fondoient une partie de ses reproches : *N'est-il pas indigne, répétoit-il souvent en public & en particulier, qu'on ait prodigué les Consulats & les premières dignités de l'Empire, à des hommes sans mérite ; tandis que de tant de travaux nous n'avons, Ursicin & moi, remporté d'autre récompense, que d'être l'un traité en criminel d'état, l'autre traîné du fond de l'Orient pour servir de but aux traits de la calomnie ?*

Le moment arriva qu'il falloit ou se défaire de Sylvain, ou marcher sous ses étendars. Le pais étoit épuisé, & le soldat qui commençoit à manquer de vivres, murmuroit déjà, & demandoit le pillage de l'Italie.

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

XLIII.

Mort de  
Sylvain.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

Dans cette crise Ursicin, après avoir cent fois changé d'avis, se déterminâ à tenter quelques officiers, qu'il fa-voit être mécontents du général, & dont il connoissoit la discrétion & la dextérité. Après avoir exigé leur serment, il leur fait part de son dessein : c'étoit de gagner par leur entremise un corps de Gaulois & d'Illyriens, dont la fidélité ne tiendroit pas contre des sommes répandues à pleines mains. Ces officiers mirent en œuvre de simples soldats, qui couverts de leur obscurité, distribuant à propos l'argent & les promesses, débauchèrent en une seule nuit un grand nombre de leurs camarades. Au lever du soleil ils s'attrouperent, & formant un bataillon ils forcent l'entrée du palais, égorgent la garde, poursuivent Sylvain dans une chapelle où il s'étoit réfugié, & le percent de mille coups. Ursicin lui-même & tout l'empire pleura ce brave capitaine, que la calomnie avoit précipité dans le crime, en persécutant son innocence, & que la noirceur de ses ennemis rendroit excusable, si aucun motif

pouvoir

pouvoit excuser la révolte contre le légitime souverain. Il ne porta la pourpre que vingt-huit jours.

Quelques jours avant la mort de Sylvain, le peuple assemblé à Rome dans le grand cirque, s'étoit unanimement écrié, *Sylvain est vaincu*. L'histoire nous fournit plusieurs exemples de ces pressentimens populaires, produits par le désir & par l'espérance, & que la superstition voudroit faire passer pour des révélations surnaturelles. La nouvelle de cette mort fut pour Constance un sujet de triomphe. Il ajouta ce nouveau titre de victoire aux prospérités dont il se vançoit. Sa vanité croissoit sans mesure par les hyperboles de la flatterie : c'étoit un art que le prince encourageoit de plus en plus, en méprisant & en éloignant de sa personne tous ceux qui ne le favoient pas. Il ignoroit sans doute que la louange n'est d'aucun prix pour ceux auprès desquels le blâme est criminel, & le silence dangereux. Aussi avare d'éloges pour les autres qu'il en étoit avide pour lui-même, loin d'en accorder au succès

CONSTAN-  
CE.

An, 355.

d'Urficin, il ne lui écrivit que pour se plaindre qu'on eût détourné une partie des trésors dont Sylvain s'étoit emparé : il ordonnoit d'en faire une sévère recherche , & d'appliquer à la question un officier nommé Remi, chargé de la caisse militaire. Les informations prouverent que personne n'avoit touché à ces trésors.

XLV.

Punition des  
amis de Syl-  
vain.*Amm. l. 15.**6. 6.**Jul. or. 3. 2.*

Après la mort de Sylvain , on poursuivit ses prétendus complices. On mit aux fers tous ceux qu'on voulut soupçonner , & les délateurs firent très-bien leur devoir. Proculus, officier de la garde de Sylvain, se signala par son courage. Il étoit d'une foible complexion. Dès qu'on le vit exposé à la torture , on craignit que la rigueur des tourmens ne le fit mentir aux dépens de beaucoup d'innocens. Mais la probité lui prêta des forces ; la plus violente torture ne lui arracha aucune parole qui pût nuire à personne ; il persista même à justifier Sylvain , protestant que la nécessité seule l'avoit forcé à la révolte ; il le prouvoit en faisant remarquer que cinq jours avant de pren-

dre le titre d'auguste, ce général avoit payé la montre aux soldats au nom de Constance, & qu'il les avoit exhortés à continuer d'être braves & fideles. Pémene, qui avoit si bien défendu contre Décence la ville de Trèves, Afclépiodote & deux comtes Francs, Lutton & Mandion, furent mis à mort avec plusieurs autres. Cependant on épargna les jours du fils de Sylvain encore enfant; & le généreux Malaric échappa à cette sanglante proscription.

Dans ce même tems Léonce préfet de Rome faisoit un meilleur usage de la sévérité nécessaire contre des séditieux. C'étoit un juge irréprochable, toujours prêt à donner audience, équitable dans les jugemens, naturellement doux & bienfaisant, mais ferme & inflexible quand il falloit maintenir & venger l'autorité publique. Le peuple se souleva d'abord contre lui pour un sujet très-leger. Léonce faisoit conduire en prison un cocher du cirque, nommé Philorome. Toute la populace, dont ce misérable étoit l'idole, se mit à le suivre en tumulte, &

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XLVI.  
Intrépidité  
de Léonce  
préfet de Ro-  
me.

*Amm. l. 15.  
c. 7.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

à menacer le préfet, croyant l'intimider. Mais ce magistrat intrépide fit saisir les plus mutins, & après leur avoir fait donner la torture sans que personne osât les défendre, il les condamna au bannissement. Peu de jours après, la sédition se ralluma, sous le prétexte que la ville manquoit de vin. Au premier bruit de cette émeute, le préfet, malgré les instances de ses amis & de ses officiers, qui le conjuroient de ne pas s'exposer à la fougue d'une multitude forcenée & capable des plus extrêmes violences, va droit à la place où le peuple étoit rassemblé. La plûpart de ses gens prennent l'épouvante & l'abandonnent. Pour lui resté presque seul, mais plein d'assurance au milieu des regards furieux & des cris de cette populace enragée, il reçoit sans s'émouvoir toutes leurs injures; & du haut de son char promenant ses yeux sur cette foule immense, il reconnoît à sa grande taille un homme qu'on lui avoit désigné comme le chef des séditieux: il lui demande s'il n'est pas Pierre Valvomer: celui-ci lui ayant répondu

avec insolence, que c'étoit lui-même; le préfet, malgré les clameurs le fait saisir, lier & étendre sur le cheval. En vain ce scélérat appelle-t-il du secours, le peuple prend la fuite à ce spectacle, & laisse son chef dans les tourmens qu'on lui fit souffrir sur la place même, avec autant de liberté que dans une salle de justice. Léonce le relégua ensuite dans la Marche d'Ancone, où Patruin gouverneur de la province le fit mourir peu de tems après, pour avoir forcé une fille de condition.

Urficin étoit resté dans la Gaule avec le titre de commandant. Mais l'armée de Sylvain s'étoit dissipée après sa mort: & comme on n'avoit envoyé Urficin dans cette province que pour faire périr Sylvain ou pour périr lui-même, ce qui étoit presque indifférent à la cour, les ennemis de ces deux braves capitaines, se voyant délivrés de l'un, ne songeoient plus qu'à traverser les succès de l'autre. Constance qu'ils gouvernoient sans qu'il s'en aperçût, aimoit autant lais-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XLVII.  
Constance  
jette les yeux  
sur Julien,  
pour le faire  
César.

*Amm.* l. 15.  
c. 8.  
*Zof.* l. 3.  
*Jul. ad Ath.*  
*Lib. Or.* 12.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 355.

fer la Gaule à la merci des barbares ; que de donner des forces à un général qui lui étoit suspect. Ainsi les Francs, les Allemans, les Saxons ne trouvoient plus d'obstacle : ils avoient pris & ruiné le long du Rhin quarante-cinq villes, dont ils avoient emmené les habitans en esclavage : ils occupoient sur la rive gauche du fleuve depuis la source jusqu'à l'embouchure, une lisiere de plus de douze lieues de large ; & ils avoient dévasté trois fois autant de terrein : on n'osoit plus y faire paître les troupeaux. Il falloit semer & labourer dans l'enceinte des villes, & les moissons qu'on y recueilloit faisoient toute la subsistance des habitans. L'allarme se répandoit encore plus loin que le ravage, & plusieurs villes de l'intérieur du pais étoient déjà abandonnées. Dans le même-tems les Quades & les Sarmates infestoient la Pannonie & la haute Mésie. L'Orient resté sans chef depuis le départ de Gallus, étoit insulté par les Perfes. Constance ne savoit quel parti prendre. D'un côté il

croyoit sa présence nécessaire en Italie ; de l'autre sa défiance naturelle & l'exemple des prétendus projets de Gallus, lui persuadoient que partager sa puissance, c'étoit s'en dépouiller. Cependant l'Impératrice Eusébie vint à bout de calmer ses craintes, & de le déterminer à revêtir Julien de la pourpre des Césars. Avant que de développer cet événement ; il est à propos de reprendre l'histoire de ce prince depuis l'élévation de Gallus.

Julien sorti du château de Macelle, demanda la permission d'aller à Constantinople, pour y perfectionner ses connoissances. Constance qui avoit intérêt d'occuper cet esprit vif & ardent, y consentit volontiers. Mais il ne lui permit d'écouter que des maîtres Chrétiens. Il lui proposoit lui-même quelquefois des sujets de déclamation. Le jeune prince simple dans ses habits, sans suite & sans équipage, s'abaissant au niveau de ses camarades, fréquentoit les écoles des Rhéteurs & des Philosophes. Cette modestie, loin de l'obscurcir,

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XLVIII.  
Etudes de  
Julien.

Jul. ep. 41.  
Lib. or. 5. 12.  
Eunap. in  
Mas.

Soc. l. 3. c.  
1.  
Soz. l. 5. c.  
2.

CONSTAN-  
 CF.  
 An. 355.

fervoit de lustre à ses talens. Comme il parloit familièrement à tout le monde, tout le monde aimoit à parler de lui; on louoit la beauté de son génie, la bonté de son cœur; on s'accordoit à dire qu'il étoit digne du diadème. Ce grand éclat ne tarda pas à blesser les yeux de Constance: il lui ordonna de quitter Constantinople & de se retirer à Nicomédie, ou en tel lieu de l'Asie qu'il voudroit choisir. Libanius fameux Rhéteur enseignoit alors à Nicomédie: c'étoit un des plus ardens défenseurs du paganisme. Constance défendit à Julien de l'aller entendre; & le Rhéteur Ecébole, sous qui le prince avoit étudié à Constantinople, alors Chrétien, Payen ensuite, & dont la religion tournoit au gré de la cour, lui fit jurer à son départ, qu'il ne prendroit pas les leçons de Libanius. Julien n'osa, à ce qu'il dit lui-même, violer ce serment; mais il ne se fit pas de scrupule de l'é luder. Il recueilloit & étudioit secrettement les ouvrages de ce Rhéteur, qu'il admiroit: en quoi assurément il lui faisoit

trop d'honneur. Son esprit souple & docile en prit une si forte teinture, qu'il y perdit beaucoup de cette noble & énergique simplicité qui sied à un prince ; & qu'il se pénétra de toute la pédanterie de son modele, comme on le voit par ses ouvrages. Mais un magicien, caché à Nicomédie pour éviter la rigueur des loix, fit bien plus de mal à Julien ; il empoisonna son cœur d'une curiosité criminelle & insensée pour ce qu'on appelle les sciences secrettes.

L'Asie étoit alors infectée d'une secte de graves charlatans, qui faisoient un mélange monstrueux des opinions de Platon avec les superstitions de la magie. C'étoient des fourbes qui firent de Julien un fanatique. Ils trouverent dans sa vertu mélancolique une matiere toute préparée & prompte à s'allumer. Il devint Astrologue, Théurgiste, Néromancien. Il alla à Pergame consulter Edeſe : il y fit une étroite liaison avec Maxime d'Ephese, Chryſante de Sardes, Priſque d'Epire, Eusebe de Carie, Iamblique d'A-

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

XLIX.

Il se livre à la magie & à l'idolatrie.

*Jul. ad Them.*  
*Et or. 4. Et ep.*

51.  
*Lib. or. 4. 5.*

10.  
*Greg. Naz.*  
*or. 3.*

*Eun. in Max.*  
*Soc. l. 3. c.*

1.  
*Theod. l. 3.*

c. 3.  
*Soz. l. 5. c.*

2.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 355.

pamée, tous disciples de ce prétendu sage. Ces imposteurs s'entendoient à se vanter mutuellement, à flatter le jeune prince, & à lui promettre l'empire. Edeſe étoit le chef de la cabale; Maxime en étoit l'oracle: ſa naiſſance, ſes richesses, ſon éloquence d'enthouſiaſte, ſon extérieur majestueux & composé, le ton de ſa voix concerté avec le mouvement de ſes yeux, ſa barbe blanche & vénérable, aidoient infiniment à la ſéduction. Julien l'alla trouver à Ephèſe. Maxime captiva entièrement l'eſprit du nouveau profélyte; il l'initia à ſes myſteres par des cérémonies effrayantes, dont l'impreſſion réelle grave profondément les plus abſurdes chimeres. Il le mit en relation avec les démons; & ce fut, ſelon Libanius, à cet heureux commerce que Julien fut dans la ſuite redevable de tant de succès. Ces génies officieux, dit le ſophiſte auſſi viſionnaire que ſon héros, le ſervoient en amis fideles; ils le réveilloient dans ſon ſommeil; ils l'avertifſoient des dangers; c'étoit avec

eux qu'il tenoit conseil ; ils le guidoient dans toutes les opérations de la guerre, quand il étoit à propos de combattre, d'aller en avant ou de faire retraite, ils dirigeoient ses campemens. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Julien ébloui des prestiges de Maxime, renonça entre ses mains à la religion Chrétienne, contre laquelle son cœur étoit depuis long-tems révolté. Il étoit alors âgé de vingt ans. Il choisit le soleil pour son Dieu suprême. Nous avons de lui un discours adressé à Salluste, où il représente cet astre comme le pere de la nature, le Dieu universel, le principe des êtres intelligibles & sensibles. Entêté de ces vaines idées, il devint un dévot extatique de l'idolatrie ; il y mettoit sa félicité ; il gémissoit sur les ruines des temples & des idoles ; il désiroit ardemment de la remettre en honneur, & il disoit à ses amis qu'il rendroit les hommes heureux s'il parvenoit jamais à la puissance souveraine. Gallus fut allarmé de ces nouvelles ; il lui envoya Aëtius afin de

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

le fonder. Il ne fut pas difficile à Julien de tromper Aëtius ; il n'eut besoin , pour lui paroître parfait Chrétien, que d'affecter un grand zele pour la cause de l'Arianisme. Mais il ne lui étoit pas si aisé d'en imposer à Constance, qui étoit averti de ses discours ; & que la jalousie rendoit clairvoyant. Julien porta l'hypocrisie jusqu'à se faire raser , prendre l'habit de Moine , & remplir à Nicomédie les fonctions de lecteur. D'ailleurs il pratiquoit toutes les vertus civiles : tant qu'il fut en Asie , il s'y fit estimer par son empressement à faire du bien , n'épargnant ni dépenses ni fatigues pour secourir les malheureux , & pour défendre les intérêts de la justice même contre ses parens & ses amis.

L.

Erat de Julien après la mort de Galus.

*Jul. ad Ath.*

*& ad Them.*

*& or. 3.*

*Lib. or. 5.*

32.

*Greg. Naz.*

*or. 4.*

Après la disgrâce tragique de son frere , on s'assura de sa personne , comme je l'ai déjà raconté ; & il vécut dans une espece de captivité pendant sept mois , dont il passa la plus grande partie à Milan. L'eunuque Eusebe avoit juré sa perte : mais l'Impératrice Eusébie eut pitié de son

DU BAS-EMPIRE. LIV. VIII. 301  
infortune. Elle engagea son mari à  
ne le pas condamner sans l'entendre;  
elle rassura Julien & le présenta à  
l'empereur. Constance ne l'avoit en-  
core vû qu'une fois, en Cappado-  
ce : il le reçut assez favorablement &  
lui promit une seconde audience.  
Mais l'eunuque, craignant que l'em-  
pereur ne se laissât attendrir à la voix  
du sang & de l'innocence, vint à  
bout de l'empêcher. Tout ce que sa  
protectrice put obtenir en sa faveur,  
ce fut la liberté de retourner sur les  
terres de sa mere en Bithynie ou en  
Ionie. Pendant qu'on préparoit son  
voyage, il alla passer quelques jours à  
Come près de Milan. Mais sur la fausse  
nouvelle qui se répandit alors de la  
révolte d'Africain, Constance chan-  
gea d'avis; il vouloit le retenir, &  
ce ne fut qu'avec peine qu'Eusébie  
obtint qu'il iroit en Grece. On re-  
garda même ce voyage comme un  
exil, parce que Julien n'avoit en ce  
pays ni terres ni maison. Pour lui, il  
préféroit le séjour de la Grece à ce-  
lui de la cour : c'étoit la patrie de  
ses dieux, la scène où son imagina-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

tion prenoit plaisir à s'égarer. D'ailleurs il espéroit trouver à Athènes les maîtres les plus habiles, &, ce qui redoubloit son empressement, des magiciens supérieurs, même à ceux de l'Asie.

Athènes étoit encore la plus florissante école de l'Univers. On commençoit les études à Césarée de Palestine, à Constantinople, à Alexandrie; on alloit les achever à Athènes. L'émulation y dégénéroit en cabale; & l'avarice autant que la gloire animoit les professeurs. Chacun d'eux avoit sa faction. On arrêtoit sur toutes les avenues, dans tous les ports, à tous les passages les écoliers qui arrivoient d'ailleurs; on se les disputoit avec chaleur; & les plus forts les entraînoient aux écoles dont ils étoient partisans. Juliën y arriva vers le mois de mai de cette année: il n'y resta que quatre ou cinq mois. Son savoir excita bien-tôt l'admiration. Les jeunes gens & les vieillards, les philosophes & les orateurs s'empressoient de l'entendre. Les payens sur-tout s'attachoient à lui par

CONSTANTINOPLE.  
An. 355.

XI.  
Juliën à Athènes.  
Lib. or. 5.  
12.  
Greg. Naz. or. 4. 20.  
Basil. ep. 41.  
Amm. l. 25. c. 4.  
Eun. in Max. Viâ. Epit.

une secrète sympathie ; ils lui sou-  
haitoient l'empire ; ils offroient même  
en particulier des sacrifices , afin de  
l'obtenir pour maître. Mais saint Gré-  
goire & saint Basile qui fréquentoient  
alors les écoles d'Athènes , formoient  
des vœux tout contraires. Julien  
étudia avec eux les livres saints , &  
c'est un des reproches dont saint Ba-  
sile le foudroye dans les lettres qu'il  
lui écrivit avec tant de liberté , lors-  
que devenu empereur il se fut déclá-  
ré l'ennemi du Christianisme. Saint  
Grégoire qui devoit un jour lancer  
contre lui tous les traits de la plus  
forte éloquence , jugeant dès lors de  
ce jeune prince par l'extérieur , n'en  
auguroit rien que de sinistre. Julien  
étoit d'une taille médiocre ; il avoit les  
cheveux bouclés , la barbe hérissée &  
pointue , les yeux vifs & pleins de feu ,  
les sourcils bien placés , le nez bien  
fait , la bouche un peu trop grande  
& la levre inférieure rabattue , le col  
gros & courbé , les épaules larges ;  
toute sa personne étoit bien formée ;  
il étoit dispos & fort sans être robus-  
te. Mais les défauts de son esprit al-

CONSTAN-

CE.

Ann. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

téroient par des habitudes vicieuses ce que la nature avoit mis d'agrémens dans ses traits. Sa tête étoit dans un mouvement continuel ; il hauffoit & baiffoit fans cesse les épaules ; la vivacité de ses regards toujours errans & incertains avoit quelque chose de rude & de menaçant ; sa démarche étoit chancelante ; il portoit dans ses traits & dans ses éclats de rire un air de raillerie & de mépris : des distractions fréquentes , des paroles embarrassées & entrecoupées ; des questions sans ordre & sans réflexion dont il n'attendoit pas la réponse ; des réponses toutes pareilles qui se croisoient les unes les autres , & qui n'avoient ni méthode ni solidité , marquoient assez le désordre de son ame. Ce fut sur ces indices que saint Grégoire le montrant un jour à ses amis , leur dit en soupirant : *Quel monstre l'Empire nourrit dans son sein ! fasse le Ciel que je sois un faux prophète !* Julien contracta une liaison intime avec le grand prêtre d'Eleusis , que Maxime lui avoit annoncé comme un homme rare & en-

core plus favant que lui. Il est vraisemblable qu'il se fit initier aux mysteres de Cérès : car malgré les édits des Empereurs cette superstition se conserva dans le secret ; jusqu'à ce qu'Alaric, quarante ans après, ayant passé les Thermopyles, la détruisit avec le temple.

Julien finissoit sa vingt-quatrième année. Renfermé jusques-là dans un cercle étroit, il s'étoit accoutumé à se repaître des applaudissemens de l'école. Les sophistes d'Athènes lui composoient une petite cour. Admiré dans une ville qui avoit été comme le berceau, & qui étoit encore un des plus célèbres asyles de l'idolatrie, il ne désiroit rien tant que d'y fixer sa demeure, lorsqu'il reçut un ordre de Constance de se rendre à Milan. Eusébie avoit enfin déterminé son mari à le nommer César. Elle lui avoit représenté que Julien étoit jeune, simple, sans aucune pratique des affaires ; qu'il ne connoissoit que les livres & les écoles ; que l'Empereur n'ayant besoin que d'un fantôme qui le représentât, personne n'étoit plus propre

CONSTAN-  
CE.  
An. 355<sup>a</sup>

LII.  
Il est rappelé  
à Milan.  
*Jul. ad Ath.*  
*Et or. 3.*  
*Lib. or. 10<sup>a</sup>*  
*12.*  
*Zof. l. 3<sup>e</sup>*

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

à faire ce rolle. *S'il réuffit, difoit-elle, la gloire vous en reviendra toute entiere; s'il périt, vous ferez défait du dernier de tous ceux qui pouvoient vous porter ombrage.* Julien auroit préféré le féjour des climats les plus sauvages à celui d'une cour meurtriere, où le glaive teint du fang de fon frere sembloit attendre fa tête. Rempli d'inquiétude il monte au temple de Minerve: là fondant en larmes, appuyé fur la balustrade facrée, il fupplie la déeffe de lui ôter la vie plutôt que de le livrer aux affaffins de fa famille. Ses vœux furent inutiles; il fallut obéir. Quand il fut arrivé à Milan, on le logea dans le fauxbourg. Eufébie l'envoya plusieurs fois vifiter de fa part; elle lui fit dire de demander hardiment ce qu'il défireroit. Julien ne vouloit d'abord pour toute grace que d'être renvoyé fur fes terres. Mais il fut, dit-il, averti par une inspiration fecrette, que les dieux l'appeloient à la cour; qu'il devoit s'abandonner à leur conduite, & que pour éviter un danger incertain & éloigné, il

alloit se jeter dans un péril présent & inévitable.

Constance communiqua son dessein à ses courtisans le 31 d'octobre : il leur avoua pour la première fois qu'il ne pouvoit porter seul le poids de tant d'affaires, ni se partager entre tant de soins qui se multiplioient tous les jours. On conçoit aisément combien ce discours essuya de contradictions flatteuses, & avec quelle chaleur on soutint contre le prince même l'honneur de sa capacité, encore plus étendue que son empire. Ceux qui se reprochoient d'avoir mérité le ressentiment de Julien, représentoient avec zèle ce qu'on avoit à craindre du titre de César; ils rappeloient l'exemple de Gallus. Eusébie seule l'emporta sur tous ces raisonnemens politiques; & l'empereur déclara qu'il avoit pris son parti, & que Julien alloit être César. On manda au prince sa nouvelle fortune; on lui ordonna de venir loger au palais. Ce fut pour lui un nouveau sujet de douleur. Il écrivit aussitôt à Eusébie pour la supplier de lui obtenir la per-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LIII.

Il paroît à  
la Cour.

*Jul. ad Ath.  
Amm. l. 15.  
c. 8.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

mission de s'éloigner ; mais il n'osa envoyer sa lettre sans avoir consulté ses dieux. Ceux-ci s'entendoient apparemment avec la cour , & peut-être avec une ambition secrète que Julien ne démêloit pas bien lui-même : ils le menacerent , dit-il , de la mort la plus honteuse , s'il refusoit un présent dont ils étoient les auteurs. Il alla donc au palais , & il crut avoir besoin d'autant de courage que s'il eût porté sa tête sur l'échafaut. Les courtisans les moins satisfaits de son élévation lui témoignent le plus d'empressement. On lui coupe sa longue barbe , on lui ôte son manteau de philosophe , on l'habille en homme de guerre. Sa modestie , ses yeux baissés , son air emprunté firent pendant quelque-tems le divertissement de la cour. Le fracas & le brillant dont il se voyoit environné au sortir d'une vie obscure & tranquille , achevoient de le déconcerter. Nourri des idées philosophiques , instruit à mépriser ce que les courtisans adorent , il se regardoit comme transporté par enchantement dans un au-

tre monde, où tout jusqu'au langage lui étoit étranger. Il faisoit réflexion que si la puissance a procuré de la gloire à ceux qui ont su en bien user, elle a été pour une infinité d'autres un écueil funeste. Agité de ces craintes, il alla les communiquer à l'Empereur, qui le renvoya à Eusébie. Cette princesse le voyant interdit & embarrassé : *Vous avez déjà reçu, lui dit elle, une partie de ce que vous méritez : soyez-nous fidèle, & bien-tôt vous recevrez ce qui vous manque encore : il est tems de vous défaire de cette philosophie sombre & bisarre, qui vous éloigneroit des faveurs du prince.*

Enfin le sixieme de novembre, Constance ayant fait assembler toutes les troupes qui se trouvoient à Milan, monta sur un tribunal élevé. Là environné des aigles & des autres enseignes des légions, tenant Julien par la main, il le présenta aux soldats ; & après avoir exposé en peu de mots l'état de la Gaule, & les espérances que donnoit le jeune prince, il déclara qu'il avoit résolu

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LIV.

Il est nommé  
César.

*Jul. ad Atha.  
ad Them. &*

*or. 2. 3.*

*Amm. ibid.*

*Zof. l. 3.*

*Soc. l. 2. ca*

34.

*Zon. t. 2. p.*

20.

*Idace,*

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

de le nommer César, si l'armée ap-  
prouvoit son choix. Les soldats ap-  
plaudirent. Alors Constance ayant  
revêtu Julien du manteau de pour-  
pre, le fit proclamer César. Se tour-  
nant ensuite vers ce prince qui pa-  
roissoit morne & rêveur : « Mon fre-  
» re, lui dit-il, je partage avec vous  
» l'honneur de cette journée : vous  
» recevez la pourpre de vos peres,  
» & je fais une action de justice en  
» vous communiquant ma puissance.  
» Partagez aussi mes travaux & mes  
» dangers. Chargez-vous de la dé-  
» fense de la Gaule : guérissez les  
» plaies dont cette province est affli-  
» gée. S'il est besoin de combattre,  
» combattez à la tête de vos troupes,  
» les animant par votre exemple, les  
» ménageant par votre prudence,  
» étant à la fois leur chef, leur res-  
» source, le témoin & le juge de leur  
» valeur. Elle secondera la vôtre.  
» Ma tendresse ne vous perdra jamais  
» de vûe; & quand avec le secours du  
» Ciel nous aurons rendu la paix à  
» l'empire, nous le gouvernerons en-  
» semble sur les mêmes principes de

» douceur & d'équité. Quelque sépa-  
 » rés que nous foyons, je vous croi-  
 » rai toujours assis avec moi sur mon  
 » trône, & vous aurez lieu de me  
 » croire toujours à côté de vous dans  
 » les périls. Partez, César; vous  
 » portez l'espérance & les vœux de  
 » tous les Romains: défendez avec  
 » vigilance le poste important que  
 » l'Etat vous confie.» Ces paroles  
 furent suivies d'une acclamation uni-  
 verselle. Tous les yeux se fixerent sur  
 le nouveau César, qui montrait un  
 visage plus serein & plus animé. On  
 lisoit dans ses regards mêlés de dou-  
 ceur & de fierté, qu'il alloit être l'a-  
 mour des siens & la terreur des en-  
 nemis. On lui donnoit des louanges,  
 mais avec mesure, de peur de blesser  
 la délicatesse du souverain. Constan-  
 ce le fit asseoir à côté de lui dans  
 son char; & Julien en rentrant dans  
 le palais, s'appliquant intérieurement  
 un (a) vers d'Homere, se regardoit  
 sous la pourpre comme entre les bras  
 de la mort. Peu de jours après il

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 355.

Il. l. 5. v.

83.

(a) Ἐμβαθε πορφύρεσθ θάνατοσθ ἐ μοῖρα  
 κραταίη.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

épouſa Héſene, ſœur de l'Empereur : ce fut encore un effet de la bienveillance d'Eufébie, qui le combla de préſens : le plus conforme à ſon goût fut une belle & nombreuſe bibliothèque, dont il fit grand uſage dans ſon expédition de Gaule.

LV.  
Captivité de  
Julien dans  
le palais.

*Jul ad Ath.  
& ad Them.  
Liban. or. 10.  
Eun. in Orib.*

Julien placé dans un ſi grand jour, ſongea à mettre en œuvre ce qu'il avoit recueilli de tant d'études & de lectures. Son ame s'éleva & s'étendit. Il ſe considéra comme un homme, qui s'étant juſqu'alors exercé ſeulement dans ſon domeſtique, ſans autre deſſein que de conſerver ſa ſanté, ſe trouveroit tout à coup transporté dans le ſtade Olympique, en ſpectacle à tout l'univers ; à ſes citoyens dont il auroit l'honneur à ſoutenir, aux barbares qu'il faudroit intimider par des miracles de force & de vigueur. Non-ſeulement il ſe propoſa de faire affaut de vertu & de courage avec ſes contemporains ; mais, comme il le dit lui même, il prit pour modeles Alexandre dans la guerre, Marc Aurele dans la conduite des mœurs. Cependant Conſtance

tance n'eut pas plutôt approché Julien de sa personne, que par un effet de sa légèreté & de sa défiance naturelle, il parut s'en repentir. Le César étoit prisonnier à la cour; sa porte étoit gardée; on visitoit ceux qui entroient chez lui, de peur qu'ils ne fussent chargés de lettres. Julien lui-même, pour ne pas attirer sur ses amis les soupçons de l'Empereur, les empêchoit de le venir voir. Sous prétexte de lui former une maison plus conforme à sa nouvelle dignité, on lui enleva ses domestiques; on les remplaça par des gens inconnus, qui étoient autant d'espions. A peine lui permit-on de conserver quatre de ses anciens serviteurs; l'un d'eux étoit son médecin Oribase, qu'on lui laissa parce qu'on ignoroit qu'il étoit en même-tems son ami. Celui-ci payen dans le cœur, ainsi que Julien, avoit le secret de sa religion, & l'aidoit à en pratiquer les cérémonies.

Constance avoit donné à Julien le gouvernement de la Gaule, de l'Espagne, & de la Grande-Bretagne: il

*Tome II.*

O

---

CONSTAN-  
CE.  
An 355.

LVI.  
Il part pour  
la Gaule.  
*Jul. ad Ath.*

CONSTAN-

CE.

An. 355.

*Amm. l. 15.**c. 8.**Lib. or. 10.**12.**Zof. l. 3.**Eun. in Max.**Soc. l. 3. c.**1.**Soz. l. 5. c.**2.**Zon. t. 2.**p. 20.**Fill. art. 38.*

l'avoit créé César pour l'opposer aux barbares : mais son aveugle jalousie sembloit s'entendre avec eux. Il fit tout ce qu'il falloit pour empêcher Julien de réussir. On soupçonna même, car on prête volontiers des crimes aux princes qui ne sont pas aimés, on soupçonna qu'il ne l'envoyoit en Gaule que pour le perdre. Il est plus vraisemblable que son dessein étoit seulement de le tenir comme en tutele, & de lui ôter tous les moyens de se rendre trop puissant. Il ne restoit en Gaule que peu de troupe, accoutumées à fuir devant les barbares : l'Empereur ne donna à Julien qu'une foible escorte de trois cents soixante soldats : les généraux avoient ordre d'observer ses démarches avec plus de soin que les mouvemens des ennemis. On laissoit Ursicin dans la province ; mais il ne conservoit que le titre de général sans emploi. Le secret de la cour & tout le pouvoir étoit entre les mains de Marcel, qui partoît avec Julien. Les officiers dont on composa son conseil, étoient plus propres à l'arrêter dans le chemin de la gloire, qu'à l'exciter aux

grandes entreprises. On mit à son autorité les bornes les plus étroites ; & selon l'expression d'un auteur contemporain , Julien ne pouvoit disposer que de sa casaque. On ne le laissa maître d'aucune grace , d'aucune libéralité. Loin d'accorder aux troupes quelque gratification extraordinaire , comme c'étoit la coutume à la promotion des nouveaux Césars , on ne leur paya pas même les montres qui leur étoient dûes ; & l'on eut lieu de prendre à la lettre ces expressions de Constance , que c'étoit son image qu'il envoyoit en Gaule , plutôt qu'un nouveau prince. Julien partit avec sa petite escorte le premier de décembre : le tems fut si beau pendant son voyage , que ses admirateurs n'ont pas oublié d'en faire un miracle. Constance l'accompagna jusqu'au-delà de Pavie , & reçut en chemin la nouvelle de la prise & du saccage-ment de Cologne. Craignant que cet événement ne rompît ses mesures , il en fit un secret à Julien , qui n'en fut informé qu'à son arrivée à Turin. Un si triste commencement affligea fort le

---

CONSTAN-  
CE.

AN. 355.

CONSTAN-  
CE,  
An. 355.

prince ; on lui entendit plusieurs fois dire , en soupirant , qu'en devenant César il n'avoit gagné que de périr avec moins de tranquillité. Un présage , quoique frivole , fut toutefois suffisant pour rassurer les soldats. Comme il traversoit une petite ville de Gaule , c'étoit la première qu'il rencontroit sur sa route , une des couronnes qu'on avoit suspendues sur son passage , se détacha & se posa sur sa tête : on poussa des cris de joye , comme sur un pronostic assuré de la victoire. Julien s'arrêta à Vienne , où il fut reçu au milieu des acclamations d'un grand peuple. On célébra son entrée comme celle d'un génie salutaire , & du libérateur de la Gaule. On dit qu'une vieille femme aveugle & idolâtre , bien instruite apparemment des secrettes dispositions de Julien , ayant demandé qui étoit celui qui entroit dans la ville , comme on lui eut répondu que c'étoit le César Julien , s'écria d'un ton de prophétesse , que ce prince rétabliroit le culte des dieux. Nous raconterons ses exploits , quand nous aurons repris depuis la

mort de Constant les affaires de l'Eglise , que l'empereur troubloit de plus en plus.

Constant inviolablement attaché à la vérité dans le sein même du désordre , avoit enchaîné la fureur de l'hérésie , & forcé son frere de rendre la paix aux fideles , & les vrais pasteurs à leur troupeau. Sa mort ouvrit une libre carrière à la malignité des Ariens. La haine de Constance contre les Orthodoxes n'avoit été que plus aigrie par la contrainte. Cependant ce prince , ayant honte de se dédire si promptement , garda encore quelques mesures. On accusoit Athanase d'avoir animé Constant contre son frere ; d'entretenir de secrettes intelligences avec Magnence ; d'avoir porté le mépris qu'il faisoit de l'empereur , jusqu'à célébrer sans sa permission la dédicace de la grande Eglise , nommée la Césarée , que Constance venoit de faire bâtir à Alexandrie ; d'exciter des mouvemens en Egypte & en Libye , & de se former une monarchie Ecclésiastique , en établissant des Evêques dans

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LVII.

Nouvelles  
cabales des  
Ariens.

*Ath. ad Solit.*  
& *Apol. ad*  
*Constant.*

*Soc. l. 2. c.*  
26.

*Sulp. Sev. l.*  
2.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 355.

des provinces qui n'étoient pas sou-  
mises à sa juridiction. Il étoit aisé  
au saint Prélat de détruire ces ca-  
lornies ; il le fit pleinement six ans  
après par une véhémence apologie  
qu'il adressa du fond des déserts à  
l'empereur. Mais dans ces commen-  
cemens il n'en eut pas même besoin.  
L'empereur occupé de la guerre  
contre Magnence , craignant de ré-  
volter l'Egypte en maltraitant le mé-  
tropolitain , lui écrivit pour le rassu-  
rer. Il envoya même par le comte  
Astere & Pallade , maître des offices,  
des lettres adressées à Félicissime duc  
d'Egypte , & au préfet Nestorius ,  
les chargeant tous deux de veiller  
à la conservation d'Athanase. Les  
Ariens ne se rebuterent pas. Ils  
avoient regagné Ursace & Valens ,  
qui n'eurent pas honte de se désho-  
norer , en révoquant la rétractation  
authentique qu'ils avoient donnée de  
leurs erreurs & de leurs calornies  
en présence de deux conciles. Ces  
deux évêques prétendirent fausse-  
ment que Constant les avoit forcés à  
cette démarche ; & Constance se

trouva très-disposé à les en croire sur leur parole. De concert avec plusieurs autres évêques Ariens, ces imposteurs tournoient à leur gré l'esprit de l'empereur ; & Valens surtout, depuis la bataille de Murse, en étoit écouté comme un prophète. Ils lui répétoient sans cesse que leur parti se décrétoit, & qu'il alloit lui-même passer pour hérétique : ils lui représentoient l'union des évêques avec Athanase, comme une cabale dangereuse.

Le premier effet de leur crédit fut la mort de Paul, évêque de Constantinople. L'empereur manda à Philippe préfet d'Orient de le chasser, & de rétablir Macédonius. Le peuple chériffoit son évêque, & le préfet se fouvenoit du massacre d'Hermogene. Pour se mettre à l'abri de la fédition, il s'enferme dans les Thermes de Zeuxippe ; il fait prier Paul de l'y venir trouver pour une affaire importante. Dès qu'il est arrivé, il lui montre l'ordre du prince. Le prélat s'y foumet sans répugnance : mais le préfet n'étoit pas sans allarmes. Le peuple

O iv.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 355.

LVIII.  
Exil & mort  
de Paul de  
C. P.  
*Ath. ad Solit.  
& de fuga  
sua.*  
*Zof. l. 2.  
Soc. l. 2. c.  
26.  
Theod. l. 2. c.  
5.  
Soz. l. 4. c. 2.  
Taceph. p.  
37.  
Till. art. 11.*

CONSTAN-  
CF.  
An. 355.

inquiet pour son pasteur, s'étoit assemblé autour des Thermes & faisoit grand bruit. Le saint prélat se prêta volontiers aux mesures qu'il falloit prendre pour le dérober à l'amour de son peuple. On le fit passer par une fenêtre dans le palais voisin, qui donnoit sur la mer; & de-là on le descendit dans une barque prête à faire voile, & qui s'éloigna sur le champ. Aussi-tôt Philippe monte sur son char, il fait asseoir à côté de lui Macédonius, & va droit à l'Eglise. La garde qui marchoit l'épée nue intimide les habitans. On accourt de toutes parts à l'église. La foule y étoit si grande, que le préfet n'y pouvant entrer, les soldats s'imaginèrent que le peuple faisoit résistance, & fondirent à grands coups d'épée sur cette innocente multitude. Plus de trois mille y périrent, les uns tués par les soldats, les autres écrasés par la foule; & Macédonius alla au travers de ces corps morts prendre possession de la chaire épiscopale. Paul chargé de chaînes fut d'abord conduit à Emese, de-là transf-

féré à Cucuse en Cappadoce, dans les déserts du mont Taurus, où il fut étranglé. Les Ariens publièrent qu'il étoit mort de maladie. Mais le vicai-  
 re Philagre, déjà connu par ses mé-  
 chancetés, jaloux peut-être de n'a-  
 voir pas été choisi pour bourreau,  
 fit savoir aux Catholiques que Paul  
 renfermé dans un cachot étroit &  
 ténébreux y avoit été laissé sans nour-  
 riture, & que six jours après, com-  
 me il respiroit encore, le préfet Phi-  
 lippe l'avoit étranglé de ses propres  
 mains. Ce Philippe avoit été consul  
 en 348. Il est différent de celui qui  
 fut député à Magnence, & retenu  
 prisonnier. Peu de tems après la mort  
 de Paul, arrivée vers le commence-  
 ment de 351, ce ministre d'iniquité  
 encourut la disgrâce de Constance :  
 l'histoire n'en dit pas la cause. Il fut  
 dépouillé de sa dignité & mourut,  
 dit-on, de désespoir & de crainte,  
 tremblant sans cesse, & attendant à  
 chaque moment son arrêt de mort.

Pendant que Magnence passoit  
 les Alpes pour entrer en Panno-  
 nie, Constance tenoit à Sirmium un

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 355.

LIX.  
 Concile  
 d'Arles.  
 Ath. Apol. 1.

CONSTAN-  
CE,  
An 355.

*Hilar. fragm.*

*Sulp. Sev. l. 2.*

*Baronius.*

*Herman. vie*  
*de S. Ath.*

*l. 6. c. 27,*

*28, 29.*

*Fleury Hist.*

*eccl. l. 13. c.*

*10.*

*Till. Arian.*

*art. 49, 50.*

concile où Photin nouvel hérésiarque fut condamné & déposé. Mais les plus grands efforts des Ariens portoient contre Athanase ; ils ne le perdoient jamais de vûe. Ils obtinrent de l'empereur un édit de bannissement contre tous ceux qui ne souscriroient pas à la condamnation de l'évêque d'Alexandrie. Le pape Jule mourut le douzième d'Avril 352, après avoir tenu le saint siége un peu plus de 15 ans. Libere lui succéda. Il sollicita l'empereur d'assembler un concile à Aquilée, pour examiner la question de la foi, & l'affaire d'Athanase. Constance, qui depuis la mort de Magnence séjournoit dans la ville d'Arles, s'offensa de cette demande. Il écrivit au peuple Romain une lettre pleine d'invectives atroces contre Libere, & fit assembler dans Arles un concile, où les évêques Ariens qui suivoient la cour, se trouverent les plus forts. Vincent légat du pape, intimidé par l'empereur & par les Ariens, consentit à abandonner Athanase, pourvû qu'on voulût aussi condamner la doctrine d'Arius. Les

Ariens rejetterent la condition , & ce vénérable vieillard , qui avoit assisté au concile de Nicée & à tant de jugemens rendus depuis en faveur du saint évêque , deshonna ses cheveux blancs en souscrivant à une injuste condamnation. Les menaces & les mauvais traitemens de l'empereur firent succomber avec lui plusieurs évêques d'Occident : les autres demeurèrent fermes. Paulin évêque de Trèves fut exilé en Phrygie où il mourut. Vincent se releva bientôt de sa chute. Libere désavoua par plusieurs lettres la souscription de son légat ; il demanda de nouveau un concile , & il obtint qu'il seroit convoqué à Milan l'année suivante.

Lorsque la cour fut établie à Milan , les Ariens contrefirent des lettres , par lesquelles Athanase demandoit à l'empereur la permission de venir en Italie. Constance y fut trompé ; il envoya à l'évêque son consentement par un officier du palais , nommé Montan. Le dessein des Ariens étoit de faire fortir Athanase de son Eglise , dont ils vouloient se

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LX.

Fourberies  
des Ariens.

Soc. l. 2. c.

29.  
Soc. l. 4. c.

5.  
Sulp. Sev. l.

2.

rendre maîtres ; ou d'irriter l'empereur, si le prélat refusoit de venir, en le dépeignant comme un insolent qui se jouoit de la majesté Impériale, ou comme un ennemi caché qui n'avoit changé d'avis que par une défiance injurieuse au prince. Athanase sentit l'artifice ; & comme les lettres de Constance ne portoient pas un ordre, mais une permission, il resta dans son église, protestant qu'il n'avoit rien demandé, & que cependant il étoit prêt à partir au premier ordre de l'empereur. Il envoya cette réponse par des députés, dont les raisons furent moins écoutées que les mensonges des Ariens.

IXI.  
Concile de  
Milan.

*Ath. ad Solim.*  
*& Apol. 1.*  
*Ruf. l. 1. c.*  
20.  
*Soc. l. 2. c.*  
36.  
*Theod. l. 2.*  
*c. 15.*  
*Soc. l. 4. c.*  
8.  
*Sulp. Sev.*  
*l. 2.*  
*Hermant vie*  
*de S. Ath. l.*  
*7. c. 1. &*  
*suiv.*

Au commencement de l'année 355 le concile s'assembla à Milan. Il s'y rendit peu d'évêques Orientaux ; mais ceux de l'Occident s'y trouverent au nombre de plus de trois cens. L'empereur y présida : toute liberté fut accordée aux sectateurs d'Arius ; nulle aux Catholiques. Le pape y envoya trois députés, dont le premier & le plus célèbre étoit Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne. Le

DU BAS-EMPIRE. LIV. VIII. 325  
concile se tint d'abord dans l'Eglise. Il s'agissoit de deux points, que chaque parti s'efforçoit d'emporter : les Ariens vouloient qu'Athanase fût condamné, les Catholiques demandoient la condamnation de la doctrine d'Arius; & à cette condition quelques-uns se relâchoient jusqu'à sacrifier Athanase. Comme le peuple favorisoit les Catholiques, Constance, pour se rendre maître du concile, le transféra dans le palais. Là ce prince faisant l'inspiré déclara que son dessein étoit de rétablir la paix dans ses états; que Dieu lui-même l'avoit instruit en songe, & que les succès dont le Ciel l'avoit comblé, étoient un gage infailible de la pureté de sa foi. En conséquence, il proposoit un formulaire rempli du venin de l'Arianisme. Les Catholiques, & sur-tout les députés du saint siège s'y opposerent avec force; & dans un lieu où l'empereur n'étoit séparé d'eux que par un rideau, ils s'échapperent jusqu'à le nommer hérétique, & précurseur de l'ante-christ. On peut juger de la colere de Constance; il

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

*Till. vie  
d'Euf. de  
Verc. art. 8,  
9. & vie de S.  
Hil. art. 5.  
& Arian. art.  
51.*

CONSTAN-  
CE,  
AN. 355.

les traite d'insolens ; il s'écrie que si c'est sa volonté d'être Arien, ce n'est pas à eux de l'en empêcher : il s'adoucit cependant jusqu'à en venir aux prières. Comme elles étoient inutiles, les évêques Ariens voulant fonder la disposition du peuple, firent lire publiquement le formulaire dans l'Eglise ; il fut rejeté avec horreur. Alors Constance ne ménageant plus rien, prend ouvertement le parti des Ariens ; il dépose le personnage de juge qu'il avoit prétendu faire jusqu'alors ; il seconde les accusateurs, il impose silence aux défenseurs d'Athanasé ; & sur ce que les Orthodoxes objectoient qu'on ne devoit plus écouter Urface & Valens, depuis qu'ils avoient eux-mêmes démenti leur accusation, il se lève brusquement & s'écrie : *C'est moi qui suis accusateur d'Athanasé ; croyez ceux-ci comme moi-même.* En vain on lui représente qu'Athanasé est absent ; qu'il faut l'entendre ; que cette nouvelle forme de jugement est contraire aux canons : *Eh bien, dit-il, ce que je veux, ce sont - là les canons :*

*les Evêques de Syrie m'obéissent quand je leur parle ; obéissez , ou vous serez exilés.* Ces évêques levant les mains au Ciel , l'avertissent que l'autorité souveraine n'est qu'un dépôt entre ses mains ; ils le conjurent de ne pas violer les règles de l'Eglise , & de ne pas confondre le pouvoir spirituel avec la puissance temporelle. Offensé de ces remontrances , il les interrompt avec menaces ; il s'empporte jusqu'à tirer l'épée ; il ordonne qu'on les mene au supplice. Ils partent pour mourir , sans demander grace ; mais il les rappelle aussi-tôt , & il prononce la sentence d'exil contre Lucifer , Eusebe de Verceil & Denys de Milan : il déclare qu'Athanase mérite d'être puni , & que les églises d'Alexandrie doivent être livrées à ses adversaires. Urface & Valens joints aux eunuques font battre de verges le diacre Hilaire , l'un des légats du saint siége. Quelques évêques intimidés , croyant procurer la paix à l'Eglise , consentent à la condamnation d'Athanase : cette lâche complaisance fut aussi inutile qu'elle étoit

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

injuste : les Ariens exigeoient encore qu'on se joignît de communion avec eux.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LXII.

Exil des Evê-  
ques Catholi-  
ques.

Après la séance, Eusebe grand chambellan entre à main armée dans l'église de Milan. Il frappe le peuple à coups d'épées ; il fait enlever jusque dans le sanctuaire près de cent cinquante personnes, évêques, ecclésiastiques, laïcs. On les enferme dans les thermes de Maximien. Le lendemain on traîne Denys au palais. Comme il y demuroit longtems, tous les habitans, hommes & femmes, y accourent en foule ; ils demandent à grands cris qu'on chasse les Ariens, & qu'on leur rende leur évêque. Denys se montre & les apaise. Il va à l'église célébrer les saints mysteres : comme il en sortoit, on l'enleve, on l'enferme, & la nuit suivante on le fait partir avec Lucifer & Eusebe. Ces prélats secouant la poussiere de leurs pieds s'en vont au lieu de leur exil, comme à un poste que la Providence leur assignoit. Ils y souffrirent tous les mauvais traitemens dont leurs ennemis purent s'aviser. Denys y perdit la vie. Dès qu'il

fut sorti de Milan, l'empereur plaça sur son siège Auxence, à peine chrétien, qu'il avoit fait venir de Cappadoce, & qui n'entendoit pas même la langue de son nouveau diocèse; il avoit été ordonné prêtre par Grégoire faux évêque d'Alexandrie. Un autre évêque aussi méchant qu'Auxence, mais encore plus hardi & plus violent, se signala dans ce concile, & servit en zélé courtisan la passion du prince. C'étoit Epictète, fort jeune, très-ignorant, baptisé depuis peu, & déjà évêque de Centumcelles en Italie, aujourd'hui *Civita Vecchia*. Il étoit Grec & étranger dans son diocèse; mais il connoissoit la cour, & c'en étoit assez. On choisit les villes de l'Orient, dont les églises étoient gouvernées par les plus furieux Ariens, pour y reléguer les prélats Catholiques. On les séparoit pour les affoiblir; mais cette dispersion ne servit qu'à répandre plus au loin la foi de Nicée, & la honte de l'hérésie.

Les emportemens pleins d'indécence, auxquels Constance s'aban-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

LXIII.

Liberté des  
Evêques con-  
tre Constance.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

*Hilar. ad  
Const.  
Pagi ad Ba-  
ron.*

*Horn. ad  
Sulp. Sev. l. 2.  
Scripta Lucif.*

*Till. vie de  
Lucif. art. 2.  
Ath. ad Lu-  
cif.*

*Hier. vir. il-  
lust. c. 95.  
Baronius.*

donna dans ce Concile, le rendirent tout-à-fait méprisable. On oublia ce qu'on devoit à l'empereur, après qu'il eut oublié ce qu'il se devoit à lui-même; & quoique les divins oracles ne recommandent pas moins le respect pour les souverains que le zèle pour la vérité, cependant les prélats les plus saints, & dont la mémoire fera à jamais en vénération dans l'église, ne virent plus dans l'empereur que la personne de Constance, c'est-à-dire, l'égarement, l'injustice & la foiblesse. C'est sans doute à ce sentiment qu'il faut attribuer l'extrême liberté avec laquelle saint Hilaire de Poitiers invectiva quelque tems après contre l'empereur dans un écrit qu'il lui adressa à lui-même. On croit à la vérité que cette requête composée du vivant de Constance, ne fut publiée qu'après sa mort. La hardiesse de Lucifer est moins étonnante: c'étoit un homme dur, chagrin, incapable de ménagement. Pendant son exil il envoya au prince cinq livres remplis des reproches les plus atroces, & il trouva un homme

assez hardi pour les présenter de sa part à l'empereur. Constance inégal & bisarre se piquoit quelquefois d'une patience philosophique : on rapporte qu'un de ses courtisans qui vouloit exciter sa colere , lui ayant dit un jour : *Rien n'est plus doux que l'abeille ; vous voyez cependant qu'elle n'épargne pas ceux qui viennent piller ses rayons ;* ce prince lui répliqua : *Mais vous voyez aussi qu'il lui en coûte la vie pour un coup d'aiguillon.* Il se trouva dans cette heureuse disposition à l'égard de Lucifer. il chargea Florence grand maître du palais , de favoir du prélat même , s'il étoit l'auteur de ces écrits. Lucifer avoua l'ouvrage , le renvoya avec un sixieme livre encore plus outrageant , & protesta qu'il étoit prêt de mourir avec joie. L'empereur se contenta de le reléguer en Thébaïde. Le schisme auquel Lucifer se porta dans la suite par un effet de son caractere inflexible , nous dispense de chercher à le justifier. Mais ce qui est embarrassant , c'est que saint Athanase , qui étoit en ce tems-là le modele de la vertu ,

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

ainsi que le défenseur de la foi Chrétienne, approuve ces livres audacieux, qu'il en loue l'auteur comme un homme embrasé de l'esprit de Dieu, & que dans sa lettre aux solitaires il n'épargne pas lui-même l'empereur. Nous pardonnera-t-on de dire ici, avec le respect dû à la mémoire de ces saints prélats, que l'humanité, même dans sa plus grande perfection, manque quelquefois de justesse pour concilier des devoirs qui semblent se combattre, ou d'étendue pour les embrasser tous; & que les grands saints, pour être des héros, ne cessent pas d'être des hommes?

LXIV.

Exil de  
Libere.  
*Ath. ad Solit.*  
*Amm. l. 15.*  
*c. 7.*  
*Hier. Chron.*  
*Theod. l. 2.*  
*c. 16. 17.*  
*Soz. l. 4. c.*  
10.  
*Theoph. p. 33.*  
*Pagi in Ba-*  
*ron.*  
*Hermant vie*  
*de S. Ath. l.*  
*7. c. 10, 11,*  
12.

L'empereur désiroit ardemment que la condamnation d'Athanase fût confirmée par l'évêque de Rome, dont le suffrage est d'un plus grand poids que celui des autres évêques, dit un auteur Payen de ce tems-là. Il envoie donc à Libere son chambellan Eusebe, qui portoit à la fois des présens & des menaces. Les présens ne purent éblouir le pontife; il tint ferme contre les menaces, protes-

tant qu'il ne deshonoreroit pas l'Eglise Romaine en condamnant celui qu'elle avoit reconnu innocent. L'eunuque rebuté va déposer les présens de l'empereur dans l'église de saint Pierre. Le pape vient à l'église, & fait jeter dehors cette offrande, comme le prix d'une trahison impie. Eusebe de retour irrite les autres eunuques, & tous se réunissent pour aigrir l'esprit de l'empereur. Constance envoie ordre à Léonce préfet de Rome de surprendre Libere, ou de s'en saisir par force, & de le faire conduire à Milan. La commission étoit dangereuse ; la vertu du pontife lui attachoit tous les cœurs. L'allarme se répand dans la ville. En vain Léonce met en œuvre les promesses, les menaces, la persécution même pour détacher le troupeau des intérêts de son pasteur. La maison de Libere étoit doublement gardée ; les soldats en défendoient l'entrée ; le peuple fermoit toutes les issues. Enfin pendant une nuit on vint à bout de tromper la vigilance du peuple. Li-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

beré fut enlevé & transporté à Milan. Constance fit de vains efforts pour l'ébranler : le pontife dans une conférence fort pressante fut mieux que l'empereur soutenir sa dignité ; il lui ferma la bouche par la sagesse de ses réponses : & comme le prince lui donnoit trois jours pour décider entre le séjour de Rome & l'exil : *J'ai déjà dit adieu à mes freres de Rome*, répondit-il ; *trois jours non plus que trois mois ne changeront rien à ma résolution : envoyez-moi tout à l'heure où il vous plaira.* Il fut exilé à Bérée en Thrace, dont l'Arien Démophile étoit évêque. Comme il étoit sur le point de partir, Constance lui fit porter cinq cents piéces d'or pour aider à sa subsistance : *Reportez cet argent à l'Empereur*, dit-il, *il lui est nécessaire pour payer ses soldats.* L'Impératrice Eusébie lui envoya la même somme ; il la refusa encore en disant : *Qu'on donne cet argent à Auxence & à Epictete ; ils en ont besoin.* Enfin l'eunuque Eusebe osa lui en offrir : *Tu as pillé les églises*, lui dit

Libere , & tu m'offres une aumône  
 comme à un criminel ; va ! avant que  
 de faire des présens aux Chrétiens , de-  
 viens Chrétien toi-même. Tout le  
 clergé de Rome jura en présence du  
 peuple de ne point recevoir d'autre  
 évêque , tant que Libere vivroit. Ce-  
 pendant Félix diacre de l'Eglise Ro-  
 maine , élu par la faction des Ariens ,  
 osa accepter cette dignité. Le peuple  
 ayant fermé toutes les églises , l'or-  
 dination fut célébrée dans le palais  
 par trois évêques Ariens , sans autres  
 témoins que les eunuques. L'intru-  
 sion de Félix causa une sanglante  
 émeute ; plusieurs y perdirent la vie.  
 Le peuple refusa toujours de recon-  
 noître le nouveau pontife : mais un  
 assez grand nombre d'ecclésiastiques,  
 quoiqu'ils fussent liés par leur ser-  
 ment , ne montrèrent pas la même  
 constance. Selon la plûpart des au-  
 teurs , Félix conserva la foi de Ni-  
 cée ; ils ne lui reprochent que son  
 élection & sa condescendance pour  
 les Ariens dont il ne se sépara pas de  
 communion. Quelques-uns même ont

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 355.

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

336 HIST. DU BAS-EMP. LIV. VIII.  
prétendu qu'il fut élu de l'avis de  
Libere par les prêtres Catholiques,  
& qu'il doit être compté entre les  
papes légitimes.

*Fin du huitième Livre.*



SOMMAIRE



# SOMMAIRE

D U

## NEUVIEME LIVRE.

**P**ERSECUTION générale. II. On tâche de faire sortir Athanase d'Alexandrie. III. Il est chassé à main armée. IV. Mauvais traitemens contre les Alexandrins. V. Géorge prend la place d'Athanase. VI. Violences de Géorge. VII. Exils des Evêques. VIII. Géorge chassé & rétabli. IX. Fuite d'Athanase. X. Diverses violences des Ariens. XI. Nouvelle hérésie de Macédonius. XII. Julien dans la Gaule. XIII. Sa façon de vivre. XIV. Sa conduite dans le gouvernement. XV. Autres qualités de Julien. XVI. Sa réputation efface celle de Constance. XVII. Autun déliyré. XVIII. Mar-

Tome II.

P

## 338 SOMMAIRE DU LIV. IX.

ches de Julien. XIX. Combat de Brumat. XX. Fin de cette campagne. XXI. Expédition de Constance en Rhétie. XXII. Julien assiégé à Sens. XXIII. Disgrace de Marcel. XXIV. Etat de la cour de Constance. XXV. Constance vient à Rome. XXVI. Il en admire les édifices. XXVII. Obélisque. XXVIII. Conduite de Constance à Rome. XXIX. Méchanceté d'Eusébie. XXX. Mouvements des barbares. XXXI. Les dames Romaines demandent le retour de Libere. XXXII. Affaires de l'Eglise. XXXIII. Dispositions pour la seconde campagne de Julien. XXXIV. Succès de Julien. XXXV. Les Allemands chassés des Isles du Rhin. XXXVI. Mauvais succès de Barbation. XXXVII. Les Allemands viennent camper près de Strasbourg. XXXVIII. Julien marche à leur rencontre. XXXIX. Discours de Julien à ses troupes. XL. Ardeur des troupes. XLI. Ordre des barbares. XLII. Approche des deux armées. XLIII. Bataille de Strasbourg. XLIV. Fuite des Barbares. XLV. Prise de Chnodomaire. XLVI.

SOMMAIRE DU LIV. IX. 339

*Suites de la bataille. XLVII. Constance s'attribue le succès de Julien. XLVIII. Guerre de Julien au delà du Rhin. XLIX. Trêve accordée aux barbares. L. Avantages remportés sur les Francs. LI. Julien soulage les peuples. LII. Salluste rappelé.*





# HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.



## LIVRE NEUVIEME.

---

### CONSTANCE.

---

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

I.

Persecution  
générale.

*Ath. ad Solit.*



A guerre allumée dans le sein de l'Eglise, jettoit dans tout l'empire plus de trouble & de désordre, que n'en avoient causé les fureurs de l'idolatrie. Ceux qu'on cherchoit à détruire, étoient en plus grand nombre, & la cause n'étoit pas moins im-

portante : le Paganisme avoit attaqué Dieu ; la doctrine d'Arius attaquoit le Fils de Dieu consubstantiel à son pere ; & la persécution , quoique moins sanglante , ne marchoit pas avec moins de fracas & d'appareil. Athanase plus brillant encore par les outrages dont on l'accabloit , que par l'éclat de ses vertus , avoit l'honneur de voir sa cause unie avec celle de Jesus-Christ : on demandoit à la fois aux Fideles de souscrire à la condamnation d'Athanase , & d'entrer dans la communion des Ariens. On n'entendoit parler que de nouvelles ordonnances : on voyoit courir de ville en ville des soldats , des grefriers , des officiers du palais , portant des menaces pour les évêques & les magistrats , des sentences & des fers pour les peuples. Ils étoient accompagnés d'ecclésiastiques Ariens qui leur servoient d'espions & de satellites. Par-tout on crioit aux Evêques : *Signez , ou sortez de vos Eglises.* On les traînoit à la cour ; on les enfermoit sans leur permettre de voir l'empereur : ils ne sortoient qu'après

CONSTAN-  
CE.  
An. 355.

CONSTAN-  
CE.

An. 355.

avoir signé , ou pour aller en exil. Constance s'efforçoit de grossir la liste des souscripteurs , afin de donner de la considération à l'hérésie dont il étoit le chef , s'imaginant que ces noms multipliés étoient pour l'Arianisme autant de titres de noblesse. Il espéroit apparemment , dit saint Athanase , *changer la vérité en changeant les hommes ; mais , ajoute-t-il , quoiqu'il fût deshonorant aux Evêques de succomber à la crainte , il l'étoit encore plus aux Ariens d'employer la terreur : c'étoit une preuve de la faiblesse de leur doctrine ; car ce n'est ni par les épées ni par les soldats qu'on prêche la vérité ; elle ne connoît d'autres armes que la persuasion.*

An. 356.

II.

On tâche de  
faire sortir  
Athanase  
d'Alexan-  
drie.

Ath. Apol. 1.

2. & ad Solit.

Phor. vit.

Ath.

Hermant vie  
de S. Ath. l.

7. c. 14. &

quiv.

Le fort de l'orage devoit tomber sur l'église d'Alexandrie. Il falloit en faire sortir Athanase , & Constance se trouvoit très-embarrassé. Aussitôt après le concile de Milan il avoit écrit à Maxime gouverneur d'Egypte d'ôter à l'évêque , & de donner aux Ariens tout le bled qui devoit être distribué aux églises selon la fondation de Constantin , & de per-

mettre à tout le monde d'insulter & de maltraiter ceux de la communion d'Athanase. Cependant il n'avoit pas oublié le serment qu'il avoit fait au saint évêque, de ne plus le condamner sans l'entendre, & de le maintenir dans son siège malgré les rapports de ses ennemis. Il avoit confirmé ce serment par plusieurs lettres. Il n'osoit donc, de peur de se parjurer par écrit, signer l'ordre de le chasser de son église. Rien n'est plus conséquent que l'injustice aveuglée par la passion. Il fit exécuter l'ordre sans l'écrire. Il envoya en Egypte deux de ses secrétaires, Diogene & Hilaire. Ceux-ci s'étant fait accompagner des magistrats, vont trouver l'évêque & lui signifient de sortir d'Alexandrie. Il demande à voir l'ordre de l'empereur; ils ne peuvent en produire aucun. Le peuple informé de cette démarche, menace de courir aux armes. Les envoyés prennent le parti de se retirer, & de mander les légions d'Egypte & de Libye. Quelques jours après, le duc Syrien étant arrivé à leur tête, presse le pré-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

lat d'aller à la cour. Athanase fondé sur le ferment & sur les lettres de Constance, refuse de partir sans un ordre exprès. Mais pour parer aux suites fâcheuses que pourroit avoir son refus, il offre de se contenter d'un ordre signé de Syrien ou de Maxime. Ils n'en veulent signer aucun. Syrien effrayé des clameurs du peuple, paroît s'adoucir; il promet avec ferment en présence de plusieurs témoins, de ne plus troubler l'église d'Alexandrie; mais d'informer l'empereur, & d'en attendre de nouveaux ordres. Il donne cette promesse par écrit le dix-septième de janvier, Constance étant consul pour la huitième fois avec Julien: elle fut mise entre les mains de Maxime.

III.  
Il est chassé  
à main armée

Cependant la nuit d'avant le vendredi, neuvième de février, Syrien à la tête de plus de cinq mille légionnaires armés de toutes pièces, l'épée nue & conduits par des Ariens, vient à l'église de Théonas. Athanase y étoit en prières avec son peuple, selon la coutume, parce qu'on devoit le lendemain célébrer le saint

Sacrifice qu'on n'offroit pas alors tous les jours. Au son des trompettes & des autres instrumens de guerre, le peuple est saisi d'effroi. Mais Athanase sans changer de couleur ni de contenance, fait entonner par un diacre le pseaume cent trente-cinquième, *Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est plein de bonté, & tout le peuple répondoit, parce que sa miséricorde est éternelle.* Pendant qu'on chantoit ce pseaume, les soldats rompent les portes; ils se jettent dans l'église; ils font retentir leurs armes & briller leurs épées. Syrien ordonne de tirer; les fleches volent: aussi-tôt les cris des meurtriers, ceux des blessés & des mourans, les efforts des soldats pour entrer, des fidèles pour sortir au travers des lances & des épées, la rage dans les uns, la pâleur & l'épouvante dans les autres, tous péle-mêle se précipitant, se foulant aux pieds, offrent de toutes parts un affreux désordre. Athanase restoit assis sur son siège; il exhortoit son clergé à la priere, & le duc animoit ses soldats. En vain

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

le peuple conjure à grands cris le saint Evêque de sauver sa vie : allarmé pour son troupeau , mais intrépide pour lui-même , il leur ordonne de se retirer tous , & s'obstine à rester le dernier. Presque tous étoient sortis , lorsqu'une troupe de clercs & de moines l'entraîne malgré lui comme dans un flot , & se ferrant de toutes parts autour de lui , ils l'emportent tout froissé & à demi-mort au travers des soldats qui avoient investi le sanctuaire & l'église. Dieu aveugla ses ennemis , & le déroba comme par miracle à leur fureur. Qu'on se représente les violences par lesquelles Grégoire avoit, quinze ans auparavant , signalé son arrivée : les meurtres , les profanations , le pillage des autels , les outrages faits aux vierges , les cruautés exercées sur les ecclésiastiques & sur les laïcs fidèles à leur évêque ; Alexandrie vit renouveler toutes ces horreurs. Cette église fut abandonnée à une troupe de scélérats , dont le duc Syrien étoit encore le plus traitable. Les autres

étoient le duc Sébastien Manichéen, Cataphronius nommé gouverneur d'Egypte à la place de Maxime, le comte Héraclius, Faustin trésorier général, qui n'étoit qu'un libertin & un bâteleur, tous munis de commissions de l'empereur. Les évêques Ariens enchériffoient encore sur la barbarie de ces officiers. Second, évêque de Ptolémaïde, écrasa un prêtre à coups de pieds.

Les Catholiques dressent un procès-verbal de ces excès, à dessein d'en instruire le prince. Syrien veut les forcer à supprimer cet acte. Plusieurs vont le conjurer de leur épargner cette nouvelle violence; il les fait chasser à coups de bâton. Il envoie à diverses reprises le bourreau de sa troupe, & le prévôt de la ville, pour enlever les armes qu'on avoit trouvées dans l'église, & qu'on y avoit suspendues comme un témoignage de ces attentats sacrilèges: mais les Catholiques s'y opposent. Ils envoient à Constance une requête que saint Athanase nous a conservée; ils y exposent tout ce qu'ils ont

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

IV.  
Mauvais traitemens exercés contre les Alexandrins.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 356.

souffert ; ils font souvenir l'empereur de ses sermens ; ils protestent qu'ils sont prêts à mourir plutôt que d'accepter un autre évêque. Constance sourd à leurs plaintes & à leurs demandes , autorisé tout ce qui s'est passé : il ordonne de poursuivre Athanase. Le comte Héraclius menace de la part de l'empereur toute la ville de lui ôter le pain de distribution , les magistrats de les réduire en esclavage , les Payens mêmes d'abattre leurs idoles , s'ils n'obéissent au prélat que le prince va envoyer. Les Payens , pour sauver leurs dieux , signèrent tout ce qu'on voulut ; & comme ils étoient encore en grand nombre dans Alexandrie , la liste de leurs noms combla de joie l'empereur , qu'on n'eut garde d'avertir que tous ces souscripteurs n'étoient que des idolâtres. Quelques jours après , Héraclius , Cataphronius & Faustin , jaloux sans doute des succès de Syrien , accoururent à la tête d'une bande de Payens & de scélérats à l'église nommée la Césarée ; ils étoient altérés de sang : mais comme le peuple étoit

forti, ils n'y trouverent qu'un petit nombre de femmes & de filles qu'ils maltraiterent. Voulant se signaler par quelque exploit, ils emporterent tous les meubles de l'église, jusqu'à la table de l'autel, & les brûlerent dans le parvis. Les Payens jettoient de l'encens dans ce feu en invoquant leurs dieux & s'écrioient : *Vive l'empereur Constance qui est revenu à notre religion ; vivent les Ariens qui ont abjuré le Christianisme.*

Telles étoient les violences par lesquelles on préparoit la voie au nouvel évêque. Il arriva enfin quelque-tems avant Pâques. C'étoit encore un Cappadocien, nommé Géorge, fils d'un Foullon ; premierement parasite, ensuite receveur public, enfin banqueroutier. Obligé de prendre la fuite, il erra de province en province, jusqu'à ce que trente évêques Ariens assemblés à Antioche avant le concile de Milan, jetterent les yeux sur lui pour le mettre à la place d'Athanase. Ils le firent prêtre avant qu'il fût Chrétien : on va jusqu'à croire qu'il ne le fut jamais : &

CONSTANTIN  
CE.  
An. 356.

V.

George prend la place d'Athanase.

*Ath. Apol. 1.  
2. & ad Solit.  
& de Synod.  
& de fuga  
sua. & ad  
episc. Æg. &  
Lib. c. 7.*

*Greg. Naz.  
or. 21.*

*Amm. l. 22.  
c. 11.*

*Soz. l. 4. c. 9.*

CONSTAN-  
CE.

An. 356.

ils l'ordonnerent évêque d'Alexandrie. Il n'avoit ni connoissance des lettres, ni politesse, ni même le masque de la piété : mais il ne manquoit d'aucun des talens d'un cruel & violent persécuteur. L'argent des pauvres & celui des églises, qu'il fit passer dans la suite aux favoris & aux eunuques, couvrit tous ses vices, & lui tint lieu de mille vertus. Constance né pour être trompé lui prodiguoit dans ses discours & dans ses lettres les titres les plus pompeux : il l'appeloit *un prélat au-dessus de toute louange, le plus parfait des docteurs, le guide le plus expert dans le chemin du Ciel*. Il ne pouvoit trouver d'éloges assez emphatiques pour honorer ce méchant prélat, qui s'épargnoit même la contrainte de l'hypocrisie.

VI.  
Violences  
de George.

Il entra dans Alexandrie au milieu d'une troupe de soldats commandés par le duc Sébastien. C'étoit l'arrivée d'un conquérant. Il prit cependant quelques jours de repos, & ne commença la guerre qu'après Pâques. Alors au premier signal les sol-

tats de Sébastien se répandent dans la ville & aux environs : on pille les maisons ; on ouvre jusqu'aux tombeaux pour chercher Athanase ; on brûle les monasteres. Les femmes Ariennes , avec une fureur de Bacchantes , faisoient mille outrages aux femmes Catholiques. Tout retentissoit de coups de fouets. Le duc lui-même avoit horreur des cruautés dont il étoit le ministre : comme il avoit fait fouetter plusieurs Catholiques , les Ariens mécontents de l'exécution qui leur avoit paru trop ménagée , le menacerent de mander aux eunuques qu'il ne les servoit qu'à regret ; & cet esclave de cour , tremblant à cette menace , fit recommencer le supplice jusqu'à ce que les Ariens fussent satisfaits. Quelques jours après , le duc à la sollicitation de l'évêque , va à la tête de trois mille soldats se jeter sur le peuple assemblé hors de la ville dans un cimetiere , pour éviter la communion des Ariens. Là se commirent tous les excès dont une soldatesque brutale est capable , quand on lui fait gré de sa barbarie. On employa les chevalets , les flammes ,

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 356.

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

les ongles de fer. Par un raffinement de cruauté on fit battre un grand nombre de vierges, & d'autres personnes, avec des branches de palmier armées de toutes leurs pointes. Plusieurs en moururent. On cachoit les corps de ces martyrs; on ne les rendoit que pour de grosses sommes d'argent; autrement on les faisoit dévorer par des chiens. Ceux qui donnoient retraite aux Catholiques étoient traités avec rigueur; c'étoit un crime de les soulager de quelques aumônes: les pauvres mouroient de faim: les Payens eux-mêmes détestoient ces inhumanités, & maudissoient les Ariens qu'ils regardoient comme des bourreaux.

VII.  
Exils des  
évêques.

Constance avoit ordonné de chasser les évêques hors de leurs villes épiscopales; mais George ne se contentoit pas de les arracher à leur troupeau: après les avoir fait mourir de coups, on les envoyoit les uns aux mines; c'étoit sur-tout à celles de Phæno en Arabie, où l'on mouroit en peu de jours; les autres au fond des déserts: & pour les faire périr par la fatigue du voyage, les

évêques de la Thébaïde & ceux de la basse Egypte se croisant les uns les autres, étoient traînés, les premiers aux déserts d'Ammon, les autres aux solitudes de la grande Oasis; contrées également affreuses, & que des plaines immenses de sables brûlans rendoient inhabitables. Ces prélats vénérables, courbés sous le poids de leurs fers, plusieurs même de leur vieillesse, évêques avant la naissance de l'hérésie dont ils étoient les victimes, traversoient les déserts en chantant des hymnes, & ne plaignoient que leurs persécuteurs. Quelques-uns moururent en chemin, & honorèrent de leur sépulture ces solitudes arides, redoutées même des bêtes féroces. Pour remplacer les évêques bannis, George vendoit les églises à des décurions Ariens, qui achetoient ainsi l'exemption des charges civiles, à des libertins, à des hommes flétris par leurs crimes, à des Payens; il les y faisoit établir à main armée.

Le nouveau prélat autant pour racheter l'impunité de tant de crimes, que pour satisfaire son avarice & celle

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

VIII.  
George  
chassé & ré-  
tabli.  
*Epiph. hær.*  
76.

CONSTAN-  
CE.

An. 356.

Amm. l. 22.

c. 11.

Soz. l. 4. c.

9.

des eunuques qu'il falloit sans cesse dé-  
falterer, se mit à faire le métier de  
partisan. Il prit la ferme du salpêtre,  
qu'on tiroit tous les ans en grande  
abondance du lac Maréotis; il s'em-  
para de toutes les salines, & de tous  
les marais où croissoit le *papyrus*. Au-  
torisé par les magistrats qui se ven-  
doient à tous ses caprices, il s'avisa  
d'imposer un tribut sur les morts; il  
fit fabriquer un grand nombre de cer-  
cueils, dont on étoit forcé de se ser-  
vir pour porter les corps à la sépul-  
ture, & il en tiroit un droit. Ou-  
blier sa dignité, qui n'inspire que  
des conseils de justice & de douceur,  
dit un auteur Payen, il se chargeoit  
de l'odieux personnage de délateur. Il  
travailloit à la ruine de son peuple par  
les avis qu'il donnoit à Constance: on  
dit qu'il voulut persuader à ce Prince  
que l'Empereur étoit propriétaire de  
toutes les maisons d'Alexandrie, &  
qu'en cette qualité il en devoit retirer  
les revenus, parce qu'il avoit succédé  
aux droits d'Alexandre le Grand, qui  
avoit fait bâtir la ville à ses dépens. La  
tyrannie jointe à tant de bassesse allu-

ma contre lui une haine si furieuse, que le peuple l'attaqua dans l'église même, & l'auroit mis en pièces, s'il n'avoit promptement pris la fuite. Il alla se réfugier à la cour. On chassa aussi-tôt de toutes les villes les évêques nouvellement intrus : mais le duc d'Égypte ne tarda pas à les rétablir. Bien-tôt on vit arriver à Alexandrie un secrétaire de l'empereur, chargé de châtier les habitans. Il y en eut un grand nombre qui furent tourmentés & battus de verges. George revint peu de tems après, aussi détesté qu'auparavant, mais plus redouté.

Athanasé étoit resté quelques jours caché dans Alexandrie avec tant de précaution, que les fideles mêmes ne connoissoient pas le lieu de sa retraite. A l'arrivée de George, il s'enfuit dans les déserts. Peu de tems après, il retourna sur ses pas dans le dessein d'aller trouver l'empereur. Il se fioit sur sa propre innocence, & ne pouvoit se persuader que le prince eût oublié ses promesses & ses sermens. Mais il n'en fut que trop vaincu par la lecture de deux lettres

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

IX.  
Fuite de S.  
Athanasé.  
*Ath. Apol.*  
*ad Const.*  
*Rufin, l. 1.*  
c. 18.  
*Soz. l. 4. c.*  
9.

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

de Constance : l'une étoit adressée aux habitans d'Alexandrie ; il les exhortoit à obéir à George qu'il combloit de louanges ; il menaçoit de toute son indignation les partisans d'Athanase, dont il traçoit le portrait le plus affreux. L'autre étoit écrite aux deux rois d'Ethiopie, Aïzan & Sazan : l'empereur leur ordonnoit comme à des vassaux, d'envoyer en Egypte Frumentius ordonné évêque par Athanase, afin qu'il y vînt puiser la saine doctrine dans les instructions de George ; & de mettre Athanase lui-même, s'il étoit dans leurs Etats, entre les mains des officiers Romains. Athanase apprit en même-tems, qu'on gardoit tous les passages ; qu'on examinoit tous ceux qui sortoient d'Alexandrie ; qu'on visitoit tous les vaisseaux. Il se retira donc dans les sables de l'Egypte, & il y resta jusqu'à la mort de Constance. D'abord il vécut avec les moines qui habitoient ces retraites ; & ces hommes angéliques consommés dans la pratique des plus sublimes vertus, trouvoient dans le nouvel

Anachorete un maître & un modele. Athanase au milieu de ces solitudes recueillit un héritage plus précieux pour lui que tous les trésors d'Alexandrie, c'étoit une tunique de peaux de brebis que lui avoit laissée saint Antoine, mort quelque-tems auparavant à l'âge de cent cinq ans. Les soldats poursuivirent le saint évêque jusque dans ces affreuses contrées. Pour épargner à ses hôtes les mauvais traitemens & les massacres, il s'enfonça plus avant dans les déserts, où il ne recevoit de secours que d'un Chrétien fidèle, qui lui apportoit au hazard de sa vie les alimens les plus nécessaires. Il se tint même long-tems enfermé dans une citerne sèche, dont il fut encore obligé de sortir, parce qu'on l'avoit trahi. Ce héros de la foi, fuyant, poursuivi, abandonné, manquant de tout, excepté de la grace divine, forgeoit au fond de ces déserts des foudres qui alloient frapper George & les Ariens au milieu d'Alexandrie; & dans des allarmes continuelles il trouva en lui-même, ou plutôt en

---

 CONSTAN-

CE,

An. 356.

CONSTAN-  
CE.

An. 356.

Dieu qui le couvroit par-tout de ses ailes, assez de repos & de force, pour composer une grande partie de ces ouvrages pleins d'onction, d'éloquence & de lumieres, qui feront toujours l'instruction & l'admiration de l'Eglise.

X.

Diverses  
violences des  
Ariens.

*Ath. ad Solit.*

*Hilar. in  
Const.*

*Baronius.*

*Hermant vie  
de S. Atha-  
nase, l. 7. c.  
28.*

*Till. arian.*

*art. 47. 61.*

*& vie de S.*

*Hil. art. 6. 7.*

Les Ariens croyoient n'avoir rien fait, tant qu'ils n'auroient pas dompté Osius, qu'on appelloit le pere des évêques & le chef des conciles. Constance le mande, l'exhorte, le prie. Osius déconcerte l'empereur par la force de ses paroles, & retourne à son église. Les Ariens aigrissent le prince, il écrit, il caresse, il menace. Osius demeure ferme. Constance mande de nouveau ce vieillard âgé de cent ans, & le retient en exil à Sirmium pendant une année entiere. On tint dans la Gaule un concile à Béziers, où saint Hilaire de Poitiers confondit les Ariens, & leur chef Saturnin d'Arles, qui présidoit au concile. La plûpart des évêques de Gaule se séparent de Saturnin & des Ariens. Mais ceux-ci mettent dans leur parti le César Ju-

lien qui ne regardoit que de loin ces orages de l'église; & Constance trompé par une fausse relation exile Hilaire & Rhodane évêque de Toulouse : il les relègue en Phrygie. Il fait meurtrir de coups les clercs de l'Eglise de Toulouse. Leur évêque meurt dans son exil. Ce fut, selon quelques auteurs, dans cet exil même, que saint Hilaire composa contre Constance le livre dont nous avons parlé; quoiqu'il soit plus vraisemblable que cet ouvrage n'a été fait qu'après son retour en 360. Cet écrit a sans doute besoin d'excuse pour les traits injurieux qui sont lancés sans ménagement contre la personne de l'empereur : mais il renferme un témoignage précieux, qui fait honneur à ces saints Evêques. Saint Hilaire y fait voir à Constance l'abus de la violence en fait de religion, par ces belles paroles : *Dieu nous a enseigné à le connoître ; il ne nous y a pas contraints. Il a donné de l'autorité à ses préceptes en nous faisant admirer ses opérations divines : il ne veut point d'un consentement*

---

CONSTANCE  
 CP.  
 An. 356.

CONSTAN-  
CE,  
An. 356.

forcé. Si l'on employoit la violence pour établir la vraie foi, la doctrine épiscopale s'éleveroit contre cet abus; elle s'écrieroit: Dieu est le Dieu de tous les hommes; il n'a pas besoin d'une obéissance sans liberté; il ne reçoit pas une profession que le cœur désavoue: il ne s'agit pas de le tromper, mais de le servir. Ce n'est pas pour lui, c'est pour nous que nous devons lui obéir. Tels étoient aussi les sentimens de saint Athanase. Tous ces illustres exilés essuyèrent les traitemens les plus durs & les plus cruels. Le comte Joseph à Scythopolis fut le seul qui osa conserver de l'humanité à leur égard: il retira dans sa maison saint Eusebe de Verceil, persécuté par l'évêque Patrophile.

XI.  
Nouvelle  
hérésie de  
Macédonius.

Soc. l. 2. c.  
27. 38.  
Soc. l. 4. c.  
19. 20. 26.  
Till. arian.  
art. 62. &  
suiv.

L'hérésie soutenue de la puissance souveraine triomphoit avec insolence. La nouvelle capitale ne fut pas exemte de troubles. Macédonius obtint de l'empereur un édit qui ordonnoit de chasser des villes les défenseurs de la consubstantialité, & d'abattre leurs églises. Armé de cet édit, le prélat impitoyable mit en œuvre

œuvre les plus extrêmes rigueurs pour forcer les Catholiques à communiquer avec les Ariens. La persécution s'étendit sur les Novatiens, attachés comme les Catholiques à la foi du Consubstantiel. Cette conformité de souffrances unissoit leurs cœurs; elle auroit même réconcilié leurs esprits, sans la jalousie de quelques Schismatiques qui s'y opposerent. En exécution du nouvel édit on abbatit une église que les Novatiens avoient à Constantinople. Ils s'assemblent aussi-tôt, hommes, femmes, enfans : & sans résister à l'ordre de l'empereur, ils laissèrent démolir l'église; mais ils en recueillent les matériaux, les transportent au-delà du golfe dans le quartier nommé *Syques*, & ils l'eurent rebâtie en ce lieu presque en aussi peu de tems qu'il en avoit fallu pour la détruire. Julien leur ayant rendu dans la suite l'ancienne place, ils y reporterent les mêmes matériaux, reconstruisirent l'église & la nommerent *Anastase*, c'est-à-dire, *la Résurrection*. Macédonius poursuivoit par-

---

CONSTAN-  
CE,  
An. 356.

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

tout les Novatiens. Ayant appris qu'ils étoient en grand nombre dans la Paphlagonie , & sur-tout à Mantinium , il y envoya avec la permission de l'empereur quatre cohortes de soldats pour les exterminer , ou les forcer à faire profession d'Arianisme. Les habitans de Mantinium , échauffés d'un zele plus ardent que conforme à l'Évangile , s'arment à la hâte de tout ce qui se présente sous leurs mains ; marchent contre ces troupes ; se battent en désespérés , perdent beaucoup de leurs gens , mais taillent en pièces presque tous les soldats. Ce malheureux succès indisposa l'empereur. Un autre événement acheva de l'irriter. L'église des saints Apôtres , où reposoit le corps de Constantin , menaçoit déjà ruine. Macédonius fit de sa propre autorité transporter le corps dans l'église de saint Acace. Le peuple se divisa en deux factions ; les uns s'écrioient que c'étoit un sacrilège de remuer les cendres de leur fondateur ; les autres prenoient le parti de l'évê-

que. La querelle devint meurtrière. Il y eut un furieux combat dans l'église même de saint Acace. Le portique & le parvis furent inondés de sang. L'empereur imputa ce massacre à Macédonius ; il le taxa d'une témérité criminelle, pour avoir entrepris, sans sa permission, de déplacer le corps de son pere. Ce prélat brouillon & violent voulut être hérésiarque. Il s'accordoit avec les semi-Ariens sur la ressemblance de substance entre le Pere & le Fils, mais il nioit la divinité du saint-Esprit. Les sectateurs de cette nouvelle erreur furent appelés tantôt Macédoniens, tantôt Marathoniens, parce que Marathonius évêque de Nicomédie aida beaucoup à la naissance de cette hérésie, & la défendit avec chaleur. Cette secte qui s'étendit parmi le peuple & jusque dans plusieurs monasteres, n'eut cependant ni évêque ni église particulière jusqu'au regne d'Arcadius.

Pendant que l'empereur livroit l'Eglise en proie aux hérétiques, Julien travailloit à délivrer la Gaule

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

XII.  
Julien dans  
la Gaule.  
Amm. l. 10.  
c. 1.

CONSTAN-  
CE.

An. 356.

Zof. l. 3.

Suid. in

ἐπισημειωσ.

des barbares qui la désoloient. L'entreprise paroissoit au-dessus de ses forces. Que pouvoit-on attendre d'un jeune prince, sans expérience, étranger dans un camp, nourri dans l'ombre des écoles, obligé d'apprendre les exercices militaires dans le tems qu'il falloit livrer des batailles? Revêtu d'un nom sans pouvoir, il ne venoit au secours de cette province qu'avec une poignée de soldats, dont les officiers étoient autant d'espions dévoués à l'empereur; il n'y trouvoit que des troupes affoiblies par la désertion & par les défaites, abatardies par l'habitude de se laisser vaincre, sans émulation, sans discipline. Il sembloit que Constance toujours ombrageux ne l'avoit choisi que parce qu'il le croyoit incapable; & ce prince retenant d'une main ce qu'il paroissoit lui donner de l'autre, avoit pris des mesures pour lui dérober jusqu'à la gloire des hasards heureux, en lui attachant en apparence pour conseil, & en effet pour maître, le général Marcel, qui devoit avoir tout l'honneur des succès, tandis qu'on ne laissoit à Ju-

lien que la honte des échecs. Dans une situation si délicate, Julien fut forcer tous les obstacles qu'on mettoit à sa réputation. Pendant l'hiver qu'il passa dans Vienne, il s'appliqua à connoître ses soldats, sa province, ses ennemis; il puisa dans la profondeur de son génie toutes les ressources de la science militaire; il s'affranchit de ses surveillans en les rendant inutiles; & dès le printems suivant, avant que d'avoir vû la guerre, il se trouva plus grand capitaine que ceux qu'on avoit chargés de le conduire.

Son exemple plus encore que sa vigilance releva la discipline, & d'une armée tant de fois vaincue forma une armée invincible. La première loi qu'il s'imposa fut celle de la tempérance. Persuadé que la vertu ne fait dresser qu'une table frugale, & que le corps ne se traite délicatement qu'aux dépens de l'esprit, il n'eut pas besoin de consulter les mémoires de Constance. Ce prince avoit pris la peine de régler la table de Julien, comme celle d'un écolier qu'on enverroit aux études, dit Ammien; il

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

XIII.  
Sa façon de  
vivre.  
*Amm. l. 16.  
c. 5.  
Mamert.  
Paneg. c. 11.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

avoit marqué dans un écrit de sa propre main la qualité des mets qu'il vouloit qu'on lui servît : Julien en retrancha tout ce qui sentoit la bonne chere ; il voulut être nourri comme les simples soldats. Sa sobriété lui permettoit d'abrégger le tems du sommeil : couché sur la terre nue ou sur une peau de bête , il se levoit au milieu de la nuit. Après avoir fait secrètement sa priere à Mercure , il travailloit aux dépêches , il visitoit lui-même les sentinelles , & donnoit le reste de la nuit à l'étude. La philosophie , l'éloquence , l'histoire , la poësie même occupoient ces heures tranquilles. Entre les ouvrages qu'il composa dans la Gaule , les deux panegyriques de Constance sont des fruits de ses veilles. Il y soutient mal l'honneur de la philosophie, par la flatterie outrée que respirent ces deux discours. Il les démentit dans la suite , lorsqu'il put le faire impunément , par des invectives encore plus condamnables. Un ouvrage qui auroit mieux mérité de passer à la postérité , ce sont ses propres mémoires , qu'il avoit

DU BAS-EMPIRE. LIV. IX. 367  
écrits à l'imitation de Jule César. Il employoit le jour aux affaires de la guerre, ou à faire des réglemens utiles pour l'armée & la province. Il se formoit aux exercices, & il se railloit lui-même de bonne grace sur son peu d'habileté. Pour s'endurcir contre les incommodités les plus sensibles, il supportoit sans feu la rigueur des hivers de la Gaule.

Il passoit l'été dans son camp, l'hiver sur son tribunal, toujours occupé à repousser les barbares ou à défendre les peuples, toujours armé contre les ennemis ou contre les vices. Attentif à veiller sur les officiers de son palais, il réprimoit leur avidité naturelle. Il écoutoit les plaintes & se piquoit de clémence dans les punitions : souvent il adoucissoit la rigueur des sentences prononcées par les juges. Il servit les Gaulois autant par son équité que par ses victoires, en diminuant le poids des impositions, qui enlevoient à la province ce qui échappoit aux barbares. Quand il entra dans la Gaule, chaque tête taillable payoit vingt-cinq pièces d'or, qui faisoient

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

XIV.  
Sa conduite  
dans le gou-  
vernement.  
*Amm. Ibid.*  
*Misop.*  
*Mamert.*  
*Paneg. c. 4.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

environ trois onces & demi; quand il en sortit, ce tribut étoit réduit à sept piéces, toutes charges acquittées. Il avoit pour maxime de ne point faire remise des restes qui étoient dûs au fisc, comme les princes les plus désintéressés l'avoient pratiqué avant lui : sa raison étoit que les riches demeurent toujours seuls reliquataires, parce que la contrainte n'épargne pas les pauvres dès les premiers momens de l'imposition : cependant sa générosité dérogea quelquefois à cette loi. Un gouvernement si équitable ne pouvoit manquer de lui gagner le cœur des Gaulois : leurs biens, leurs personnes, tout étoit à lui : souvent ils le forcerent d'accepter de grandes sommes d'argent ; ils lui obéissoient avec zèle : c'étoit, disoient ils tous d'une voix, un prince doux, accessible, plein de courage, de justice, de prudence ; qui ne faisoit la guerre que pour le bien des peuples, & qui savoit les faire jouir des avantages de la paix.

XV. Ces belles qualités se trouvoient  
Autres quali- alliées à des travers, que lui impri-  
tés de Ju-  
lien.

ma pour toute sa vie une éducation trop sophistique. Non content d'aimer les lettres & les sciences, il se confondoit lui-même avec les favans & les littérateurs. Faisant en public profession de Christianisme, pour entretenir l'affection des peuples, il favorisoit tantôt les Ariens, tantôt les Catholiques; & saint Hilaire dans ses écrits contre Constance l'appelle un prince religieux. Mais les Rhéteurs, les Platoniciens, les Magiciens d'Athènes, confidens secrets de son attachement à l'idolatrie, venoient en Gaule se mêler autour de lui aux braves officiers qu'il employoit à la guerre. Julien se prêtoit à tout; il gaignoit des batailles & faisoit des vers en l'honneur de ces prétendus illustres qui accouroient de si loin pour admirer ses talens. Sa cour bigarrée de manteaux de philosophes & de casques militaires, offroit un spectacle aussi bizarre que le prince même: c'étoit à la fois un camp, une académie, une école de sophistes. Mais on n'y voyoit point de danseurs, de farceurs, de

---

CONSTAN-  
CE.

An. 356.

*Misop.*

*Lib. or. 10.*

<sup>12.</sup> *Hilar. in*

*Const.*

*Eunap. in*

*Max.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

joueurs d'instrumens, ni de tous ces ministres de divertissemens frivoles. La bisarrerie de Julien étoit austere : il n'avoit aucun goût pour les plaisirs ; ce n'étoit que le premier jour de l'année & par coutume, qu'il permettoit de jouer des comédies : il n'assistoit que rarement aux jeux du cirque, encore n'y restoit-il que quelques instans. Cette humeur grave & sévère sympathisoit avec celle des Gaulois, qui ne connoissoient pas les théâtres, & qui prenoient la danse pour un accès de folie. Telle fut la conduite de Julien, tant qu'il demeura dans l'Occident ; & la dignité impériale n'y changea rien dans la suite.

XVI.  
Sa réputation  
efface celle  
de Constance

La gloire de l'Empire sembla passer avec lui dans la Gaule. Dès ce moment le César fit le premier rôle dans les affaires, & cette province devint le théâtre le plus brillant de la valeur Romaine. On y vit bien-tôt les villes relevées, les campagnes couvertes de trophées & de fertiles moissons ; les barbares en fuite ; partout la prospérité, la sûreté, l'abondance. Constance, si l'on en excepte

son voyage de Rome, resta tristement enveloppé d'intrigues ténébreuses, & de controverses de religion ; & si les insultes des peuples voisins le firent quelquefois sortir de l'obscurité de sa cour, ce ne fut que pour des expéditions sans succès ou sans éclat. Tous les regards se tournerent du côté de Julien.

Sa première campagne fut un glorieux apprentissage. C'étoit dans la Gaule un usage ancien, & qui subsista long-tems après, que les armées ne se missent en mouvement que vers le solstice d'été. Julien étoit encore à Vienne, lorsqu'il apprit que la ville d'Autun venoit de courir le risque d'être prise & saccagée. Cette ville étoit grande ; mais elle n'avoit pour toute défense qu'une vieille muraille, prête à tomber en ruine. Les barbares maîtres de tous les dehors labouroient paisiblement le territoire ; & les habitans bloqués depuis plusieurs mois n'attendoient que le moment de pouvoir se réfugier ailleurs. Le voisinage de Julien, dont la réputation commençoit à éclore, leur inspira plus de har-

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

XVII.  
Autun dé-  
livré.  
*Amm. l. 16.  
c. 2. & l. 17.  
c. 8.  
Jul. ad Ath.  
Lib. or. 12.  
Cassiod. l. 1.  
ep. 24.  
Alsat. Illust.  
p. 398. & seq.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

dieffe. L'un d'eux voyant un barbare qui pouffoit sa charrue jusqu'au pied des murs, courut sur lui & l'enleva. Plusieurs autres en firent autant. Les ennemis irrités entreprennent d'escalader la ville à la faveur de la nuit. Au bruit qu'ils firent en plantant leurs échelles, un petit nombre de Vétérans prend les armes, pendant que les autres soldats trembloient de peur ; & s'étant donné pour signal le nom de Julien, ils accourent à la muraille, tuent les uns, & précipitent les autres. Leurs camarades enhardis par cet exemple font une sortie, repoussent les barbares & en massacrent un grand nombre. A cette nouvelle Julien, malgré les conseils de quelques lâches courtisans, se met en campagne avec ce qu'il avoit de troupes ; il arrive à Autun le vingt-quatrième de Juin ; & sans s'y arrêter il poursuit les barbares qui se retiroient, résolu de les combattre à la première occasion.

XVIII.  
Marches de  
Julien jus-  
qu'à Rheims.

De plusieurs routes qu'on lui proposoit, il préféra la plus courte, quoiqu'elle fût la plus périlleuse à

cause des forêts qu'il falloit traverser. Mais il entendoit dire que Sylvain y avoit passé l'année précédente, & il se faisoit un point d'honneur de ne pas céder en courage à ce brave guerrier. Ne prenant avec lui que des troupes legeres, il gagne promptement Auxerre. Les barbares campoient dans le voisinage; il les amusa quelque tems pour faire reposer sa troupe, & pour donner au reste de son armée le tems de le rejoindre. Les ennemis ayant pris la route de Troyes, il continue de les poursuivre; & comme il étoit inférieur en nombre, il supplée à ce désavantage par la bonne conduite, & montre déjà toute l'habileté d'un vieux capitaine. Toujours sur ses gardes, il faisoit si bonne contenance, que les barbares revenant sur lui de tems en tems, & le chargeant tantôt à droite, tantôt à gauche, ne purent jamais l'entamer. Il les prévenoit avec ses troupes légeres dans tous les postes avantageux qui se trouvoient sur la route; & leur disputoit tous les pas-

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 356.

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

pages. Après les avoir long-tems harcelés , comme ils doubloient le pas & que ses troupes pesamment armées perdoient haleine , il fut obligé d'abandonner la poursuite. Ces petits avantages rendoient peu à peu le cœur aux soldats ; & pour exciter leur hardiesse par l'intérêt , il promit récompense à quiconque lui apporteroit la tête d'un ennemi. Après une marche assez périlleuse il vint à Troyes , où il étoit si peu attendu , qu'il eut peine à s'en faire ouvrir les portes : on prenoit d'abord sa troupe pour un corps de barbares. Il ne s'y arrêta que pour donner quelque repos à ses soldats , & continua sa marche jusqu'à Rheims , où il avoit marqué le rendez - vous de toute l'armée. C'étoit Marcel qui la commandoit en la place d'Ursicin , quoique celui-ci eût ordre de rester en Gaule jusqu'à la fin de la guerre.

XIX.  
Combat de  
Brumat.

Après divers avis on se déterminna à tourner vers Dieuze pour aller chercher les Allemands. L'armée marchoit en bon ordre , lorsque les ennemis qui connoissoient le país ,

s'étant mis en embuscade dans un bois , & profitant d'un brouillard épais , vinrent la prendre en queue. Deux légions , qui formoient l'arrière-garde , alloient être taillées en pièces , si elles n'eussent été promptement secourues par les troupes auxiliaires qui repoussèrent les barbares. Ce fut pour Julien une leçon , qui a couté bien plus cher à tant d'autres généraux ; il apprit à redoubler de précautions , & à songer encore plus à la sûreté qu'à la diligence. Les ennemis étoient maîtres des villes qu'on nomme aujourd'hui Strasbourg , Brumat , Seltz , Saverne , Spire , Worms , & Mayence ; c'est-à-dire , qu'ils en habitoient les campagnes ; car les Allemands regardoient les villes comme des tombeaux , & n'osoient s'y renfermer. Au moment que Julien entroit dans Brumat , les barbares vinrent lui présenter la bataille : il l'accepta. Déjà son armée rangée en forme de croissant commençoit à les envelopper , lorsque les ennemis voyant qu'ils avoient perdu dans le premier choc plusieurs

CONSTAN-  
CE.

AN. 356.

XX.

Fin de cette  
Campagne.

*Amm. l. 16.*

*c. 3.*

*Jul. ad Ath.*

*Lib. or. 12.]*

de leurs gens se retirèrent avec précipitation & se sauverent dans les isles du Rhin.

Après leur retraite Julien s'avança jusqu'à Cologne, sans trouver de résistance. Il rétablit cette ville ruinée depuis dix mois, & il y mit garnison. Un roi barbare vint l'y trouver pour lui faire des excuses, & lui demander la paix : il n'obtint qu'une trêve pour peu de tems. Cette expédition rendit la liberté & l'abondance à une grande ville de ces quartiers-là, que de fréquentes attaques avoient réduite aux plus tristes extrémités de la famine. On ne fait si c'est Trèves ou Tongres.

XXI.

Expédition  
de Constance  
en Rhétie.

*Amm. l. 16.*

*c. 12. & l.*

*17. c. 6.*

*Till. art. 39,*

*40. & not 38.*

*Alsat. illus-*

*tr. p. 300. &*

*seq.*

Gundomade & Vadomaire avoient rompu le traité fait deux ans auparavant. Ils s'étoient unis avec les Juthonges, autre peuplade d'Allemands qui habitoient vers la source du Danube, du côté de l'Italie. Constance sortit de Milan & entra sur leurs terres par la Rhétie. Julien pour les resserrer du côté de la Gaule remonta le Rhin jusqu'à Bâle. On fit le dégât dans leur pais. Ils s'étoient retirés au fond de leurs forêts, après avoir

embarassé les chemins par de grands abbatis d'arbres. Mais comme l'armée Romaine forçoit tous les passages , & que ces barbares étoient en même tems en guerre avec leurs voisins , ils eurent recours aux prieres , & obtinrent encore la paix. Constance retourna à Milan ; & Julien après une campagne qui donna de l'expérience à ce prince , du courage à ses troupes , & de grandes espérances aux Gaulois , alla passer l'hiver à Sens.

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 356.

Ce ne fut pas pour lui un tems de repos. Il n'avoit pas affaire à des ennemis rassemblés en un corps , qui fixassent toutes ses vûes sur un seul objet. C'étoient des essains de barbares , tantôt séparés , tantôt réunis , qu'il étoit difficile de vaincre , difficile même d'atteindre , les uns au-deçà du Rhin , les autres au-delà , mais toujours prêts à franchir cette barriere , & qui partageoient son esprit en autant de soins , qu'ils occupoient de territoires , & que le Rhin offroit de passages. Il s'agissoit d'écartier tous ces nuages , de ramener

---

An. 357.

XXII.  
Julien as-  
siégé à Sens.  
*Amm. l. 16.  
c. 3. 4.  
Jul. ad. Ath.*

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

dans les postes exposés les garnisons que la terreur avoit dispersées, de pourvoir dans des païs ruinés aux subsistances d'une armée toujours en mouvement, & dont les marches ne pouvoient être réglées que sur les courses imprévues des ennemis. Il venoit d'être associé pour la seconde fois à Constance dans le consulat. Pendant qu'il prenoit des mesures pour la campagne prochaine, une multitude de barbares vint l'assiéger dans la ville de Sens. Ils se flattoient d'autant plus de réussir, qu'ils fa-voient que le manque de vivres l'a-voit obligé de séparer une partie de ses meilleurs corps, & de les dis-tribuer en divers quartiers. Julien fit fortifier les endroits foibles de la ville; toujours la cuirasse sur le dos, il se montroit jour & nuit sur les remparts; il brûloit d'impatience d'en venir aux mains, mais il étoit re-tenu par la considération du petit nombre de ses troupes. Enfin après trente jours de siège, les barbares aussi peu constans dans l'exécution

que prompts à entreprendre , perdirent courage & se retirèrent.

Marcel, quoiqu'il ne fût pas éloigné de Julien , ne s'étoit pas mis en peine de le secourir dans un péril si pressant. Il avoit cru sans doute suivre les intentions de Constance. Mais il est dangereux de se prêter aux vûes de l'injustice : comme elle dégrade ceux qui la servent , elle en prend droit de les mépriser ; & souvent pour se disculper , elle se fait honneur de les punir. D'ailleurs Constance vouloit tenir Julien dans l'abaissement , mais il ne vouloit pas le perdre. La conduite du général excitoit les murmures ; l'empereur le sacrifia sans regret à la haine publique : il lui ôta le commandement , & lui donna ordre de se retirer sur ses terres. Marcel prit cependant le parti de venir à la Cour, dans l'espérance de se justifier en chargeant Julien : il comptoit sur la faveur que la calomnie trouvoit auprès du prince. Mais le César se doutant de son dessein, fit partir en même tems son chambellan Euthérius, & lui confia le soin de le défendre. Marcel

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XXIII.

Disgrace de  
Marcel.

*Amm. l. 16.  
c. 4, 7, 8.*

CONSTAN-  
CE.  
AN. 357.

qui ne favoit rien de cette précaution, arrive à Milan, & se plaint hautement de sa disgrâce : il étoit impétueux & fanfaron. Il se fait introduire au conseil ; il déclame contre Julien avec beaucoup de chaleur ; c'étoit, disoit-il, un jeune téméraire, un ambitieux qui prenoit l'effor au point de ne plus reconnoître de supérieur. Après une invective fort animée à laquelle il n'attendoit pas de réponse, il est surpris de voir paroître Euthérius, qui de sang froid & d'un ton modeste réfute en peu de mots tous ses mensonges, développe ses indignes manœuvres, rend un compte exact de ce qui s'est passé au siège de Sens, & répond sur sa tête de la fidélité inviolable de son maître. Marcel confondu se retira à Sardique sa patrie. Le vertueux Euthérius soutenoit à la cour de Julien le rolle qu'il avoit fait inutilement dans celle de Constant. Sobre, uniforme dans sa conduite, à l'épreuve de tout intérêt, fidele & d'un secret impénétrable, il ne profitoit de sa faveur que pour inspirer les mêmes vertus au jeune prince,

Il s'efforçoit de corriger par ses sages conseils ce que l'éducation Asiatique avoit laissé de léger & de frivole dans le caractère de Julien. Aussi ce rare courtisan eut-il un bonheur presque inconnu aux favoris : sa considération survêquit à son maître ; il ne fut pas obligé dans sa vieillesse d'aller cacher dans une retraite voluptueuse des richesses odieuses & injustement acquises. Il passa ses dernières années à Rome , jouissant du repos d'une bonne conscience , chéri & honoré de tous les ordres de l'Etat.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

La Gaule commençoit à respirer ; mais les défiances perpétuelles de Constance rendoient sa cour un séjour moins assuré que la Gaule. Les délateurs , plus dangereux que les barbares , étoient secrètement excités par les favoris qui profitoient des confiscations. Rufin préfet du prétoire , Arbétion général de la cavalerie , l'eunuque Eusebe & plusieurs autres s'enrichissoient de condamnations. Tout étoit crime de lèse-majesté : la sottise même & la superstition devenoient un attentat contre le

XXIV.

Etat de  
la Cour de  
Constance.

*Amm.* l. 16.

c. 4. 6.

*Cod. Th. lib.*

9. tit. 16. leg.

4. 5. 6.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

prince ; & s'il en faut croire Ammien , ce fut moins par zele pour la religion Chrétienne , que par l'effet d'une crainte pusillanime , que Constance fit en ce tems-là plusieurs loix qui condamnoient à mort & les devins & ceux qui les consultoient. Un autre Rufin , ce chef des officiers de la préfecture , qui avoit gagné les bonnes graces du prince en accusant Africain , ayant corrompu la femme d'un certain Danus , habitant de la Dalmatie , l'engagea à prendre la voie la moins périlleuse pour se défaire de son mari : c'étoit de l'accuser d'une conspiration contre l'empereur. Selon les instructions de ce fourbe , elle supposa que Danus aidé de plusieurs complices avoit dérobé le manteau de pourpre renfermé dans le tombeau de Dioclétien. Rufin accourt à Milan pour déterer ce forfait à l'empereur. Heureusement pour l'innocence , Constance chargea cette fois de l'information deux hommes incorruptibles ; c'étoient Lollien préfet du prétoire d'Italie , & Ursule surintendant des finances. Ils se transf-

portent sur les lieux ; l'affaire est traitée à la rigueur ; on met à la question les accusés. Leur constance à nier le crime embarassoit les commissaires ; enfin la vérité éclatta : la femme pressée elle-même par les tourmens avoua son intrigue avec Rufin ; ils furent tous deux condamnés à mort , comme ils ne l'avoient que trop méritée. Mais Constance irrité d'avoir perdu dans Rufin un zélé serviteur , envoie en diligence à Ursule une lettre menaçante , avec ordre de se rendre à la cour. Ursule , malgré ses amis qui trembloient pour lui , vient hardiment , se présente au conseil , rend compte de sa conduite & de celle de Lollien avec tant de fermeté , qu'il impose silence aux flatteurs , & force l'empereur d'étouffer son injuste ressentiment. Les innocens ne furent pas tous aussi heureux que Danus. Une maison fort riche fut ruinée dans l'Aquitaine , parce qu'un délateur invité à un repas ayant apperçu sur la table & sur les lits qui l'environnoient quelques morceaux de pourpre , préten-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

dit qu'ils faisoient partie d'une robbe impériale ; il s'en faisoit, les alla présenter aux juges, qui ordonnerent une recherche exacte pour découvrir où pouvoit être le reste de la robbe. On ne trouva rien, mais la maison fut pillée. Il y avoit en Espagne une coutume singuliere dans les festins : au déclin du jour , quand les valets apportoient les lumieres, ils disoient à haute voix aux convives : *Vivons, il faut mourir.* Un agent du prince qui avoit assisté à un de ces repas, fit un crime de ce qui n'étoit qu'un usage ; il fut si bien envenimer ces paroles, qu'il y trouva de quoi perdre une honnête famille. Arbétion, l'un des principaux auteurs de ces calomnies, se vit lui-même sur le point de succomber. On employa contre lui ses propres artifices. Le comte Vérissime l'accusa de porter ses vûes jusqu'à l'empire, & de s'être fait faire d'avance les ornemens impériaux. Dorus, dont nous avons déjà parlé, se mit de la partie. On commença l'instruction du procès ; on s'assura

s'affura des amis d'Arbétion : le public attendoit avec impatience la conviction de ce personnage odieux. Mais la sollicitation des chambellans du prince arrêta tout à coup la procédure ; on mit en liberté ceux qui étoient détenus pour cette affaire : Dorus disparut, & Vêrissime demeura muet, comme s'il eût oublié son rôle.

L'Impératrice Eusébie avoit fait un voyage à Rome l'année précédente, pendant l'expédition de Constance en Rhétie. Elle y avoit été reçue avec magnificence ; le Sénat étoit sorti au-devant d'elle. La princesse avoit de son côté récompensé par de grandes largesses l'empressement des habitans. Constance voulut aller à son tour recevoir les hommages de l'ancienne capitale de l'Empire. Son dessein étoit d'y entrer en triomphe pour la victoire qu'il avoit remportée sur Magnence. Cette vanité n'avoit point d'exemple chez les anciens Romains, qui ne voyoient dans les guerres civiles qu'un sujet de larmes, & non pas une matière de triom-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XXV.

Jul. or. 3.

Amm. l. 16.

c. 10.

Idact.

Till. not. 39.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

phe. Après avoir ordonné tout l'appareil capable d'éblouir les yeux par la pompe la plus brillante, il prit la route d'Ocricoli, escorté de toutes les troupes de sa maison qui marchaient en ordre de bataille; repaissant de sa gloire les regards de ceux qui accouroient sur son passage, & se repaissant lui-même de leurs applaudissemens. A son approche de Rome, le sénat étant allé à sa rencontre, le prince enivré de pompeuses idées s'imaginoit voir ces anciens sénateurs supérieurs aux rois, mais dont ceux-ci n'étoient plus que l'ombre; & cette immense multitude qui fortoit à grands flots des portes de Rome, sembloit lui annoncer tout l'univers rassemblé pour l'admirer. Précédé d'une partie de sa maison & des enseignes de pourpre qui flottoient au gré des vents, il entra assis seul sur un char rayonnant d'or & de pierreries: à droite & à gauche marchaient plusieurs files de soldats, couverts d'armes éclatantes: chaque bande étoit séparée par des escadrons de cavaliers tout revêtus de

lames d'un acier poli & luisant. L'Empereur au milieu des cris de joie qui se joignoient au son des trompettes, gardoit une contenance roide & immobile ; il ne tournoit la tête d'aucun côté ; on remarqua seulement qu'il la baissoit au passage des portes , quoiqu'elles fussent fort élevées , & qu'il fût de fort petite taille : d'ailleurs il n'avoit d'autre mouvement que celui de son char. C'étoit une gravité de maintien qu'il affecta toute sa vie. Jaloux de sa dignité, il l'attachoit toute entière à la fierté de l'extérieur : jamais il ne fit monter personne avec lui dans son char ; jamais il ne partagea l'honneur du consulat avec aucun particulier. Il fut reçu dans le palais des Empereurs au bruit des acclamations d'un peuple innombrable ; & sa vanité ne fut jamais plus agréablement flattée.

Pendant un mois qu'il resta dans cette ville fameuse, elle fut pour lui un spectacle toujours ravissant. Chaque objet ne lui laissoit rien attendre de plus beau, & son admiration

CONSTANTIN  
CE.  
An. 357.

XXVI.  
Il en admire  
les édifices.

*Ann. ibid.*

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

ne s'épuîsa jamais. Il vit cette place digne par sa magnificence d'avoir servi de lieu d'assemblée à un peuple juge souverain des rois & des empires ; le temple de Jupiter Capitolin , le plus superbe séjour de l'idolatrie ; ces Thermes qui sembloient autant de vastes palais ; l'amphithéâtre de Vespasien d'une élévation surprenante , & dont la solidité promettoit encore un grand nombre de siècles ; le Panthéon ; les colonnes qui portoient les statues colossales de ses prédécesseurs ; le théâtre de Pompée , l'odeum , le grand cirque , & les autres monumens de cette ville qu'on appelloit la ville éternelle. Mais quand on l'eut conduit à la place de Trajan , & qu'il se vit environné de tout ce que l'architecture avoit pû imaginer de plus noble & de plus sublime , ce fut alors que confondu & comme anéanti au milieu de tant de grandeur , il avoua qu'il ne pouvoit se flatter de faire jamais rien de pareil : *Mais je pourrois bien , ajouta-t-il , faire exécuter une statue équestre semblable à celle de Trajan , & j'ai des-*

*sein de le tenter. Sur quoi Hormifdas qui se trouvoit à ses côtés, lui dit : Prince, pour loger un cheval tel que celui-là, songez auparavant à lui bâtir une aussi belle écurie. Comme on demandoit au même Hormifdas ce qu'il pensoit de Rome : Il n'y a, dit-il, qu'une chose qui m'en déplaise ; c'est que j'ai oüi dire qu'on y meurt comme dans le moindre vilage.*

Constance frappé de tant de merveilles accusoit la renommée d'injustice & de jalousie à l'égard de Rome, dont, disoit-il, elle diminueoit les beautés, tandis qu'elle se plaît à exagérer tout le reste. Il voulut payer à cette ville le plaisir qu'elle lui avoit procuré, & y ajouter quelque nouvel ornement. Auguste y avoit fait transporter d'Héliopolis ville de la basse Egypte deux obélisques, dont l'un avoit été placé dans le grand cirque, l'autre dans le champ de Mars. Il en étoit resté un troisième plus grand que les deux autres : il avoit de hauteur cent trente-deux pieds, & étoit chargé de

R iij

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XXVII.  
Obélisque.

*Amm. l. 17.  
c. 4.*

*Baronius.  
Grut. cxxxvii  
3.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

caractères hieroglyphiques qui contenoient des éloges de Ramefsès. Les flatteurs, pour donner à Constance quelque avantage sur Auguste, lui persuadoient que la difficulté du transport avoit empêché ce prince de l'entreprendre. Mais en effet, c'étoit par un sentiment de religion qu'Auguste avoit laissé cet obélisque dans le temple du Soleil, auquel il étoit consacré. Constantin qui n'étoit pas retenu par le même scrupule avoit donné ordre de l'enlever : il le destinoit à l'embellissement de sa nouvelle ville. On le transporta par le Nil à Alexandrie, où il resta couché sur terre en attendant qu'on eût construit un vaisseau propre à porter une masse si prodigieuse. Ce vaisseau devoit être monté de trois cens rameurs. Constantin étant mort avant que ce dessein fût exécuté, Constance changea la destination de l'obélisque & le fit venir à Rome par mer & par le Tibre. On ne put le faire remonter que jusqu'à trois milles de la ville. Delà il fallut le conduire sur des traîneaux jusqu'au milieu du grand cirque, où

l'on vint à bout de le dresser à force de machines. On plaça sur la pointe une boule de bronze doré ; & lorsqu'elle eut été peu après abbatue d'un coup de foudre , on mit à la place des flammes de même métal. C'est le même obélisque que Sixte V. a fait rétablir & dresser dans la place de saint Jean de Latran.

La splendeur de Rome inspira à Constance des égards pour les habitans. Avant son entrée il avoit fait enlever de la salle du sénat l'autel de la Victoire , que Magnence avoit permis d'y replacer. Mais il ne porta aucune atteinte aux privilèges des Vestales , qui subsisterent jusque vers la fin du regne de Théodose le Grand. Il conféra les sacerdoces aux payens distingués par leur naissance : il ne retrancha rien des fonds destinés aux frais des sacrifices. Précédé du sénat qui triomphoit de joie , il parcourut toutes les rues de Rome , visita tous les temples , lut les inscriptions gravées en l'honneur des dieux ; se fit raconter l'origine de ces édifices , & donna des louanges aux fondateurs.

R iv

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XXVIII.  
Conduite de  
Constance à  
Rome.

*Amm. l. 16.*  
*c. 10.*  
*Themist. or.*  
*3. 4.*  
*Symm. l. 10.*  
*ep. 54.*  
*Idace.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

Il en fit assez pour plaire aux payens; mais il en fit trop au gré de la religion Chrétienne : cette vaine complaisance s'écartoit du plan de Constantin. Dans les courses de chevaux qu'il donna plusieurs fois , loin de s'offenser de la liberté du peuple , qui dans ces occasions s'émancipoit souvent jusqu'à plaisanter aux dépens de ses maîtres , il parut lui-même s'en divertir. Il ne gêna point le spectacle , comme c'étoit sa coutume dans les autres villes , en le faisant cesser à son gré ; il ne voulut influencer en rien sur la décision de la victoire. Il finissoit la vingtième année de son regne , & approchoit de la trente-cinquième depuis qu'il avoit été créé César : ce fut pour solenniser l'une ou l'autre de ces deux époques, qu'il fit , selon l'usage , célébrer des jeux dans tout l'empire. Plusieurs villes lui envoyèrent des couronnes d'or d'un grand poids. Constantinople lui rendit cet hommage par une députation de ses principaux sénateurs , du nombre desquels devoit être Thémistius , dont l'éloquence

étoit célèbre. L'empereur pour honorer ses talens lui avoit donné une place dans le sénat. Thémistius n'ayant pû venir à Rome à cause d'une indisposition, envoya à l'empereur le discours qu'il avoit composé. Constante l'en récompensa en lui faisant ériger à Constantinople une statue d'airain; & l'orateur, pour ne pas demeurer en reste, prononça encore dans le sénat dont il étoit membre, un autre discours, où il n'oublia pas de prodiguer les éloges qu'on n'épargne gueres aux princes les plus médiocres, lorsque la vanité de l'orateur s'évertue à disputer contre la stérilité de sa matiere.

Dans le séjour de Rome Eusébie fit une action exécrationnelle, & capable de ternir encore plus de belles qualités qu'elle n'en possédoit. Elle étoit stérile & jalouse jusqu'à la fureur, d'Hélène femme de Julien. Dès l'année précédente Hélène étoit accouchée en Gaule d'un enfant mâle. Mais la sage-femme, corrompue par argent, avoit fait périr l'enfant au moment de sa naissance. L'Impératrice

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XXIX.  
Méchanteté  
d'Eusébie.

*Amm. l. 16.  
c. 10.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

ayant, sous une fausse apparence de tendresse, engagé sa belle-sœur à l'accompagner à Rome, lui fit avaler un breuvage meurtrier, propre à servir sa criminelle jalousie, & à tarir dans les flancs d'Hélène la source de sa fécondité.

XXX.

Mouvements  
des Barbares.

*Amm. l. 16.  
c. 9. 10. &  
l. 17. c. 5.*

L'Empereur auroit fort désiré de s'arrêter plus long-tems dans une ville, où la majesté Romaine respiroit encore, du moins dans les édifices. Mais le bruit des incursions des barbares l'obligeoit de se rapprocher des frontieres. Les Sueves couroient la Rhétie; les Quades la Valérie; les Sarmates exercés au brigandage ravageoient la Mésie supérieure & la seconde Pannonie. En Orient les Perses envoioient sans cesse des partis, qui voltigeant çà & là, enlevoient les hommes & les troupeaux. Les garnisons Romaines étoient continuellement alertes, soit pour empêcher leurs pillages, soit pour leur enlever le butin. Mufonien préfet du prétoire, de concert avec Cassien duc de la Mésopotamie, homme de service & d'expérience,

entretenoit des espions qui lui donnoient avis de tous les projets des ennemis. Il apprit par leur moyen que Sapor étoit engagé dans une guerre difficile & sanglante contre les Chionites , les Eusènes & les Gelanes , peuples barbares voisins de ses Etats. Il crut la conjoncture favorable pour déterminer ce prince à traiter avec l'Empereur. Dans cette pensée il envoya à Tamsapor général des Perses cantonnés sur la frontière , des officiers déguisés , qui dans des entrevues secrètes lui persuaderent d'écrire à son maître , & de le porter à la paix. Tamsapor se chargea de la proposition. Mais comme Sapor étoit occupé à l'autre extrémité de la Perse , sa réponse ne vint que l'année suivante. Ces diverses allarmes contraignirent Constance de quitter Rome le vingt-neuf de mai , trente & un jours après son arrivée.

Il fut témoin de l'attachement des Romains pour le pape Libere , & de leur aversion pour Félix. On regardoit celui-ci comme un intrus :

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XXXI.  
Les Dames  
Romaines  
demandent le  
retour de Li-  
bere.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

Theod. l. 2.

c. 17.

Soz. l. 4. c.

10.

Cod. Th. lib.

16. Tit. 2.

leg. 13, 14.

Till. Arian.

art. 67.

on disputoit à son clergé tous les privilèges ecclésiastiques ; & sur la fin de l'année l'empereur fut obligé de les confirmer par deux loix , dont l'une est adressée à Félix. Avant son départ de Rome il reçut à ce sujet une députation tout à fait extraordinaire. Les femmes des magistrats & des citoyens les plus distingués , ayant concerté ensemble , pressèrent leurs maris de se réunir pour demander à l'empereur le retour de Libere ; elles les menaçoient de les abandonner , s'ils ne l'obtenoient , & d'aller trouver leur évêque dans son exil. Les maris s'en excusèrent sur la crainte d'offenser l'empereur qui regarderoit cette démarche comme l'effet d'une cabale séditeuse : *Chargez-vous vous-mêmes de cette requête* , leur dirent-ils ; *s'il vous refuse , du moins ne vous en arrivera-t-il aucun mal*. Elles suivirent ce conseil ; & s'étant parées de leurs plus beaux habits , elles vont se jeter aux pieds de l'empereur , & le supplient d'avoir pitié de Rome privée de son pasteur , & livrée à des loups ravissans.

Constance leur ayant répondu qu'elles avoient un vrai pasteur dans la personne de Félix, elles jettent de grands cris, & ne témoignent que de l'horreur pour ce faux prélat. Le prince promet de les satisfaire ; il expédie aussi-tôt des lettres de rappel en faveur de Libere, à condition qu'il gouvernera l'Eglise de Rome conjointement avec Félix ; & pour calmer le peuple, on fait dans le cirque la lecture de ces lettres. Le peuple s'en moque ; il s'écrie que rien n'est mieux imaginé ; qu'apparemment comme il y a dans le cirque deux factions distinguées par les couleurs, on veut qu'elles aient chacune leur évêque. Enfin toutes les voix se réunissent pour crier : *Un Dieu, un Christ, un Evêque* Constance confus de ces clameurs tint conseil avec les prélats qui suivoient la cour, & consentit à rétablir Libere, pourvû qu'il voulût se réunir de sentiment avec eux.

L'empereur retourna à Milan ; d'où étant allé en Illyrie vers le milieu de juillet, il resta trois ou quatre mois dans cette province, afin

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 317.

XXXII.  
 Affaires  
 de l'Eglise.

*Ath. ad Solit.*  
*& Apol. 2.*

d'observer de plus près les mouvemens des barbares. Mais il s'occupoit bien davantage des affaires de l'Eglise. Les Ariens étoient dans une agitation perpétuelle. Semblables , dit saint Athanase , à des gens inquiets qui changent sans cesse leur testament , à peine avoient-ils tracé une formule , qu'ils en composoient une nouvelle. Quelques-uns d'entre eux s'étant assemblés à Sirmium sur la fin de juillet , y dressèrent un formulaire impie , qu'on appela le blasphème de Sirmium. L'auteur fut Potame évêque de Lisbonne , d'abord Catholique , ensuite attiré au parti des Ariens par une libéralité de l'empereur. Ce prince lui fit présent d'une terre du domaine qu'il souhaitoit avec passion , mais dont il ne jouit jamais , ayant été frappé d'une plaie mortelle , comme il alloit s'en mettre en possession. Orsus ce héros de la foi , qui jusqu'à l'âge de plus cent ans avoit triomphé des plus rudes persécutions , retenu depuis un an à Sirmium , outragé dans la personne de ses parens que l'empereur

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

& *epist. ad episc. c. 6.*

*Hilar. de Synod. & in*

*Const.*

*Hieron. de script. Ec.*

*cles. c. 97*

*Phæbad.*

*contra Arian.*

*Ruf. l. 1. c.*

*27.*

*S. Aug. l. 1.*

*contra Par-*

*men, c. 4, 5,*

*8.*

*Sulp. Sev.*

*l. 2.*

*Soc. l. 2. c.*

*30, 31.*

*Soz. l. 4. c.*

*5, 14.*

*Philost. l. 4.*

*c. 3.*

*Perronius ad*

*Brit. reg.*

*Petav. ad*

*Epiph. p. 316.*

*Baronius.*

*Hermant vie*

*de S. Ath. l.*

*8. c. 2, 3, 4,*

*5. Eclairciss.*

*Till. arian.*

*art. 68, 69.*

*& Orsus art.*

*9.*

*Fleury, l. 13.*

*c. 46.*

accabloit d'injustices , maltraité lui-même & meurtri de coups malgré son grand âge , succomba enfin ; & sa chute fut pour toute l'Eglise un sujet de deuil. Il signa la nouvelle confession Arienne , & communiqua avec Urface & Valens. Il avoit mille fois exposé sa vie ; mais , dit saint Hilaire , il aima trop son sépulcre , c'est-à-dire , son corps cassé de vieillesse. On ne put pourtant le forcer à souscrire à la condamnation d'Athanasé ; & peu de tems après étant de retour à Cordoue , comme il se sentoit près de mourir , il protesta contre la violence qu'on lui avoit faite , & anathématisa les Ariens. Il mourut après soixante-deux ou soixante-trois ans d'épiscopat. Une autre playe encore plus sensible à l'Eglise , & qui pénétra jusqu'à ses entrailles , ce fut la prévarication du premier pontife. Libere dont la sainteté & la constance Apostolique avoient fait jusqu'alors l'admiration de tous les fideles , ne pouvant plus résister à l'ennui & aux incommodités de son exil , menacé de la mort , privé de la con-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

*Vita Achan.  
in edit. Bene-  
dict.*

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

folation qu'il tiroit de ses ecclésiastiques qu'on sépara de lui, céda enfin aux sollicitations de Fortunatien d'Aquilée & de Démophile de Bérée : celui-ci obsédoit ce saint pontife, & travailloit sans cesse à aigrir ses maux, plus encore par ses pernicieux conseils que par ses mauvais traitemens. Libere signa la formule de Sirmium, renonça à la communion d'Athanase, & embrassa celle des Ariens. Les lettres qu'il écrivit ensuite au clergé de Rome, à l'empereur, aux évêques d'Orient, à Ursace & à Valens, à Vincent de Capoue, comparées avec cette conférence généreuse, où confondant Constance il s'étoit attiré un glorieux exil, montrent de quelle hauteur peuvent tomber les ames les plus élevées, & font de tristes monumens de la foiblesse humaine. Des auteurs respectables le déchargent du moins de l'accusation d'hérésie : ils prétendent qu'il ne signa pas la seconde formule de Sirmium où la consubstantialité étoit condamnée, mais la première, dressée en 351, ou la troisième

faite, selon quelques-uns, en 358, dans lesquelles le terme de consubstantiel étoit seulement supprimé. Nous laissons ces discussions aux Théologiens à qui elles appartiennent. Les humbles supplications du foible pontife ne purent encore cette année obtenir de l'empereur qu'il fût rétabli dans son église.

Constance revenoit d'Illyrie à Milan, lorsqu'on lui présenta sur son chemin un captif fameux. C'étoit Chnodomaire roi des Allemands, que Julien lui envoyoit comme un hommage de sa victoire. Il est tems de reprendre la suite des exploits de ce prince, & de rendre compte de la seconde campagne qu'il fit dans la Gaule. Marcel ayant été rappelé, Eusébie profita du mécontentement vrai ou apparent de l'empereur, pour l'engager à donner à Julien un pouvoir plus étendu; & Constance y consentit, parce qu'il n'attendoit de ce jeune prince que de médiocres succès. Il n'en souhaitoit pas davantage. Il lui laissa donc le commandement absolu, & la pleine disposition

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XXXIII.  
Dispositions  
pour la se-  
conde cam-  
paigne de Ju-  
lien.

*Jul. ad Athā*  
*& or. 8.*  
*Lib. or. 12.*  
*Amm. l. 16.*  
*c. 10. 11.*  
*Zof. l. 3.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

de toutes les opérations militaires. Il lui envoya Sévere en la place de Marcel, pour agir sous ses ordres. Ce général étoit un vieux guerrier, habile dans le métier des armes, mais sans orgueil, sans jalousie, disposé à obéir comme un simple soldat, plutôt que de troubler les affaires par un faux point d'honneur. Julien ne fut pas aussi content des officiers chargés du gouvernement civil. Florence préfet du prétoire, homme injuste, intéressé, insensible à la misère du peuple, s'accordoit mal avec le caractère équitable, généreux, compatissant, que montrait le César. Pentade autre officier dont on ignore l'emploi, & qui étoit peut-être le même qui avoit eu tant de part à la mort de Gallus, esprit remuant & dangereux, ne cessoit d'agir fourdement contre Julien, parce que ce prince éclairoit ses démarches & s'opposoit à ses entreprises. Au milieu de ces contradictions & de ces cabales, Julien eut un bonheur qui arrive rarement aux princes; il trouva un ami: c'étoit Salluste, Gaulois de

naissance, plein de fidélité, de lumières & de franchise. Ce sage & zélé confidant partageoit ses peines & ses plaisirs, l'éclaircit de ses conseils, le reprenoit de ses défauts; & toujours tendre, mais toujours libre, il savoit prêter à la vérité toutes les graces qui la rendent utile en la rendant aimable. L'empereur en envoyant Sévere rappela à la cour Ursicin, qui s'ennuyant d'être inutile en Gaule, revint avec joie à Sirmium. Il fut renvoyé en Orient avec le titre de général, pour consommer, s'il étoit possible, l'ouvrage de la paix dont Mufonien donnoit des espérances. Julien avoit pendant l'hiver augmenté ses troupes; il avoit enrôlé beaucoup de volontaires; & ayant découvert dans une ville de la Gaule un magasin de vieilles armes, il les avoit fait réparer & distribuer à ses soldats.

Les Allemands frémissent du mauvais succès de la dernière campagne, & ne respiroient que vengeance. Le pais étant désert, on n'apprenoit que fort tard les mouve-

~~CONSTANTIN~~  
 CONSTAN-  
 CE.  
 An. 357.

XXXIV.  
 Succès de  
 Julien.  
*Amm.* l. 16.  
*C.* 11.  
*Lib. or.* 12.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 357.

mens des barbares. Julien après le siège de Sens, pour prévenir de pareilles surprises, avoit établi depuis les bords du Rhin des couriers qui se communiquoient l'allarme de bouche en bouche, & la faisoient passer en peu de tems jusqu'à son quartier. Il fut donc bien-tôt averti, & se rendit en diligence à Rheims. D'un autre côté Barbation devenu général de l'infanterie depuis la mort de Sylvain, partit d'Italie par ordre de Constance avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & s'avança vers Bâle. Le projet de l'empereur étoit d'enfermer les ennemis entre les deux armées; mais par un effet de sa défiance ordinaire, il avoit défendu à Barbation de se joindre à Julien. Cependant les Letes, nation originaire de Gaule, transplantée ensuite en Germanie, & enfin rappelée dans le país de Trèves par Maximien, ayant apparemment fait alliance avec les Allemands, passerent entre les deux camps, & traversant avec une promptitude incroyable une grande partie de la Gaule, ils pénétrèrent jus-

qu'à Lyon. Leur dessein étoit de piller cette ville, & d'y mettre le feu. On n'eut que le tems de barricader les portes ; ils enleverent tout ce qui se trouva dans la campagne. A cette nouvelle le César détache trois corps de sa meilleure cavalerie, pour se saisir des trois seuls passages par où il favoit que les barbares pouvoient revenir. Sa prévoyance ne fût pas trompée. Tous furent taillés en pièces ; on reprit sur eux tout le butin : il n'échappa que ceux qui passerent auprès du camp de Barbation. Celui-ci, loin de les arrêter, fit retirer les tribuns Bainobaude & Valentinien, depuis empereur, qui par ordre de Julien étoient venus occuper ce poste : & ce perfide général trompa Constance par un faux rapport : il lui manda que ces deux officiers ne s'étoient approchés de son camp, que pour lui débaucher ses foldats. Constance les cassa sans autre examen.

Les barbares établis en-deçà du Rhin, effrayés de l'approche des deux armées, songerent à leur sûre-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XXXV.

Les Alle-  
mands chas-  
sés des Isles  
du Rhin.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

té. On ne pouvoit aller à eux que par des chemins montueux & difficiles. Ils tâcherent de les rendre impraticables par des abbatis d'arbres. Une partie se jetta dans les isles du Rhin, & delà ils insultoient à grands cris les Romains & le César. Afin de châtier leur insolence, Julien envoya demander à Barbation sept grandes barques, de celles qu'il avoit préparées pour passer le fleuve. Mais ce général aima mieux les brûler toutes que d'en prêter une seule à un prince qu'il haïssoit. Julien ne se rebuta pas. Ayant appris des prisonniers que dans la saison des grandes chaleurs, les eaux du fleuve étoient basses en plusieurs endroits, il y fit entrer des troupes légères à la suite de Bainobaude, différent du précédent, & peut-être son fils. Ces soldats partie à gué, partie sur leurs boucliers qui leur servoient de nacelles, gagnèrent l'isle la plus prochaine; & après avoir passé au fil de l'épée tous ceux qui s'y étoient retirés, sans épargner les femmes ni les enfans, ils y trouverent plusieurs batteaux, à l'aide

desquels ils passerent dans les autres isles. Enfin lassés de carnage & chargés de butin, ils revinrent sans avoir perdu un seul homme. Ceux des ennemis qui purent se sauver de ce massacre, se retirèrent sur la rive opposée.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

Les Allemands avoient détruit Saverne, place importante, qui ser voit de ce côté-là de boulevard à la Gaule. Julien la rétablit en peu de tems, y mit garnison, & la pourvût de vivres pour un an. C'étoient des bleds que les barbares avoient semés, & que les soldats de Julien moissonnerent l'épée à la main. Il en resta de quoi nourrir l'armée pendant vingt jours. La malice de Barbation n'avoit laissé que cette ressource. D'un convoi considérable qu'on amenoit au camp quelques jours auparavant, il en avoit enlevé une partie & brûlé le reste. Les ennemis prirent eux-mêmes le soin de punir ce méchant homme. Il venoit d'établir un pont de bateaux, & il se préparoit au passage. Les Allemands étant remontés au dessus jettent dans le fleuve de grosses pièces de bois, qui heur-

XXXVI.  
Mauvais succès de Barbation.

*Amm. ibid.*  
*Liban. ibid.*  
*Jul. ad Ath.*

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

tant rudement contre les barques, séparèrent les unes, brisent les autres, en coulent plusieurs à fond. En même-tems ils profitent de la confusion où cet accident jettoit les Romains; ils passent eux-mêmes le Rhin, tombent sur Barbation qui prend la fuite avec ses troupes, & le poursuivent jusqu'au-delà de Bâle. La plus grande partie du bagage & des valets de l'armée resta au pouvoir des ennemis. Ce fut-là cette année le dernier exploit de Barbation. Ayant distribué ses soldats dans les quartiers d'hiver, quoiqu'on ne fût encore qu'au tems de la moisson, il retourna à la cour, pour y faire à Julien par ses calomnies une autre espece de guerre, où il étoit bien plus sûr de réussir.

XXXVIII.

Les Allemands viennent camper près de Strasbourg.

La fuite de Barbation augmenta l'audace des barbares. Ils regardoient aussi comme une retraite l'éloignement de Julien, qui s'occupoit à fortifier Saverne. Sept rois Allemands, Chnodomaire, Uestralpe, Urie, Urficin, Sérapion, Suomaire & Hortaire, réunissent leurs forces & s'approchent

prochent des bords du Rhin du côté de Strasbourg. Un soldat de la garde, qui pour éviter la punition d'un crime, avoit passé dans leur camp, redoubloit leur confiance en leur assurant, comme il étoit vrai, que Julien n'avoit avec lui que treize mille hommes. Comptant sur une victoire certaine, ils envoient fierement signifier au César, qu'il ait à se retirer d'un país conquis par leur valeur. Libanius rapporte que les députés présenterent à Julien les lettres par lesquelles Constance avoit appelé les Allemands en Gaule du tems de Magnence, en leur abandonnant la propriété des terres dont ils pourroient se rendre maîtres : *Si vous rejettez ces titres de possession, ajouterent-ils, nous avons assez de force & de courage pour une seconde conquête ; préparez-vous à combattre.* Julien, sans s'émouvoir, retint dans son camp ces envoyés, sous prétexte qu'ils n'étoient que des espions, & que le chef des ennemis ne pouvoit être assez hardi pour les faire porteurs de paroles si insolentes. Ce chef étoit

CONSTAN  
CE.  
An. 357.

CONSTAN-  
CE.  
AN 357.

Chnodomaire, à qui les autres rois avoient déferé le principal commandement. Fier de ses victoires sur Décence, de la ruine de plusieurs grandes villes, & des richesses de la Gaule qu'il avoit long-tems pillée en liberté, il se croyoit invincible; & les entreprises les plus hasardeuses ne l'étonnoient pas. Son orgueil se communiquoit aux autres rois: ce n'étoit dans leur camp que menaces & que bravades; & les soldats voyant entre les mains de leurs camarades les boucliers de l'armée de Barbatton, regardoient déjà les troupes de Julien comme des captifs qui leur apportoient leurs dépouilles.

XXXVIII.  
Julien marche à leur  
rencontre.

L'armée des Allemands croissoit tous les jours. Ils avoient appelé à cette bataille tous leurs compatriotes qui étoient en état de porter les armes. Les sujets de Gundomade & de Vadomaire, à qui Constance venoit d'accorder la paix, massacrèrent le premier de ces deux princes qui vouloit les retenir, & se rendirent au camp malgré Vadomaire. Ils employèrent trois jours & trois nuits à

passer le fleuve. Julien qui étoit bien aise de les attirer en-deçà du Rhin, ayant appris qu'ils étoient rassemblés dans la plaine de Strasbourg, part de Saverne avant le jour, & fait marcher son armée en ordre de bataille, les fantassins au centre, sur les ailes les cavaliers, entre lesquels étoient les gens d'armes tout couverts de fer & les archers à cheval, troupe redoutable par sa force & par son adresse. Il se mit à la tête de l'aile droite, où il avoit placé ses meilleurs corps. Après une marche de sept lieues, ils arriverent sur le midi à la vue des ennemis. Julien ne jugeant pas à propos d'exposer une armée fatiguée, rappela ses coureurs, & ayant fait faire halte, il parla ainsi à ses soldats :

« Camarades, je suis bien assuré  
 « qu'aucun de vous ne me soupçonne  
 « de craindre l'ennemi, & je compte  
 « aussi sur votre bravoure. Mais plus  
 « je l'estime, plus je dois la ménager,  
 « & prendre les moyens les plus sûrs  
 « pour ne pas acheter trop cher un  
 « succès qui vous est dû. De bons

Sij

---

CONSTANTIN  
 CE.  
 An. 357.

XXXIX.  
 Discours de  
 Julien à ses  
 troupes.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

» soldats sont fiers & opiniâtres con-  
 » tre les ennemis ; modestes & doc-  
 » les à l'égard de leur général. Ce-  
 » pendant je ne veux rien décider ici  
 » sans votre consentement. Le jour  
 » est avancé, & la lune qui est en dé-  
 » cours se refuseroit à notre victoire.  
 » Harassés d'une longue marche vous  
 » allez trouver un terrain raboteux  
 » & fourré, des sables brûlans & sans  
 » eau, un ennemi reposé & rafraî-  
 » chi. N'est-il pas à craindre que  
 » la faim, la soif, la fatigue ne  
 » nous ayent fait perdre une partie de  
 » notre vigueur ? La prudence fait  
 » prévenir les difficultés, & les dan-  
 » gers disparoissent, quand on écoute  
 » la divinité qui s'explique par les  
 » bons conseils. Celui que je vous  
 » donne, c'est de nous retrancher  
 » ici, de nous reposer à l'abri des  
 » gardes avancées que j'aurai soin de  
 » placer ; & après avoir réparé nos  
 » forces par la nourriture & par le  
 » sommeil, nous marcherons aux en-  
 » nemis à la pointe du jour sous les  
 » auspices de la providence & de vo-  
 » tre valeur. »

Il n'avoit pas encore cessé de parler, que ses soldats l'interrompirent. Frémissant de colere & frappant leurs boucliers avec leurs piques, ils demandent à grands cris qu'on les mene à l'ennemi. Ils comptent sur la protection du ciel, sur eux mêmes, sur la capacité & la fortune de leur général. Ne considérant pas la diversité des circonstances, ils se croient en droit de mépriser un ennemi, qui l'année précédente n'a osé dans son propre pays se montrer à l'empereur. Les officiers ne marquoient pas moins d'impatience. Florence pensoit que malgré le péril, il étoit de la prudence de combattre sans délai : *Si les barbares viennent à se retirer pendant la nuit, qui pourra, disoit-il, résister à une soldatesque bouillante & séditeuse, que le désespoir d'avoir manqué une victoire qu'elle regarde comme infaillible, portera aux derniers excès ?* Dans l'accès de cette ardeur générale, un enseigne s'écrie : *Marche, heureux César, où te guide ton bonheur. Nous voyons enfin à notre tête la valeur & la science mili-*

---

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XL.

Ardeur des  
troupes.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

*taire. Tu vas voir aussi ce qu'un soldat Romain trouve de forces sous les yeux d'un chef guerrier, qui sait faire de grandes actions & en produire par ses regards.*

XLI.  
Ordre des  
barbares.

Julien marche aussi-tôt ; & toute l'armée s'avance vers un coteau couvert de moissons , qui n'étoit pas éloigné des bords du Rhin. A son approche trois coureurs ennemis, qui étoient venus jusque-là pour la reconnoître , s'enfuyent à toute bride & vont porter l'allarme à leur camp. On en atteint un quatrième qui fuyoit à pied , & dont on tira des instructions. Les deux armées firent halte en présence l'une de l'autre. Les barbares informés par des transfuges de l'ordre de bataille de Julien , avoient porté sur leur aîle gauche leurs principales forces. Mais comme ils sentoient la supériorité des gens d'armes Romains , ils avoient jetté entre leurs escadrons des pelotons de fantassins légèrement armés, qui devoient pendant le combat se glisser sous le ventre des chevaux , les percer & abbatre les cavaliers. Ils

fortifierent leur aîle droite d'un corps d'infanterie qu'ils posterent dans un marais entre des roseaux. A la tête de l'armée paroissoient Chnodomaire & Sérapion, distingués entre les autres rois. Chnodomaire, auteur de cette guerre, commandoit l'aîle gauche, composée des corps les plus renommés, & où se devoient faire les plus violens efforts. Ce prince étoit d'une taille avantageuse; il avoit été brave soldat avant que d'être habile capitaine: il montoit un puissant cheval; l'éclat de ses armes, le cimier de son casque surmonté de flammes ajoutoit à son air terrible. L'aîle droite étoit conduite par son neveu Sérapion, fils de Méderic qui avoit été toute sa vie implacable ennemi des Romains, avec lesquels il n'avoit jamais observé aucun traité. Sérapion étoit encore dans la première fleur de sa jeunesse; mais il égaloit en intrépidité les plus vieux guerriers. On l'appeloit d'abord Agénaric; son pere avoit changé son nom en l'honneur de Sérapis, dont il avoit appris les mysteres dans la Gaule, où il étoit

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

resté long-tems en qualité d'otage. A la suite de ces deux chefs marchoient cinq autres rois, dix princes de sang royal, grand nombre de seigneurs, & trente-cinq mille soldats de différentes nations.

XLII.

Approche  
des deux ar-  
mées.

On sonne la charge. Sévere qui commandoit l'aîle gauche des Romains s'étant avancé jusqu'au bord du marais, découvrit l'embuscade, & craignant de s'engager mal à propos, il fit halte. Julien n'avoit pas harangué ses soldats avant la bataille; c'étoit une fonction que les empereurs se croyoient réservée, & il n'avoit garde de choquer l'humeur jalouse de Constance. Mais quand l'armée fut prête à charger, courant entre les rangs avec un gros de deux cents chevaux, à travers les traits qui sifflaient déjà à ses oreilles, il s'écrioit : *Courage, camarades, voici le moment tant désiré, & que vous avez avancé par votre noble impatience; rendons aujourd'hui au nom Romain son ancien lustre: là ce n'est qu'une fureur aveugle; ici est la vraie valeur.* Tantôt reformant les bataillons qu'il

ne trouvoit pas en assez bon ordre : *Songez*, leur disoit-il, *que ce moment va décider si nous méritons les insultes des barbares ; ce n'est qu'en vûe de cette journée que j'ai accepté le nom de César.* Tantôt arrêtant les plus impatiens : *Gardez-vous*, leur disoit-il, *de hasarder la victoire par une ardeur précipitée ; suivez-moi ; vous me verrez au chemin de la gloire, mais sans abandonner celui de la prudence & de la sûreté.* Les encourageant par ces paroles & par d'autres semblables, il fit marcher la plus grande partie de son armée en première ligne. On entendit en même-tems du côté de l'infanterie Allemande un murmure confus : ils s'écrioient tous ensemble avec indignation, qu'il falloit que le risque fût égal, & que leurs princes missent pied à terre pour partager avec eux le fort de cette bataille. Sur le champ Chnodomaire saute à bas de son cheval ; les autres princes en font autant : ils se croyoient assurés de la victoire.

Les barbares après une décharge

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XLIII.

Bataille de  
Strasbourg.

*Amm. l. 16.*

*c. 12.*

*Lib. Or. 12.*

*Jul. ad Ath.*

*Zof. l. 3.*

*Viét. Epir.*

*Eutr. l. 10.*

*Soc. l. 3. c.*

3.

*Hier. Chron.*

*Oros. l. 7. c.*

29.

*Zon. t. 2.*

*p. 20.*

*Mamert.*

*Pan. c. 4.*

*Themist. or.*

4.

*Alfat. Illustr*

*p. 228 & 232.*

de javelots, s'élançant comme des lions. La fureur étincele dans leurs yeux. Ils portent la mort & la cherchent eux-mêmes. Les Romains fermes dans leur poste, ferrant leurs bataillons & leurs escadrons, corps contre corps, boucliers contre boucliers, présentent une muraille hérissée d'épées & de lances. Des nuages de poussière enveloppent les combattans. Ce n'est dans la cavalerie que flux & que reflux. Ici les Romains enfoncent, là ils sont enfoncés. Les piques se croisent, les boucliers se heurtent; l'air retentit des cris de ceux qui meurent & de ceux qui tuent. A l'aîle gauche la victoire se déclara d'abord pour les Romains. Sévère après avoir fondé le marais charge les troupes de l'embuscade, qui se renversent sur les autres & les entraînent dans leur fuite. Mais à l'aîle droite où l'élite des deux armées luttoit avec une égale ardeur, six cents gens d'armes, dont la bravoure fondeoit la plus grande espérance de Julien, tournent bride tout

à coup & confondent leurs rangs. La blessure de leur chef & la chute d'un de leurs officiers jetta l'épouvante dans des cœurs jusques-là irrépides. Ils se portent sur l'infanterie qu'ils alloient renverser si celle-ci se resserrant ne leur eût opposé une barrière impénétrable. Julien jugeant de leur désordre par le mouvement de leurs étendards, accourt à toute bride; on le reconnoît de loin à son enseigne; c'étoit un dragon de couleur de pourpre, sur le haut d'une longue pique. A cette vûe un tribun de ces cavaliers, encore pâle d'effroi, retourne sur ses pas pour les remettre en ordre. Julien gagne la tête des fuyards & s'opposant à eux, il leur crie: *Où fuyez vous, braves gens? Où trouverez-vous un asyle? Toutes les villes vous seront fermées: vous brûliez d'ardeur de combattre: votre fuite condamne votre empressement: allons rejoindre les nôtres: nous partagerons leur gloire: ou si vous voulez fuir, passez moi sur le corps: il faut m'ôter la vie avant que de perdre votre honneur.* Il leur montre en même-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 357.

tems l'ennemi qui fuyoit devant l'aîle gauche. Honteux de leur lâcheté, ils retournent à la charge. Cependant les barbares s'étoient attachés à l'infanterie dont les flancs étoient découverts : l'attaque fut chaude, & la résistance opiniâtre. Deux cohortes de vieilles troupes, qui dans une contenance menaçante bordoient de ce côté-là l'armée Romaine, commencerent à pousser cette espece de cri, qui seul suffisoit quelquefois pour mettre l'ennemi en fuite; c'étoit un murmure qui grossissant peu à peu imitoit le mugissement des flots brisés contre les rivages. Bien-tôt sous une nuée de javelots & de poussiere, on n'entend que le bruit des armes & le choc des corps. Les Barbares n'étant plus guidés que par leur fureur, rompent leur ordonnance, & divisés en pelotons ils s'efforcent à grands coups de cimenterres de mettre en pièces cette haye de boucliers dont les Romains étoient couverts. Les Bataves & le corps appelé la cohorte royale viennent en courant au secours de leurs camarades; cétoient des auxi-

liaires formidables & propres à servir de ressource dans les dernières extrémités. Mais ni leurs efforts ni les décharges meurtrières de javelots n'épouvantent les Allemands, animés par leur rage, & par le bruit de mille instrumens guerriers; toujours acharnés, toujours obstinés à vaincre ou à mourir, ils courent au-devant des coups; les blessés ayant perdu l'usage de leurs armes se lancent eux-mêmes & vont mourir au milieu des Romains. La valeur est égale; celle des Allemands est plus turbulente & plus féroce, c'étoient des corps plus grands & plus robustes; celle des Romains est plus adroite, plus tranquille, plus circonspecte: ceux-ci plusieurs fois enfoncés, regagnoient toujours leur terrain. Les Barbares fatigués se repositoient en mettant un genou en terre, sans cesser de combattre. Enfin les seigneurs Allemands, entre lesquels étoient les rois eux-mêmes, formant un gros & se faisant suivre de plusieurs bataillons, percent l'aîle droite & pénètrent jusqu'à la première légion placée au centre

---

 CONSTAN-

CE.

An. 357.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

de l'armée. Ils y trouvent des rangs épais & redoublés, des soldats fermes comme autant de tours, & une résistance aussi forte que dans la première chaleur d'une bataille. En vain ils s'abandonnent sur les Romains pour rompre leur ordonnance; ceux-ci à couvert de leurs boucliers profitent de l'aveuglement des ennemis, qui ne songent pas à se couvrir, & leur percent les flancs à coups d'épée. Bien-tôt le front de la légion est bordé de carnage; ceux qui prennent la place des mourans, tombent aussitôt; l'épouvante saisit enfin les barbares. Dans ce moment ceux qui gardoient le bagage sur une éminence, accourent pour prendre leur part de la victoire, & redoublent la terreur de l'ennemi qui croit voir arriver un nouveau renfort.

XLIV.  
Fuite des  
Barbares.

Les Allemands se débandent, ne se sentant plus de forces que pour fuir. Les vainqueurs les suivent l'épée dans les reins; & leurs armes étant pour la plupart faussées, émoussées, rompues, ils arrachent celles des fuyards. On ne fait quartier à

personne. La terre est jonchée de mourans qui demandent par grace le coup de la mort. Plusieurs, sans être blessés, tombant dans le fang de leurs camarades, sont foulés aux pieds des hommes & des chevaux. Les barbares toujours fuyans, & toujours poursuivis, sur des monceaux d'armes & de cadavres, arrivent aux bords du Rhin, & s'y jettent la plupart. Julien & ses officiers accourent à grands cris pour retenir leurs soldats que l'ardeur de la poursuite alloit précipiter dans le fleuve. Ils s'arrêtent sur les bords, d'où ils percent de traits ceux qui se sauvent à la nâge. Les Romains comme du haut d'un amphithéâtre voyoient cette multitude d'ennemis flotter, nâger, s'attacher les uns aux autres, se repousser, couler à fonds ensemble; les uns engloutis sous les flots; les autres portés sur leurs boucliers, luttant contre les vagues, & gagnant avec peine l'autre bord à travers mille périls. Le Rhin étoit couvert d'armes & teint de fang.

---

CONSTANTIN  
CE.  
An. 357.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

XLV.

Prise de  
Chnodomai-  
re.

Chnodomaire échappé du carnage, se couvrant le visage pour n'être pas reconnu, fuyoit avec deux cents cavaliers. Il tâchoit de regagner son camp qu'il avoit laissé entre deux villes, dont l'une est aujourd'hui le village d'Alstatt, & l'autre Lauterbourg. Il devoit trouver en cet endroit des batteaux qu'il avoit préparés pour repasser le Rhin en cas de disgrâce. Comme il côtoyoit un marais, son cheval ayant glissé sur le bord le jetta dans l'eau. Malgré la pesanteur de ses armes il eut assez de force pour se dégager, & pour gagner un côteau couvert de bois. Un tribun qui le reconnut à sa haute taille, l'ayant poursuivi avec sa cohorte, fit environner ce bois, n'osant y pénétrer de crainte de quelque embuscade. Le prince se voyant enveloppé & sans ressource, sortit seul & se rendit au tribun. Mais les cavaliers de son escorte & trois amis qui l'avoient suivi dans tous les hasards, se crurent deshonorés s'ils abandonnoient leur roi, & vinrent demander des fers. On le conduit au camp; & ce

fut pour toute l'armée le premier fruit de la victoire, de voir cet illustre captif, remarquable par sa bonne mine, par l'éclat de son armure, par la richesse de ses habits; mais pâle, confus, plongé dans un morne silence, & portant sur son front la honte de sa défaite: bien différent de ce fier monarque, qui sur les ruines & les cendres des villes de la Gaule n'annonçoit autrefois, que ravages & incendies.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

Cette fameuse journée fut le salut de la Gaule; & rendit à l'Empire son ancienne frontière. Mais ce qu'il y a de plus admirable, & ce qui donne la plus grande idée de la capacité de Julien, & de la discipline de ses troupes, c'est qu'une victoire si opiniâtrément disputée ne lui coûta que deux cents quarante-trois soldats & quatre officiers, le tribun Bainobaudé, Laipson, Innocentius commandant de la gendarmerie, & un tribun dont le nom est ignoré. L'histoire varie sur le nombre des Allemands qui restèrent sur le champ de bataille; il en périt encore davantage dans

XLVI.  
Suite de la  
Bataille.

CONSTAN-  
CE.  
An, 357.

le fleuve. Au coucher du soleil Julien ayant fait sonner la retraite, toute l'armée par une acclamation unanime le salua sous le nom d'Auguste. Il rejeta ce titre avec indignation, imposa silence aux soldats, & protesta avec serment qu'il n'acceptoit ni ne désiroit ce témoignage d'un zèle inconsidéré. L'armée campa sur les bords du Rhin sans se retrancher, mais environnée de plusieurs corps de gardes avancées qui veillèrent à sa sûreté. Une partie de la nuit se passa dans les réjouissances d'une victoire qui étoit fort au-dessus de leurs espérances. Zosime rapporte qu'au point du jour Julien fit paroître devant lui les six cents gend'armes, dont la bravoure s'étoit démentie; & que pour les punir sans user de la rigueur des loix militaires, il leur fit traverser le camp en habits de femmes: il ajoute que cette flétrissure fut si sensible à ces braves gens, que dès le premier combat ils effacèrent leur honte par des prodiges de valeur. On amena ensuite Chnodomaire; comme Julien lui de,

mandoit compte de ses attentats contre l'empire, il soutint d'abord sa réputation de courage, & répondit avec dignité. Julien commençoit à l'admirer; mais bien-tôt ce prince perdit tout l'éclat que les malheurs savent donner aux ames fieres, en demandant la vie avec bassesse, jusqu'à se prosterner aux pieds du vainqueur. Julien le releva; quoiqu'il ne sentît plus pour lui que du mépris, il respecta encore sa grandeur passée; & faisant réflexion aux terribles révolutions que peut amener une seule journée, il lui épargna la honte des fers. Quelque-tems après il l'envoya à Constance, qui le fit conduire à Rome où il mourut en léthargie.

Une si importante victoire ne fit qu'aigrir la jalousie de Constance. C'étoit le ton de la cour de blâmer Julien ou de le tourner en ridicule. On l'appeloit par dérision le *Victorin*; ce qui renfermoit une allusion maligne au tyran de ce nom, qui du tems de Gallien après avoir domté les Germains & les Francs, avoit usurpé le titre d'Auguste. D'autres

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XLVII.  
Constance  
s'attribue les  
succès de Ju-  
lien.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

plus méchans encore affectoient de le louer avec excès en présence du prince. L'empereur de son côté s'approprioit tout l'honneur des succès du César. Telle étoit sa vanité : si tandis qu'il séjournoit en Italie, un de ses généraux remportoit quelque avantage sur les Perses, aussi-tôt voloient dans tout l'Empire de longues & ennuyeuses lettres du Prince, remplies de ses propres éloges, mais où le général vainqueur n'étoit pas même nommé : & ces annonces de victoires ruinoient en passant les villes & les provinces par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs de ces lettres. A l'occasion de la journée de Strasbourg, dont Constance étoit éloigné de quarante marches, il publia des édits pompeux, où s'élevant jusqu'au ciel il se représentoit rangeant l'armée en bataille, combattant à la tête, mettant les barbares en fuite, faisant prisonnier Chnodomaire, sans dire un mot de Julien, dont il auroit enséveli la gloire, si la renommée ne se chargeoit, en dépit de l'envie, de publier les grandes ac-

tions. C'étoit pour se conformer à la vanité de ce prince , que les orateurs & même quelques historiens de son tems lui attribuoient des exploits auxquels il n'eut jamais d'autre part que d'en être jaloux.

Julien fit enterrer tous les morts fans distinction d'amis & d'ennemis. Il renvoya les députés des barbares qui étoient venus le braver avant la bataille , & revint à Saverne. Il fit conduire à Metz le butin & les prisonniers , pour y être gardés jusqu'à son retour. N'ayant plus laissé d'Allemands en-deçà du Rhin , il brûloit d'envie de les aller chercher dans leur propre pays. Mais ses soldats vouloient jouir de leur victoire , fans s'exposer à de nouvelles fatigues. Julien leur représenta , *que ce n'étoit pas assez pour de braves guerriers de repousser les attaques ; qu'il falloit se venger des insultes passées ; que ce qui leur restoit à faire n'étoit qu'une partie de chasse plutôt qu'une guerre ; que les barbares ressembloient à ces bêtes timides , qui après avoir reçu le premier coup , attendent le second sans se*

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XLVIII.  
Guerre de  
Julien au-  
delà du Rhin.  
*Amm. l. 17.  
c. 1.  
Lib. or. 12.  
Cellar. geog.  
ant. t. 1. p.  
381.*

CONSTAN-  
CE,  
An. 357.

*défendre.* On ne pouvoit manquer à un général, qui ne se distinguoit de ses soldats qu'en prenant sur lui-même la plus grande part des travaux & des dangers. Ils marcherent donc à la suite ; & étant arrivés à Mayence, ils y jetterent un pont & passerent le Rhin. Les Allemands de ces cantons, qui ne s'attendoient pas à se voir relancés jusque dans leurs retraites, effrayés d'abord vinrent demander la paix, & protesterent de leur fidélité à observer les traités. Mais presque aussi-tôt s'étant repentis de cette soumission, ils envoyerent menacer Julien de fondre sur lui avec toutes leurs forces, s'il ne se retiroit de dessus leurs terres. Pour toute réponse Julien fit embarquer sur le Rhin au commencement de la nuit huit cents soldats, avec ordre de remonter le Mein, de faire des descentes, & de mettre tout à feu & à sang. Au point du jour les barbares se montrerent sur des hauteurs ; on y fit monter l'armée, mais elle n'y trouva plus d'ennemis. On apperçut de là des tourbillons de fumée, qui firent ju-

ger que le détachement pilloït & brûloit les campagnes. Les Allemands épouvantés de ces ravages rappelerent les troupes qu'ils avoient placées en embuscade dans des lieux étroits & fourrés, & se disperferent pour aller défendre le pays. Leur retraite abandonna aux soldats de Julien beaucoup de grains & de troupeaux. On enleva les hommes, & on brûla les châteaux bâtis & fortifiés à la maniere des Romains.

Après une marche de trois ou quatre lieues, on rencontra un bois épais. Julien apprit d'un transfuge qu'on y feroit attaqué par un grand nombre d'ennemis cachés dans des souterrains, & qui attendoient que l'armée s'engageât dans la forêt. Quelques soldats ayant osé y entrer, rapportèrent que toutes les routes étoient traversées de grands arbres nouvellement abbatus. Les Romains virent avec dépit qu'ils ne pouvoient avancer qu'en prenant de longs détours par des chemins difficiles. On avoit passé l'équinoxe d'automne, & la neige couvroit déjà les montagnes & les

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

XLIX.  
Trêve accordée aux barbares.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 357.

plaines. On résolut donc de ne pas aller plus loin. Mais pour brider ces barbares , Julien fit rétablir à la hâte la forteresse que Trajan avoit autrefois bâtie & appelée de son nom , & que les Allemands avoient ruinée. Il y laissa une garnison avec des provisions qu'il avoit enlevées dans le pays même. Les barbares se voyant comme enchaînés , vinrent humblement demander la paix. Julien ne voulut leur accorder qu'une trêve de dix mois : c'étoit le tems dont il avoit besoin pour garnir sa forteresse de munitions & de machines nécessaires à la défense. Trois rois barbares se rendirent au camp ; ils étoient du nombre de ceux dont les troupes avoient été battues à Strasbourg. Ils s'engagerent par serment à vivre en paix avec la garnison jusqu'au jour arrêté , & à lui fournir des vivres.

L.  
Avantages  
remportés sur  
les Francs.

Amm. l. 17.  
c. 2.  
Lib. or. 12.

Cette glorieuse campagne se termina par un nouveau succès. Le général Sévere revenant à Rheims par Cologne & par Juliers , rencontra un parti de six cents , d'autres disent de mille François , qui faisoient le dégât

dégât dans tout ce pays qu'ils trouvoient dégarni de troupes. Les glaces & les neiges de l'hiver ou les fleurs du printems , tout est égal pour la bravoure Françoisè , dit un auteur de ce tems-là. A l'approche des Romains ils se renfermerent dans deux forts abandonnés , situés sur la Meuse , où ils résolurent de se bien défendre. Le César crut qu'il étoit important pour l'honneur de ses armes , & pour la sûreté du pays , de tirer raison de ces ravages. Il se joint à Sévère , & assiége ces barbares , qui soutinrent toutes les attaques avec une opiniâtreté incroyable. Le siège dura cinquante - quatre jours pendant les mois de Décembre & de Janvier. La Meuse étoit couverte de glaçons ; & comme Julien craignoit que venant à se prendre tout à fait , elle n'offrît un pont aux barbares , qui pourroient s'évader à la faveur de la nuit , il faisoit courir sur le fleuve depuis le soleil couchant jusqu'au jour des barques légères chargées de soldats pour rompre les glaces & pré-

---

CONSTAN-  
CE,  
An. 357.

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

venir les sorties. Enfin les assiégés abbattus par la disette, par les veilles, & par le désespoir furent contraints de se rendre. On les mit aux fers. Ce fut un spectacle nouveau, la nation François se s'étant fait une loi de vaincre ou de périr. On en tint compte à Julien autant que d'une grande victoire. Il les envoya comme un rare présent à l'empereur, qui les incorpora dans ses troupes. C'étoient des hommes de haute stature, & qui paroissoient, dit Libanius, comme des tours au milieu des bataillons Romains. Une armée de François qui accouroit au secours, ayant appris que les forts étoient rendus, rebroussa chemin sans rien entreprendre.

LI.

Julien soulage les peuples.

*Amm. l. 17.*

6. 3.

*Misop.*

*Jul. epist. ad Oriba.*

Julien vint passer l'hiver à Paris. Il aimoit cette ville, dont il a fait lui-même une description fort agréable. Renfermée dans l'Isle qu'on nomme encore la Cité, elle étoit environnée de murailles. On y entroit de deux côtés par deux ponts de bois. Julien loue la pureté & la bonté de

ses eaux , la température de son climat , & la culture de son territoire. L'hiver y fut cette année plus rude que de coutume. Comme il le passoit sans feu, selon son usage , le froid devenant excessif , il permit seulement de porter le soir dans sa chambre quelques charbons allumés. Ce soulagement pensa lui coûter la vie. Il fut tellement saisi de la vapeur , qu'il en auroit été étouffé , si on ne l'eût promptement emporté dehors. Il en fut quitte pour rendre le peu de nourriture qu'il venoit de prendre ; & comme sa sobriété ne se démentit jamais , ce fut la seule fois de sa vie qu'il fut obligé de soulager son estomac. Il travailla le lendemain à son ordinaire. Il s'occupoit alors du soin de diminuer les taxes. Florence préfet du prétoire prétendoit que le produit de la capitation ne pouvant suffire aux dépenses de la guerre , il y falloit suppléer par une subvention extraordinaire. Julien qui savoit que tous ces expédiens de finance causoient aux provinces des maux

---

CONSTANTIN  
CE.  
AN. 357.

CONSTAN-  
CE.  
An 357.

souvent incurables, & plus mortels que la guerre même, protestoit qu'il perdrait la vie plutôt que de permettre cette surcharge. Comme le préfet faisoit grand bruit de ce que le César se défioit d'un homme de son rang, sur qui l'empereur se reposoit de toute l'administration civile, Julien, sans sortir du ton de la raison & de la douceur, lui démontra par un calcul exact que le montant de la capitation étoit plus que suffisant pour fournir à tous les frais. Florence convaincu sans être persuadé revint à la charge quelque-tems après, & lui fit présenter un ordre à signer pour une imposition nouvelle. Julien, sans en vouloir souffrir la lecture, le jeta par terre, en disant : *Affurément, le préfet changera d'avis; la chose est trop criante.* Sur les plaintes du préfet, l'empereur écrivit à Julien une lettre de reproches, & lui recommanda de s'en rapporter à Florence. Mais le César répondit qu'on devoit se tenir fort heureux, que l'habitant de la province, pillé par

les barbares & par les gens d'affaire, acquittât les taxes ordinaires, sans l'écraser par des augmentations que les traitemens les plus durs ne pouvoient arracher à l'indigence : ainsi la fermeté de Julien affranchit la Gaule de toute injuste vexation. Pour combattre ce préjugé inhumain, que les peuples ne payent jamais mieux que quand ils sont plus accablés, il voulut bien se charger lui-même du soin de recouvrer les tailles de la seconde Belgique, province alors dévastée & réduite à une extrême misère : mais à condition qu'aucun sergent du préfet ni du président ne mettroit le pied dans le pays. Cette humanité qui fauvoit aux habitans les frais des recouvrements, fit plus d'effet que toutes les contraintes. Ils payerent sans attendre de sommation, & même avant le terme ; parce qu'ils ne craignoient pas qu'on les fit repentir de leur promptitude à satisfaire, en leur imposant pour la suite un plus lourd fardeau.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 357.

CONSTAN-  
CE.

An. 357.

LII.

Salluste

rappelé.

*Jul ad Ath.*

*et or. 8.*

*Lib. or. 12.*

*Zof. l. 3.*

Florence dont il dérangoit les opérations, s'en vengea sur Salluste dont les conseils n'inspiroient à Julien que bonté & que justice. Son argent & ses intrigues gagnèrent à la cour Paul & Gaudence, qui étoient les canaux ordinaires par où la calomnie passoit aux oreilles de l'empereur. Ceux-ci persuaderent à Constance que Salluste étoit un conseiller dangereux auprès d'un jeune prince capable de tout ofer. Cet homme de bien fut rappelé. On prit pour prétexte le besoin que l'on avoit de lui en Thrace, & l'on promit de le renvoyer ensuite en Gaule, où nous le revoions en effet trois ans après. Le départ de Salluste fut très-sensible à Julien. Il l'honoroit comme son pere; il lui fit ses adieux par un discours qui renferme un grand éloge de cet illustre ami, digne de servir de modele aux confidens des princes. Cette séparation enleva à Julien la plus grande douceur de sa vie, sans altérer son humeur & sans ralentir son zele du moins en apparence. Il étoit trop maître de ses mou-

vemens , pour laisser éclatter un ressentiment prématuré ; & trop habile pour se nuire à lui-même , en se vengeant aux dépens de l'empire , des injustices qu'il effuyoit de la part de l'empereur.

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 357.

*Fin du neuvième Livre.*





# SOMMAIRE

D U

## DIXIEME LIVRE.

**C**ONSULS. II. *Ambassade de Sapor à Constance.* III. *Réponse de Constance à Sapor.* IV. *Expédition contre les Sarmates & les Quades.* V. *On leur accorde la paix.* VI. *D'autres barbares viennent la demander.* VII. *Constance marche contre les Limigantes.* VIII. *Ils sont taillés en pieces.* IX. *Le reste des Limigantes transportés hors de leur pays.* X. *Affaires de l'Eglise.* XI. *Libere renvoyé à Rome.* XII. *Nicomédie renversée.* XIII. *Projets de Conciles.* XIV. *Troisième campagne de Julien.* XV. *Les Saliens se soumet-*

SOMMAIRE DU LIV. X. 441

tent. x v i. *Hardieffe de Charietton.*  
 xvii. *Les Chamaves réduits.* xviii.  
*Famine dans l'armée de Julien.* xix.  
*Suomaire domté.* x x. *Hortaire ré-*  
*duit à demander la paix.* xxi. *Re-*  
*tour des captifs.* x xii. *Malice des*  
*courtisans.* x xiii. *Mort de Bar-*  
*bation.* x xiv. *Séditions à Rome.*  
 x x v. *Anatolius préfet d'Illyrie.*  
 x xvi. *Limigantes détruits.* x xvii.  
*Premier préfet de Constantinople.*  
 x xviii. *Prétendue conjuration.* x xix.  
*Courses des Ifaures.* x x x. *Sapor se*  
*prépare à la guerre.* x xxi. *Urficin*  
*rappelé.* x x xii. *Renvoyé en Mésop-*  
*otamie.* x x xiii. *Arrivée des Perses.*  
 x x xiv. *Précautions des Romains.*  
 x x x v. *Les Perses en Mésopotamie.*  
 x x xvi. *Les Romains surpris se ré-*  
*fugient dans Amide.* x x xvii. *Etat*  
*de la ville d'Amide.* x x xviii.  
*Clémence de Sapor.* x x xix. *Sapor*  
*arrive devant Amide.* x l. *Premie-*  
*res attaques.* x li. *Lâcheté de Sabi-*  
*nien.* x lii. *Nouvelle attaque.* x liii.  
*Bravoure des soldats Gaulois.* x liv.  
*Vigoureuse résistance.* x lv.

442 SOMMAIRE DU LIV. IX.  
d'Amide. XLVI. Suites de cette prise.  
XLVII. Affaires de l'Eglise. XLVIII.  
Gouvernement équitable de Julien.  
XLIX. Quatrième campagne de Julien.  
L. Julien passe le Rhin. LI. Alle-  
mands subjugués.





# HISTOIRE

D U

## BAS-EMPIRE.

\*\*\*\*\*

LIVRE DIXIEME.

---

### CONSTANCE.



IBERIUS Fabius Dattianus, & Marcus Neratius Cerealis, consuls créés pour l'année 358, étoient recommandables par leur mérite. Cerealis l'étoit encore par sa naissance. Il étoit oncle maternel de Gallus, & de la première femme de Constance : il avoit été

Tvj

---

CONSTANCE.

An. 358.

I.

Consuls.  
Idace.

Nor. ad Baron. an. 358.

Col. Th. l.

11. tir. 1.

leg. 1.

Till. art. 474  
48.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 358.

préfet de la ville de Rome. Datien né dans l'obscurité avoit la noblesse que donne la vertu. Il parvint à la dignité de comte, & s'éleva jusqu'à celle de patrice. Son désintéressement & son zele pour le bien public méritent une place dans l'histoire à plus juste titre encore que les exploits guerriers, parce qu'il est souvent plus utile & toujours plus rare de sacrifier à l'Etat ses intérêts, que de lui sacrifier sa vie. Constance pour diminuer le poids des contributions, restreignoit, autant qu'il pouvoit, le nombre des privilégiés. Datien avoit acquis de grands biens dans le territoire d'Antioche; il jouissoit de l'exemption. Il sollicita la révocation de ce privilège avec autant d'empressement que d'autres en auroient montré pour l'obtenir. C'est le glorieux témoignage que Constance lui rend dans une loi mal-à-propos attribuée à Constantin, par laquelle il déclare qu'à l'avenir on ne tiendra pour exemts que les biens du Prince, ceux des églises Catholiques, ceux de la famille d'Eusebe (c'étoit apparem-

ment le pere de l'Impératrice ) & les domaines qu'Arface roi d'Arménie possédoit dans l'empire.

Sapor étoit encore aux extrémités de la Perse , où il venoit de terminer la guerre contre ses voisins , lorsqu'il reçut la lettre de son général , qui pour flatter sa fierté , lui mandoit que le prince Romain le prioit avec instance de lui accorder la paix. Le Monarque Persan prenant cette priere pour une marque de foiblesse , enfle ses prétentions & veut vendre la paix à des conditions exorbitantes. Il écrit à Constance une lettre pleine de faste & d'orgueil : il s'y donnoit les titres de roi des rois , d'habitant des astres , de frere du soleil & de la lune. Après l'avoir félicité d'avoir pris le parti de la négociation , il lui déclaroit : *Qu'il étoit en droit de redemander le patrimoine des ses ancêtres , qui s'étoit étendu jusqu'au fleuve Strymon & aux frontieres de la Macédoine ; qu'étant supérieur à ses prédécesseurs en vertu & en gloire , il pouvoit légitimement prétendre à tout ce qu'ils avoient possédé : mais que*

---

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

II.

Ambassade  
de Sapor à  
Constance.

Amm. l. 17.

c. 5.

Themist. or.

4.

Zon. t. 2. p.

19.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

*par un effet de sa modération naturelle, il se contenteroit de l'Arménie & de la Mésopotamie qu'on avoit surprises sur son ayeul Narsès : que jamais les Perses n'avoient adopté cette maxime sur laquelle les Romains fondoient toutes leurs victoires, qu'il fût indifférent dans la guerre de réussir par la supercherie ou par la valeur : il l'exhortoit à sacrifier une petite portion de l'Empire, toujours arrosée de sang, pour posséder tranquillement le reste, & à suivre l'exemple de ces animaux qui sentant ce qui attire après eux les chasseurs, s'en défont volontairement & l'abandonnent pour se délivrer de la poursuite : il finissoit par menacer Constance d'entrer au printems sur les terres de l'empire avec toutes ses forces, & de se faire à main armée la justice qu'on lui auroit refusée. L'ambassadeur nommé Narsès, porteur de ces lettres & de quelques présens, passa par Antioche. Il étoit chargé d'une autre lettre pour Mufonien; le roi recommandoit à celui-ci de disposer son maître à lui donner satisfaction. Nar-*

sès arriva à Constantinople le vingt-troisième de février, & continua sa route jusqu'à Sirmium, où Constance étoit revenu sur la fin de l'année précédente.

L'ambassadeur étoit un homme modeste & civil; il tâcha d'adoucir par ses procédés la dureté de ses propositions. Constance le traita avec honneur; mais il répondit au roi de Perse avec fermeté. Il défavoit Mufonien comme ayant entamé la négociation à son insçu: il ne refusoit pas cependant de traiter de la paix, pourvû que les conditions pussent s'accorder avec la majesté Romaine: mais il protestoit qu'étant maître de tout l'empire il se garderoit bien d'abandonner ce qu'il avoit sù conserver lorsqu'il ne possédoit que l'orient. Il rabaissoit la fierté de Sapor, en l'avertissant que si les Romains se tenoient pour l'ordinaire sur la défensive, c'étoit uniquement par esprit de modération; & il le renvoyoit aux témoignages de l'histoire pour y apprendre que la fortune avoit à la vérité

CONSTAN-  
CE,  
An. 358.

III.  
Réponse de  
Constance à  
Sapor.

*Amm. l. 17.  
c. 5. 14. & l.  
18. c. 6.  
Petr. Patrie.  
hist. Byz. p.  
28.*

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

trahi les Romains dans quelques combats , mais que jamais aucune guerre ne s'étoit terminée à leur désavantage. Narsès partit avec cette réponse , & fut bien-tôt suivi d'une ambassade composée du comte Prosper, de Spectat secrétaire de l'empereur, & du philosophe Eustathe, dont Mufonien vantoit beaucoup l'éloquence. Ils étoient chargés de présents , & ils avoient commission d'employer toute leur adresse pour suspendre les hostilités , & pour donner à Constance le tems de pourvoir à la sûreté des provinces de l'occident. Ils trouverent le monarque à Ctésiphon ; & après un assez long séjour , comme il s'obstinoit à ne rien rabattre de la hauteur de ses premières propositions , ils revinrent sans rien conclure. On envoya encore le comte Lucillien & le secrétaire Procope avec les mêmes instructions. Sapor ne voulut pas même les entendre : il les tint long-tems éloignés de sa cour ; & leur fit appréhender que sa colere n'allât jusqu'à leur ôter la vie.

Cette négociation , quoique sans succès , produisit cependant un effet avantageux : ce fut de différer la guerre des Perses , qui auroit fait une diversion fâcheuse. Tout étoit en armes sur les bords du Danube. Les Juthonges ayant rompu le traité ravageoient la Rhétie ; ils attaquoient même les villes contre leur coutume. Barbation marcha à leur rencontre avec de bonnes troupes ; il réussit pour cette fois par la valeur de ses soldats. Il n'échappa qu'un petit nombre de barbares , qui regagnerent avec peine leurs forêts & leurs montagnes. Ce fut dans cette expédition que Nevitta, Got de naissance , commença de se faire connoître : il commandoit un corps de cavalerie. Les Sarmates & les Quades , que le voisinage & la conformité de mœurs unissoient ensemble , s'étoient partagés en plusieurs bandes , & pilloient les deux Pannonies & la haute Méfie. Ces peuples toujours en course avoient une armure convenable à cette maniere de faire la guerre. Ils portoient de longues javelines & des

---

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

IV.

Expédition  
contre les  
Sarmates &  
les Quades.

*Amm.* l. 176  
c. 6. 12.

*Aur. Vict.*

---

---

CONSTAN-  
CE.

AN. 358.

cuirasses composées de petites pièces de corne, polies & appliquées sur une toile en façon d'écailles. Toutes leurs troupes ne consistoient qu'en cavalerie; ils montoient des chevaux hongres, mais fort vîtes & bien dressés; ils en avoient toujours un, & quelquefois deux en main, & dans une longue traite ils fautoient légèrement de l'un sur l'autre. Constance étant parti de Sirmium avec une belle armée à la fin de mars, passa le Danube sur un pont de bateaux, quoiqu'il fût extrêmement grossi par la fonte des neiges, & fit le dégât dans le pays des Sarmates. Les barbares surpris de cette diligence, & hors d'état de résister à des troupes régulières, n'eurent d'autre parti à prendre que de se disperser par la fuite. On en massacra beaucoup; le reste se sauva dans les défilés des montagnes. L'armée Romaine remontant vis-à-vis de la Valérie mit tout à feu & à sang. Les barbares désespérés sortent de leurs retraites; & s'étant divisés en trois corps ils s'avancent comme pour demander la paix. Leur dessein étoit de

tromper les Romains, de les envelopper, & de les tailler en pièces. Quand ils se sont approchés à la portée du javelot, ils s'élancent comme des lions. Les Romains quoique surpris les reçoivent avec courage, en tuent un grand nombre, mettent les autres en fuite; & ne respirant que vengeance, ils marchent sans perdre de tems, mais en bon ordre, vers le pays des Quades. Ceux-ci, pour prévenir les mêmes désastres dont ils venoient d'être témoins sur les terres de leurs voisins, vont se jeter aux pieds de Constance. Ce prince qui pardonnoit volontiers aux ennemis plutôt par paresse & par timidité que par grandeur d'ame, convint avec eux d'un jour pour regler les conditions de la paix.

Zizais, chef des Sarmates, voulut profiter en faveur de sa nation de cette disposition pacifique de l'empereur. Il vint à la tête de ses gens rangés en ordre de bataille, se présenter devant le camp des Romains. C'étoit un jeune homme de haute stature. Dès qu'il apperçoit l'empereur, il jette ses

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

V.  
On leur accorde la paix.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

armes , faite à bas de son cheval ; & court se prosterner aux pieds de Constance. Il vouloit parler ; mais les sanglots étouffant sa voix exciterent plus de compassion que n'auroient pû faire ses paroles. Constance l'ayant rassuré , il reste à genoux & demande pardon de ses attentats contre l'empire. En même-tems les Sarmates s'approchent dans un morne silence. Zizaïs se leve , & sur un signal qu'il leur donne , ils jettent tous à terre leurs boucliers & leurs javelots , & les mains jointes, en posture de supplians, ils implorent la miséricorde de l'empereur. Plusieurs seigneurs, dont quelques-uns portoient le titre de rois vassaux , tels que Rumon , Zinafre , Fragilède s'abaissoient aux plus humbles prieres ; ils promettoient de réparer leurs ravages par tel dédommagement qu'on voudroit exiger ; ils offroient leurs personnes , leurs biens , leurs terres , leurs femmes même & leurs enfans. Constance se contenta de demander la restitution de tous les prisonniers , & de prendre des

ôtages pour sûreté de leur foi. Charmés de la générosité Romaine, ils protestèrent d'y répondre par l'obéissance la plus prompte & la plus fidele.

Ce trait de clémence attira plusieurs rois barbares. Arahaire & Usafre, l'un chef d'une partie des Quades Ultramontains, l'autre d'un canton de Sarmates, tous deux unis par le voisinage & par une égale férocité, se rendirent au camp à la tête de tous leurs sujets. A la vûe de cette multitude l'empereur craignant quelque surprise, ordonna aux Sarmates de se tenir à l'écart, tandis qu'il donneroit audience aux Quades. Ceux-ci debout, la tête baissée, avouèrent qu'ils méritoient toute la colere des Romains, & demanderent grace. On les obligea de donner des ôtages, ce qu'ils n'avoient jamais fait jusqu'alors. Cette affaire étant réglée, Constance fit approcher Usafre & sa troupe. Il s'éleva pour lors un débat nouveau & singulier. Arahaire prétendoit que ce prince étant son vassal, il étoit compris dans le traité qu'on venoit de conclure avec lui; & en

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

VI.  
D'autres bar-  
bares vien-  
nent la de-  
mander.

*Amm. ibid.  
Cellar. geog.  
ant. t. 1. p.  
446.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

conséquence, il s'obstinoit à ne pas permettre qu'Usafre traitât séparément & en son propre nom. L'empereur s'étant porté pour juge, prononça que les Sarmates en vertu de leur soumission aux Romains, seroient affranchis de toute autre dépendance, & il leur accorda les mêmes conditions qu'aux Quades. Il déclara libres & indépendans de tout autre que des Romains une peuplade de Sarmates, qui chassés vingt-quatre ans auparavant par leurs esclaves nommés Limigantes, s'étoient retirés chez les Victohales qui leur avoient cédé une partie de leur terrain à titre de servitude. Devenus en cette occasion alliés des Romains, ils demandoient à rentrer dans leur ancienne franchise. Constance, pour mieux assurer leur liberté, leur donna un roi: ce fut Zizais, qui par une fidélité constante se montra dans la suite digne de ce bienfait. L'empereur ne permit à aucuns de ces barbares de retourner dans leurs pays, qu'après qu'ils eurent rendu tous les prisonniers, comme on en étoit convenu.

Il restoit encore un canton de Quades à subjuguier , sur les bords du Danube , vis-à-vis de Brégétion , qu'on croit être aujourd'hui la ville de Gran ou celle de Komore dans la basse Hongrie. Constance y marcha : aussi-tôt que son armée parut dans le pays , Vitrodore chef de cette nation , fils de Viduaire , Agilimond son vassal & plusieurs seigneurs vinrent se jeter aux pieds des soldats , donnerent leurs enfans en ôtage , & firent serment de fidélité sur leurs épées , qui tenoient à ces peuples lieu de divinités. On ne ceffoit de voir arriver des contrées les plus septentrionales diverses bandes de différentes nations à la suite de leurs princes. Ils venoient demander la paix ; ils offroient en ôtages les enfans des seigneurs les plus distingués , & ils ramenoient les prisonniers Romains. Tous ces barbares comme de concert venoient se soumettre avec autant d'empressement qu'ils en avoient auparavant montré à courir aux armes.

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

---



---

**CONSTAN-**  
**CE.**

An. 358.

VII.

 Constance  
 marche con-  
 tre les Limi-  
 gantes.

Amm. l. 17.

§. 13.

Pour terminer cette heureuse cam-  
 pagne, on marcha contre les Limi-  
 gantes. Ces esclaves devenus posses-  
 seurs d'un vaste pays, avoient fait  
 des courses sur les terres de l'empire,  
 en même-tems que leurs anciens maî-  
 tres, avec lesquels ils ne s'accor-  
 doient que dans le brigandage; d'ail-  
 leurs ils les traitoient en ennemis.  
 Constance avoit conçu le dessein de  
 les transplanter; mais cette nation  
 perfide n'étoit pas d'humeur à y con-  
 sentir. Elle se prépara donc à mettre  
 en usage tous les moyens de défen-  
 se, la fraude, le fer, les prieres. Au  
 premier aspect de l'armée Romaine,  
 ils se croyent perdus; saisis de ter-  
 reur ils demandent quartier, & pro-  
 mettent de payer tribut & de fournir  
 des troupes: ils ne refusoient rien  
 sinon de changer de demeure. En  
 effet ils ne pouvoient espérer de si-  
 tuation plus sûre ni plus favorable,  
 que celle du pays dont ils avoient  
 chassé leurs maîtres. La Téisse, qui  
 après un assez long cours presque  
 parallele au Danube vient se jeter  
 dans

dans ce fleuve , formoit de ce pays une presqu'isle ; elle les défendoit du côté de l'orient contre les autres barbares du voisinage , tandis que le Danube les couvroit au midi & à l'occident contre les attaques des Romains. Le côté du nord étoit fermé par des montagnes. Le terrain coupé de marais & de rivières souvent débordées , étoit impraticable à ceux qui n'en avoient pas une parfaite connoissance. L'empereur jugeant à leur contenance qu'ils n'étoient pas disposés à exécuter ses ordres , les fait envelopper de ses troupes , sans qu'ils s'en apperçoivent ; & se montrant à eux au milieu de sa garde sur un tribunal élevé , il leur fait signifier de se préparer à vider le pays pour aller s'établir dans celui qu'il leur assigneroit.

Ces malheureux , flottant entre la fureur & la crainte , bien résolus de ne pas obéir , mais incertains s'ils employeront la feinte ou la violence , tantôt suppliant , tantôt menaçant ; enfin semblables à des bêtes féroces enfermées dans une enceinte , cher-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358<sup>e</sup>

VIII.  
Ils sont taillés en pièces.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

chent des yeux par où ils pourront se faire un passage. Enfin comme pour marquer leur soumission, ils jettent tous à la fois leurs boucliers bien loin d'eux du côté de l'empereur, afin de gagner du terrain en les allant reprendre, sans qu'on pût soupçonner leur dessein. Dès qu'ils les ont ramassés, ils se ferrent & s'élancent vers Constance qu'ils menacent de la voix & des yeux. La garde impériale arrête leur première fougue; toute l'armée se rapproche & fond sur eux; on les enfonce, on les perce, on les abbat de toutes parts: ils périssent avec rage; on n'entend pas un seul cri, mais des frémissemens de fureur. Ils ne sentent pas la mort; la victoire des Romains fait tout leur désespoir, & on entendit dire à plusieurs en expirant, que *c'étoit le nombre qui triomphoit & non pas la valeur*. Plusieurs couchés par terre, les jarrets ou les mains coupées, d'autres respirant encore sous des monceaux de corps morts souffroient dans un profond silence les plus affreuses douleurs. Pas un ne demanda

quartier ni qu'on avançât ses jours: pas un ne quitta ses armes. Une demi-heure commença le combat, donna la victoire, & laissa sur la place toutes les horreurs d'une sanglante bataille. L'armée Romaine ivre de sang & fumante de carnage s'avance dans le pays. On abbat les cabannes, on égorge les femmes, les enfans, les vieillards sur les ruines de leurs maisons; on brûle les villages, & les habitans périssent dans les flammes, ou voulant se sauver rencontrent le fer ennemi. Quelques-uns gagnent le fleuve & s'y noyent ou sont percés de traits; la Téisse est comblée de cadavres. Pour achever de les détruire, on fait passer le fleuve à des troupes légères, qui vont relancer les habitans des chaumieres dispersées sur l'autre rive. Ceux-ci voyant venir à eux des barques de leur pays, les attendent d'abord sans crainte; mais bientôt s'appercevant de l'erreur, ils se sauvent dans leurs marais; ils y sont poursuivis & égorgés.

Les Limigantes qu'on venoit de tailler en pièces, ne faisoient qu'une

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

IX.

Le reste des  
Limigantes

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

transplantés  
hors de leur  
pays.

*Amm. Ibid.  
Jul. ad Ath.*

partie de la nation : ils s'appelloient Amicenses ; le reste portoit le nom de Picenses. Ces derniers instruits du désastre de leurs compatriotes, s'étoient réfugiés dans des lieux impraticables. Pour les réduire, on eut recours aux Taïfales leurs voisins, & aux Sarmates libres, autrefois leurs maîtres. Trois armées entrèrent à la fois par différens côtés dans leurs pays. Attaqués de toutes parts, ils balancerent long-tems entre la nécessité de périr & la honte de se rendre. Enfin par le conseil de leurs vieillards ils prirent le parti de mettre bas les armes ; mais dédaignant de se soumettre à des maîtres dont ils s'étoient affranchis par leur courage, ils ne se rendirent qu'aux Romains. Dès qu'ils ont reçu la parole de l'empereur, ils abandonnent leurs montagnes, & se répandent dans la plaine avec leurs peres, leurs enfans, leurs femmes & ce qu'ils peuvent emporter de leurs richesses, qui ne consistoient gueres qu'en de misérables ustenciles de ménage. Ils accoururent au camp des Romains. Ces gens

qui peu auparavant paroissoient déterminés à mourir plutôt qu'à changer d'habitations, & qui mettoient la liberté dans la licence du brigandage, se soumirent à se laisser transporter dans des demeures plus sûres & plus tranquilles, où ils ne pourroient si aisément inquiéter leurs voisins. On les établit plus haut, vis-à-vis de la Valérie, mais loin des bords du Danube. On rendit le pays aux Sarmates, qui en avoient été chassés vingt-quatre ans auparavant. L'armée donna à Constance le titre de Sarmatique; & ce prince enorgueilli de ces succès qui ne lui avoient coûté que la peine de se montrer, après en avoir fait un fastueux étalage dans une harangue qu'il prononça devant ses troupes, se reposa pendant deux jours & revint à Sirmium. Il y rentra avec toute la pompe d'un vainqueur, & renvoya ses soldats dans leurs quartiers.

Les disputes de religion lui suscitoient plus d'embarras, que les incursions des barbares. Les Ariens réunis contre l'Eglise Catholique,

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

X.  
Affaires de  
l'Eglise.  
*Ath. ad Solit.*  
*Soc. l. 2. c. 37.*

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

*Theod. l. 2.  
c. 25. 26.*

*Soz. l. 4. c.  
11. 12. 13.*

*Philost. l. 4.  
c. 4. & seq.*

*Suil. in  
Ev. d'ôz. 105.*

*Conc. Hard.  
t. 1. p. 707.*

*Hermant vie  
de S. Atha-  
nase, l. 8. c.  
10.*

*Till. arian.  
art. 70. &  
suiv.*

mais divisés entre eux, l'entraînoient tantôt dans une secte, tantôt dans une autre. Selon les différens ressorts que les eunuques, les femmes, les évêques de cour savoient mettre en mouvement, il ordonnoit & révoquoit, il exiloit & rappelloit, il s'irritoit & se calmoit sans jamais fixer ses résolutions non plus que ses sentimens. Eudoxe pur Anoméen & disciple d'Aëtius, s'autorisant d'un ordre prétendu de l'empereur, & s'appuyant du crédit de l'eunuque Eusebe, s'étoit emparé du siège d'Antioche après la mort de Léonce, sans observer les formes canoniques. Il tient un concile où les Anoméens triomphent. Basile d'Ancyre chef des demi-Ariens combat ce concile par un autre, où les Anoméens sont à leur tour frappés d'anathême. Basile prend le dessus à la cour; Constance se déclare pour les demi-Ariens. Aussi-tôt, à l'exemple d'Ursace & de Valens, qui tournoient sans cesse au vent de la cour, la plûpart de ceux qui avoient signé le blasphême de Sirmium, se rétrac-

tent. L'empereur ordonne la suppression de cette formule, & défend d'en garder des copies. Il étoit sur le point de confirmer l'élection d'Eudoxe, qui lui avoit déjà surpris des lettres d'approbation ; il retire ces lettres ; il exile Aëtius, Eunomius, Eudoxe, & il leur impute d'avoir trempé dans les complots de Gallus. Macédonius se joint au parti dominant.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 358.

Libere qui paroïssoit moins éloigné du sentiment des nouveaux favoris, obtint par leur crédit la permission de retourner à Rome. Mais parce que les Anoméens faisoient courir le bruit qu'il pensoit comme eux, il prit avant son départ de Sirmium la précaution de signifier à tous les évêques qui s'y trouvoient, l'anathême qu'il prononçoit contre le dogme impie des Anoméens. L'intention de l'empereur & des prélats qui procuroient son retour, étoit qu'il gouvernât l'église de Rome conjointement avec Félix. En conséquence ils manderent à Félix & à son clergé de recevoir Libere, & de

XI.  
Libere ren-  
voyé à Ro-  
me.

Theod. l. 2.  
c. 17.

Soz. l. 4. c.  
10.

Philosf. l. 4.  
c. 3.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 358.

partager avec lui les fonctions Apotoliques. Ce projet contraire à la discipline canonique n'eut pas d'exécution. Dès que Libere fut rentré à Rome le deuxième d'août, dans la troisième année de son exil, le Sénat & le peuple se réunirent pour chasser l'anti-pape, qui ayant osé revenir quelques jours après, fut encore obligé de prendre la fuite. Il se retira dans une terre qu'il avoit près de Porto, où pendant plus de sept ans qu'il vécut encore, il conserva le titre d'évêque, sans en faire aucune fonction.

## XII.

Nicomédie  
renversée.

Idace.

Hier. Chron.

Liban Mo-  
nod.

Soc. l. 2. c.

39.

Soz. l. 4. c.

15.

Amm. l. 17.

c. 7. & l. 22.

c. 13.

Ar. Vict. in

Marc. Aurel.

Euf. Chron.

Chron. Alex.

Pour achever la défaite des Anoméens, Basile engagea l'empereur à convoquer un concile général. Constante proposoit la ville de Nicée; mais ce nom seul faisoit trembler les Ariens; ils obtinrent qu'on s'assemblât à Nicomédie. Déjà un grand nombre d'évêques étoient en chemin pour s'y rendre, lorsqu'ils apprirent que Nicomédie venoit d'être détruite par un horrible tremblement de terre, qui s'étendit dans l'Asie, dans le Pont & jusqu'en Macédoine, & qui ébranla plusieurs montagnes, &

plus de cent cinquante villes. Nicomédie étoit alors par sa grandeur la cinquième ville de l'empire ; elle tenoit le même rang par sa beauté. Elle étoit bâtie en amphithéâtre sur une colline , au fond du golfe d'Astaque , qui fait partie de la Propontide. On la découvroit toute entière de plus de six lieues de distance. Deux portiques d'une superbe architecture la traversoient d'une extrémité à l'autre. La magnificence des édifices publics, la multitude des maisons particulières qui s'élevoient comme par étage les unes au-dessus des autres , les fontaines d'eaux vives , les thermes , le théâtre , l'hippodrome , les temples , le port , le palais impérial bâti au bord du golfe , les jardins dont les environs étoient embellis , formoient un spectacle enchanteur. Une heure de tems fit de toutes ces merveilles un amas de ruines. Le vingt-quatrième d'août , à la seconde heure du jour , lorsque le tems étoit le plus ferein , tout à coup des nuages sombres & épais couvrent la ville : en même-tems les éclats de la foudre se

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

joignent aux tourbillons des vents & au mugissement de la mer qui se gonfle & qui menace d'inonder ses rivages. La terre se souleve par secouffes ; les maisons croulent les unes sur les autres : le bruit des vents & du tonnerre , le fracas des ruines , les hurlemens des habitans se confondent ensemble au milieu d'une nuit affreuse. Le jour qui reparoit avec le calme avant la troisiéme heure, présente de nouvelles horreurs : Nicomédie n'étoit plus ; on n'y voyoit qu'un monceau de pierres & de cadavres. Quelques habitans vivoient encore ; mais plus malheureux que ceux qui avoient perdu la vie , les uns demeuroient suspendus à des piéces de charpente ; les autres du milieu des débris dont ils étoient écrasés élevoient la tête , & appelloient en expirant leurs femmes & leurs enfans. Quelques-uns sans être blessés restoient ensevelis sous les démolitions , qui ne les avoient épargnés que pour les laisser périr par la faim ; & du fond de ces ruines fortoient des voix lamentables qui imploroient en vain du secours.

Entre ces derniers périt Aristénète , né à Nicée , connu par son éloquence & par la douceur de ses mœurs : il avoit recherché avec ardeur & venoit d'obtenir le vicariat de Bithynie , où il ne trouva qu'une mort longue & cruelle. L'évêque Cécrops fameux Arien , & un autre évêque du Bosphore y périrent aussi. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans presque tous estropiés , qui se sauverent dans la campagne. Ils ne trouverent ensuite d'asyle que dans la citadelle qui resta sur pied. Au tremblement avoit succédé l'incendie. Tous les feux qui se trouvoient allumés dans les maisons , dans les bains , dans les forges des ouvriers , se communiquerent aux bois & aux matieres combustibles. Les vents qui souffloient avec fureur étendirent l'embrasement ; & pendant cinquante jours cette ville infortunée fut tout ensemble un vaste sépulcre & un immense bucher. Elle avoit éprouvé le même malheur sous Hadrien & sous Marc Aurele ; elle l'éprouva encore quatre ans après sous Julien ; & de

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

nos jours en 1719 elle a été presque entièrement abîmée par un tremblement qui dura trois jours, depuis le 25 jusqu'au 28 de mai. Cependant les charmes de sa situation effacent bientôt le souvenir de ses désastres, & y attirent toujours de nouveaux habitans.

XIII.  
Projets de  
Conciles.

*Soc. l. 2. c.*

39.

*Theod. l. 2. c.*

26.

*Soz. l. 4. c.*

35.

*Hermant vie  
de S. Ath. l.*

8. c. 13.

*Till. arian.*

*art. 76. 77.*

*Fleury hist.  
eccléf. l. 14.*

*art. 9.*

Nicomédie étant détruite, on résolut d'abord d'assembler les évêques à Nicée. Mais Eudoxe avoit repris faveur par le crédit de l'eunuque Eusebe. Les Anoméens bannis furent rappelés ; ils acheterent leur grace aux dépens de leur maître Aëtius qu'ils excommunierent, quoiqu'ils demeuraissent fidèles à sa doctrine. Eudoxe s'empare à son tour de l'esprit de l'empereur : il le détermine à partager le concile dans deux villes, l'une pour les évêques d'orient, l'autre où s'assembleroient ceux d'occident. Le prétexte étoit d'épargner des fatigues aux évêques, & des dépenses à l'empereur, qui les défrayoit dans ce voyage. Mais le véritable motif étoit la facilité que les Anoméens trouveroient à diviser les esprits dans

deux conciles séparés, & à les tromper par de fausses relations portées d'un concile à l'autre. De plus si toute l'Eglise étoit réunie, ils ne se flattoient pas que leur parti eût l'avantage du nombre; au lieu que si elle étoit partagée, ils espéroient que s'ils ne pouvoient gagner les deux conciles, du moins ils pourroient échapper à l'un des deux. La ville de Rimini fut acceptée pour l'occident; pour l'orient il n'étoit plus question de Nicée; l'allarme qu'y avoit répandue la destruction de Nicomédie, & les secousses qui s'y étoient communiquées, mettoient cette ville hors d'état de recevoir les évêques. On proposa Tarse, Ancyre, & enfin Séleucie capitale de l'Isaurie. On s'en tint à cette dernière, & Constance donna ses ordres pour l'ouverture du double concile au commencement de l'été de l'année suivante. Il ordonna qu'après les séances on envoyât de part & d'autre à la cour dix députés pour lui rendre compte des décrets: il vouloit, disoit-il, juger s'ils étoient conformes aux saintes écritures, &

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

CONSTAN-  
CE,  
An. 358.

décider sur ce qu'il y auroit de mieux à faire. C'est ainsi que ce prince se rendoit l'arbitre des conciles, & que ces lâches prélats consentoient à le reconnoître pour juge de la foi.

XIV.  
Troisième  
campagne de  
Julien.

*Jul. ad Ath.*  
*Lib. or. 12.*  
*Zos. l. 3.*  
*Eunap. hist.*  
*Byz. p. 15.*

Julien ne songeoit qu'à maintenir par de nouveaux exploits la tranquillité de la Gaule. Cette province se repeuploit de plus en plus; mais les ravages précédens ayant empêché la culture des terres, elles ne produisoient pas assez de grains pour la subsistance des habitans. La grande Bretagne étoit auparavant la ressource de la Gaule. On en faisoit venir des bleds, qui se distribuoient par le Rhin dans les contrées septentrionales. Ce transport étoit devenu impraticable depuis que les barbares étoient maîtres des bords & de l'embouchure du Rhin; & les barques qu'on y avoit employées, demeurées à sec depuis long-tems, étoient pourries pour la plûpart. Celles qui pouvoient encore servir, étoient obligées de décharger le bled dans les ports de l'océan, d'où il falloit le faire transporter à grands frais sur des

chariots dans l'intérieur du pays. Julien résolut de rouvrir l'ancienne route d'un commerce si nécessaire. Il fit construire dans la grande Bretagne quatre cents barques, lesquelles jointes à deux cents autres qui restoient, formoient une flotte de six cents voiles. Il s'agissoit de les faire entrer dans le Rhin. Florence persuadé qu'il seroit impossible d'y réussir malgré les barbares, leur avoit promis deux mille livres pésant d'argent, pour en obtenir la liberté du passage, & Constance avoit consenti à ce marché. Julien qui n'avoit pas été consulté, crut qu'il seroit honteux d'acheter des ennemis ce qu'on pouvoit emporter de vive force : il se mit en devoir de nettoyer les bords du Rhin, & d'en éloigner les barbares ou de les soumettre. C'étoient les Saliens & les Chamaves, peuples fortis de la Germanie. Les Saliens étoient une peuplade de Francs, qui s'étant d'abord arrêtés dans l'isle des Bataves entre le Rhin & le Vahal, en avoient été chassés par les Saxons, & s'étoient fixés en-deçà du Rhin dans la

---

CONSTAN-  
CE.  
AN. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

Toxandrie, qui faisoit partie de ce qu'on appelle le Brabant. Les Chamaves habitoient plus bas vers l'embouchure du Rhin.

XV.  
Les Saliens  
se foumet-  
tent.  
*Jul. ad Ath.*  
*Liban. or.*  
12.  
*Amm. l. 17.*  
c. 8.  
*Zof. l. 3.*

Les Romains pour ouvrir la campagne, attendoient les convois de vivres qui leur venoient d'Aquitaine, & qui ne pouvoient arriver avant le mois de juillet. Julien voulant surprendre l'ennemi, se détermine à partir avant la saison. Il fait prendre à ses soldats du biscuit pour vingt jours, & marche vers la Toxandrie. Il étoit déjà à Tongres, lorsqu'il rencontra les députés des Saliens, qui l'alloient trouver à Paris où il le croyoient encore. Ils étoient chargés de lui offrir la paix, à condition qu'il leur laisseroit la possession tranquille du pays où ils s'étoient établis. Le prince entre en conférence avec eux; & sur des difficultés qu'il fut bien faire naître, il les renvoye avec des présens pour retourner prendre de plus amples instructions, leur laissant croire qu'ils le retrouveroient à Tongres. Mais à peine font-ils en chemin, qu'il se met en marche sur leurs pas; &

ayant détaché Severe pour cotoyer les bords de la Meuse, il paroît subitement au milieu du pays. Les Saliens pris au dépourvû, se rendent à discrétion, & sont traités avec clémence.

L'activité de Julien allarma les Chamaves. N'osant hasarder une bataille, ils se diviserent en petites bandes, qui couroient pendant la nuit, & se retiroient au jour dans l'épaisseur des forêts. Ces brigands étoient hors de prise à des troupes régulières, & Julien se trouvoit dans un assez grand embarras, lorsqu'un aventurier vint lui offrir ses services. C'étoit un Franc nommé Charietton, d'une taille & d'une hardiesse fort au-dessus de l'ordinaire. Après s'être exercé à faire des courses avec ses compatriotes, il lui avoit pris envie de quitter son pays, & il étoit venu s'établir à Trèves. Alors regardant ses anciens camarades comme des ennemis, il voyoit avec douleur les ravages qu'ils venoient faire dans la Gaule avant l'arrivée de Julien, & cherchoit à venger sa nouvelle patrie.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

XVI.  
Hardiesse de  
Charietton.  
*Zof. l. 3.  
Valef. ad  
Amm. l. 17.  
c. 10.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

Comme il n'étoit revêtu d'aucun commandement, il alloit seul se cacher dans les bois, sur les routes les plus fréquentées des barbares; & quand il en appercevoit quelque parti, étant au fait de leur façon de camper & de tous leurs usages, il attendoit l'heure à laquelle il favoit qu'il les trouveroit ivres & endormis. Alors sortant de sa retraite & entrant secrettement dans leur camp à la faveur de la nuit, il en égorgoit sans bruit autant qu'il pouvoit, & rapportoit toujours à Trèves quelque tête pour encourager les habitans. Il continua assez long-tems sans être découvert. Enfin plusieurs déterminés se joignirent à lui, & ce fut avec eux qu'il vint se présenter à Julien. Le prince accepta ses offres & lui donna même quelques Saliens exercés à cette espece de guerre. Ces volontaires alloient de nuit surprendre les Chamaves; & pendant le jour des corps de troupes postés sur tous les passages, en massacroient un grand nombre & faisoient beaucoup de prisonniers.

Ces barbares découragés par tant de pertes, envoient assurer Julien de leur soumission. Il répond qu'il veut traiter avec leur roi. Ce prince, qui se nommoit Nébiogaste, s'étant présenté devant lui, Julien lui demanda des ôtages pour sûreté de sa parole; & comme il répondoit que les prisonniers que Julien avoit entre ses mains, pouvoient bien servir d'ôtages: *Pour ceux-là, repartit le César, je ne les tiens pas de vous; c'est la guerre qui me les donne.* Les premiers des Chamaves le suppliant de nommer lui-même ceux qu'il désiroit: *Je veux, dit-il, le fils de votre roi.* A cette parole tous ces barbares poussèrent des gémissemens & des cris lamentables; & le roi leur ayant imposé silence, s'écria d'une voix entre-coupée de sanglots: » Plût aux » dieux, César, qu'il vécût encore » ce fils que tu demandes en ôtage; » je le tiendrois plus heureux de vivre captif sous tes loix que de régner avec moi. Mais, hélas! victime de son courage il est tombé sous vos coups, sans doute parce que

CONSTAN-  
CE.

An. 358.

XVII.

Les Chamaves sont réduits.

Amm. l. 17. c. 8. & l. 27.

c. 2.

Zof. l. 3.

Eunap. hist.

Byz. p. 15.

Petr. Patric.

hist. Byz.

p. 23.

Vales. rer.

Franc. l. 1.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 358.

» vous ne l'avez pas connu. C'est en  
 » ce moment que je sens toute l'éten-  
 » due de mes maux. Je ne pleurois  
 » qu'un fils unique , & je vois que  
 » j'ai perdu avec lui l'espérance de  
 » la paix. Si tu en crois mes larmes ,  
 » je recevrai l'unique consolation dont  
 » la mort de mon fils ne m'ait pas ôté  
 » le sentiment ; je verrai mes sujets  
 » hors de péril. Mais si je ne puis te  
 » persuader , aussi malheureux roi que  
 » malheureux pere , la perte de mon  
 » fils deviendra celle de ma nation ;  
 » & j'aurai la douleur de ne porter  
 » une couronne , que pour ne pou-  
 » voir être seul misérable. » Le Cé-  
 » sar attendri ne put retenir ses lar-  
 » mes. Les Chamaves se désespéroient ,  
 » lorsque Julien fit tout à coup paroître  
 » le jeune prince , comme une de  
 » ces divinités qui viennent sur le théâ-  
 » tre pour démêler une intrigue dont  
 » le dénouement sembloit impossible.  
 » Il avoit été fait prisonnier , & les Ro-  
 » mains le traitoient en fils de roi. Ju-  
 » lien lui permit d'entretenir son pere  
 » & ne perdit rien d'une entrevue si  
 » touchante. A ce spectacle la surprise

arrêta les gémiffemens. Les barbares muets & immobiles croyoient voir un fantôme. Au milieu de ce profond silence, Julien élève sa voix : » Croyez-  
 » en vos yeux, leur dit-il, c'est vo-  
 » tre prince ; la guerre vous l'avoit  
 » fait perdre ; Dieu & les Romains  
 » vous l'ont rendu. Je le retiendrai  
 » non comme un ôtage que me don-  
 » ne votre soumission ; mais comme  
 » un présent que m'a fait la victoire.  
 » Il trouvera auprès de moi tous les  
 » honneurs qui conviennent à sa nais-  
 » sance. Pour vous, si vous êtes infi-  
 » déles au traité, vous en porterez la  
 » peine, non pas dans la personne de  
 » votre jeune prince ; je ressemblerois  
 » à ces bêtes féroces, qui blessées par  
 » les chasseurs déchirent les voya-  
 » geurs qu'elles rencontrent : il vivra  
 » comme une preuve de notre valeur  
 » & de notre humanité. Mais vous  
 » serez punis, d'abord par votre pro-  
 » pre injustice ; l'injustice ne manque  
 » jamais de perdre les hommes, quoi-  
 » qu'elle les flatte quelquefois en  
 » leur procurant un succès passager ;  
 » ensuite par moi & par les Romains,

---

 CONSTANTIN

CE.

An. 358.

CONSTAN-  
CE  
An. 358.

» dont vous ne pourrez ni surmonter  
» les armes, ni désarmer la colere.»  
Quand il eut cessé de parler, tous ces  
barbares l'adorant comme un Dieu,  
se prosternerent devant lui & le com-  
blerent de louanges. Il ne demanda  
pour ôtage que la mere de Nébio-  
gaste; on la lui mit entre les mains &  
le traité fut conclu. Il fit entrer dans  
ses troupes un corps de Saliens &  
de Chamaves, qui subsistoit encore  
du tems de Théodose le jeune. La  
navigation du Rhin demeura libre,  
& Charietton fut récompensé par des  
emplois honorables. Il étoit huit ans  
après, quand il mourut, comte des  
deux Germanies.

XVIII.  
Famine dans  
l'armée de  
Julien.

*Amm. l. 17.  
c. 9.  
Sulp. Sev.  
vica Martini  
c. 3.*

Ensuite de cette expédition on ré-  
tablit sur les bords de la Meuse trois  
forteresses, que les barbares avoient  
détruites : & comme il restoit encore  
aux soldats des vivres pour dix-sept  
jours, Julien en fit laisser une partie  
dans ces places, comptant sur les  
moissons des Saliens & des Chama-  
ves. Mais avant qu'elles fussent en  
maturité, le bled manqua aux trou-  
pes; & le soldat ne trouvant pas de

subsistance s'abandonna aux murmures. La faim lui fit perdre tout respect & toute estime pour son général : Julien n'étoit plus alors qu'un sophiste , un imposteur , un faux philosophe. « Que veut-on faire de nous, » s'écrioient les plus mutins ? On » épuise nos forces par des marches » plus meurtrières que des combats : » on nous traînera bientôt au travers » des neiges & des glaces : & aujourd'hui , que nous tenons aux ennemis le pied sur la gorge , on nous » fait périr de faim. Qu'on ne nous » traite pas de séditieux , si ce n'est » l'être , que de demander du pain. » Qu'on ne nous donne ni or ni argent ; nous avons perdu l'habitude de d'en toucher & même d'en voir ; » comme si la patrie défavoit nos » services , & que ce ne fût pas pour » elle que nous prodiguons notre » vie. » Ces plaintes n'étoient que trop bien fondées. Depuis que Julien commandoit les armées de la Gaule , Constance , loin de leur faire aucune gratification après les succès , ne leur payoit pas même leur solde. Julien

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

n'avoit aucun moyen d'y suppléer ; & ce qui prouve que c'étoit de la part de Constance un effet de malignité plutôt que d'avarice , c'est qu'un jour Julien ayant fait une très-legere libéralité à un soldat , le secrétaire Gaudence , qui étoit auprès de lui l'espion de l'empereur , lui en fit un crime à la cour , & lui attira une sévère réprimande. Cependant , s'il en faut croire Sulpice Sévère , dans une occasion auprès de Wormes , il distribua une gratification aux soldats , sans doute à ses dépens.

XIX.  
Sommaire  
d'ompté.  
*Amm.* l. 17.  
c. 10.  
*Alfar. Illustr.*  
p. 408.

Julien plus touché du triste état de ses troupes , qu'offensé de leurs murmures , ne songea qu'à les soulager , au lieu de les punir. L'obéissance & le respect revinrent avec l'abondance. On jetta un pont sur le Rhin ; on entra sur les terres des Allemands. Sévère perdit toute sa gloire dans cette expédition. Ce vieux général qui jusqu'alors avoit inspiré le courage par ses paroles & par son exemple , devint tout à coup lâche & timide : il étoit toujours d'avis de ne point combattre ; il n'avançoit qu'à regret ;  
il

il corrompit même secrettement les guides, & les obligea par les plus terribles menaces à dire unanimement qu'ils ne connoissoient pas les chemins. Ces obstacles rallentissoient la marche de l'armée; mais la terreur avoit faisi les ennemis. Suomaire un de leurs rois, prince auparavant féroce & ardent au pillage, se crut fort heureux de conserver son pays, situé entre le Rhin & le Mein. Il vint au-devant de Julien avec l'extérieur d'un suppliant, & se jettant à ses genoux il protestoit qu'il étoit prêt d'accepter toutes les conditions qu'on voudroit lui imposer. Julien exigea de lui qu'il rendit les prisonniers, & qu'il fournît des vivres. Il voulut même qu'il s'affujettît à prendre des quittances, & que faute de les représenter quand il en seroit requis, il s'obligeât à faire une seconde fois les mêmes fournitures. Suomaire ne refusa rien, & fut fidèle à l'exécution.

Il falloit passer le Necre pour mettre à la raison un autre roi nommé Hortaire. C'étoit aussi-bien que Suo-

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

XX.  
Hortaire ré-  
duit à deman-  
der la paix.

CONSTAN-

CE.

An. 358.

*Amm. Ibid.**Zof. l. 3.**Alfar. Illustr.*

P. 408.

maire un des rois qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg. Comme on manquoit de guides, Nestica tribun de la garde & Charietton furent chargés d'enlever quelque habitant du pays. Ils amenèrent un jeune Allemand, qui promit de conduire l'armée, pourvû qu'on lui accordât la vie. On rencontra bien-tôt de grands abbatis d'arbres qui obligèrent de prendre de longs détours. Enfin on arriva sur les terres d'Hortaire, où le soldat fatigué se vengea par le ravage. Ce roi voyant une armée nombreuse & son pays désolé où il ne restoit plus que des ruines & des cendres, vint aussi implorer la miséricorde du César, & promit avec ferment d'obéir aux ordres qu'il recevrait, & de rendre tous les prisonniers. Ils étoient en grand nombre dans ce canton; mais malgré sa promesse, il n'en rassembla que fort peu; & les ayant amenés devant Julien, il s'approcha pour recevoir le présent qu'on avoit coutume de faire aux princes avec lesquels on traitoit. Julien indigné de sa mauvaise foi,

fit arrêter quatre des principaux seigneurs qui l'accompagnoient, & prit des mesures pour ne perdre aucun des Gaulois qui étoient en captivité. Il fit interroger tous ceux qui s'étoient sauvés des villes & des campagnes, pillées les années précédentes, pour savoir d'eux les noms de leurs compatriotes que les barbares avoient enlevés. Après que sur leur déposition on en eût dressé un rolle exact, Julien monta sur son tribunal & fit défiler devant lui tous les prisonniers en leur demandant à chacun leur nom. Les secrétaires du prince placés derriere son siège, tenoient registre de tous ceux qui passaient. Cette revûe étant finie, comme le rolle en contenoit un beaucoup plus grand nombre, Julien s'adressant aux barbares, leur demanda qu'étoient devenus ceux qui manquoient, en les désignant par leurs noms; & il leur signifia qu'ils n'avoient point de paix à esperer, tant qu'il en manqueroit un seul. Les barbares n'appercevant pas les secrétaires qui suggéroient à Julien les noms de tous

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

ces prisonniers absens, étoient frappés d'étonnement; ils s'imaginoient qu'il étoit inspiré du ciel, & qu'on ne pouvoit lui rien cacher; & ils jurèrent avec des imprécations horribles qu'ils lui mettroient fidelement entre les mains tous ceux qui vivoient encore. Hortaire tremblant & humilié s'obligea de fournir à ses dépens les matériaux & les voitures de transport pour rebâtir les villes que les Allemands avoient ruinées. On n'exigea point de lui qu'il fît apporter des vivres, parce que son pays étoit entierement dévasté. On le renvoya après qu'il eût répondu sur sa tête de son exactitude à remplir les conditions. C'est ainsi que ces rois féroces, nourris de sang & de pillage, furent enfin forcés de courber leur tête superbe sous le joug de la puissance Romaine.

XXI.

Retour des  
captifs.

*Jul. ad Ath.*

*Lib. or. 12.*

*Zof. l. 3.*

*Zon. t. 2.*

Ps. 20.

Le retour des prisonniers fut le fruit de ces glorieuses expéditions. C'étoit un spectacle touchant de voir revenir par bandes ces malheureux; saluant leur patrie par des cris d'allégresse, caressés de leurs maîtres

qui leur avoient fait sentir au-delà du Rhin le plus dur esclavage, se prosternant aux pieds de leur libérateur, embrassant avec larmes leurs peres, leurs femmes, leurs enfans qui pleuroient aussi de joie. Il en revint près de vingt mille. On demandoit compte aux barbares de ceux qu'ils ne ramenoient pas; & ils étoient obligés de se justifier en prouvant que ceux-là étoient morts, par le témoignage de ceux qu'ils ramenoient. La Gaule reprit une face nouvelle: les villes se relevoient; c'étoit pour Julien autant de trophées; & ce qu'il y avoit de plus glorieux & de plus nouveau, c'est que les barbares qui les avoient ruinées travailloient à les rebâtir. Les campagnes auparavant désertes & incultes se repeuploient & se ranimoient; on voyoit refleurir les arts; les revenus publics augmentoient; ce n'étoit que mariages, fêtes, assemblées; & l'hiver suivant fut une saison de joie & de plaisirs.

Des succès si brillans & si soutenus ne faisoient pas taire l'envie. Le

Xij

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

XXII.  
Malice des  
Courtisans.  
*Amm.* l. 17.  
c. 11.

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

compte que Julien étoit obligé de rendre à l'empereur, quelque modeste qu'il fût, sembloit toujours exagéré & plein de vanité : & tandis que la Gaule retentissoit des éloges du César, il n'étoit à la cour qu'un fanfaron, un poltron qui s'enorgueillissoit de faire fuir devant lui des sauvages encore plus timides. Mais ces lâches courtisans attentifs à flatter la basse jalousie de l'empereur, travailloient malgré eux à la gloire de Julien. Il lui eut manqué un trait de ressemblance avec les plus grands hommes, s'il n'eût pas eu des envieux & des ennemis.

An. 359.

XXIII.  
Mort de  
Barbation.

*Amm. l. 18.  
c. 3.*

Il fut bien-tôt délivré du plus dangereux. L'année suivante sous le consulat d'Eusebe & d'Hypace freres de l'impératrice, Barbation fut lui-même sacrifié à ces défiances, qu'il avoit tant de fois inspirées contre les autres. Ce méchant homme joignoit à beaucoup de malice une égale foiblesse. Un essain d'abeilles qui se forma dans sa maison, lui donna de grandes allarmes. C'étoit dans la superstition payenne un pro-

nostic des plus fâcheux. Il consulta les devins & partit avec ces inquiétudes pour une expédition qui n'est pas autrement connue. Sa femme, nommée Assyria, étourdie & ambitieuse, se met dans l'esprit que son mari, pour s'affranchir de ses craintes, va détrôner Constance. Elle voit déjà Barbation empereur. Cette folle imagination en enfante une autre : la voilà jalouse d'Eusebie ; elle se persuade que Barbation ébloui des charmes de la princesse ne manquera pas de l'épouser. Sans perdre de tems, elle envoie secrètement à son mari une lettre trempée de ses larmes, pour le conjurer de ne lui pas faire l'injustice de la croire indigne du rang d'impératrice. Elle avoit employé pour l'écrire la main d'une femme esclave, qui lui étoit venue de la confiscation des biens de Sylvain. Dès que Barbation fut de retour, cette confidente, pour venger son ancien maître, va de nuit trouver Arbétion ; elle lui met entre les mains une copie de la lettre. Celui-ci trop heureux de trouver une

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 358.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

si belle occasion de perdre un rival, la porte à l'empereur ; & sur le champ Barbation est arrêté. Il avoue qu'il a reçu la lettre ; sa femme est convaincue de l'avoir écrite , & tous deux ont la tête tranchée. Constance une fois allarmé ne se rassura pas si-tôt. On arrête, on met à la question beaucoup d'innocens. Le tribun Valentin , qui ne favoit rien de cette prétendue intrigue , essuya de cruelles tortures : il eut assez de force pour y survivre ; & par forme de dédommagement l'empereur lui donna le commandement des troupes dans l'Illyrie.

XXIV.  
Séditions à  
Rome.

*Amm. l. 17.  
c. 11. & l.  
19. c. 20.*

*Grut. Inscr.  
MCLXII, 1.*

Il s'éleva cette année dans la ville de Rome de violentes séditions. La flotte de Carthage qui apportoit le blé de l'Afrique battue de la tempête, ne pouvoit aborder à Ostie ; & le peuple qui craignoit la famine, rendoit les magistrats responsables du caprice des vents. Le préfet Junius Bassus étoit mort peu de tems après qu'il fut entré en charge ; il venoit de se convertir au christianisme. La sédition éclatta sous Arté-

mius vicaire de Rome qui succéda à ses fonctions. Mais elle devint plus furieuse lorsque Tertullus eut été nommé préfet. Ce magistrat, après avoir épuisé tous les moyens d'appaiser le tumulte, se voyant sur le point d'être mis en pièces, fit conduire au milieu de la place publique ses enfans encore en bas âge, & les montrant au peuple : *Romains*, dit-il, *voilà vos concitoyens ; si la colere du ciel continue, ils partageront vos malheurs : mais si vous croyez sauver votre vie en leur donnant la mort, je les mets entre vos mains.* A la vûe de ces enfans la compassion étouffa la rage de la multitude ; elle attendit avec patience ; & peu de jours après, pendant que Tertullus qui étoit payen, faisoit un sacrifice à Ostie dans le temple de Castor & de Pollux, le vent tourna au midi, la flotte entra dans le Tibre, & la superstition méconnoissant la main qui gouverne les tempêtes, & qui distribue aux hommes leur nourriture, regarda cet éve-

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

nement comme un miracle de ces chimériques divinités.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XXV.

Anatolius  
préfet d'Illy-  
rie.

*Amm. l. 19.  
c. 11. & ibi  
Vales.*

*Aur. Vict. in  
Trajano.*

*Himer. apud  
Phot. pag.*

1140

*Eunap. in  
Proær.*

*Liban. epist.*

Constance étoit encore à Sirmium ; lorsqu'il apprit que les Limigantes quittant peu à peu le pays où il les avoit transplantés , se rapprochoient du Danube , & qu'ils commençoient déjà à faire des courses. Craignant que s'il ne les arrêtoit dès le premier pas , ils n'en devinssent plus hardis , il assemble ses meilleures troupes , sans attendre l'été. Il comptoit & sur l'ardeur de son armée encore échauffée des succès de la campagne précédente , & sur la prévoyance d'Anatolius préfet d'Illyrie , qui sans incommoder la province , avoit pendant l'hiver établi des magasins. Ce personnage mémorable étoit de Beryte en Syrie. Après avoir étudié les loix dans sa patrie , la plus célèbre école de jurisprudence qui fût en Orient , il vint à Rome du tems de Constantin ; & s'étant fait connoître à la cour par ses talens , il fut gouverneur de Galatie , vicaire d'Afrique , & parvint à la charge de préfet du prétoire en Illyrie. Il resta

dans les ténèbres du paganisme : d'ail-  
 leurs c'étoit un homme à qui ses en-  
 nemis mêmes ne pouvoient refuser  
 des éloges. On admiroit son amour  
 pour la vérité & pour la justice ,  
 l'élevation de son ame , sa noble  
 franchise , son application au travail ,  
 son éloquence , son désintéressement ,  
 la tendresse & la fermeté de son cœur  
 tellement assorties , qu'il ne mesuroit  
 pas le mérite des autres par l'ami-  
 tié qu'il avoit pour eux , mais qu'il  
 régloit au contraire la mesure de son  
 amitié sur celle du mérite. On dit  
 qu'en faisant ses adieux à l'empereur  
 quand il partit pour l'Illyrie , il lui  
 dit : *Prince , désormais la dignité ne  
 sauvera plus les coupables : quicon-  
 que violera les loix , officier civil  
 ou militaire , en éprouvera la sévérité.*  
 Ce n'étoit pas qu'il eût rien de dur  
 dans le caractère ; il aimoit mieux  
 corriger que punir , & jamais l'Illy-  
 rie ne fut plus florissante & plus  
 heureuse que sous son gouvernement.  
 Il soulagea le pays ruiné par l'en-  
 tretien des postes & des voitures pu-  
 bliques , & par l'excès des tailles ,

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

tant réelles que personnelles. Les habitans le pleurerent après sa mort ; mais ils le regretterent bien davantage , quand on lui eut donné pour successeur Florence auparavant préfet des Gaules. Ce financier intraitable , armé de toutes les rigueurs du fisc , étant venu fondre sur eux comme un vautour, plusieurs se pendirent de désespoir.

XXVI.  
Limigantes  
détruits.

*Amm. l. 19.*  
*c. 11.*  
*Cellar. geog.*  
*ant. t. 1. p.*  
*448.*

L'empereur bien assuré de trouver des subsistances , marche en grand appareil vers la Valérie dès les premiers jours du printems. Il arrive au bord du Danube , lorsque les barbares se dispoisoient à le passer sur les glaces qui n'étoient pas encore fondues. Pour ne pas laisser languir ses troupes qui souffroient beaucoup des rigueurs du froid , il envoya aussi-tôt demander aux Limigantes, pourquoi ils franchissoient les limites marquées par un traité solemnel. Les barbares s'excusent sur de vains prétextes, & demandent humblement la permission de passer le fleuve , pour expliquer à l'empereur les incommodités de leur nouvelle habita-

tion; ils protestent qu'ils sont prêts, s'il y consent, de se transporter par-tout ailleurs, pourvû que ce soit dans l'intérieur de l'empire; & qu'il n'aura point de sujets plus obéissans ni plus tranquilles. L'empereur ravi de terminer sans coup férir une expédition qui paroïssoit difficile & périlleuse, leur accorde le passage: il croyoit gagner beaucoup en les établissant dans l'empire: c'étoit, lui disoient ses flatteurs aussi mauvais politiques que bons courtisans, une pépinière de braves soldats, qui rempliroient ses armées, tandis que les provinces donneroient volontiers de l'argent pour être dispensées de fournir des recrues. Constance, pour recevoir les barbares à leur passage, va camper près d'*Acimincum*, qu'on croit être Salankemen, presque vis-à-vis de l'embouchure de la Teïsse; & ayant fait élever une terrasse en forme de tribunal, il détache quelques légionnaires sous la conduite d'un ingénieur nommé Innocentius qui lui avoit donné ce bon conseil, & les fait placer sur les bords du Danube, avec

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE,  
An 359.

ordre d'observer les mouvemens des barbares , & de les prendre à dos en cas qu'ils voulussent faire quelque violence , quand ils auroient passé le fleuve. La précaution ne fut pas inutile. Les Limigantes ayant traversé le fleuve , se tenoient d'abord la tête baissée en posture de supplians , & sembloient attendre les ordres de l'empereur. Mais quand ils le virent qui s'apprétoit à les haranguer sans défiance , un d'entre eux comme faisi d'un accès de fureur , ayant lancé sa chaussure contre le tribunal , se met à y courir de toutes ses forces en criant , *Marha , Marha* : c'étoit le cri de guerre de la nation. Tous ses compatriotes élevent en même-tems un drapeau , poussent d'affreux hurlemens , & le suivent en confusion. Constance du haut de la terrasse où il étoit assis , voyant accourir cette multitude qui faisoit briller à ses yeux les épées & les javelots , descend à la hâte , quitte ses habits impériaux pour n'être pas reconnu , & montant promptement à cheval se fauve à toute bride. Ses

gardes essayent de faire résistance & sont massacrés; le siège impérial est pillé & mis en pièces. Constance avoit eu l'imprudence de laisser assembler les barbares sur la rive, sans faire mettre ses troupes sous les armes. Elles étoient encore dans le camp, lorsqu'elles apprirent que l'empereur étoit en péril. Aussi-tôt les soldats accourent à demi armés, & poussant un cri terrible, enflammés de colere & de honte, ils se jettent tête baissée au travers de ces perfides ennemis: ils égorgent tout ce qu'ils rencontrent; le détachement qui bordoit le Danube les charge par derriere; on les enveloppe, on les ferre de toutes parts: les vivans, les mourans & les morts ne formant qu'un monceau tombent pêle-mêle les uns sur les autres. L'exécution fut horrible; & l'on ne sonna la retraite qu'après le massacre du dernier des Limigantes. Les Romains ne perdirent que ceux qui furent surpris dans la premiere attaque. On regretta sur-tout Cella tribun de la garde, qui se jetta le premier dans le plus épais des ba-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XXVII.

Premier Pré-  
fet de C. P.

*Idace.*

*Amm. Ibid.*

*Chron. Hier.*

*Soc. l. 2. c.*

41.

*Soz. l. 4. c.*

22.

*Chron. Alex.*

*Cod. Th. l. 6.*

*Tit. 4. leg.*

14, 15, 16 &

*ibi Godef.*

*Cod. Just. l.*

*7. tit. 62. leg.*

2, 3.

taillons ennemis. Cette plaine fut le tombeau des Limigantes ; il n'en est plus parlé dans l'histoire ; & cette nation fut détruite , comme elle s'étoit formée , par sa propre perfidie.

Constance , après avoir pris des mesures pour la sûreté des frontières , revint à Sirmium. Il en partit peu de jours après pour Constantinople , afin de se rapprocher de l'Orient , que Sapor menaçoit d'envahir. Jusque - là les Duumvirs , qui dans les villes municipales tenoient le même rang que les consuls à Rome , avoient été à la tête du sénat de Constantinople : c'étoient les chefs de la magistrature. Constance , afin d'y établir le même gouvernement qu'à Rome , créa cette année pour la première fois un préfet de la ville. Ce fut Honorat qui avoit été préfet des Gaules. L'empereur distingua ce nouveau magistrat des préteurs, dont il régla la juridiction. Il déclara que les appels des trois provinces de la Thrace nommées Europe , Rhodope & Hémimont , & ceux de la Bithynie , de la Paphlagonie , de la Lydie ,

de l'Hellespont, des isles de la mer Egée & de la Phrygie Salutaire, refortiroient devant ce préfet.

La foiblesse de Constance étoit un fond inépuisable pour Paul le délateur. Ce scélérat insatiable d'argent ne favoit pour s'enrichir d'autre métier que de réveiller de tems en tems les inquiétudes du prince. Une cause très-légere fit vers ce tems-là périr un grand nombre d'innocens. Dans Abyde ville de la Thébaïde étoit un oracle fameux d'un dieu nommé Béfa. On le consultoit de vive voix ou par écrit, & les absens n'avoient pas toujours soin de faire retirer leurs billets avec la réponse de l'oracle. On en envoya quelques-uns à l'empereur. Il crut y voir des questions dangereuses, & qui tiroient à conséquence pour la sûreté de sa personne. Aussi-tôt il fait partir Paul, dont il estimoit la sagacité dans ces sortes de recherches: il le charge de mettre en justice tous ceux qu'il jugera à propos: il nomme pour présider aux interrogatoires non pas Hermogene préfet du prétoire d'Orient, qui

---

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XXVIII.

Prétendue  
Conjuration.

Amm. l. 19.  
c. 12.

Liban Epist.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

avoit succédé à Mufonien ; il connoif-  
foit trop son équité & fa douceur ;  
mais Modestus comte d'Orient , pro-  
pre à ces commiffions fanguinaires.  
Paul arrive , ne projetant que tor-  
tures & que fupplices. Ses accusa-  
tions allarment & bouleverfent l'E-  
gypte & les contrées voisines. On  
amene devant lui des gens de tou-  
te condition , dont plusieurs pé-  
riſſent dans les fers avant le juge-  
ment. On avoit choiſi pour le théa-  
tre de ces ſanglantes exécutions Scy-  
thopolis en Paleſtine , parce qu'elle  
étoit ſituée entre les villes d'An-  
tioche & d'Alexandrie , d'où l'on  
faifoit venir la plûpart des accusés.  
Un des premiers fut le fils de ce  
Philippe qui avoit été préfet du pré-  
toire & conſul , & qui avoit prêté ſes  
propres mains pour ôter la vie à Paul  
évêque de Conſtantinople. Son fils  
nommé Simplicie fut accusé d'avoir  
conſulté l'oracle ſur les moyens de  
parvenir à l'empire. Conſtance qui  
n'avoit jamais rien excuſé ni pardon-  
né ſur cet article , avoit ordonné de  
l'appliquer à la torture. Simplicie fut

cependant assez heureux pour s'en garantir, sans doute à force d'argent ; il en fut quitte pour être banni. Ce fut aussi le sort de Parnasius, quoiqu'il eût été condamné à mort. C'étoit un homme de bien, qui avoit été préfet d'Égypte : il obtint dans la suite la permission de retourner à Patras, ville d'Achaïe, sa patrie, & de rentrer en possession de ses biens. Andronic homme de lettres & célèbre alors par ses poësies, déconcerta ses accusateurs par la force de ses réponses, & se fit absoudre. La même fermeté sauva le philosophe Démétrius surnommé Chytras, fort avancé en âge, mais dont le corps & l'esprit avoient conservé toute leur vigueur. Après une longue torture qu'il soutint avec courage, on lui permit de retourner à Alexandrie. Ceux-là échappèrent à la calomnie ; mais quantité d'autres en furent les victimes. Les uns furent déchirés à coups de fouets ; d'autres périrent d'une manière plus cruelle ; & la confiscation des biens étoit toujours la suite du supplice. Paul mettoit

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

en usage mille détours, mille pièges pour surprendre l'innocence : porter à son col quelque préservatif superstitieux, passer le soir auprès d'une sépulture, c'en étoit assez pour perdre la vie, comme convaincu de sortilège ou de commerce avec les morts dans l'intention de détrôner ou de faire périr l'empereur.

XXIX.  
Courses des  
Isaures.

*Amm. l. 19.  
c. 13.*

Depuis que les Isaures avoient manqué leur entreprise sur Séleucie, ils s'étoient tenus quelque-tems cachés dans leurs montagnes. Enfin s'ennuyant du repos, ils recommençoient leurs courses. Accoutumés à franchir aisément les lieux les moins praticables, ils échappoient aux troupes qui défendoient le pays. On envoya pour les contenir le comte Laurice, plus politique que guerrier. Sa bonne conduite fit plus que la valeur. Il fut si bien les intimider & les resserrer, qu'ils ne purent rien exécuter de considérable, tant qu'il fut dans la province.

XXX.  
Sapor se pré-  
pare à la  
guerre.

*Amm. l. 18.  
c. 4. 5. & lili  
Vales.*

Les menaces de Sapor éclatèrent cette année. Ce prince avide de conquêtes, ayant trouvé de nouveaux

secours dans les nations féroces avec lesquelles il venoit de conclure la paix, s'occupa pendant l'hiver à ramasser des vivres, des armes, & à lever des soldats, dans le dessein d'entrer sur les terres de l'empire. Résolu de faire les plus grands efforts, il consulta tous les devins de son royaume : on dit même qu'il alla jusqu'à immoler des hommes, pour chercher dans leurs entrailles des pronostics de ses succès. Mais un transfuge lui fournit des lumières plus sûres que tous ses oracles & tous ses sacrifices. Antonin étoit un riche négociant établi en Mésopotamie, & très-connu dans ces contrées. Sa fortune fit envie à des hommes puissans qui lui suscitèrent des procès. Afin de ne pas manquer leur proie, ils s'appuyèrent des officiers du fisc qui entrèrent en collusion avec eux. Antonin habile & rompu aux affaires, après avoir, malgré la protection d'Ursicin, perdu plusieurs procès, n'espérant rien de ses juges vendus à l'injustice, feignit de s'exécuter de bonne grace ; il reconnut des dettes qu'il n'avoit pas

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

contractées, & fit des billets payables à terme, se réservant au fond du cœur l'espoir de la vengeance. Ayant dressé son plan, il se mit au service de Cassien commandant des troupes de la province, qui comptant sur son intelligence l'employa à tenir ses rolles. Cette commission lui donna le moyen de s'instruire à fond & en peu de tems de tout le détail militaire. Quand il eut acquis ces connoissances, il songea à les porter en Perse; & pour se procurer la facilité d'approcher des frontieres sans donner de soupçon, il acheta une petite terre sur les bords du Tigre. Il y transporta sa famille, & dans les fréquens voyages qu'il y faisoit, il trouva moyen de lier un commerce secret avec Tamsapor, qui commandoit de l'autre côté du fleuve. Le terme de l'échéance de ses billets arriva, & l'intendant des finances d'intelligence avec ses prétendus créanciers se mettoit en devoir de le poursuivre, lorsqu'Antonin escorté d'un parti de Perses, qui se rendirent auprès de lui pour favoriser sa fuite, se jetta

dans des barques avec sa femme, ses  
 enfans & tous ses effets, & passa à  
 l'autre bord. On le conduit à Sapor,  
 qui le reçoit à bras ouverts, & lui  
 donne place à sa table & dans son  
 conseil. Ce transfuge animé par le  
 ressentiment & par le désir de servir  
 son nouveau maître, devint le plus  
 mortel ennemi des Romains. Il ne  
 cessoit d'animer Sapor en lui re-  
 prochant qu'il favoit vaincre, mais  
 qu'il ne favoit pas faire usage de ses  
 victoires; il lui rappelloit ses campa-  
 gnes passées, tant d'efforts sans suc-  
 cès, tant de succès sans aucun fruit:  
*Qu'après avoir terrassé les Romains  
 à Singare, il avoit laissé sa victoire  
 ensevelie dans les ombres de la nuit;  
 & que les Perses vainqueurs, comme  
 de concert avec les vaincus, n'avoient  
 osé approcher d'Edesse ni des ponts  
 de l'Euphrate: quels avantages n'au-  
 roit pas remportés le plus brave &  
 le plus puissant monarque du mon-  
 de, s'il fût tombé sur l'empire dans  
 le tems où les Romains le déchiroient  
 eux-mêmes par la guerre civile? C'é-  
 toit la coutume des Perses de déli-*

---

CONSTAN-  
 CE.  
 An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

bérer sur les affaires les plus importantes au milieu des festins : Antonin attentif à se ménager en ces occasions , profitoit de la chaleur que le vin inspiroit aux autres ; il les échauffoit encore par ses discours ; & le roi enivré de ses conseils & de l'idée de sa propre grandeur , se détermina à mettre en mouvement toutes ses forces , dès que l'hiver seroit passé , & à faire usage du zele d'Antonin , qui lui promettoit hardiment les services les plus essentiels.

XXXI.  
Ursicin rap-  
pelé.

Il eut été à propos de choisir le meilleur capitaine de l'empire pour l'opposer à un si redoutable ennemi : l'imprudence de Constance & les intrigues de cour dépouillerent du commandement l'unique général qui fût en état de soutenir cette guerre. Ursicin étoit en Orient avec le titre de général de la cavalerie. Consummé dans le métier des armes , il avoit appris par une longue expérience à combattre les Perses. Mais il étoit coupable aux yeux d'Eusebe de deux crimes impardonnables : ce guerrier magnanime étoit le seul qui dédaignât de s'appuyer

puyer de la faveur de l'eunuque ; & malgré les instances les plus pressantes il n'avoit jamais voulu consentir à lui céder une belle maison qu'il possédoit dans la ville d'Antioche. C'en étoit assez pour rendre Ursicin criminel dans l'esprit d'Eusebe , & pour engager cet eunuque à travailler à sa perte. C'étoit, à l'entendre, un présumptueux , un perfide , dont les services étoient autant d'insultes , & pouvoient dégénérer en attentats. Cet esprit dangereux avoit inspiré sa passion aux eunuques de la chambre , qui profitoient de l'accès que leur donnoit leur ministère , pour tenir tous de concert le même langage ; & ceux-ci dispofoient à leur gré de la langue des courtisans à qui ils procuroient les entrées & les graces du prince. Ainsi Constance n'entendoit jour & nuit que des rapports propres à augmenter des soupçons qui ne lui étoient que trop naturels. La perte d'Ursicin fut donc encore une fois résolue : mais il falloit , disoit Eusebe , user de précaution pour ne pas allarmer ce général , qui sur

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

la moindre défiance , ne manqueroit pas d'éclatter. Ursicin étoit alors à Samosate ; l'empereur le manda à la cour , pour y venir recevoir la qualité de général de l'infanterie , qu'avoit possédée Barbation. Il charge de sa lettre celui qu'il envoyoit pour commander en sa place : c'étoit Sabnien , vieillard sans vigueur comme sans courage , trop peu connu jusqu'alors pour avoir droit de prétendre à un emploi si important ; mais assez riche pour l'acheter de ces agens de cour , qui vendoient l'empereur & l'empire.

XXXII.

Il est ren-  
voyé en Mé-  
sopotamie.

*Amm. ibid.*

c. 6.

Dès que le bruit de ce changement se fut répandu , ce fut dans tout l'Orient un cri général. Toutes les villes témoignoiént leurs regrets par des decrets honorables en faveur d'Ursicin : on gémissoit de se voir enlever un puissant défenseur , qui avec de mauvaises troupes avoit su si long-tems défendre cette partie de l'empire. L'incapacité de son successeur dans des circonstances si périlleuses augmentoit le chagrin de sa perte. Ce même événement donnoit aux Per-

ses les plus belles espérances. Antonin conseilloit à Sapor de ne pas s'arrêter à des sièges toujours ruineux ; mais de passer l'Euphrate & de fondre rapidement sur ces riches provinces que la guerre avoit épargnées depuis Valérien. Il s'offroit de le conduire à une conquête assurée. Ce conseil fut approuvé ; on fit les préparatifs de cette brillante expédition. Ursicin revenoit en Italie ; il étoit déjà aux bords de l'Hebre , quand il reçut une seconde lettre du prince , qui le renvoyoit sur ses pas , mais sans emploi. Les eunuques avoient changé d'avis ; ils avoient fait réflexion qu'en laissant Ursicin en Orient , ils pourroient lui imputer toutes les fautes de Sabinien , & donner à celui-ci tout l'honneur des succès.

Les rapports des espions & des transfuges s'accordoient sur les mouvemens des Perses. On crut que leur dessein étoit d'attaquer Nisibe ; & comme Sabinien restoit dans l'inaction , Ursicin y accourut pour mettre la ville en état de défense. Dès qu'il y fut entré , la fumée & les

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

XXXIII.  
Arrivée des  
Perses.

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 359.

flammes , qui se faisoient voir depuis les bords du Tigre jusque fort près de la ville , annoncerent l'arrivée des coureurs ennemis. Urficin sortit pour les reconnoître & s'avança jusqu'à deux milles de Nisibe. Il fut coupé au retour & obligé de s'enfuir avec sa troupe vers le mont Isala , situé entre cette ville & celle d'Amide. Les ennemis le poursuivirent vivement , à la faveur de la lune qui étoit dans son plein ; & comme le pays qu'il traversoit , étoit une campagne toute découverte & sans aucune retraite , il étoit pris, si, pour donner le change, il n'eût fait attacher une lanterne sur la selle d'un cheval , qu'on fit tourner vers la gauche , tandis qu'Urficin prenoit sur la droite du côté des montagnes. Les Perses suivirent cette lumière & furent dupes de ce stratagème. L'historien Ammien Marcellin , attaché à la personne d'Urficin , l'accompagnoit dans ce péril. Ils arriverent à un lieu nommé *Mejacarire*, planté de vignes & d'arbres fruitiers : ce mot signifioit en Syrien , *sources d'eau fraîche*. Les

habitans avoient pris la fuite ; on n'y trouva qu'un foldat qui s'y tenoit caché : on l'amena au général. Ce malheureux s'étant coupé dans ses réponses , on le força par menaces à dire la vérité. Il déclara qu'il étoit *Parisien* ; qu'il avoit servi en Gaule dans la cavalerie , & que par crainte d'un châtiment qu'il avoit mérité, il s'étoit sauvé jusqu'en Perse ; qu'il s'y étoit marié & qu'il avoit plusieurs enfans ; qu'étant employé en qualité d'espion , il avoit souvent donné aux Perses de bons avis ; qu'actuellement *Tamsapor* & *Nohodare* chefs des coureurs l'avoient envoyé en avant pour prendre langue. Quand on eut tiré de lui les instructions dont on avoit besoin , on le tua. *Urficin* courut promptement à *Amide* , pour laquelle il craignoit une surprise. Il y vit bien-tôt arriver des espions Romains , dépêchés par *Procopé* & par le comte *Lucillien* , ambassadeurs de *Constance* auprès de *Sapor* , & que ce prince retenoit en Perse. L'avis qu'ils portoient étoit écrit sur un parchemin collé au-dedans du four-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

reau de leur épée. Il étoit conçu en termes énigmatiques, qui signifioient que le roi de Perse, excité par le traître Antonin, alloit passer l'Anzabas & le Tigre, dans l'intention de se rendre maître de tout l'Orient. Ursicin, pour avoir des connoissances plus précises, envoya dans la Gordyène Ammien Marcellin avec un centurion d'une fidélité reconnue. Le Satrape de ce pays s'appeloit Jovien : envoyé dès sa première jeunesse en Syrie en qualité d'otage, il y avoit pris le goût des lettres; & brûlant d'envie de revenir sur les terres de l'empire pour y passer sa vie, il entretenoit avec les Romains une secrète intelligence. Ammien fut bien reçu, exposa le sujet de sa mission, & fut conduit par un guide fidèle sur un rocher fort élevé, d'où l'on découvroit une étendue de seize à dix-sept lieues de pays. Au troisième jour il apperçut à l'horison au-delà du Tigre une multitude immense : c'étoit l'armée des Perses conduite par Sapor; à la gauche duquel (cette place étoit chez les Per-

ses la plus honorable) marchoit Grumbate roi des Chionites : ce prince quoiqu'il ne fût encore que de moyen âge, portoit déjà sur son front les rides de la vieillesse, témoignage glorieux de ses travaux : son courage & ses exploits l'avoient rendu fameux dans tout l'Orient. A la droite de Sapor on voyoit le roi d'Albanie. Ils étoient suivis d'un grand nombre de seigneurs, & d'une armée innombrable, rassemblée de diverses nations, & composée de vieilles troupes accoutumées aux hasards & aux fatigues de la guerre.

Ces princes ayant passé au-delà de Ninive, grande ville de l'Adiabene, s'arrêtèrent au milieu d'un pont sur le fleuve Anzabas qui se décharge dans le Tigre. Ce fleuve est celui qui portoit chez les Grecs le nom de *Capros*. Ils y firent un sacrifice & consulterent les entrailles de la victime. Ammien jugea qu'il falloit au moins trois jours à une armée aussi nombreuse pour passer le fleuve, & il retourna porter ces nouvelles à Urficin. On dépêche aussi

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

XXXIV.  
Précautions  
des Romains.  
*Amm. l. 18.  
c. 7.  
Cell. geog.  
ant. t. 2. p.  
656.*

---

 CONSTAN-  
CE.

An. 359.

tôt des couriers à Cassien & à Euphrone gouverneur de la province. Ceux-ci obligent les payfans de se retirer dans les places fortes avec leurs familles & leurs troupeaux; ils font évacuer la ville de Carres, qui n'étoit pas en état de soutenir un siège; & pour ôter la subsistance aux ennemis, ils mettent le feu aux campagnes & consomment les moissons & les fourages; enforte qu'il ne resta rien sur terre entre le Tigre & l'Euphrate. Cet incendie fit périr quantité de bêtes féroces, & sur-tout de lions, qui sont très-cruels dans ces contrées, & qui s'y multiplieroient jusqu'à les rendre inhabitables, si la nature elle-même ne prenoit soin de les détruire. Les ardeurs excessives de l'été produisent des essains innombrables de moucheron, qui s'attaquant aux yeux des lions les mettent dans une telle fureur, que ces animaux vont se précipiter dans les fleuves, ou s'arrachent les yeux avec leurs griffes. En même-tems on travailloit avec ardeur à fortifier les rives de l'Euphrate du côté de la Sy-

rie ; on y élevoit des redoutes ; on plantoit des palissades , on établissoit des batteries de catapultes & de balistes. Dans ce mouvement général , Sabinien tranquille à Edeffe , regrettant les théâtres où il avoit passé sa vie , s'amusoit à faire exécuter par ses soldats des danses militaires au son des trompettes & des clairons. Urficin quoique sans emploi prenoit sur lui tout le soin de la province , & tout le fardeau du commandement : la nécessité jointe à sa haute réputation lui rendoit l'autorité que la cabale lui avoit ôtée.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

Sapor traverse le Tigre & attaque Nisibe. Comme il y trouvoit de la résistance , afin de ne pas perdre de tems , il l'abandonne & marche en avant. L'intérieur du pays n'étoit plus couvert que de cendres ; il prend sa route par le pied des montagnes , pour ne pas manquer de fourage. L'armée arriva à un bourg appelé Bebase ; de-là jusqu'à Constantine nommée auparavant *Nicephorium* , sur l'Euphrate , dans l'espace de plus de trente lieues , on ne voyoit

XXXV.  
Les Perses en  
Mésopotamie.

*Amm. ibid.*  
*Zon. t. 2.*  
p. 20.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

qu'une plaine aride, où l'on ne trouvoit d'eau que dans un petit nombre de puits. Le roi se préparoit à la traverser, comptant sur la patience de ses troupes, lorsqu'il apprit que l'Euphrate grossi par la fonte des neiges, s'étoit débordé & n'étoit plus guéable. Embarassé sur le parti qu'il avoit à prendre, il assemble les chefs. On s'en rapporte à Antonin comme à l'oracle de l'armée. Il conseille de prendre sur la droite & de remonter au nord jusque vers la source de l'Euphrate, où l'on trouveroit un passage facile: il promet d'y conduire les troupes par un pays abondant, que l'ennemi n'avoit pas ruiné. On accepte ses offres, & toute l'armée marche à sa suite.

XXXVI.  
Les Romains  
surpris se ré-  
fugient dans  
Amide.

*Amm. l. 18.  
c. 8.*

Sur la nouvelle de ce mouvement, Ursicin prend la route de Samosate, à dessein de rompre les ponts de Zeugma & de Capersane, & de fermer aux Perses l'entrée de la Syrie. La lâcheté de ceux qui couvroient la marche, le mit en grand péril. Deux corps de cavalerie, qui faisoient environ sept cents hommes, arrivés de-

puis peu d'Illyrie , étoient chargés d'observer l'ennemi & de garder les passages. Craignant eux-mêmes d'être attaqués , ils quittoient leur poste pendant la nuit , quand il étoit plus nécessaire de faire bonne garde , & s'écartoient du grand chemin pour boire & dormir à leur aise. Tamapor & Nohodaire , qui commandoient l'avant-garde composée de vingt mille chevaux , instruits de cette négligence , passent sans être aperçus & vont se cacher derrière des hauteurs dans le voisinage d'Amide. Au point du jour Ursicin & sa troupe commençoient à marcher vers Samosate , lorsque ses coureurs ayant du haut d'une colline découvert l'ennemi qui s'avançoit à toute bride , viennent donner l'allarme. On ne savoit à quoi se résoudre : soit qu'on prît la fuite devant une cavalerie bien montée , soit qu'on essayât de combattre un nombre fort supérieur , la mort sembloit inévitable. Pendant cette incertitude on avoit déjà perdu quelques soldats qui s'étoient hasardés à courir sur l'ennemi. Les deux

---

CONSTAN-  
CE,  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

partis s'approchent : Ursicin ayant reconnu Antonin , qui marchoit à la tête des Perses , le charge de reproches , le traitant de perfide & de scélérat. Celui-ci ôtant sa tiare , & se courbant jusqu'à terre , les mains derrière le dos , ce qui chez les Perses marque la plus profonde soumission : *Pardonne-moi , dit-il , illustre comte , mon patron & mon maître : je mérite les noms que tu me donnes ; mais la nécessité m'excuse en même-tems qu'elle me rend criminel : c'est l'injustice de mes persécuteurs qui m'a jetté dans cette extrémité : tu ne le fais que trop , puisque ta haute fortune , qui protégeoit ma misere , n'a pu me défendre contre leur avarice.*

Après ces paroles il se retire dans le gros de la troupe , mais sans tourner le dos , montrant par-là le respect qu'il conservoit pour Ursicin. Dans ce moment quelques soldats de la queue placés sur une éminence s'écrient qu'ils voyent arriver en grande hâte une multitude de cavaliers armés de toutes pièces. Les Romains se débandent aussi.

tôt pour prendre la fuite. Mais rencontrant par-tout une foule d'ennemis, ils se rallient en peloton. Résolus de vendre bien cher leur vie, & se battant en retraite, ils sont poussés jusqu'au Tigre, dont les bords étoient fort élevés. Une partie est renversée dans le fleuve : chargés de leurs armes, les uns restent enfoncés dans la vase, les autres sont engloutis dans les eaux : une autre partie combat & dispute sa vie ; quelques-uns gagnent les défilés du mont Taurus. Entre ces derniers Ursicin reconnu & enveloppé d'un gros d'ennemis s'échappe par la vitesse de son cheval avec un tribun nommé Aïadathe & un seul valet. Ammien Marcellin se fauve vers la ville d'Amide, où l'on ne pouvoit arriver de ce côté-là que par un chemin escarpé & fort étroit. Comme les Perses montoient avec les fuyards, les habitans n'osoient ouvrir les portes. Les Romains passèrent la nuit sur la pente ; resserrés entre les ennemis & les murailles ; & la presse étoit si grande que les morts mêlés avec les vivans

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359<sup>a</sup>

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

demeuroient debout faute de place pour tomber. Ammien rapporte qu'il eut toute la nuit devant lui un soldat, dont la tête étoit fendue en deux parts d'un coup de cimeterre, & qui resta sur ses pieds comme un pieu fiché en terre. Cependant les pierres & les javelots partoient à tous momens du haut des murailles; & passant par-dessus la tête des Romains alloient chercher les ennemis. Au point du jour on ouvrit une poterne. On pouvoit à peine trouver place dans une ville assez petite, dont les rues étoient remplies d'une foule d'habitans des campagnes d'alentour. Une foire célèbre qui se tenoit dans ce tems de l'année, les y avoit rassemblés de toutes parts.

XXXVII.  
Etat de la  
ville d'Ami-  
de.  
*Amm. l. 18.  
c. 9. & l. 19.  
c. 2.*

Amide étoit forte par son affiette, par ses murailles, & bien pourvue de défenseurs. La cinquième légion nommée Parthique étoit attachée à la garde de cette place. A l'approche des Perfes six autres légions s'y étoient rendues en diligence: c'étoient entre autres les soldats restés de l'armée de Magnence. L'empe-

reur se défiant de la fidélité de ces troupes les avoit envoyées en orient, où l'on ne craignoit de guerre que de la part des étrangers. Mais ces légions, comme nous l'avons déjà dit, ne ressembloient que de nom aux anciennes; ce n'étoient, à proprement parler, que des cohortes. Il y avoit encore vingt mille autres soldats, en comptant plusieurs escadrons de Sagittaires, la plupart barbares; bien armés & pleins de courage.

Sapor en partant de Bébasse, avoit pris sur la droite du côté d'Amide. Ayant rencontré sur sa route deux châteaux nommés Reman & Busan, qui appartenoient aux Romains, il apprit par les transfuges, qu'on y avoit retiré toutes les richesses du pays, & que la femme de Craugase citoyen de Nisibe, distingué par sa naissance & par son crédit, célèbre elle-même par sa beauté, s'y étoit retirée avec sa fille en bas âge & ce qu'elle avoit de plus précieux. Sapor marche à ces châteaux: les habitans prennent aussi-tôt l'épouvante &

CONSTANTIN  
CE.  
An. 359.

XXXVIII;  
Clémence de  
Sapor.  
*Amm. l. 18.  
c. 18.*

CONSTAN-  
CE,  
An. 359.

donnent entrée aux Perses. On ap<sup>or</sup>te aux pieds du roi tous les trésors ; on amene devant lui les meres éplorées, ferrant entre leurs bras & arrosant de leurs larmes leurs petits enfans. Le roi se fait montrer la femme de Craugase , & lui ordonne d'approcher. Elle vient toute tremblante & ne s'attendant qu'aux derniers outrages, enveloppée d'un voile de deuil, dont son visage même étoit couvert. Sapor qui avoit le cœur assez grand pour être maître de lui-même, sans vouloir alarmer la modestie de cette femme par une curiosité importune, ne s'occupe qu'à calmer sa douleur. Il la rassure, il lui fait esperer d'être bien-tôt rendue à son mari ; il lui promet que son honneur ne souffrira aucune atteinte. Il savoit que Craugase l'aimoit éperdûment ; & il espéroit acheter à ce prix la ville de Nisibe. Sapor voulut même en cette rencontre regagner les cœurs, en effaçant par sa clémence les horreurs de sa cruauté passée : il voulut bien garder de la brutalité du soldat des filles

Chrétiennes, qui avoient consacré à Dieu leur virginité, & défendit de les troubler dans le culte de leur religion.

CONSTAN-  
CE.

AN. 353.

Trois jours après il arrive devant Amide. Au lever de l'aurore les habitans voyent du haut des murs toute la pleine & les côteaux d'alentour étinceler de l'éclat des armes. Au milieu d'une troupe de seigneurs & de rois de diverses nations paroissoit Sapor distingué de tous les autres par la hauteur de sa taille, par l'éclat de ses habits, & par son casque d'or en forme de tête de bélier, semé de pierreries. Ce fier monarque, résolu, suivant l'avis d'Antonin, de pousser ses conquêtes jusques dans le cœur de l'empire, n'avoit pas dessein de s'arrêter devant cette ville : il se flattoit que les habitans saisis de crainte viendroient se jeter à ses pieds. Dans cette confiance il s'approche jusqu'à être aisément reconnu. Mais bien-tôt les traits lancés de dessus les murailles lui firent voir la mort de si près, qu'une partie de son habit fut em-

XXXIX.

Sapor arrive  
devant Amide.

*Amm. l. 19.  
c. 1. 2.*

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

portée par un javelot. Outré de fureur & traitant cette hardiesse d'attentat sacrilège, il protestoit qu'il ruinerait la ville de fond en comble, & donnoit déjà ses ordres pour les préparatifs d'un siège meurtrier. Enfin, à la prière des principaux seigneurs, qui le conjuroient de ne pas sacrifier à sa vengeance tant de glorieux projets, il consentit à offrir le pardon aux habitans en les sommant de se rendre. Au point du jour Grumbate roi des Chionites, escorté de ses plus vaillans soldats, s'avançoit hardiment vers les murs, pour faire connoître la volonté de Sapor, lorsqu'un tireur habile le voyant à portée, perça de part en part à côté de lui son fils unique, qui dans la première fleur de sa jeunesse faisoit déjà par sa bonne mine & par sa valeur la joye de son pere & l'espérance de son pays. Ce coup jette d'abord l'effroi dans toute la troupe; ils prennent la fuite: mais bientôt revenant sur leurs pas pour sauver le corps du jeune prince, ils appellent à leur secours le reste de l'armée. Les habi-

tans font une vigoureuse sortie ; on combat pendant tout le jour avec acharnement autour du corps , les uns pour l'enlever , les autres pour le défendre. Enfin la nuit étant survenue , les Perses en demeurent les maîtres , & l'emportent à la faveur des ténèbres au travers du carnage. Tous les princes prirent le deuil & partagerent l'affliction du pere. On suspendit les opérations du siège , & on fit les funérailles selon la coutume des Chionites. On plaça sur un lit élevé le corps revêtu de ses armes ordinaires ; à l'entour étoient dressés dix autres lits mortuaires , sur chacun desquels étoit couchée une figure de cadavre représentée au naturel. Les soldats partagés par bandes buvoient & mangeoient en dansant , & en chantant des airs lugubres ; & les femmes qui suivoient toujours en grand nombre les armées des Perses , pleuroient & pouffoient de grands cris. Après ces cérémonies qui durèrent sept jours , on brûla le corps , & on en recueillit les os

---

---

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XL.

Premieres  
attaques.

dans une urne d'argent, que le pere avoit dessein de remporter dans son pays.

Pour fatisfaire la vengeance de Grumbate, la résolution fut prise de détruire Amide. On donna aux troupes encore deux jours de repos, pendant lesquels on envoya faire le dégât dans les campagnes voisines, & l'on tint la ville enfermée de cinq rangs de tentes. Au commencement du troisiéme jour toute la pleine parut à perte de vûe couverte d'une brillante cavalerie. Les nations auxiliaires tirerent au sort chacune leur poste. Les plus redoutables par leur valeur étoient les Ségestans, au milieu desquels marchaient à pas lents des éléphans chargés de tours. L'aspect d'une si innombrable multitude ôtoit l'esperoir aux assiégés, sans leur ôter le courage; ils résolurent de s'enfermer sous les ruines de leur ville. L'ennemi resta tout le jour en présence sans faire aucun mouvement, & se retira au coucher du soleil, dans le même ordre qu'il étoit venu. Avant

le jour il se rapproche au son des trompettes, & vient occuper les mêmes postes. Dès que Grumbate eut donné le signal (c'étoit une javeline teinte de sang qu'il lança contre la ville) les Perses faisant avec leurs armes un bruit terrible, courent insulter la muraille; ils déchargent leurs traits; ils font jouer les machines qu'ils avoient enlevées de la ville de Singare prise & pillée dans les courses précédentes. On leur répond du haut des murs à coups de pierres, de dards, de javelots. La nuit vient; ils la passent sous les armes, & font retentir les échos d'alentour du nom de Constance & de celui de Sapor, auxquels ils donnent à l'envi les titres les plus pompeux. Au retour de l'aurore, les trompettes sonnent; les décharges recommencent, la journée n'est pas moins meurtrière. Les assiégés se relèvent tour à tour. La nuit suivante les Perses prennent du repos; mais il n'en est point pour les assiégés. Ils s'occupent moins de leurs blessures, que du soin de réparer leurs brèches,

---

CONSTAN-  
CE.  
AN. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XLI.  
Lâcheté de  
Sabinien.

*Amm. ibid.*  
6. 3.

de rétablir leurs machines, & de se prémunir contre de nouvelles attaques.

Pendant ces sanglants combats, Ursicin qui s'étoit sauvé à Edeffe, pressoit Sabinien de partir en diligence avec les troupes légères, & de marcher secrètement par le pied des montagnes, pour enlever quelque poste aux ennemis dont la circonvallation étoit très-étendue, ou pour faire diversion par des allarmes fréquentes. Sabinien opposoit à ces bons conseils les ordres de l'empereur, qui lui avoit, disoit-il, recommandé de ne pas exposer les troupes. Mais la vraie raison d'une inaction si honteuse, c'étoient d'autres ordres secrets qu'il avoit reçus des eunuques, de fermer à son prédécesseur toutes les voyes d'acquérir de la gloire, même en servant l'État. Ces lâches ennemis aimoient mieux voir périr les plus belles provinces, que de laisser à ce brave capitaine l'honneur de les sauver. Ursicin envoyoit envain à Amide des couriers qui n'y

pénétroient qu'avec peine : toutes les mesures qu'il prenoit pour secourir la ville , restoient sans exécution.

L'infection des cadavres qui demouroient sans sépulture , les excessives chaleurs , la confusion de tant d'habitans resserrés dans un espace étroit , & les maladies causées par les fatigues & les autres incommodités , causerent la peste dans la ville. Elle n'y fit pas cependant beaucoup de ravage. Des pluies douces qui tomberent la nuit d'après le dixième jour , rendirent l'air plus pur & ramenerent la santé. La fureur de l'ennemi étoit beaucoup plus opiniâtre : il dressoit des mantelets , il élevoit des terrasses, il construisoit des tours dont la face étoit couverte de lames de fer ; les balistes placées sur ces tours nettoyoient les murs , tandis que les frondeurs & les archers ne cessoient de lancer d'embas une grêle de traits & de pierres. Au midi de la ville , du côté du Tigre , s'élevoit une haute tour , avancée sur l'angle de la muraille , & posée sur des roches escarpées. Un escalier souter-

---

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

XLII.

Nouvelle  
attaque.

*Amm. Ibid.*

c. 4. 5.

CONSTAN-

CE.

An. 359.

rein pratiqué dans le roc, ainsi qu'il étoit d'usage dans toutes les places situées près du Tigre & de l'Euphrate, conduisoit jusqu'au bord du fleuve, pour y aller puiser de l'eau à l'abri de l'ennemi. Comme cette tour n'étoit point gardée, parce qu'on la croyoit assez défendue par la situation, soixante & dix Sagittaires de l'armée des Perses, des plus hardis & des plus adroits, guidés par un déserteur, se glissent pendant la nuit dans le fouterrein, & étant montés jusqu'au troisième étage, ils y attendent le jour. Alors ayant élevé en l'air une casaque rouge, comme ils en étoient convenus, tandis que toute l'armée s'approche des murs & les attaque plus vivement que jamais, ils ne cessent de lancer leurs traits dans la ville; & tous leurs coups sont meurtriers. En même-tems les Perses montent à l'escalade, & gagnent déjà le haut des murs. Dans ce double péril, les assiégés partagent la défense: ils pointent contre la tour cinq balistes, d'où partent de gros javelots, qui traversent

font souvent deux ennemis à la fois ; les uns tombent percés de coups , les autres d'effroi se précipitent du haut de la tour & se brisent sur les rochers : on se bat sur la muraille , on renverse les assiégeans & les échelles ; les Perses couverts de blessures , après une grande perte , sont forcés de regagner leurs tentes. On se reposa de part & d'autre le reste du jour & la nuit suivante.

CONSTAN-  
CE.  
An 359.

Le lendemain matin on apperçut du haut des murs un nombre infini de prisonniers qu'on traînoit au camp des Perses. Les partis ennemis avoient depuis quelques jours pris & brûlé plusieurs châteaux ; entre autres celui de Ziata , très considérable par sa force & par son étendue , dont les fortifications embrassoient douze cents cinquante pas de circuit. Ils emmenoiént beaucoup d'habitans ; & comme il se trouvoit parmi eux grand nombre de vieillards & de femmes qui ne pouvoient suivre , ces barbares les abandonnoient dans le chemin après leur avoir coupé les jarrêts. Ce

XLIII.  
Bravoure des  
soldats Gau-  
lois.

*Amm. ibid.*  
c. 5. 6.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

spectacle tiroit des larmes aux habitants. Personne n'y fut plus sensible que les soldats de la Gaule. Ces guerriers braves & alertes, fort propres à se battre en pleine, mais peu entendus dans les travaux d'un siège, gémissaient de ne trouver aucune occasion de signaler leur courage. S'ennuyant de cette inaction, ils sortoient étourdiment pour faire un coup de main, & revenoient toujours avec perte. Enfin retenus par force, ils frémissaient d'impatience. Leur ardeur s'enflamma à la vûe de ces malheureux prisonniers. Ils demandent à grands cris qu'on leur ouvre les portes; ils menacent même leurs officiers de les égorger, s'ils les tiennent plus longtemps dans cette contrainte; & tels que des bêtes féroces qui s'élancent avec fureur contre leurs barrières, ils hachent les portes à coups de sabre. On eut peine à gagner sur eux qu'ils attendissent la nuit pour aller avec moins de péril attaquer les postes les plus proches. Dès qu'elle fut venue les Gaulois armés de leurs haches & de leurs épées sortent par une poterne,

& s'approchent sans bruit de la première garde ; ils lui marchent sur le ventre , massacrent la seconde garde qu'ils trouvent endormie , & vont droit au camp dans le dessein de pénétrer , s'ils peuvent , jusqu'à la tente de Sapor & de le tuer au milieu de cent mille hommes. Les cris des premiers qu'ils égorgent , donnent l'allarme à tout le reste. En un moment ils ont sur les bras des bataillons entiers : ils font ferme d'abord avec une audace incroyable , & reçoivent à grands coups d'épée ceux qui osent les approcher. Mais bientôt accablés de traits, & trop foibles pour tenir tête à des flots de cavaliers & de fantassins qui grossissent sans cesse & qui viennent fondre sur eux , ils reculent , mais à petit pas & sans tourner le dos. On sonne la retraite dans la ville , dont on ouvre les portes pour les recevoir ; on fait jouer les machines mais sans les charger , pour faire peur aux ennemis & ne pas risquer de tuer ces braves gens. Après avoir perdu

---

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

~~XXXXXXXXXXXX~~  
 CONSTAN-  
 CE.  
 An. 359.

quatre cents des leurs, ils rentrent avant le jour, presque tous blessés, quelques-uns mortellement. Constance pour conserver la mémoire d'une action si hardie, fit dresser dans la place publique d'Edeffe les statues de leurs capitaines revêtus de leurs armes. Le jour étant venu, découvrit aux Perses la perte qu'ils avoient faite. Il se trouva entre les morts plusieurs Satrapes & quelques-uns des principaux seigneurs. Tout le camp retentissoit de cris. Les attaques furent suspendues pendant trois jours, dont les assiégés profiterent pour se remettre de leurs fatigues.

XLIV.  
 Vigourbuse  
 résistance.

Ann. Ibid.  
 6. 7.

Cette attaque inopinée irrita les barbares. Ils résolurent de périr devant Amide, plutôt que de laisser subsister une ville qui leur cou-  
 toit déjà le plus pur sang de la Perse. Les assauts ayant été inutiles, ils mirent toute leur confiance dans les machines. Ils se hâtent d'en construire de toute espee : ils multiplient les tours revêtues de fer & chargées de balistes. Au point du

jour, couverts de toutes leurs armes défensives, bien ferrés & en bon ordre, ils avancent à petits pas. Mais dès qu'ils furent à la portée des machines, toutes leurs défenses deviennent inutiles contre les javelots, dont presque aucun ne manquoit son coup. L'infanterie est obligée d'éclaircir ses rangs, & la cavalerie de reculer. Cependant les balistes des assiégeans qui tiroient du haut des tours plus élevées que les murailles, faisoient dans la ville une terrible exécution; & la nuit étant venue, les habitans songerent aux moyens de s'en garantir. On transporta en diligence & l'on mit en batterie vis-à-vis de ces tours quatre machines nommées scorpions, propres à lancer de grosses pierres. Au matin, les Perses avancent avec les éléphants, dont les cris mêlés à ceux des soldats formoient un effrayant concert. Les traits qui s'élevaient de la plaine ou qui tombent des tours abbattent ou blessent tous ceux qui paroissent sur la muraille. Mais

~~CONSTANTINOPLE~~  
 CONSTANTINOPLE.  
 AN. 359.

CONSTAN-  
CE.

An 359.

bientôt les masses énormes de pierres lancées des quatre machines brisent les tours, démontent & mettent en pièces les balistes, écrasent ou précipitent les tireurs. On fait pleuvoir sur les éléphants des flèches enflammées. Ces animaux effarouchés retournent sur les Perses & les foulent aux pieds sans que leurs guides puissent les retenir. On met le feu à tous les ouvrages des assiégeans. Jamais les rois de Perse ne s'exposoient dans les combats : mais Sapor désespéré de tous ces désastres, accourt en personne au milieu des combattans ; on tire de toutes parts sur lui & sur sa garde ; il voit tomber à ses côtés un grand nombre de ses officiers ; mais toujours intrépide, bravant mille fois la mort, il ne se retire qu'à la fin du jour, & pour donner quelque relâche à ses troupes fatiguées de tant d'attaques.

XLV.  
Prise d'Ami-  
de.

*Amm. Ibid.*  
c. 3.

Voyant toutes ses machines détruites & brûlées, & n'espérant plus rien des moyens qu'il avoit mis en œuvre jusqu'alors, il fit élever tout près des murs de larges terrasses qui

les égaloient en hauteur. Ce travail coûta plusieurs jours, pendant lesquels les habitans en éleverent de leur côté en-deçà des murs. Sur ces plate-formes on combattoit presque à coup de main comme sur un champ de bataille. L'acharnement & le mépris de la mort étoient égaux de part & d'autre. Enfin le moment fatal de la perte d'Amide arriva; la terrasse de la ville, trop chargée de combattans, s'éboula tout à coup comme si elle eût été ébranlée par un tremblement de terre; & comme elle surpassoit la muraille en hauteur, la terre s'étant renversée du côté de l'ennemi, elle combla le peu d'intervalle qui restoit entre les murs & la terrasse des Perses, & ouvrit à ceux-ci un large chemin. On accourt à la défense; mais la foule & l'empressement même embarassent les défenseurs. Les corps qui tombent de part & d'autre s'amoncellent & favorisent le passage. Toute l'infanterie des Perses, que Sapor faisoit monter à la file, se précipite dans la ville comme un

CONSTANTIN  
CE.  
AN. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

torrent. On passe tout au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe. Peu échapperent au massacre, entre lesquels fut Ammien Marcellin, qui après diverses aventures, ayant traversé avec grand péril des plaines couvertes de fuyards & d'ennemis, gagna enfin l'Euphrate par les forêts & les montagnes. Il passa à Mélitine, où il retrouva Ursicin, & il retourna avec lui à Antioche.

XLVI.

Suites de la  
prise d'Ami-  
de.

*Amm. Ibid.*  
c. 9.

La longueur de ce siège mit les Perses hors d'état d'entreprendre des conquêtes plus éloignées. L'automne étoit déjà avancée, & Sapor après la destruction de la ville, ne songeoit qu'à retourner dans son royaume avec les prisonniers & le butin. Il fit inhumainement mettre en croix le comte Elien & les tribuns dont la capacité & la valeur lui avoient fait perdre tant de sang. Il commanda de rechercher & d'égorger sans pitié, comme déserteurs, tous les habitans des pays d'au-delà du Tigre, qui se trouverent dans la ville. Il emmena captifs Jacques & Casius, officiers du général de la

cavalerie , avec ceux qui restoient des foldats de la garde , les mains liées derriere le dos. La femme de Craugase , toujours traitée avec honneur , étoit inconsolable de s'éloigner de Nisibe. Veuve du vivant même de son mari , elle ne voyoit d'autre remede à sa douleur , que de l'attirer en Perse. Elle lui dépêche secrettement un esclave fidele , qui s'introduit dans Nisibe , & lui remet une lettre dont elle l'avoit chargé : elle le conjuroit par les prieres les plus tendres de venir changer en jours heureux des jours qu'elle passeroit sans lui dans les soupirs & dans les larmes. Craugase donna parole d'aller rejoindre sa femme à la premiere occasion ; & le méssager retourna porter à sa maîtresse une si agréable nouvelle. Tout étoit préparé ; elle avoit déjà obtenu de Sapor , qu'il voulût bien , avant que de quitter le pays , favoriser l'évasion de son mari. L'absence de l'esclave , qui avoit tout à coup disparu , donna du soupçon aux commandans de Nisibe. On menace

CONSTAN-  
CE.  
AN. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

Craugase, on l'accuse d'une intelligence secrète. Pour détourner les défiances, il demande en mariage une fille de qualité ; & sous prétexte d'aller faire les apprêts de la fête nuptiale, il prend la route d'une maison de campagne qu'il avoit à huit milles de Nisibe. Il est enlevé en chemin par un parti de cavaliers Perses envoyés exprès. On le conduit au camp de Sapor, qui le comble de faveurs. Il eut peu après la douleur de perdre sa femme ; mais il conserva les bonnes grâces du roi, auprès duquel il tenoit le premier rang après Antonin. Celui-ci plus habile & plus exercé aux affaires, étoit principalement écouté, & le succès justifioit toujours ses conseils. Sapor se retira triomphant en apparence, mais en effet pénétré de douleur d'avoir si cherement acheté la prise d'une seule ville. Pendant soixante & treize jours que dura le siège, il perdit trente mille hommes, que l'on compta morts sur le champ de bataille après son départ. Il étoit aisé de distinguer les corps des Romains de ceux des Perses : les premiers

se corrompoient aussi-tôt, & après quatre jours ils n'étoient plus reconnoissables : au contraire les Perses se desléchoient sans perdre leur forme & sans se corrompre ; ce qu'Ammien attribue à leur frugalité, & à la secheresse de leur tempérament, causée par les chaleurs du climat qu'ils habitent.

L'opiniatre résistance de cette ville infortunée, causa sa ruine, mais elle sauva la Syrie. Tandis que les Perses menaçoient l'Orient, Constance ne songeoit qu'à défendre l'Arianisme. Il eut pour le malheur de la religion plus de succès que Sapor, & il fit cette année à l'Eglise des playes plus profondes, que les Perses n'en purent faire à l'empire. Il étoit revenu à Sirmium après la destruction des Limigantes ; il y assista à une assemblée de huit évêques ; c'étoit le préliminaire des deux conciles indiqués pour cette année. La doctrine des demi-Ariens, qui dominoit alors à la cour, y fut confirmée par un nouveau formulaire. Pendant ce tems-là les évêques d'Occident se rendoient à Rimini, & ceux d'Orient à Séleucie.

Z vj

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

XLVII.  
Affaires de  
l'Eglise.  
*Ath. de Synod. & epist. ad Afric.*  
*Greg. Naz. or. 21.*  
*Basil. advers. Eunom. l. 1.*  
*Epiph. hæc. 73.*  
*Hier. Chron. & contra Lucifer. c. 7.*  
*Rufin. l. 1. c. 21.*  
*Sulp. Sev. l. 2. Soc. l. 2. c. 37. & seq.*  
*Theod. l. 2. c. 18. & seq.*  
*Soz. l. 4. c. 16. & seq.*  
*Philost. l. 4. c. 10. & seq.*  
*Chron. Alex. Baronius. Till. Arian. art. 77. & suiv.*

CONSTAN-  
CE,  
An. 359.

*Hermant vie  
de S. Ath. l.  
8. c. 16, &  
suiv.*

Le concile de Rimini s'ouvrit au mois de juillet. Sulpice Sévere qui paroît avoir été le mieux instruit, dit qu'il s'y trouva plus de quatre cents évêques, dont quatre-vingts étoient Ariens. L'empereur vouloit les défrayer aux dépens du trésor; mais il n'y en eut que trois qui à raison de leur indigence acceptèrent cette libéralité. Taurus préfet du prétoire d'Italie eut ordre d'assister à l'assemblée, & de ne point permettre aux prélats de se séparer, qu'ils ne fussent d'accord : on lui promit le consulat, s'il procuroit cette réunion, c'est-à-dire, s'il faisoit triompher l'Arianisme dans l'Eglise d'occident. Après de longues contestations le concile confirma la foi de Nicée, condamna de nouveau la doctrine d'Arius, & prononça la sentence de déposition contre les prélats obstinés à défendre l'hérésie. On peut dire que là se termina le vrai concile; la foi jusque-là ne reçut aucune atteinte; & S. Athanasé ne considère que cette première partie, quand il parle avantageusement du

concile de Rimini. Le reste ne fut que séduction & violence. On envoya à l'empereur, selon ses ordres, dix députés pour lui rendre compte : c'étoient de jeunes évêques sans expérience; les Ariens députent de leur côté des vieillards rusés & artificieux, qui préviennent Constance, fatiguent, intimident, enfin séduisent les envoyés Catholiques, jusqu'à les engager à trahir le concile, & à signer le contraire de ses décisions. Ils retournent & sont d'abord mal reçus. Mais Taurus met tout en œuvre pour ébranler les évêques qu'on retenoit malgré eux à Rimini. Les intrigues, les menaces, les incommodités d'une longue absence firent enfin succomber les plus fermes, ou, pour parler plus juste, ils se laisserent surprendre par les sollicitations & les larmes même de Taurus, & par les artifices de Valens. Ils signèrent une profession de foi équivoque, dont ils n'appercevoient pas le venin, mais qui receloit le pur Arianisme. Bientôt les Ariens levent le masque, & selon l'expression de S. Jérôme, le

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE,  
AN. 359.

monde Chrétien gémit de cette surprise, & s'étonna de se voir devenu Ariën. Les évêques de retour dans leurs diocèses ouvrent les yeux, & désavouent avec horreur les décrets de Rimini. Ils se joignent au pape Libere & à ceux qui n'avoient point eu de part à cette faute. Ce fut la source d'une persécution nouvelle, pendant laquelle S. Gaudence évêque de Rimini fut tué à coups de pierre, & de bâtons par les soldats du président Marcien. L'erreur trouva encore moins d'obstacle à Séleucie. Le concile y commença le 27 de septembre. De cent soixante évêques il n'y eut que S. Hilaire alors relegué en Phrygie, & douze ou treize évêques d'Egypte qui soutinrent la Consubstantialité. Le Questeur Léonas & Laurice, général des troupes d'Isaurie, assistoient aux séances. Le concile se divisa; les purs Ariens font à part leur profession de foi; les demi-Ariens s'en tiennent à celle du concile d'Antioche assemblé en 341. Ils s'anathématisent mutuellement & se séparent

fans rien conclure. Les chefs des deux partis se rendent à Constantinople où étoit alors l'empereur, qui faisoit sa principale affaire des succès de l'hérésie ; & quoiqu'il dût entrer au premier jour de janvier dans son dixieme consulat, cérémonie brillante & qui demandoit de grands préparatifs, il passa le dernier de décembre & presque toute la nuit suivante à faire signer aux députés de Séleucie & aux autres évêques la formule de Rimini. On tient à Constantinople un nouveau concile, où les Anoméens remportent tout l'avantage. Macédonius, Basile d'Ancyre & les autres évêques demi-Ariens sont déposés. Eudoxe passe du siège d'Antioche à celui de Constantinople, & prêche publiquement des blasphêmes dans la cérémonie de la dédicace de sainte Sophie, le quinzième de février de l'an 360. La profession de Rimini se répand par tout l'Empire & fait d'horribles ravages : on exile ceux qui refusent d'y souscrire. Au milieu de ce désastre saint Hilaire obtient par une providence

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
AN. 359.

particuliere de Dieu la permission de retourner en Gaule : il y arrive pour soutenir la foi ébranlée jusque dans ses fondemens. Par une bisarre incon séquence , suite ordinaire de l'erreur , Constance exile Aëtius chef des Anoméens , & consent à faire évêque de Cyzique Eunomius , le plus dangereux de ses disciples : mais peu après il est obligé de forcer Eudoxe à le déposer. Eudoxe ayant été transféré à Constantinople , Constance assemble un concile dans la ville d'Antioche pour l'élection d'un évêque. Après bien des brigues & des cabales , les Ariens jettent les yeux sur Mélece déjà évêque de Sébaste , qu'ils croyent dans leur parti. Plusieurs Catholiques consentent à ce choix , & le décret d'élection est déposé entre les mains d'Eusebe évêque de Samosate. L'événement fit voir que les Catholiques avoient le mieux connu le nouvel évêque. A peine est-il élu , qu'il se déclare hautement pour la foi de la Consubstantialité. Constance irrité l'exile un mois après à Mélitine dans l'Arménie

mineure , & à la sollicitation des Ariens , il envoie à Samosate demander à Eusebe l'acte d'élection. Ce généreux prélat refuse de le remettre , à moins que tous ceux qui lui ont confié ce dépôt , ne soient assemblés. L'empereur l'envoie sommer une seconde fois , & lui mande qu'en cas de refus il a ordonné qu'on lui coupât la main droite. Eusebe après la lecture de cette lettre , présente les deux mains : *Coupez les toutes deux* , dit-il , *mais je ne remettrai jamais à l'empereur un acte dont un concile m'a rendu dépositaire.* Ce n'étoit qu'une feinte de la part de Constance ; l'envoyé avoit ordre de ne pas exécuter cette menace ; & l'empereur ne put s'empêcher d'admirer la fermeté du prélat. Mais il ne s'adoucit point en faveur de Mélece ; il fit nommer en sa place Euzoïus , qui dès l'origine de l'hérésie avoit partagé les erreurs & les anathèmes d'Arius. De ce moment il y eut trois partis dans l'Eglise d'Antioche : les Ariens qui reconnoissoient Euzoïus ; les Méléciens , ceux-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

ci étoient Catholiques & unis de communion avec Mélece; les Eustathiens, on appeloit ainsi les orthodoxes qui n'ayant reconnu aucun évêque depuis l'injuste déposition d'Eustathe, restèrent séparés de Mélece, parce qu'ils ne pouvoient se résoudre à recevoir un évêque de la main des hérétiques. Les prélats Ariens assemblés à Antioche dressèrent encore un nouveau formulaire, où la doctrine des Anoméens se manifestoit sans aucun déguisement. Mais les cris qui s'éleverent contre eux, les forcèrent d'en revenir à la formule de Rimini. C'est ainsi que les flots de l'hérésie, tantôt s'élançant avec audace, tantôt se repliant sur eux-mêmes, emportoient l'empereur, qui jusqu'à la fin de sa vie, poussé d'erreur en erreur, fut sans cesse le jouet des différentes cabales soit dans l'Eglise soit dans sa cour.

XLVIII.  
Gouvernement équitable de Julien.  
*Amm. l. 18. c. 1.*  
*Lib. or. 12.*  
*Zon. t. 2. p. 10.*

Julien acquéroit autant d'estime que Constance s'attiroit de mépris. Rien n'étoit plus opposé que la conduite des deux princes. Le César, après avoir passé l'été à soumettre les barba-

res, employoit le tems de l'hyver à rétablir les provinces. Il modérait le fardeau des impôts, il réprimoit les usurpations, il enchaînoit l'avarice de tous ces hommes de sang & de rapines, qui ne s'enrichissent que des pertes publiques : il veilloit avec tant d'attention sur les magistrats, qu'ils ne pouvoient s'écarter des regles de la justice. Son exemple étoit pour les juges une loi vivante plus forte que toutes les autres loix. Il se chargeoit lui-même des affaires importantes, & les jugeoit avec la plus scrupuleuse intégrité. Un gouverneur fut accusé de concussion devant Florence. Celui-ci coupable du même crime ne fut pas assez hardi pour condamner son semblable : sa colere se tourna contre l'accusateur, & le concussionnaire fut absous. L'injustice étoit trop évidente ; les murmures éclatèrent, & Florence, pour se mettre à couvert, pria Julien de revoir le procès : il se flattoit que le César n'oseroit casser sa sentence. Julien refusa d'abord ; il s'excusa sur ce qu'il ne lui appartenoit pas de ré-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

former le jugement d'un préfet du prétoire. Enfin pressé de prononcer, il décida en faveur de la vérité & de la justice. Florence s'en vengea à son ordinaire, en écrivant contre lui à la cour. La sévérité de Julien n'empruntoit rien de l'humeur ni du caprice; elle étoit toujours éclairée, & n'agissoit qu'autant qu'elle étoit guidée par la certitude des faits. On accusa encore de concussion devant lui Numérius qui avoit gouverné la province Narbonnoise. Julien voulut le juger dans une audience publique: l'accusé se défendoit fortement en niant les faits, & les preuves manquoient pour le convaincre. Alors l'accusateur Delphidius, qui plaidoit avec chaleur, s'écria d'un ton d'impatience: *Eh! César; qui sera jamais coupable, si l'on est quitte pour nier les faits! Et qui sera jamais innocent, repartit Julien, si pour être coupable il suffit d'être accusé?*

XLIX.  
Quatrième  
campagne de  
Julien.  
Amm. l*ibid.*  
c. 2.  
Lib. or. 12.

La campagne précédente avoit soumis une partie de l'Allemagne: mais il y restoit encore des princes ennemis. Afin de pénétrer leurs

desseins , Julien envoya à la cour d'Hortaire allié des Romains , un tribun dont il connoissoit la fidélité , l'intelligence , & qui savoit la langue Allemande. Celui-ci revêtu du caractere d'ambassadeur avoit ordre de s'approcher de la frontiere des barbares , auxquels on avoit dessein de faire la guerre , & d'observer leurs mouvemens. Pendant ce tems-là Julien rassemble ses troupes ; il visite les villes qui avoient été détruites sur les bords du Rhin, & acheve de les rétablir. Les nouveaux alliés , comme ils y étoient obligés par le traité , fournissoient la plûpart des matériaux. Les soldats que de pareils travaux rebutent pour l'ordinaire , s'y portoient de bon cœur par amour pour Julien. On mit en état de défense sept villes dont les plus connues sont Nuys , Bonn , Andernach & Bingen. Les magasins pour ferrer le bled qu'on apportoit de la grande Bretagne , avoient été réduits en cendres ; ils furent bientôt rétablis & pourvûs de grains. Le préfet Florence joignit Julien avec le reste de l'armée , & des provisions pour plusieurs mois.

---

 CONSTAN-

CE.

An. 359.

CONSTAN-  
CE.

An. 359.

L.

Julien passe  
le Rhin.

Le tribun vient rendre compte à Julien, & l'armée marche à Mayence. Florence & Lupicin, qui avoit succédé à Sévere, mort depuis peu, vouloient qu'on passât le Rhin en cet endroit, comme on avoit fait les deux années précédentes. Le César s'y opposoit : le pays d'au-delà appartenoit à Suomaire ; il craignoit d'offenser ce nouvel allié, en faisant passer sur ses terres des soldats toujours avides de pillage. Les Allemands qu'on alloit attaquer, menaçoient de leur côté Suomaire de s'en prendre à lui, s'il n'arrêtoit les Romains. Sur la réponse qu'il leur fit qu'il n'étoit pas en état de résister seul, toute l'armée des barbares vint camper vis-à-vis de Mayence pour disputer le passage. On ne pouvoit sans un péril évident l'entreprendre à la vûe de tant de forces réunies. Ainsi l'avis de Julien prévalut : on remonta le fleuve pour chercher un endroit commode à l'établissement d'un pont. Les barbares firent le même mouvement, & suivant le long du fleuve la marche de l'armée Romaine, ils s'arrêtoient quand ils la

voyoient camper, & faisoient bonne garde pendant la nuit. Après plusieurs jours de marche Julien fit retrancher ses troupes, & chargea d'ordres secrets quelques officiers de confiance. Ils choisirent trois cents soldats braves & dispos; qui ne savoient pas où on les conduisoit, & ils les firent embarquer de nuit dans quarante bateaux. Ils descendirent le fleuve en se laissant aller au fil de l'eau sans se servir de rames, de peur d'être entendus des ennemis. Après avoir dépassé d'assez loin le camp des Allemands, ils débarquerent sur la rive droite. Le roi Hortaire avoit cette nuit-là invité à un grand festin les rois & les princes de l'armée ennemie. Ce n'étoit pas qu'il eût dessein d'entrer dans leur ligue: mais quoiqu'il fût ami des Romains, il l'étoit aussi de ces princes, & il vouloit observer avec eux tous les égards du bon voisinage. Le repas avoit duré longtems, selon l'usage de la nation, & les conviés revenoient au camp en belle humeur, lorsqu'ils furent rencontrés par le détachement qui avoit

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CO: STAN-  
CE.  
AN. 359.

passé le fleuve. Les princes échappèrent à la faveur des ténèbres & de la vitesse de leurs chevaux: mais presque tous les gens de leur escorte qui les suivoient à pied, restèrent sur la place. L'allarme se répand dans le camp; on croit que toute l'armée Romaine est déjà en-deçà du Rhin; c'est à qui fuira avec plus de vitesse; chacun s'empresse de gagner l'intérieur du pays, & d'y mettre en sûreté sa femme & ses enfans. Les Romains ne trouvant plus d'obstacle, jettent leur pont, & traversent le pays d'Hortaire sans y faire de ravage.

Quand ils furent entrés sur les terres des ennemis, ils mirent tout à feu & à sang. On abattoit les cabanes, on passoit les habitans au fil de l'épée. Après qu'on eut désolé tout le canton, on arriva dans un lieu nommé Palas, où étoient dressées des pierres qui servoient de bornes entre le pays des Allemands & celui des Bourguignons. L'armée s'y arrêta pour recevoir deux rois, nommés Macrien & Hariobaude: ils étoient freres & venoient demander la

la paix, qu'ils obtinrent. Vadomaire dont nous avons déjà parlé, & qui régnoit dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Brisgaw, se rendit aussi au camp. Il apportoit des lettres de recommandation de Constance. On le reçut avec honneur comme un vassal de l'Empire, mais il n'obtint pas une réponse favorable. Il venoit implorer la clémence des Romains pour trois princes qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg, & qui voyant approcher le vainqueur, avoient recours aux prières. C'étoient Urie, Urficin & Veftralpe. Julien connoissant la légereté de ces barbares, craignit que s'il les tenoit quittes pour des excuses & des soumissions verbales, ils ne se fissent un jeu de reprendre les armes dès qu'il seroit éloigné. Il voulut donc leur faire sentir ce qu'il encoûtoit pour attaquer l'Empire. On brûla les moissons & les habitations; on tua, on enleva un grand nombre de leurs sujets. Quand on les eut ainsi punis, on écouta leurs supplications, & l'on traita avec eux aux mêmes condi-

---

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

CONSTAN-  
CE.  
An. 359.

tions qu'avec leurs voisins. On les obligea sur-tout à rendre tous les captifs. Lorsque Julien eut repassé le Rhin, un de ces princes qui venoit de donner son fils en ôtage, l'envoya aussi-tôt redemander avec menaces, sans avoir rendu les prisonniers. Julien remit le jeune prince entre les mains des députés : *Remenez-le à son pere, leur dit-il : un enfant n'est pas seul une caution suffisante pour un si grand nombre de braves gens qui valent mieux que lui.* Il écrivit en même-tems au pere en ces termes : *Je vous envoie à mon tour des députés. Ayez à leur remettre tous les prisonniers que vous avez en votre pouvoir ; & dont le nombre monte à plus de trois mille ; ou n'imputez qu'à vous seul les suites funestes de votre perfidie.* En même-tems il part de Spire, à dessein de repasser le fleuve. Le roi Allemand n'attendit pas l'orage ; il renvoya promptement tous les Gaulois qu'il avoit enlevés dans ses incursions. Cette campagne couronna les succès de Julien dans la Gaule ;

& ces quatre années furent la partie la plus brillante de sa vie. L'hiver suivant tandis qu'il se reposoit des fatigues de la guerre dans des occupations plus tranquilles, mais qui n'étoient pas moins salutaires à la province, ses ennemis travailloient à la Cour à le désarmer pour le détruire. Leur malignité alla si loin qu'elle lassa la patience des soldats de la Gaule. Le César se vit forcé, du moins en apparence, d'accepter le titre d'Auguste, comme nous l'allons raconter.

---

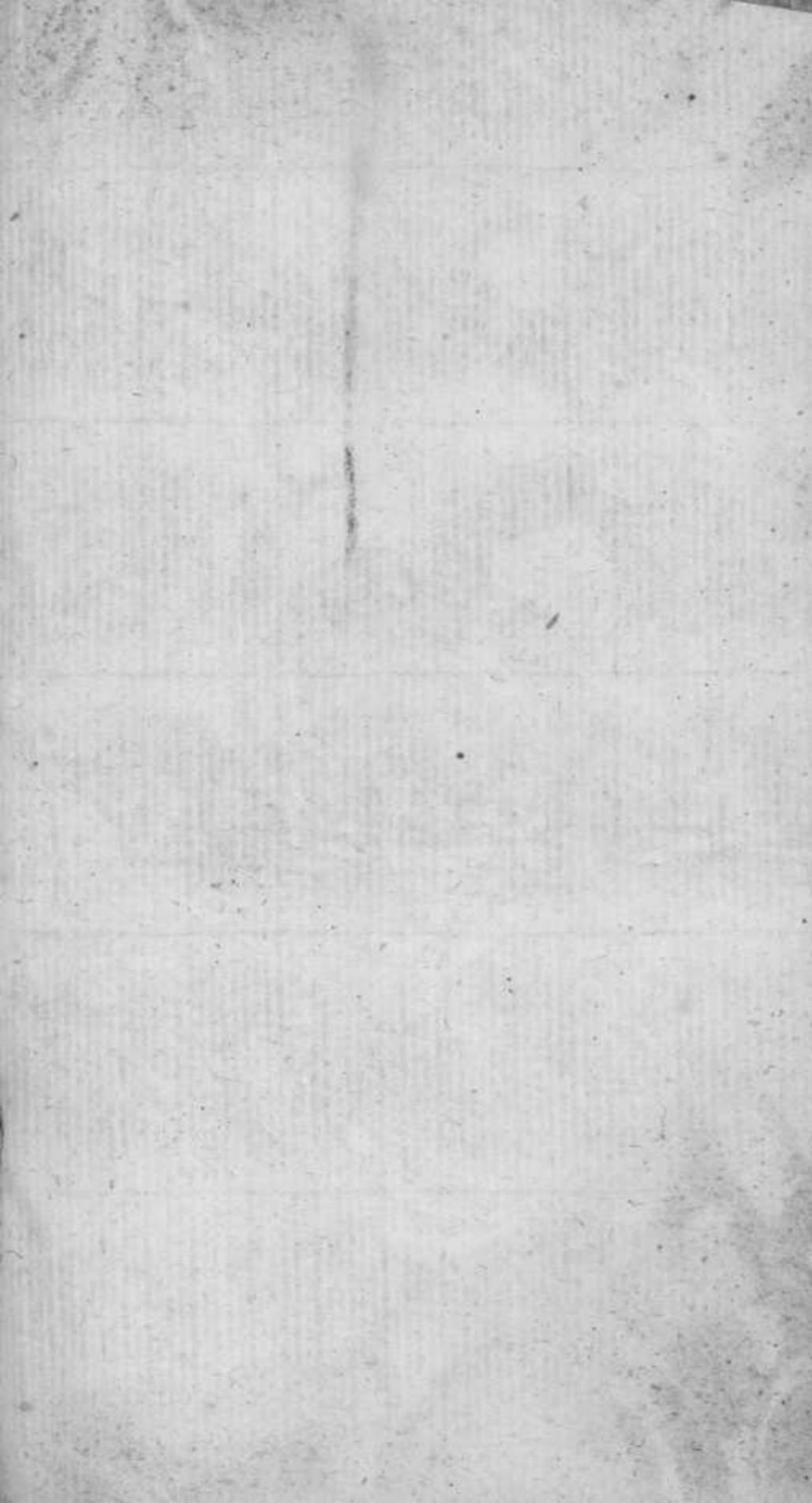
CONSTANTIN  
CE.  
An. 359.

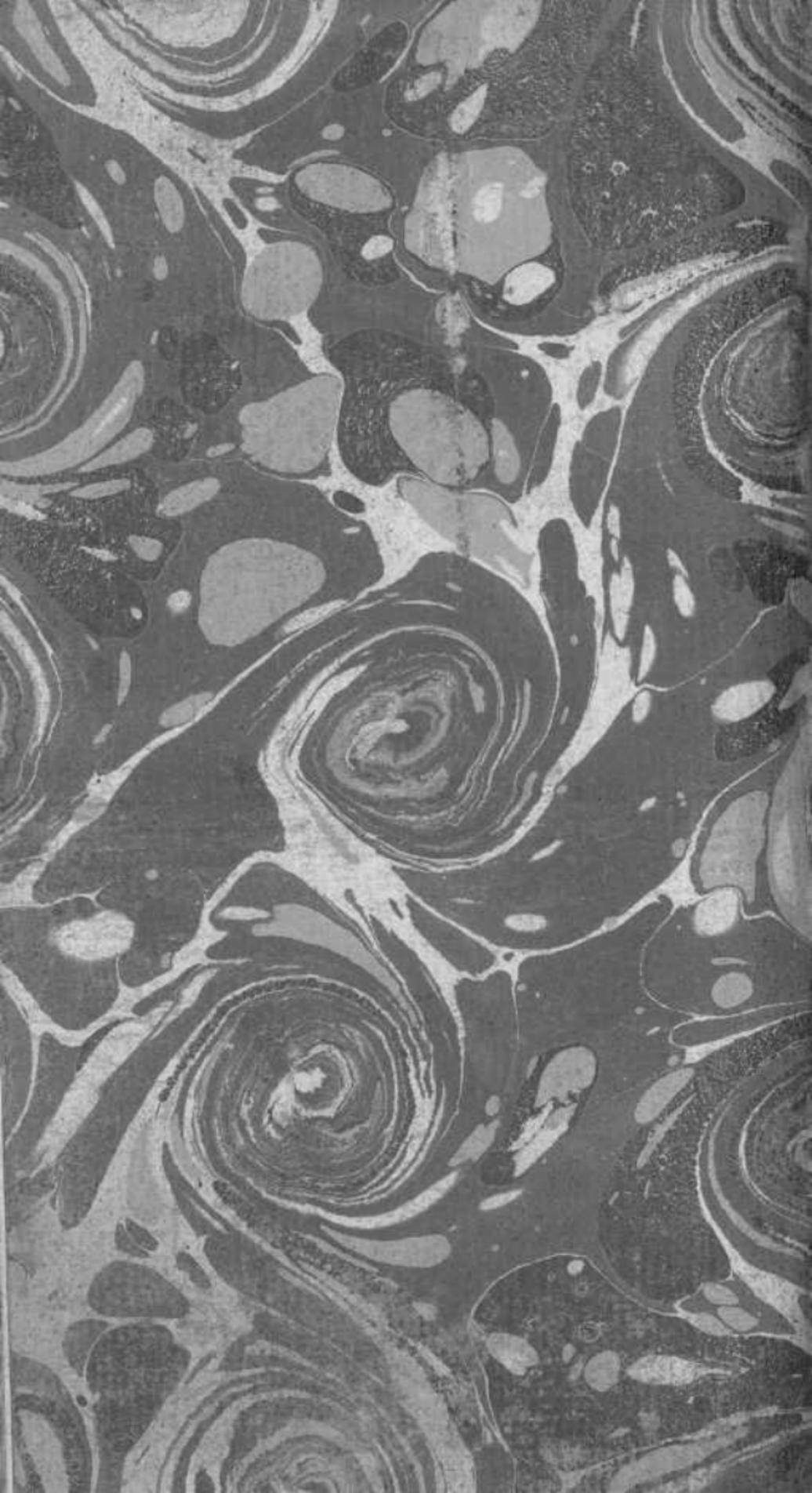
*Fin du Tome second.*



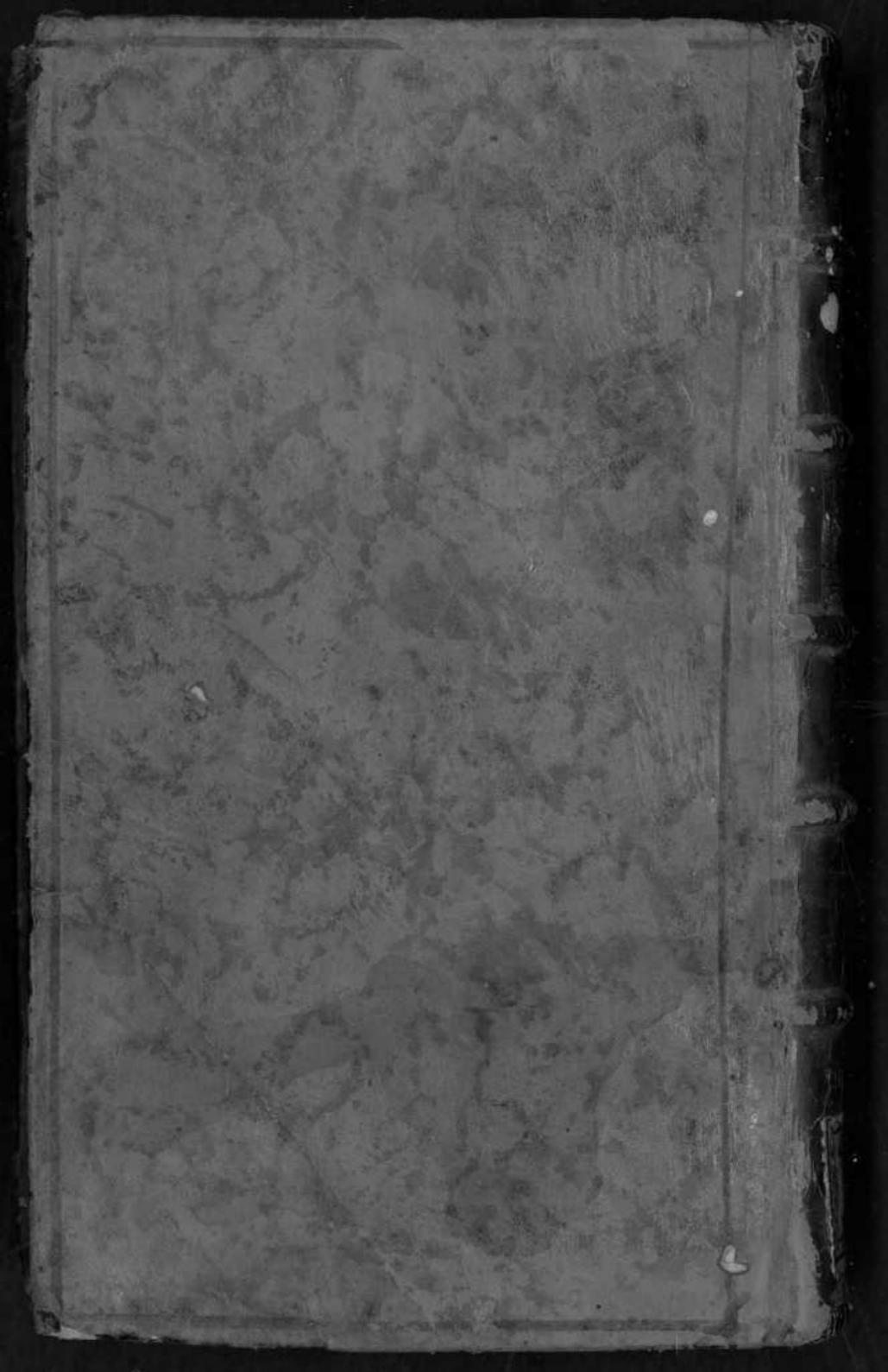












HISTOIRE  
DU  
SAS-EMPIRE

TOME II

4506

3655